

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

L'HUMAIN ET L'ENVIRONNEMENT  
AU CŒUR DE NOS ACTIONS



**7,200+**

BÉNÉFICIAIRES  
ACCOMPAGNÉS



**160+**

SALARIÉS



**58+**

BÉNÉVOLES  
MOBILISÉS





L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de notre engagement en faveur des publics les plus fragilisés. Elle a été marquée par une activité soutenue, des projets structurants et une mobilisation constante des équipes, des bénévoles et de nos partenaires.

Sur le plan de la gouvernance, Solidarité Pyrénées a poursuivi son fonctionnement régulier avec la tenue de 7 Conseils d'Administration – 4 Bureaux - 2 commissions Ressources Humaines et 3 commissions Projet et Développement. Derrière ces chiffres, il y a des échanges, des débats, des choix, parfois exigeants, mais toujours guidés par l'intérêt général.

Avec Laurent, nous avons également participé à de nombreux temps forts du tissu associatif local. Parce-que nous croyons profondément que c'est ensemble, en réseau, que nous sommes plus forts et plus utiles.

Mais, au-delà du fonctionnement, 2025 a surtout été marquée par des avancées concrètes et structurantes. Je souhaite en souligner quatre.

La première, c'est l'inauguration de notre bâtiment rue Nature à Perpignan. Un moment fort ! Nous y avons accueilli élus, partenaires, services de l'Etat... et à travers eux, c'est la reconnaissance de notre action qui s'est exprimée. Avec également un moment particulièrement marquant : l'hommage rendu à René BONNEAU, figure importante de notre histoire. Une mémoire que nous faisons vivre, parce qu'elle fait partie de ce que nous sommes.

La deuxième, c'est notre engagement dans la démarche RSE. Et là, je veux le dire clairement : ce n'est pas une démarche « de façade » ! C'est un mouvement porté par les équipes avec conviction. Sur les enjeux environnementaux et sociaux, les initiatives se multiplient, et surtout elles viennent du terrain. C'est exactement ce que nous voulons : une association qui agit, qui s'adapte et qui prend pleinement sa part de responsabilité.

La troisième, c'est la fusion avec l'Atelier De Pierre qui marque une nouvelle étape dans notre développement. Je tiens à souhaiter officiellement la bienvenue à l'ensemble des nouveaux administrateurs qui nous ont rejoints. Cette fusion est une richesse pour notre association, tant sur plan humain que professionnel.

Enfin, la quatrième avancée, et non des moindres : la validation du permis de construire de la scierie à Caudiès-de-Fenouillèdes. C'est un projet ambitieux, tourné vers l'avenir. Il illustre notre capacité à innover, à nous projeter et à développer de nouvelles activités, toujours au service de notre mission.

Alors oui, 2025 a été une année riche. Mais rien de tout cela ne serait possible sans celles et ceux qui font vivre Solpy au quotidien. Je remercie :

- Les Administrateurs pour leur engagement,
- Les équipes pour leur professionnalisme et leur énergie,
- Nos autorités de contrôle et de tarification pour leur confiance,
- Et bien sûr les bénévoles dont l'action est précieuse.

Mais, au-delà du bilan, une chose est claire : nous avançons. Alors continuons, avec exigence, avec enthousiasme. Et surtout, avec cette conviction qui nous rassemble : notre action est utile, profondément utile.



Au regard du nombre d'accompagnements réalisés, plus de 7 200 ! Nous constatons que l'année 2025 représente quantitativement, depuis sa création, le plus grand nombre de personnes jamais suivies. Cette augmentation, désormais continue depuis ces dernières années, est le résultat de plusieurs facteurs : un agrandissement de l'association avec de nouveaux services, une paupérisation grandissante de la population des Pyrénées-Orientales et des partenariats très actifs qui permettent aux usagers de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adéquat.

Si nous sommes satisfaits d'avoir pu répondre à ces demandes (je félicite les salariés et bénévoles pour la qualité prodiguée qui individualisent chaque accompagnement pour le rendre digne, humain !), on ne peut malheureusement pas se réjouir d'une telle situation. Dans notre département, nous avons, malgré les efforts de tous, une dégradation des personnes en situation de vulnérabilité, comme la hausse constante du nombre d'allocataires du rSa ou encore des ménages dits « pauvres ».

Comme chaque année, vous constaterez le travail remarquable des équipes pour la réalisation de ce rapport qui est d'une extrême richesse ; en sachant, qu'il est largement « raboté. » En effet, au regard du nombre de services, nous sommes obligés de synthétiser les rapports qui sont bien plus détaillés dans leur forme originale. Toutefois, nous proposons à nos financeurs et partenaires la version primaire. Vous pourrez, tout au long de la lecture de ce rapport, trouver des informations concernant la typologie des personnes, leur âge, leurs besoins et attentes, les partenariats mis en place, les paroles des usagers, bref, de nombreux renseignements permettant d'éclairer quant au public accueilli et aux actions menées.

Je le répète souvent, nous faisons le plus beau métier du monde : celui d'aider l'autre. N'oublions jamais que nul n'est à l'abri de vivre des difficultés d'ordre sentimental, médical ou encore financier. Comme le dit Albert Jacquard, « *Respecter autrui, c'est le considérer comme une partie de soi, ce qui correspond à une évidence si l'on accepte la définition : je suis les liens que je tisse avec les autres* ». L'association Solidarité Pyrénées, dans sa valeur la plus profonde et à travers les personnes qui la composent, revendique cette altérité indispensable pour un bien vivre ensemble où chacun respecte l'autre, car non, malheureusement, nous ne naissons pas tous égaux et nous n'avons pas tous les mêmes trajectoires de vie.

Le fait marquant de l'année 2025 est l'intégration de l'association : l'Atelier De Pierre. Elle nous a rejoints, apportant un nouveau service d'insertion par l'activité économique avec trois atouts importants : une seconde vie aux vêtements (donc démarche vertueuse vis-à-vis de l'environnement) ; la possibilité pour les personnes ayant de faibles ressources de pouvoir s'habiller à coût abordable et l'embauche essentiellement de femmes. L'ACI de l'association renforce les outils mis à notre disposition pour aider ce public féminin au regard des difficultés liées à l'accessibilité du marché du travail dans les Pyrénées-Orientales. Je remercie les professionnels, les bénévoles et les administrateurs d'ADP pour leur incroyable intégration parmi nos équipes.

Nous avons aussi réitéré, à la demande des services de l'État, notre action concernant les grands passages estivaux des Gens Du Voyage. Ouahib aura, dans un temps record, réussi un pari incroyable ! Celui de recevoir 2 493 caravanes sans encombre. Bravo à lui. Je n'oublie pas sa collègue Françoise qui œuvre dans « l'ombre » toute l'année avec brio pour les GDV ancrés ! Leurs missions ne sont pas faciles et pourtant ils agissent au quotidien pour la reconnaissance d'un public trop souvent décrié à tort. Je remercie la Préfecture, la DDTM, le CD 66 et la CAF 66 pour leur soutien sans faille, ainsi que les Communautés de Communes pour la signature du Pacte Territorial.

Amorcée en 2025 et consolidée en 2026, nous avons mis en place les bases d'une RSE, plus précisément sur le recyclage et le tri des déchets. Nous ne pouvons pas raisonnablement mettre de côté le sujet de l'environnement, car il est de notre responsabilité d'assurer l'avenir des générations futures ! Merci à tous les membres du COPIL et à sa Présidente : Linda.

Vous le savez, les orientations stratégiques de notre association reposent sur trois piliers : Se développer autour de projets porteurs de sens pour accompagner à 360 ° nos usagers, diversifier les sources de financements et s'inscrire sur tous les territoires qui nous sollicitent afin de n'oublier aucune personne vivant dans la misère. Ce triptyque est la base de notre avenir et de la pérennité de nos actions. 2025 et 2026 s'inscrivent toujours autour de ces axes !

Des projets sont donc toujours en cours : la scierie, comme Entreprise Adaptée, dans la vallée de l'Agly, le déménagement du site de Banyuls (CHRS et LHSS), le rapprochement avec l'association Parenthèse et l'acquisition d'un bâtiment afin d'y installer notre futur pôle d'insertion ainsi que notre siège.

Merci à nos Autorités de Contrôle et de Tarification pour leur soutien indéfectible, à nos nombreux partenaires ainsi qu'aux communes finançant nos actions d'insertion.

Merci, encore une fois, à tous les salariés et bénévoles pour leur dévouement et le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien. J'ai une pensée émue pour plusieurs de nos collègues touchés par de graves maladies. Je leur souhaite un prompt rétablissement. Prenez soin de vous !

Merci à tous les membres du CSE pour leur implication et l'attention portée à chaque demande, qu'elle soit individuelle ou collective.

Merci à tous nos Administrateurs pour leur engagement constant à porter haut les valeurs de notre association, notamment lors des différentes commissions mises en place.

Et Mille mercis pour Madame MAILLE et Monsieur BLANCHET, respectivement Vice-Présidente et Président, si disponibles et bienveillants.



# SOMMAIRE

2	Le mot du Président
3	La parole est donnée au Directeur Général

## SOLIDARITÉ PYRÉNÉES, QUI SOMMES-NOUS ?

6	L'objet social
7	Les salariés
8	Les Autorités de Contrôle et de Tarification
9	Les établissements et services
10	Les lieux d'implantation et périmètre d'intervention
11	Notre engagement RSE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS MISSIONS

### ACCUEILS DE JOUR

12	Pôle Accueil de Jour Perpignan :
12	<i>Boutique Solidarité</i>
20	<i>Service Gens du Voyage</i>
30	<i>Service Équipe Mobile de Rue</i>
35	Boutique Solidarité Céret

### HÉBERGEMENT

41	CHRS Saint-Joseph
45	CHRS-CHU Mas Saint-Jacques
50	CHRS D'URGENCE Étape Solidarité
56	CHUD-RÉSIDENCE FAMILLE Maison des Cimes

## LOGEMENT

61	InterMédiation Locative
66	InterMédiation Locative pour les déplacés Ukrainiens
69	Accompagnement Vers et Dans le Logement
74	Service de Lutte contre la Cabanisation et l'Habitat Indigne
80	Médiation Santé & Sociale liée au Logement
85	Incurie / Diogène
87	Pensions de Famille
90	<i>En el Cami - Céret</i>
95	<i>Les Pins – Saint Laurent de la Salanque</i>
100	<i>El Cadi – Vernet les Bains</i>

## FORMATION

105	HPS Formation
-----	---------------

## INSERTION

110	Table de Cana
114	Tremplin Pour l'Emploi
118	Premières Heures en Chantier
123	L'atelier De Pierre

## SANTÉ

127	Lits Halte Soins Santé
132	PRAPS

## ACCUEIL FAMILLES DE DÉTENU

137	Mas Grando
-----	------------

## PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

142	Multi-Accueil La Toupie
147	Micro-crèche La Barbotine
152	Multi-Accueil Les Petites Baratines
157	Pôle Ressources Hand'avant 66
162	Bulles de Part'âges
166	LAEP Brin de Malice

# Fiche d'identité et Objet social



## Solidarité Pyrénées

Association à but non lucratif

**Date de création :** 7 octobre 1955

**Nombre d'années d'existence :** 70 ans

**Siège social :** Solidarité Pyrénées  
10, rue du Docteur  
Georges Baillat –  
66100 PERPIGNAN

**Tel :** 07 84 40 76 35

**Courriel :** am.gaillarde@asso-sp.fr

**SIREN :** 389 890 591



## Public

Les personnes, jeunes, enfants et familles,  
Sans abri (Espace public/CHU),  
Sans logement (CHRS/Tiers/Hôtel/Médical/Prison),  
En habitat inadéquat/précaire (Cabanisation/Indignité),  
En habitat mobile terrestre permanent (+ de 6 mois),  
En logement accompagné (Pension de famille, IML, AVDL, Médiation santé),  
Domiciliés,  
Convalescents,  
Salariés en insertion,  
Proches de détenus,  
Réfugiés/Déplacés,  
Femmes violentées,  
Parents avec enfants à besoins particuliers.



## Agréments préfectoraux

- Agrément des organismes habilités à procéder à l'élection de domicile des personnes sans résidence stable par arrêté préfectoral n° DDETS/MTAS/N° 2022-276-001 du 3 octobre 2022.
- Agrément pour des « activités d'ingénierie sociale, financière et technique » liées au logement par arrêté régional du 23 février 2023.

...



## Objet social

Apporter une aide matérielle, morale, administrative, éducative, à la formation et à la santé envers des personnes et des familles en situation de précarité ainsi que des familles et amis de personnes détenues. Elle doit leur permettre de stabiliser ou de recouvrer leur autonomie et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.  
Gérer des structures d'accueil de l'enfance et des services nécessaires à leur coordination, structures largement ouvertes et adaptées à l'accueil des enfants en situation de difficultés motrices, mentales ou sensorielles.

...



**160 salariés**

**136,95 ETP**

- 101 CDI
- 4 CUI PEC
- 51 CDDI
- 1 CDI inclusion
- 3 Contrats d'apprentissage

**Formations qualifiantes 2025 ou pluriannuelles : 10 salariés**

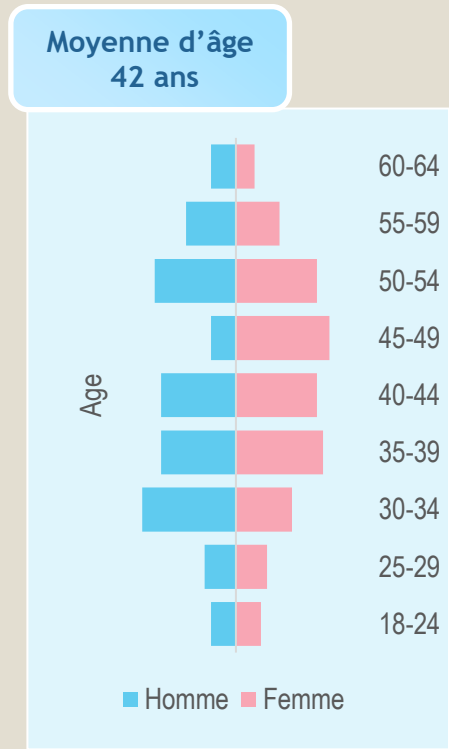
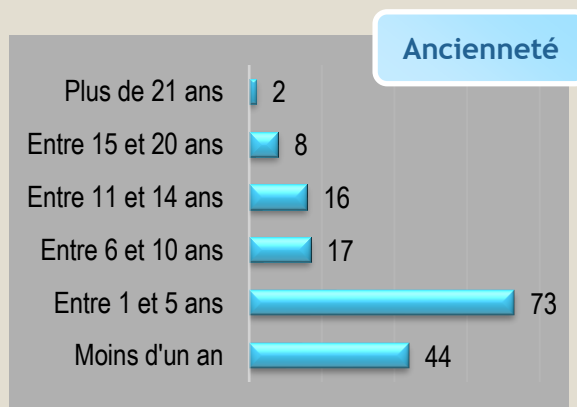
- Moniteur éducateur
- Psychopraticien
- CAFERUIS (2)
- Éducateur Spécialisé (2)
- Auxiliaire Puériculture
- Titre Pro Ressources humaines
- Titre pro Transport sanitaire de personne
- Titre pro Assistant de vie aux familles

**6 contrats d'apprentissage :** Éducateur de jeunes enfants (2) – Éducateur spécialisé – Moniteur éducateur – CESF – Assistant de service social

**Formations collectives**

- Prévention et gestion de violences (15)
- Sensibilisation sur les violences conjugales (10)
- Pour une démarche active de bientraitance (14)
- Hygiène alimentaire (16)
- Premiers secours citoyen (19)
- Communication gestuelle (4)
- La nature dans le quotidien de l'enfant (5)

**32 salariés** ont pu suivre des **formations individuelles**.



**4 455 heures**

**Un grand merci à nos 58 bénévoles**



4 838 253 €

LES SUBVENTIONS	
DDETS Pyrénées-Orientales	58,07 %
Conseil Départemental Pyrénées-Orientales	11,27 %
CAF Pyrénées-Orientales	12,26 %
Perpignan Méditerranée Métropole	5,88 %
Fondation pour le Logement des Défavorisés	3,79 %
DDETS Ariège	1,98%
ARS	1,90 %
Mairie de Perpignan	2,54 %
CAF Ariège	0,57 %
EPCI	0,45 %
Bailleurs	0,38 %
Mairie de L'Hospitalet-près-l'Andorre	0,25 %
MSA	0,36 %
Mairie de Mérens-les-Vals	0,17 %
CPAM	0,07 %
SPIP	0,06 %



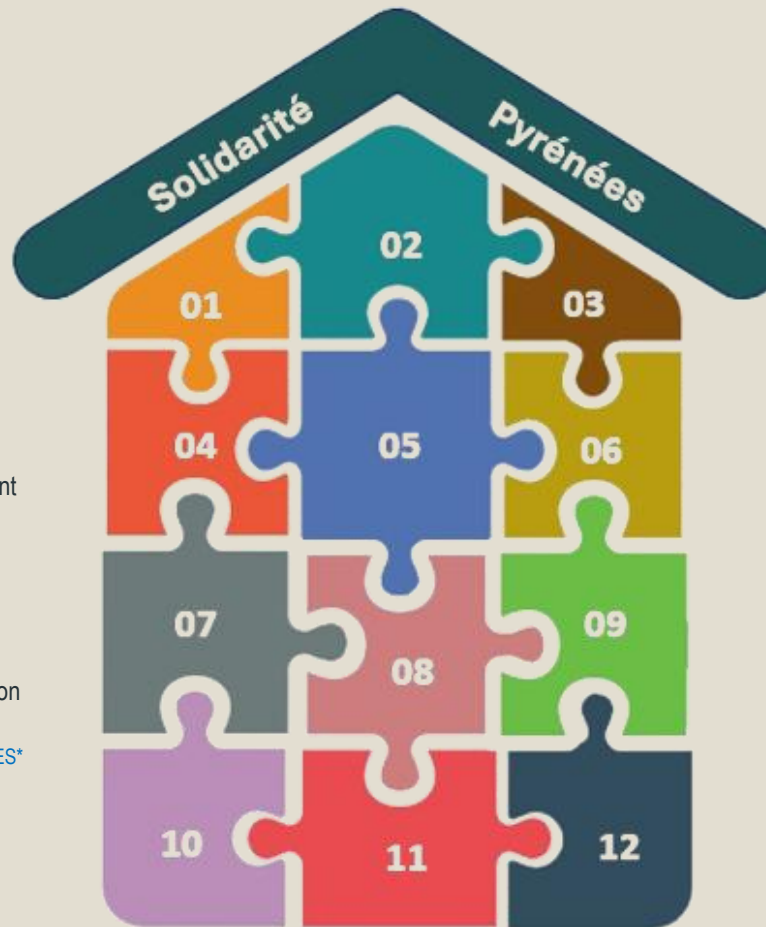
1 854 005 €

LES DOTATIONS		
DDETS	CHRS/CHU Saint-Joseph – Banyuls sur mer	31,38 %
DDETS	CHRS/CHU Mas Saint-Jacques - Perpignan	28,88 %
ARS	Lits Halte Soins Santé – Banyuls sur mer	24,34 %
DDETS	CHRS/CHU Étape Solidarité - Céret	15,40 %



EPCI

Bailleurs



**01 Accueil de Jour – PERPIGNAN\***

- ↳ Boutique Solidarité
- ↳ Santé
- ↳ Équipe Mobile de rue / Maraude Mixte
- ↳ Service Gens Du Voyage

**02 Mas Saint Jacques - PERPIGNAN**

- ↳ CHRS - CHRS Diffus - CHRS d'urgence

**03 Pôle Habitat et Santé – PERPIGNAN\***

- ↳ InterMédiation Locative
- ↳ InterMédiation Locative Ukrainienne
- ↳ Accompagnement Vers et Dans le Logement
- ↳ Service de Lutte contre l'Habitat Indigne
- ↳ Service de lutte contre la cabanisation
- ↳ Médiation Santé / Sociale

**04 Pôle Insertion**

- ↳ Tremplin Pour l'Emploi – Chantier d'insertion en espaces naturels – TORREILLES\*
- ↳ Premières Heures en Chantier – TORREILLES\*
- ↳ La Table de Cana – Entreprise d'insertion Traiteur – ESTAGEL\*
- ↳ L'Atelier de Pierre – Chantier d'insertion Tri et Vente de vêtements – PERPIGNAN

**05 Mas Grando - PERPIGNAN**

- ↳ Accueil des familles et des enfants de détenus bénéficiant d'un parloir au Centre Pénitentiaire

**06 Saint-Joseph – BANYULS SUR MER**

- ↳ CHU – CHRS – CHRS d'Urgence – Diffus
- ↳ Lits Halte Soins Santé



**07 Étape Solidarité - CÉRET**

- ↳ Boutique Solidarité
- ↳ CHRS d'urgence

**08 Pôle Enfance et Adolescence - PERPIGNAN**

- ↳ Micro-Crèche La Barbotine
- ↳ Crèche Multi-Accueil La Toupie
- ↳ Crèche Multi-Accueil Les Petites Baratines
- ↳ Bulles de Part'Âges
- ↳ LAEP Brin de malice
- ↳ Pôle Ressources Handicap Hand'Avant 66
- ↳ PAEJ Parenthèse (En cours)

**09 Maison des Cimes – L'HOSPITALET-PRES L'ANDORRE**

- ↳ Résidence Famille
- ↳ Espace de Vie Sociale (EVS)

**10 Centre de formation – PERPIGNAN\***

- ↳ HPS Formation

**11 Pensions de Famille**

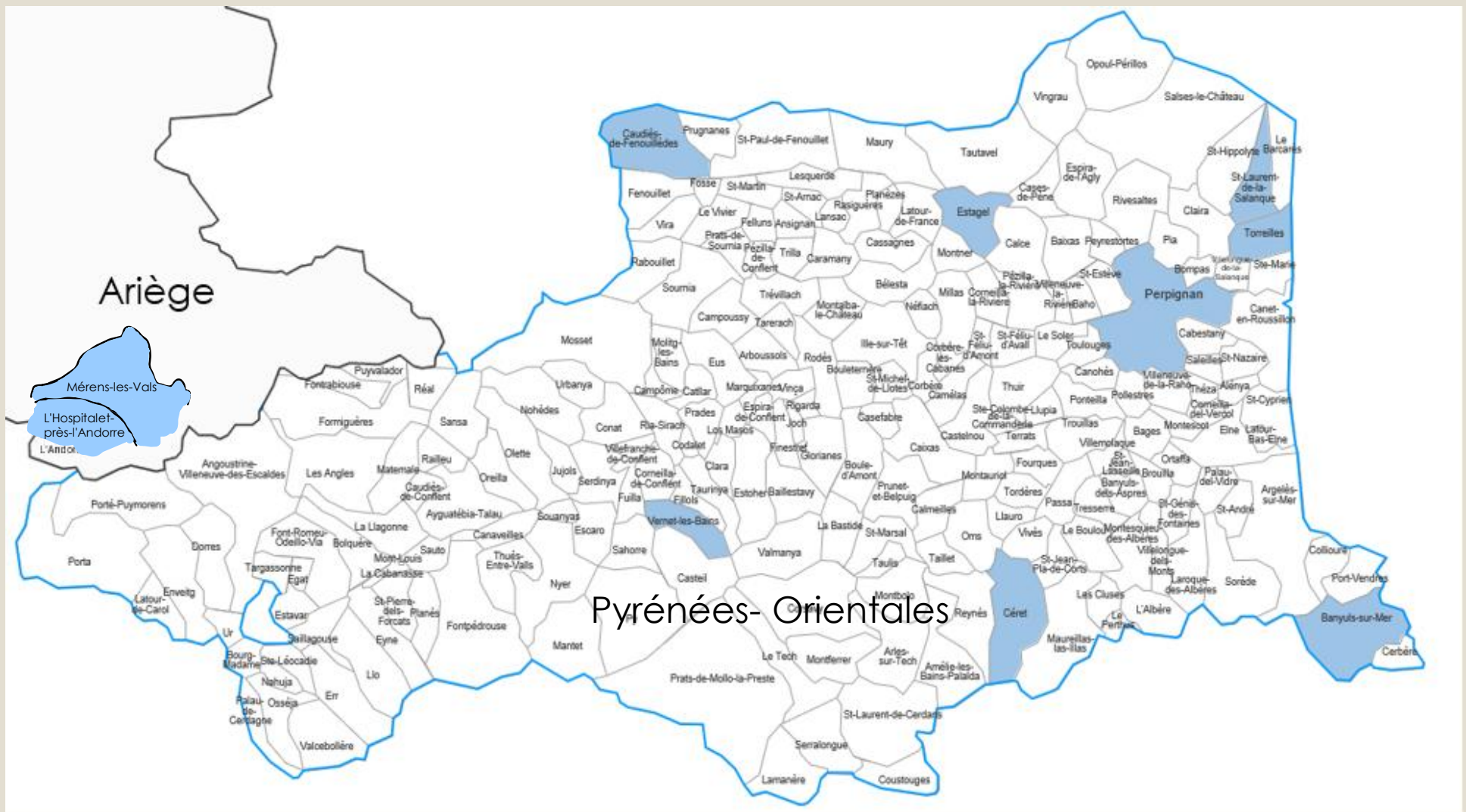
- ↳ En el Cami - CÉRET
- ↳ Les Pins – ST LAURENT DE LA SALANQUE
- ↳ El Cadi – VERNET LES BAINS

**12 Structures associées**

- ↳ Scierie – SAS Cap Bois Pyrénées – CAUDIES DE FENOUILLEDES
- ↳ GCSMS Un Chez soi d'abord – PERPIGNAN\*

\*Bureaux administratif

Une association présente sur les Pyrénées-Orientales et l'Ariège  
qui a accompagné 7 200 personnes dans ses établissements tout au long de l'année.



Lieux d'implantation  
 Périmètre d'intervention

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre démarche de transition écologique est officiellement en route !

**Une vision commune s'est rapidement imposée :** Notre transition écologique sera simple, concrète et fondée sur des écogestes du quotidien, portée par des valeurs partagées : respect, transmission, optimisation des ressources et "prendre soin" du vivant.

#### Ce qui ressort du terrain :

- Des gestes déjà en place : tri des déchets, compost, réduction de l'eau et de l'énergie, passage au numérique...
- L'envie de faire mieux et ensemble : formation, sensibilisation, nouveaux défis, partage des bonnes pratiques dans nos établissements.
- Des freins, mais aussi des forces : les habitudes et la diversité des publics peuvent ralentir l'engagement des équipes, la créativité des résidents et la force du collectif sont nos plus grands atouts !

#### Premiers petits pas à suivre :

Des actions simples, applicables partout, centrées sur la réduction des déchets, l'éducation aux écogestes et le partage d'expériences.

#### L'objectif ?

Progresser ensemble, chacun à son rythme, sans pression, dans une dynamique positive et bienveillante.



#### Les actions concrètes en 2025

- Création d'une vidéo du Président à destination des salariés,
- Création d'une page dédiée sur notre site internet,
- Élaboration d'une charte de gestion des déchets et du recyclage,
- Décoration par les enfants des crèches de boîtes en carton recyclé pour en faire des bacs à papier pour les bureaux des professionnels,
- Visite d'un appartement témoin sur les économies d'énergie avec Médiance 66,
- Actions sur les différents sites sur le thème du recyclage (création de meubles, potager, cuisine...)
- Création d'un canal interne « SP recycle » (Offre et Demande) afin de réutiliser au mieux les objets non utilisés sur les établissements,
- Développement de nos structures éco-responsable (Atelier De Pierre ),

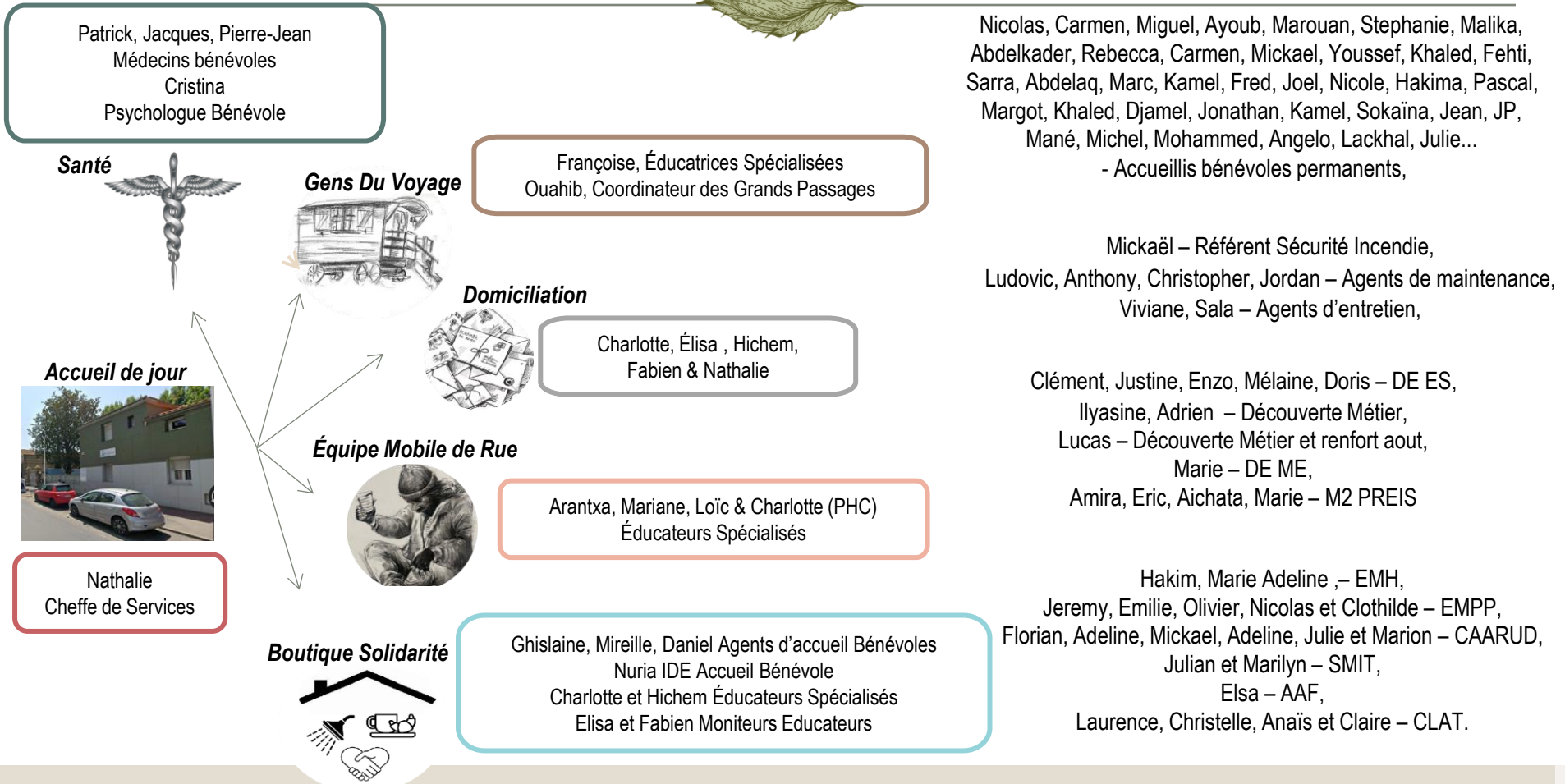
#### Les actions envisagées en 2026

- Continuer les actions déjà commencées,
- Développer le partenariat éco-responsable,
- Développer les actions anti-gaspillage alimentaire sur nos structures,
- Installation de composteur sur les structures d'hébergement,
- Acquisition de destructeurs de documents
- Et bien d'autres !



Différents services composent notre Accueil de Jour. 18 professionnels du médico-social ont composé les équipes, soit 8 bénévoles et 10 salariés, exerçant de manière fixe, sans rendez-vous (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h) et sur rendez-vous (de 14 h à 17 h).

**Et, sur différentes périodes ponctuées sur l'année, le précieux soutien complémentaire de personnes accueillies participantes, professionnelles ou en voie de l'être :**



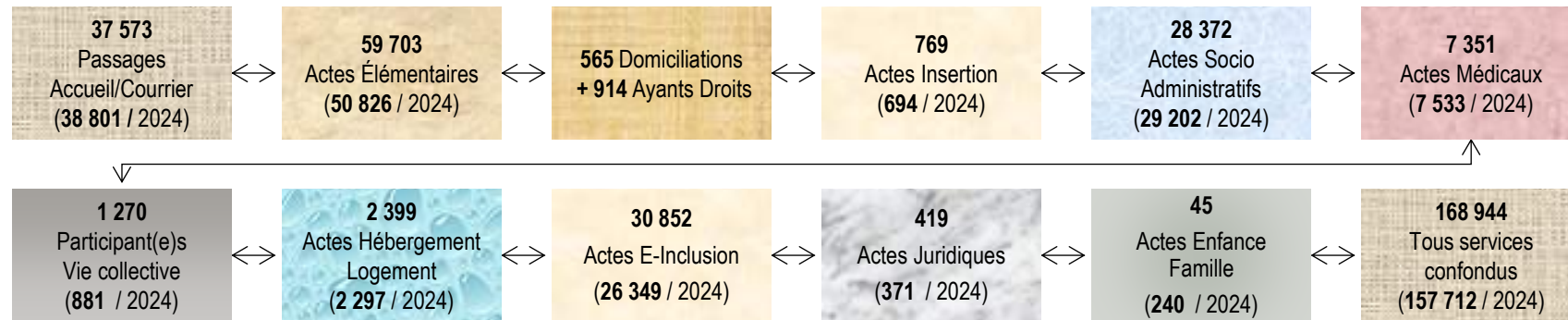
« Franchement de tout cœur, un accueil chaleureux, amical avec une ambiance familiale et détendue qui nous fait un grand plaisir »  
Petit mot de Malika qui participe tous les matins aux préparatifs avant l'ouverture.

Recevez ici nos sincères remerciements.



**En 2025 (251 jours ouvrés), les professionnels salariés et bénévoles ont œuvré pour venir en soutien aux personnes accueillies, en leur proposant divers accompagnements en co-action avec elles, dans le but d'une évolution de leurs parcours, avec pour finalité, travailler ensemble le fondement de nos interactions : dignité, respect, bienveillance.**

## BESOINS FONDAMENTAUX

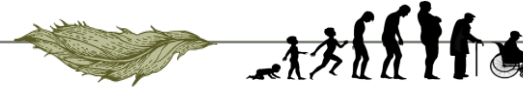


- Globalement, en 1ère lecture, la fréquentation est restée soutenue sur les 4 premiers mois de l'année (126 passages / jour), avant de progresser de juin à décembre 2025 (162 passages / jour). Malgré ces fluctuations, le flux moyen s'établit à 150 passages quotidiens (154 en 2024).
- En 2nde lecture, est relevée une augmentation du nombre d'actes tous services confondus (+7 %), avec une augmentation plus marquée des actes élémentaires (+17 %). Cette évolution s'explique à la fois par l'accentuation des situations de précarité et par le développement de nouveaux services, notamment les ateliers participatifs. La hausse des services de base (se doucher, se nourrir, laver son linge, s'abriter, etc.) est corrélative à la pénurie persistante de places d'hébergement. De nombreuses personnes, en recherche de stabilité mais sans solution, tendent à s'essouffler dans leurs démarches d'hébergement (-9 %), et privilégient désormais un accès direct à un logement (+40 %). Par ailleurs, la désertification médicale entraîne une diminution des orientations (-3 %), dans un contexte également marqué par l'arrêt de l'un des 4 médecins bénévoles. Le développement du « tout numérique » conjugué à la crise économique et aux tensions sociales, se traduit par une forte hausse des actes socio-administratifs et numériques (99 % des actes) et juridiques (+13 %). Une baisse significative des actes enfance famille est relevée (-80 %), en lien avec l'intervention des équipes de prévention, la fermeture des campements illicites, leur éloignement contraint vers d'autres territoires... A contrario, est observée une augmentation des actes liés à l'insertion par l'activité (+11 %) notamment grâce au nouveau dispositif expérimental "Premières Heures en Chantier », en activité depuis 2023, soit depuis cette période +58 %.

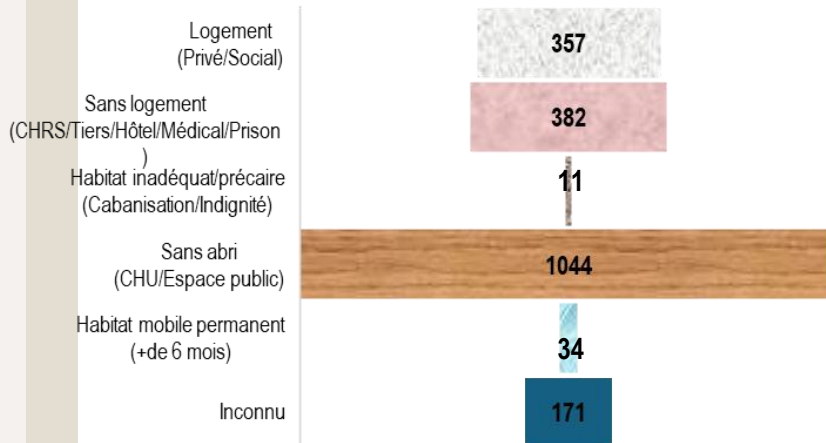
**Ce rapport présente les réalisations et les défis rencontrés en 2025. La structure joue un rôle crucial dans le soutien des personnes sans-abri en offrant un lieu sécurisé et des services essentiels, notamment pour celles qui franchissent, pour la première fois, les portes de ce lieu. Les professionnels proposent des orientations de droits communs sociales, sanitaires, psychologiques... premières informations nécessaires dans leurs cheminements respectifs...**



**Par principe de prévention, 1 999 personnes (1 414 Hommes et 583 Femmes) ont bénéficié en 2025 (+33 %) d'une attention toute particulière, avec pour caractéristiques globales suivantes:**

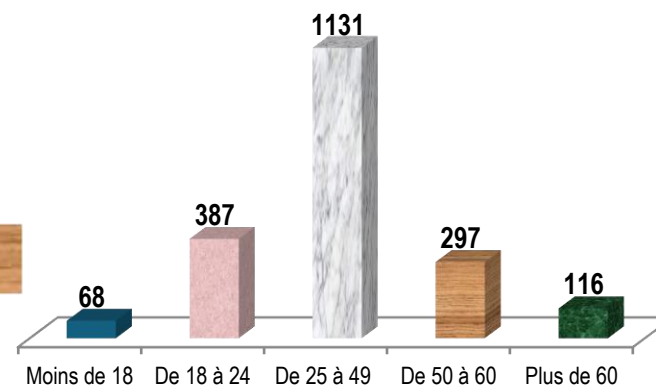


Conditions d'habitat (1 999)



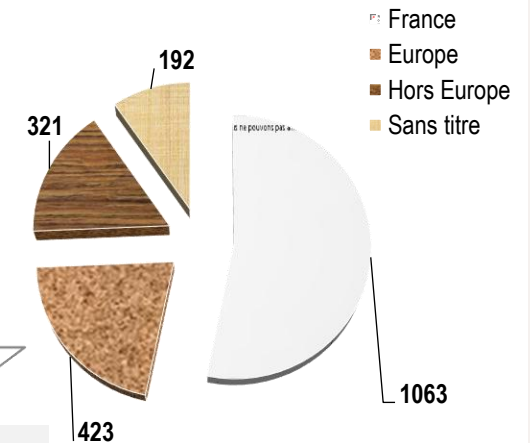
- ✓ 81% des personnes sont dépourvues d'habitat stable (80% en 2024),
- ✓ 19% (contre 20% en 2024) sont en habitat fixe, mais majoritairement pourvues de problématiques personnelles (psychiques) et/ou environnementales (habitat indigne, résidence mobile terrestre).

Répartition par tranche d'âge (1 999)



- ✓ 56 % des personnes sont âgées de 25 à 50 ans (64 % en 2024),
- ✓ 23 % ont moins de 25 ans (26 % en 2024),
- ✓ 21 % ont plus de 50 ans (12 % en 2024),
- ✓ Une progression des femmes depuis 2 ans de 19 % à 29 % en 2025 du fait notamment des diverses actions participatives pour les femmes mises en place par les équipes.

Origine territoriale (1 999)



- ✓ 74 % des personnes ne sont pas étrangères contre 74 % en 2024,
- ✓ 16 % sont étrangères (contre 15 %) et 10 % (contre 10 %) sans titre.

Le profil majoritaire correspond à une personne âgée de moins de 50 ans (79 %), sans logement (81 %) et de nationalité française (53%). Les hommes restent majoritaires (71 %), mais la part des femmes et des familles monoparentales (le plus souvent des mères) est en nette progression (+10 % en 2 ans). Les personnes accueillies viennent de divers horizons, mêlant publics natifs et issus de l'immigration, ces derniers pouvant être confrontés à des difficultés supplémentaires liées à leur parcours migratoire. Beaucoup vivent dans la rue ou dans des conditions d'habitat très précaires (squats ou hébergements d'urgence). Une part importante est éloignée de l'emploi depuis longtemps, notamment en raison de problèmes de santé et de discrimination. Par ailleurs, certaines personnes en activité demeurent en grande précarité, occupant des emplois très mal rémunérés ou temporaires. Enfin, l'année est marquée par une hausse du nombre de personnes âgées à la rue (6 % contre 3 % en 2024).



*Le droit à la domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'accéder aux prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, et à l'exercice des droits civils reconnus par la loi (art. L. 264-1 du CASF). L'Accueil de Jour est un service public de proximité pour des personnes majoritairement éloignées des services médico-sociaux, qui hésitent à s'y adresser, le plus souvent par crainte du jugement ou de la complexité du système administratif. S'il s'avère impossible d'apporter une réponse pour tous-tes, notamment en termes de domiciliation (500 domiciliations possibles), et si les entretiens administratifs se sont multipliés à défaut d'accueils physiques dans le droit commun, un certain nombre de personnes a néanmoins pu bénéficier d'une adresse et d'une attention soutenue.*



**Le tri du courrier** : Chaque jour, le service réceptionne les courriers des personnes domiciliées, assure leur rangement, leur tri et , si nécessaire, leur réexpédition.

**La distribution du courrier** a lieu 3 fois par semaine (les lundis, mercredis et vendredi de 11h à 12h). Le service veille à proposer un accueil chaleureux et de proximité, permettant à chacun de s'asseoir le temps de la remise de son courrier. Ce moment constitue également un temps privilégié d'échange, attentif à d'éventuels changements (baisse de moral, fragilités...). Ces attentions, à travers le dialogue, peuvent offrir un soutien, d'autant que de nombreuses personnes domiciliées se trouvent en situation d'isolement.

Le déplacement pour venir chercher son courrier devient ainsi un prétexte pour évoquer une difficulté, demander de l'aide ou tisser du lien. De même, lorsqu'une personne habituellement présente ne se manifeste plus, un contact téléphonique est rapidement établi dans le cadre de la veille sociale.

Le service de domiciliation accueille des profils variés. La domiciliation administrative constitue en effet un document "Graal" indispensable pour refaire ses papiers en cas de perte ou pour les personnes sans-abri présentes sur le territoire. Pour les plus démunis, avec des difficultés pour se déplacer, un lien systématique est établi, en particulier avec l'Équipe Mobile de Rue, lorsqu'un courrier important est reçu.

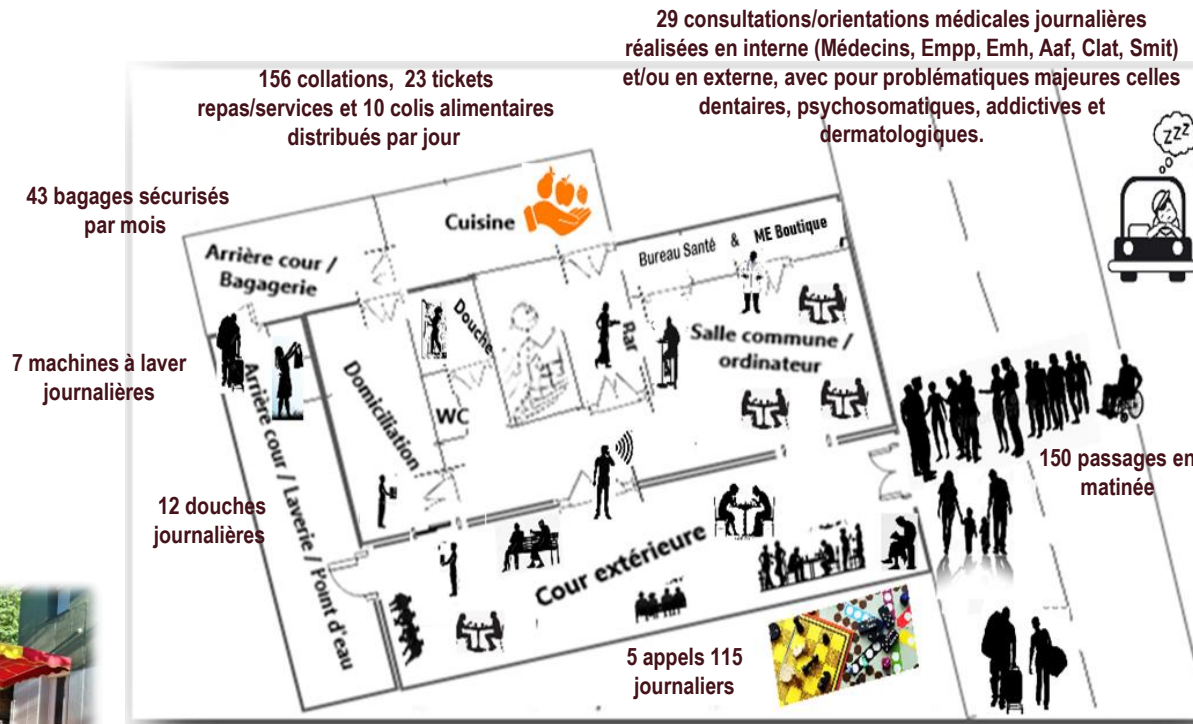
Un petit plus est proposé cette année : de manière aléatoire, **un fond musical** sans paroles accompagne la file d'attente à l'extérieur, favorisant la détente. Un panneau d'affichage à la craie est mis à disposition du public "domiciliation" dans la cour durant l'attente, avec une devinette et/ou des informations importantes ou demandes d'apport (en ce moment par exemple, nous recherchons des contenants vides de types bouteilles en plastiques..)

**Une attention particulière** est portée lors des demandes de renouvellement de domiciliation. Il est alors vérifié que la personne a toujours besoin de ce dispositif (changement au niveau de l'habitat...) avec un point sur les ressources, la situation familiale, l'hébergement ou encore l'isolement. Cet entretien est souvent l'occasion de faire un bilan des démarches administratives en cours et de faire un point plus complet sur la situation...

- ✓ Au 31 décembre 2025, 561 personnes domiciliées + 928 ayant droits,
- ✓ 85 nouvelles demandes enregistrées dans l'année. Un nombre important de demandes quotidiennes,
- ✓ 3 065 passages pour le retrait des courriers, soit une moyenne de 255 passages par mois,
- ✓ Entre 5 et 250 lettres triées et rangées par jour,
- ✓ Cela fait maintenant 5 ans, depuis le 9 novembre 2020, que l'association bénéficie d'un poste d'Éducateur Spécialisé (Adulte Relais) dédié à hauteur de 0,45 ETP grâce au soutien de la DREETS/DDETS.

En moyenne, 150 personnes viennent avec des profils pluriels, et vivant souvent dans des situations très précaires. L'accompagnement devient de plus en plus complexe et, bien que difficilement quantifiable en raison du flux quotidien et des nombreuses demandes simultanées, il se traduit principalement par des réponses élémentaires apportées dans l'urgence.

Depuis 2024, des améliorations ont été apportées pour rendre le lieu plus adapté à l'accueil de notre public. Les professionnels, salariés et bénévoles, œuvrent pour soutenir les personnes en difficulté en leur offrant un accès à des biens essentiels, un espace inclusif encourageant à faire « comme-un » via des ateliers, et depuis septembre, un soutien psychologique.



### Points clés à retenir

- Fréquentation en forte hausse entre mars et avril.
- Population principalement adulte (25-50 ans), suivie des jeunes (18-25 ans).
  - Majorité en situation de grande précarité, notamment sans-abri.
- Diversité d'origine, avec près de 34 % de personnes fréquentant la Boutique Solidarité non-européennes.
  - Besoin croissant d'accompagnement au logement.

- **Hiver (janvier-février-mars) :**  
Forte fréquentation car conditions climatiques difficiles → les personnes sans-abri cherchent des ressources (vêtements chauds, couvertures, nourriture).
- **Printemps (avril - mai - juin) :**  
Légère baisse : conditions climatiques plus supportables, certaines personnes trouvent des alternatives temporaires.  
Baisse visible en avril, qui est souvent un mois de transition (entre fin du plan hiver et pas encore les dispositifs estivaux).
- **Été (juillet-août-septembre) :**  
Hausse importante (notamment en juin) : retour massif de personnes, migration saisonnière, personnes sans solutions d'hébergement.  
Fin de certaines aides hivernales (CHU, hébergement d'urgence) → retour à la rue.  
Reflux d'étudiants précaires ou de jeunes majeurs en rupture en fin d'année scolaire.
- **Automne (octobre - novembre -décembre)**  
Stabilité de la fréquentation avec une moyenne de 3 179 passages pour ces 3 derniers mois (2 387 pour les 3 premiers).



Nous remercions infiniment Mauricette pour son implication, ses attentions, son dévouement et sa réactivité dans les urgences sanitaires des situations, et ce pendant 7 ans.

Tu vas nous manquer !  
Les équipes de l'Accueil de Jour

**Les interventions des 4 médecins, ainsi que, tout récemment, celle de la psychologue clinicienne bénévole, complètent indéniablement les missions de la structure. Veillant à une coordination des soins, chacun.e assure en direct et de manière suffisamment adaptée et bienveillante un soutien qui s'impose jusqu'à l'accompagnement physique des personnes dont l'état de santé apparaît préoccupant et/ou en demande d'actions de prévention.**

### Pour Mauricette, Jacques, Patrick & Pierre-Jean (Médecins)

Par semaine, 3 à 4 permanences matinales,  
Avec en moyenne 8 consultations,  
Alternées dans le bureau dédié (Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h),  
Et 1 intervention au besoin en maraude SGDV et SEMRMM,  
Pour un diagnostic, l'ordonnance d'examen, la prescription de traitement pharmaceutique ou hospitalier.



« Depuis 2014 existe la consultation médicale de la Boutique Solidarité, soit 12 ans d'activité. Actuellement, trois médecins généralistes retraités assurent trois jours de consultations, une dizaine de patients à chaque fois. Accueil des patients, écoute et réponse médicale à leur demande, orientation vers d'autres intervenants (Équipe Mobile Précarité Psychiatrie, Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité, psychologue bénévole, service d'addictologie, Permanence d'Accès aux Soins de Santé de l'hôpital, urgences, spécialistes hospitaliers ou libéraux, aide des autres, service de la Boutique, toutes et tous extrêmement efficaces et utiles...).

Aussi, transmission de messages de bonne hygiène de vie sur le sommeil, l'alimentation, l'activité physique, la diminution de l'usage de médicaments, connaissance de leurs conditions de vie, de leurs ressources financières, de leurs projets à court et moyen terme, les encourager dans leur chemin d'une vie meilleure, les féliciter pour le chemin parcouru...leur conseiller la persévérance, la patience.

Une jeune médecin, en activité, est intéressée par notre consultation, j'ai bon espoir qu'elle vienne nous rejoindre une fois sa formation médicale complémentaire terminée, faisant des remplacements, elle rencontre d'autres médecins qui pourraient aussi être intéressés par ce bénévolat, surtout à leur retraite, l'activité médicale de la Boutique serait pérennisée...

Mon souhait : avoir à Perpignan une consultation faite par des dentistes, c'est vraiment une urgence médicale et humaine. Solidarité ne pourrait-elle pas intervenir dans ce sens pour la création, avec d'autres, d'un centre dentaire, type "Médecins du Monde" ? ». **Dr Patrick, Janv.26**

### Pour Cristina (Psychologue Clinicienne)

Depuis septembre 2025,  
Du lundi au vendredi, tous les matins,  
Avec en moyenne 8 consultations,  
Alternées dans le bureau dédié (Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h),  
Pour une évaluation psychologique et un soutien émotionnel en situations difficiles.









« Concernant l'accompagnement psychologique proposé au sein de l'Accueil de Jour sur la période de septembre à décembre 2025, 14 personnes ont été reçues en cabinet pour une demande explicite d'intervention psychologique. Ces accompagnements ont principalement concerné des problématiques en lien avec la souffrance psychique, les parcours de vie marqués par la précarité, les ruptures sociales ainsi que les difficultés d'adaptation et de projection.

Par ailleurs, une quinzaine de personnes ont bénéficié d'un soutien émotionnel ponctuel, proposé directement dans la cour de l'Accueil de Jour. Ces temps, souvent informels, ont permis d'offrir un espace d'écoute et d'apaisement, favorisant la verbalisation, la régulation émotionnelle et, lorsque cela était possible, l'orientation vers un accompagnement plus structuré.

Dans un contexte où l'immédiateté des besoins essentiels prime et où l'accès aux dispositifs de droit commun demeure complexe, la présence d'un accompagnement psychologique au sein même du lieu d'accueil contribue à renforcer le lien de confiance, à soutenir la continuité du parcours de soin et à favoriser une prise en charge globale, en articulation avec les autres professionnels et partenaires du réseau ». **Cristina, Janv.26**

*Dans la continuité/complémentarité des actions de santé menées en interne, l'accueil inconditionnel de proximité s'inscrit dans une dynamique de réseau, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier pleinement de toutes les ressources de leur territoire. Ainsi, au sein même de la structure ou sur leurs lieux de vie, elles peuvent bénéficier d'une écoute, d'exams cliniques complémentaires et/ou de soutiens spécialisés, grâce aux précieuses permanences de professionnels externes :*



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Médecin EMPP</p> 	<p>CLAT (4x/an) EMPP (1x/mois en réunion d'équipes)</p>	<p>Médecins (1 Bureau + 1 VAD) CAARUD (1x/15j)</p>	<p>Médecin IDE Prévention (si besoin) EMPP (Atelier thématique 1x/mois)</p>	<p>EMH (1x/15j) AAF (1x/15j) SMIT (1x/2 m)</p>
 <p><b>CLAT</b> 40 Radiographies Pulmonaires</p>	 <p><b>CAARUD</b> 10 « kits experts » 308 « kits base » 24 « roule ta paille » 15 « rouleaux ou plaques d'aluminium »</p>	 <p><b>EMH</b> 63 TRODs VHC 56 TRODs VHB 62 TRODs VIH</p>	 <p><b>SMIT</b> 31 Personnes vues, 10 Dépistées, 25 Vaccinées, 44 Vaccins</p>	 <p><b>AAF</b> 260 Personnes vues, 40 Personnes accompagnées</p>

Ces données soulignent que ces partenariats permettent d'atteindre les personnes les plus exposées. Dans le même esprit, leurs dispositifs de dépistage "hors les murs" et donc, pour elles, "entre les murs" confirment un taux positif d'acceptabilité de prise en charge santé, d'autant plus qu'elle est proposée par des professionnels bienveillants. Elles démontrent également un niveau élevé de faisabilité, de réceptivité et de satisfaction et indiquent que ce type d'initiative parvient à toucher des publics qui ne le seraient pas via des dispositifs plus classiques. In fine, ces temps de banalisation de l'offre nous amènent à reconsidérer les freins au dépistage, en le normalisant et en le démystifiant auprès de personnes semblant éloignées de notre sphère habituelle.

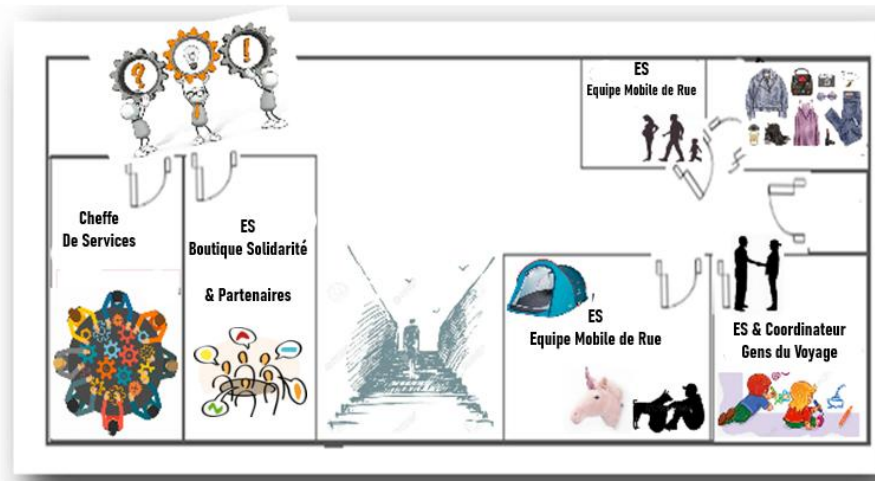


**Au-delà des services élémentaires, l'Accueil de Jour constitue une activité à part entière qui regroupe les fonctions d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'orientation. Incluant une première ligne d'intervenants sociaux coordonnés en transversalité avec ceux des services Boutique/Santé/Domiciliation, les équipes mobiles (Gens du Voyage et De rue/Maraude Mixte) permettent de maintenir une veille sociale et sanitaire, de poser un état des lieux de la situation avec la personne concernée, de la renseigner sur ses droits, de s'assurer de l'ouverture de ceux-ci et de la guider quant aux démarches à entreprendre ou aux personnes à rencontrer.**



549 personnes accompagnées en situation de sans-abrisme (espace public, urgence, squat, voiture, cabanon, habitat indigne) bénéficiant de veilles, médiations, accompagnements sociaux, sanitaires, élémentaires. Dont, dans le cadre de la mesure Maraude Mixte, 57 personnes accompagnées, soit 6 familles [13 Majeurs + 14 Mineurs] + 30 jeunes en sortie sèche.

Les partenaires sont une réelle plus-value donnant du souffle et du scellement pour le bénéfice des personnes, mais aussi pour les professionnels de terrain. Au besoin, ils peuvent bénéficier d'un espace de rencontres privées avec une ou des personnes accueillies. Le plus souvent, les partenaires santé, de l'immigration et de l'intégration, ou encore de l'insertion professionnelle.



**9 901 distributions élémentaires :**  
de vêtements (2919), alimentaires (2551) de matériels de mises à l'abri (757) médicaux (209), pour enfants (135), d'hygiène (2874), pour animaux (456) grâce aux dons de citoyens et partenaires précieux que nous remercions ici très chaleureusement : La Banque Alimentaire, La croix Rouge, Les Sœurs de la Charité, Emmaüs, Décathlon, la SNCF, la CAF, Bibliothèque/CCAS/CLSH de Saleilles en association avec le collège de Cabestany, le Collectif LaFracture 66.

350 ménages, soit 941 personnes (751 adultes + 190 enfants), en habitat mobile terrestre permanent accompagnées de manière individuelle et collective sur tout le département pour le maintien/l'accès à tous les droits citoyens et sociaux dont, la Santé, l'Insertion professionnelle, le Soutien à la parentalité, la Défragmentation, la Médiation, le Budget, & ASLL ci-après présenté.



**Entre 5 et 8 demandes journalières non-contentées en termes de chaussures, sous-vêtements et tentes (période estivale et hivernale), Pénurie de stationnements / hébergements pérennes, Absence de dispositifs adaptés (Bas Seuil, Jeunes 18/25 ans, Terrains familiaux), Temps d'attente pour un entretien de pré-admission d'environ 8 mois en IML, de 2 ans en Maison Relais.**



Bienvenue



Françoise LAFFON a été embauchée le 10 février 2025 à l'Accueil de jour de Perpignan en tant qu'Éducatrice Spécialisée dans le service des Gens du Voyage, en CDI à temps complet.

*Le service Gens du voyage existe depuis les années 80, créé par l'association Amitiés Tziganes en Roussillon. Il a été repris en 2014 par Solidarité Pyrénées, et il est considéré comme le "guichet unique" sur les Pyrénées-Orientales. Ce service a pour vocation de répondre à des besoins particuliers et souvent complexes de cette population.*



## ❖ LA DOMICILIATION

Les voyageurs peuvent faire face à des difficultés d'intégration, sur les plans de l'éducation, l'accès aux droits, à la santé, au logement et à l'emploi, souvent exacerbés par des discriminations et stéréotypes.

Ce service joue donc un rôle essentiel en établissant les liens de confiance, en fournissant des ressources et en facilitant l'accès aux services nécessaires tout en prenant en compte les spécificités culturelles et les réalités de vie des voyageurs, ce qui est crucial pour offrir des solutions adaptées et efficaces. Le travail d'accompagnement vise à promouvoir l'inclusion et à améliorer les conditions de vie de ces communautés.

Le service accompagne les familles de voyageurs, en particulier dans les champs de l'accès aux droits, de la santé, et de l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi du logement.

Bien qu'ancrés sur notre territoire, les voyageurs continuent de se déplacer, même si les distances sont plus courtes, et les « voyages » souvent moins longs.



Bien que l'éducatrice spécialisée de ce service soit seule sur la mission d'accompagnement social des voyageurs, l'équipe de la boutique solidarité et du service domiciliation accueillent, renseignent et accompagnent les voyageurs lorsqu'ils viennent récupérer leurs courriers sur des démarches simples et sont, pour le service, un grand appui au quotidien.

Actuellement, l'association domicilie **334 personnes** et/ou ménages qui sont accompagnés sur des suivis réguliers, surtout en ce qui concerne l'accès aux droits, à la santé, et à l'insertion sociale et professionnelle.

Aujourd'hui, nous n'avons plus la possibilité de domicilier les nouveaux arrivants, le service les accompagne donc à la domiciliation au sein des mairies situées sur leur territoire d'habitation.

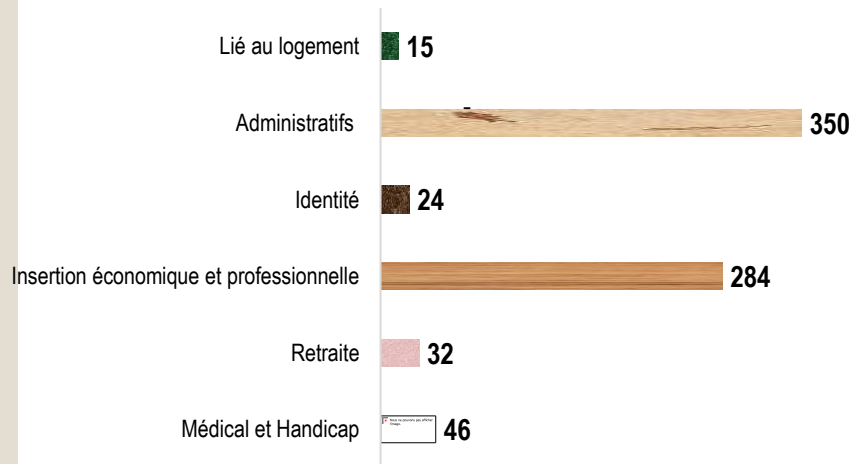
Bien souvent, les voyageurs reçoivent des réponses orales qui ne leurs permettent pas de se retourner et saisir le défenseur des droits en cas de refus. Le service doit donc faire avec eux des demandes écrites dans lesquelles il sollicite une réponse écrite. Sans accompagnement social, le voyageur qui a une culture orale n'est donc pas en mesure d'avoir recours à ses droits, car la domiciliation est avant tout le premier accès à l'ouverture des droits.

*Le service est ouvert du lundi au vendredi. L'éducatrice reçoit les voyageurs sur le service situé au 111 avenue maréchal Joffre, où sont domiciliés les familles. Elle va également à leur rencontre sur roulement tous les jeudis, tant sur les aires d'accueil viabilisées ou non, que sur les terrains privés des voyageurs. En effet, se montrer présent permet de tisser des liens de confiance et pouvoir aborder des sujets plus personnels tels que l'accompagnement des familles dans la scolarisation et l'éducation des enfants, l'écoute et la prévention des violences conjugales, les problèmes de santé, les problèmes d'ordres personnels...*



**Le service a accompagné 350 ménages soit 941 personnes, dont 751 adultes + 190 enfants, Et ce dans différents axes de la vie quotidienne.**

#### Répartition thématique par accompagnement (751 adultes)



✓ **En 2025, 85% des accompagnements ont été réalisés pour des démarches essentiellement administratives et d'insertion par l'activité.**

En 2025, le service a accompagné les voyageurs sur diverses situations administratives, fait le lien avec les assurances, les fournisseurs d'énergie, notaire, avocat, service de la justice, mairies, et banques. De même, en liaison avec le CASNAV, le service est en veille sur la scolarisation des enfants, et propose un soutien à la parentalité. Le service propose également un accompagnement au budget. Parmi les **350** ménages accompagnés, le service a procédé à **286** demandes d'ouvertures de droits santé, renouvellement de la CSS et AME.

#### ❖ ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF

Du fait de l'illettrisme, illettrisme pour certains et d'un faible niveau scolaire chez les voyageurs, l'accompagnement administratif tient une part conséquente sur le service.

L'éducatrice, mais aussi les éducateurs travaillant sur la domiciliation, aident les voyageurs à lire leurs courriers et les orientent en fonction de leurs besoins. Le service « Gens du Voyage » accompagne les voyageurs sur le recours aux droits (CAF, Sécurité Sociale, MSA, prestataires des régimes d'assurances vieillesse, France Travail...), sur l'accompagnement à la gestion budgétaire et aide à la normalisation de l'accès aux services bancaires.; mais aussi dans leurs accompagnements à leurs devoirs de citoyens, comme la déclaration des impôts par exemple.

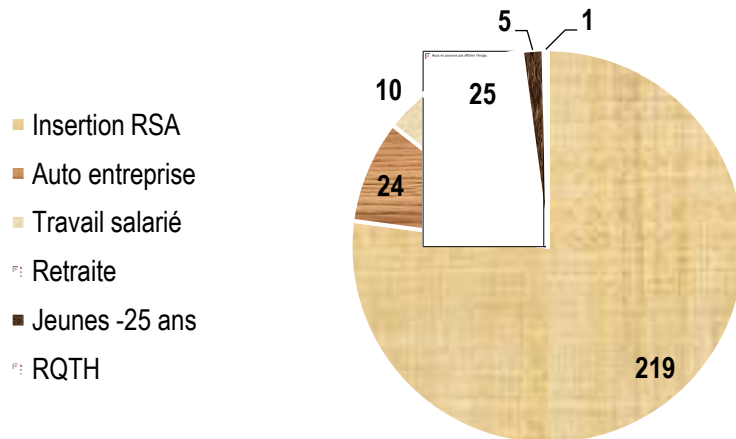
Le service est également sollicité pour faciliter la compréhension avec les banques, assurances, les fournisseurs d'énergies, mais aussi l'administratif en lien à la vie familiale, professionnelle et judiciaire. En définitif, le travail administratif permet l'ouverture à un accompagnement social global.

L'éducatrice réalise aussi des accompagnements physiques auprès des administrations publiques, et parfois sur des accompagnements médicaux afin de palier des problèmes de compréhension et faciliter le rapport avec les administrations. Le service est également sollicité par téléphone, puisque bien qu'ancrés sur notre territoire, les voyageurs continuent de se déplacer, même si les distances sont plus courtes et les « voyages » souvent moins longs.

*L'accompagnement à l'insertion économique et professionnelle : c'est 200 instructions et/ou suivis de personnes au RSA, 34 personnes suivies pour les déclarations de primes d'activités et 10 personnes aidées pour les déclarations mensuelles à France Travail. C'est aussi l'accompagnement de 24 travailleurs indépendants et 5 orientations à la Mission Locale des Jeunes.*



### Répartition par accompagnement socio-professionnel (284)



- ✓ Ce graphique fait état de l'activité socio professionnelle et économique des voyageurs majeurs accompagnés sur le service. Cependant, beaucoup d'auto-entrepreneurs perçoivent le RSA famille, puisque les femmes sont sans activité et le fruit du travail n'est pas suffisant pour faire vivre la famille,
- ✓ D'autre part, ce graphique ne prend pas en compte les auto-entrepreneurs qui n'ayant pas besoin d'accompagnement sur ce volet, ni les jeunes de moins de 25 ans s'adressant directement à la MLJ.

### ❖ ACCOMPAGNEMENT DES RESSORTISSANTS EUROPÉENS

Il semble important de souligner que le service accompagne 34 personnes, donc presque autant de familles, sans droit au RSA ouvert, et sans activité. Certaines d'entre elles vivent grâce aux allocations familiales, et d'autres n'ayant aucun droit, car ressortissants européens n'ayant pas prouvé aux institutions 5 ans de présence régulière sur le territoire français, vivent de la solidarité de leur communauté.

Pour ses 25 familles européennes accompagnées par le service, le quotidien est compliqué. Nous travaillons à les accompagner sur la gestion de leurs documents administratifs, la scolarisation des enfants, l'ouverture de leurs droits à la sécurité sociale ou à l'aide médicale d'état, ainsi que pour l'orientation sur les organismes caritatifs.

Pour eux, l'accès à l'emploi reste compliqué, pour certains en raison de la langue française qu'il maîtrise peu ou mal, et de la difficulté à s'intégrer de peur de la stigmatisation dont ils font l'objet quotidiennement.

*Le service travaille en partenariat avec de nombreuses institutions et dispositifs de soins afin d'orienter au mieux les personnes en fonctions de leurs besoins. Si besoin, l'éducatrice aide les voyageurs à prendre des rendez-vous médicaux et peut également accompagner les voyageurs en difficultés de mobilité ou de compréhension à leurs rendez-vous.*



## ❖ ACCOMPAGNEMENT A LA SANTÉ

Aujourd'hui, comme le reste des habitants des Pyrénées orientales, les voyageurs sont impactés par le manque d'offre de soins sur le territoire. Le service, inquiet pour les personnes vieillissantes, car n'arrivant pas à trouver d'infirmière, ni d'auxiliaires de vies disponibles pour les personnes qui n'ont plus la capacité de faire elles même leurs toilettes, a dû faire un signalement à l'Agence Régionale de Santé afin de trouver ensemble des solutions pour ces familles.

De plus, une majorité des voyageurs n'a pas de médecin traitant attiré, ce qui rend difficile un suivi médical. Également, la complexité à être reçu par un spécialiste amène les voyageurs à un défaut de soin ou de diagnostic.

Aujourd'hui l'Educatrice accompagne des voyageurs en situation d'handicaps lourds, non reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapés faute de diagnostic correctement établis. Cela engendre des situations ubuesques lorsqu'ils sont convoqués dans le cadre d'un entretien au département pour le contrat d'engagement réciproque, mais au-delà de cet entretien qui conditionne leurs ressources, c'est tout leur quotidien qui en est fortement impacté.

Et là encore, les situations les plus préoccupantes sont celles des voyageurs européens qui ne bénéficient pas d'ouverture des droits à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. En effet, le nouveau dispositif de la CPAM avec le service des européens inactifs, ne prend pas en compte le nombre d'années réellement passées sur le territoire français, mais le nombre d'année d'affiliation à l'Aide Médicale d'Etat sans discontinuité.

Lors d'un changement de département, parfois trouver un accompagnement social et médical peut prendre du temps chez les voyageurs. Ainsi, il y a des coupures dans leur parcours AME, ce qui repousse d'autant plus l'ouverture de leurs droits.

### **L'accompagnement médical auprès des personnes en perte d'autonomie :**

**34** personnes accompagnées sur les demandes et recours d'AAH,

**4** personnes sur les demandes d'aidant familial,

**10** personnes accompagnées dans leurs prises de rendez- vous et accompagnement,

**2** personnes pour qui le service recherche activement des soins infirmiers à domicile,

Le volet retraite c'est **27** demandes et suivis de dossier et **5** demandes d'aide aux personnes âgées.

*Les Gens du Voyage ont un mode de vie qui valorise la communauté et la proximité avec la nature. Leur préférence pour les terrains familiaux et leur réticence à s'installer dans des habitats en dur témoignent de leur attachement à leur culture et à leurs traditions.*



## ❖ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT

Malheureusement, la pénurie de lieux d'accueil adaptés et les contraintes auxquelles les Gens du voyage font face les poussent parfois à des choix difficiles. Cela soulève des questions importantes sur l'accès au logement et le respect de leur mode de vie. Il est essentiel de trouver des solutions qui respectent leur identité tout en répondant à leurs besoins fondamentaux.

Souvent les voyageurs ne se tournent vers l'habitat en dur que par dépit, lorsque toutes les possibilités de rester en caravane ont échoué, et lorsqu'ils se sentent acculés face à des situations complexes : maladie, vieillesse, difficultés financières empêchant l'acquisition d'une autre caravane...

Il est vrai que la transition vers des projets d'habitats peut être complexe pour les Gens du Voyage. Certains d'entre eux peuvent ressentir que ces options ne correspondent pas à leur mode de vie traditionnel, ce qui peut les amener à renoncer à ces propositions.

Cependant, pour ceux qui choisissent de poursuivre cette voie, le suivi ASLL est essentiel. Il offre un soutien précieux pour les aider à s'adapter et à réussir leur intégration dans un logement plus permanent. C'est un équilibre délicat entre le respect de leur culture et les opportunités qui s'offrent à eux.

### Typologie des mesures ASLL du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

Type de mesure	RECHERCHE	ACCÈS	MAINTIEN
Nombre	9	0	6

### Statut de l'habitat en cours de mesure (au 31 décembre 2025)

STATUT En cours	NOMBRE DE MÉNAGES
Terrain privé/cabanisation	1
Caravane sur une aire d'accueil	2
Caravane en illicite	6
Locataire Parc Privé	3
Locataire HLM	3
<b>TOTAL MÉNAGES</b>	<b>15</b>

### Durée des mesures

Temps des mesures	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 mois
Nombre	1	3	11

Toute la complexité de l'accompagnement sur ce service réside à amener les voyageurs à intégrer les bénéfices d'un habitat en dur, et de les aider à se projeter dans un autre contexte de vie en mettant en exergue les commodités apportées par l'habitat en logement social ou dans le parc locatif privé.

# Avec les résidents en grands passage sur l'été

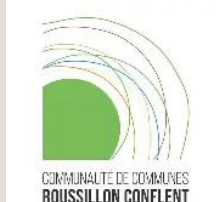


**Ouahib CHENNOUFI**  
**Coordinateur Départemental**

Du 1er avril au 30 septembre 2025, Ouahib CHENNOUFI a assuré la coordination départementale des Grands Passages au sein de Solidarité Pyrénées.

- ✓ Son rôle : anticiper et organiser les arrivées, assurer la logistique (eau, électricité, sanitaires, balisage) et piloter la coordination entre la Préfecture, les EPCI/communes, PMMCU, les groupes de voyageurs et les riverains.
- ✓ Objectif : garantir un accueil digne et sécurisé, dans le respect des droits des voyageurs et de la tranquillité publique des territoires.

A temps plein du lundi au vendredi, il a également été amené à intervenir certains week-ends. Son engagement a été particulièrement soutenu de juin à début septembre, en étroite avec la Direction du Cabinet de la Préfecture, les EPCI, la gendarmerie, le gestionnaire Vago et les représentants des Gens du Voyage.



*Le poste de coordinateur départemental pour les Grands Passages des Gens Du Voyage occupe une place stratégique dans l'organisation et la gestion de l'accueil des groupes itinérants. A la croisée de la médiation sociale, de la planification logistique et de la coordination institutionnelle, ce rôle vise à maintenir un équilibre entre le respect des droits des voyageurs et la sérénité des territoires. Ce poste requiert polyvalence, adaptation et disponibilité, tant les enjeux humains, logistiques et partenariaux sont nombreux.*



❖ COORDINATION A 360°

ADÉQUATION OFFRE & DEMANDE	LOGISTIQUE	DIALOGUE	CONCERTATION	ACCEPTATION
<p>Le poste a impliqué d'anticiper les arrivées, d'identifier les espaces disponibles et conformes aux besoins. Dès la prise de poste et jusqu'aux premières arrivées, voire tout au long de l'été, le principal défi a consisté à mettre en adéquation les disponibilités des terrains (5 possibles sur le département 66) avec le nombre et aspirations des groupes attendus (22).</p>	<p>La mission a consisté à assurer la mise en place des équipements indispensables. Il s'agissait également d'organiser la logistique nécessaire au bon déroulement du séjour : accès à l'eau, gestion des déchets, sécurité, conditions sanitaires, circulation sur le site.</p> <p>Environ 150 interventions logistiques nécessaires.</p>	<p>La première étape a consisté à instaurer un dialogue régulier avec les représentants des Gens Du Voyage. Ces échanges ont permis d'identifier les besoins prioritaires – notamment l'accès à l'eau, à l'électricité et la taille des terrains – tout en intégrant leurs attentes dans la préparation du dispositif. Cette démarche d'écoute a favorisé un climat de confiance et a facilité l'adhésion progressive aux solutions proposées.</p>	<p>La deuxième étape a consisté en un travail de concertation approfondi avec les communes concernées. Ces échanges, parfois longs et exigeants, ont permis de parvenir à des compromis équilibrés. Chaque commune a pu exprimer ses contraintes, tandis que des solutions adaptées ont été proposées pour répondre aux exigences du schéma départemental. Ce dialogue a permis de lever les réticences et d'assurer une meilleure acceptation locale des terrains.</p>	<p>Enfin, l'ensemble de la démarche a reposé sur une volonté constante de trouver des solutions partagées. L'objectif était double : offrir aux voyageurs des conditions d'accueil dignes et fonctionnelles et garantir aux communes une gestion maîtrisée des flux. Cette approche a permis d'identifier, d'équiper et de valider conjointement des terrains, marquant une étape importante dans la réussite du dispositif et dans l'acceptation des sites par l'ensemble des parties.</p>

La mission de coordination départementale ne se limite pas à la seule ouverture des terrains d'accueil. Elle repose sur une vision globale et transversale, mobilisant à la fois la logistique, la médiation et le suivi administratif. La mission inclut la rédaction de comptes rendus, le suivi des autorisations, l'archivage des dossiers, ainsi que l'évaluation des dispositifs mis en place. À travers ces éléments, le coordinateur contribue à l'amélioration continue des pratiques de l'association.



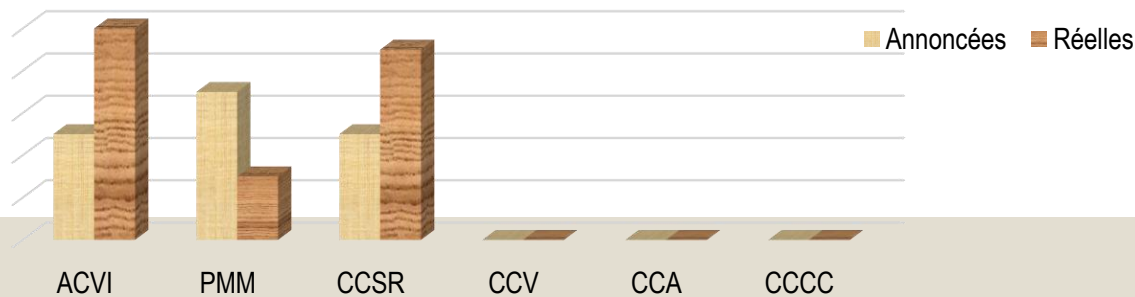
**LES DESTINATIONS : Au-delà des écarts entre les destinations souhaitées et celles réelles, majoritairement, les Gens Du Voyage et les EPCI ont pu trouver un accord concerté, avec pour l'ACVI et la CCSR une augmentation de leur capacité.**



❖ BILAN DES PASSAGES 2025

Destinations	Annoncées	Réelles
CC ACVI (Albères Côte Vermeille Illibéris)	5	10
CC PMM (Perpignan Métropole)	7	3
CC SR (Sud Roussillon)	5	9
CC V (Vallespir)	0	0
CC A (Aspres)	0	0
CC (Conflent Canigó)	0	0
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>22</b>

Écart entre annonces (17) et arrivées (22)



Aucune demande de passage n'a été formulée pour les Communautés de Communes du Vallespir, des Aspres et du Conflent Canigó, avec des arrivées privilégiées sur le littoral.

*L'analyse comparative des deux plannings transmis met en évidence un écart significatif entre le nombre de caravanes attendues et le nombre réellement arrivées sur la période allant de la mi-mai à la fin septembre.*



## ❖ BILAN DES PASSAGES 2025

### 1. Situation prévisionnelle

Le planning initial prévoyait un total de 3 050 caravanes. Ces chiffres résultaient d'estimations établies par secteur et par semaine, sur la base des informations recueillies en amont.

### 2. Situation constatée

Le relevé effectif indique l'arrivée de 2 493 caravanes sur la même période et sur les mêmes sites de référence.

### 3. Écart entre prévu et réalisé

L'écart global s'établit donc à -557 caravanes, soit une différence de l'ordre de 18 % par rapport aux prévisions. Cet écart varie selon les semaines :

- Certaines périodes affichent un nombre d'arrivées conforme ou proche des prévisions,
- D'autres présentent des déficits plus marqués, traduisant des absences partielles ou totales de groupes initialement annoncés.

### 4. Analyse qualitative

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart :

- Des changements de parcours décidés par les groupes de voyageurs en cours de déplacement,
- Des redéploiements nécessaires, négociés par le coordinateur et validés par les Gens Du Voyage concernés, vers d'autres secteurs hors département, du fait des disponibilités d'accueil saturées dans le 66,
- Des aléas logistiques ou organisationnels ayant pu freiné ou modifié certaines arrivées.

En définitive, le dispositif d'accueil a enregistré l'arrivée réelle de 2 493 caravanes contre 3 050 prévues, soit un écart relatif de 557 caravanes.

Ce différentiel souligne l'importance d'intégrer une marge d'ajustement dans les prévisions et de maintenir une veille continue sur les mouvements effectifs afin d'adapter en temps réel les moyens mobilisés.

*L'organisation de l'accueil des grands groupes de caravanes durant l'été 2025 a représenté un défi d'envergure. Ce travail intense, continu a nécessité des heures de préparation, de concertation et de négociation avec l'ensemble des acteurs concernés. Derrière les chiffres et les plannings se trouvent des semaines d'efforts collectifs, où chaque difficulté a trouvé sa réponse et chaque problématique sa solution.*



## ❖ CONCLUSION

Ce bilan met en évidence qu'aucune étape n'a été laissée au hasard : chaque décision, chaque arbitrage et chaque coordination a été le fruit d'un travail méticuleux. La réussite du dispositif n'aurait pas été possible sans la contribution précieuse de tous les collaborateurs, véritables rouages indispensables au fonctionnement du schéma départemental. Leur implication, leur disponibilité et leur sens du service public ont permis de maintenir un équilibre constant entre les exigences réglementaires, les attentes des voyageurs et les contraintes locales.

En tant que coordonnateur, j'ai assumé la responsabilité de garantir la cohérence de l'ensemble. Mon rôle a consisté à répondre aux exigences fixées, en m'appuyant sur une approche pragmatique et orientée vers la recherche permanente de solutions. J'ai agi comme pivot entre les différentes parties prenantes, veillant à ce que chaque problématique trouve une issue adaptée et que chaque tension soit transformée en opportunité de dialogue et de construction. Être coordonnateur, c'est avant tout écouter, trancher, anticiper et porter une vision d'ensemble : autant de missions que j'ai accomplies avec rigueur, ténacité et sens des responsabilités.

Cette réussite n'est pas uniquement le fruit d'une implication individuelle : elle est avant tout le résultat d'un travail collectif. Tout au long de la saison, j'ai pu compter sur l'engagement et le soutien de mes partenaires internes à l'association Solidarité Pyrénées, et, en externe, étatiques, institutionnels, municipaux, associatifs et représentants des voyageurs.

Leur capacité à coopérer, à s'adapter et à agir de manière concertée a été déterminante pour dépasser les obstacles et maintenir la fluidité du dispositif, même dans les moments de tension.

L'été 2025 peut ainsi être considéré comme une réussite indéniable. Nous avons su réagir face aux imprévus, inventer des solutions lorsque les problèmes se sont imposés et maintenir un haut niveau de coordination. Chaque difficulté a été l'occasion d'innover et de renforcer nos méthodes, transformant les contraintes en leviers d'action, ce qui témoigne de la maturité et de l'efficacité du dispositif départemental.

Ce bilan n'est pas une fin en soi, mais une étape sur laquelle nous devons nous appuyer pour préparer l'avenir. Les enseignements tirés sont clairs : nous savons ce qu'il convient de consolider, corriger et anticiper pour la prochaine saison. Les points d'amélioration identifiés - infrastructures, communication, logistique ou gouvernance - serviront de base pour aborder l'été prochain avec une longueur d'avance, forts de l'expérience et des solutions déjà éprouvées.

En conclusion, ce travail collectif démontre que lorsque chacun joue pleinement son rôle et que la coordination est assurée avec détermination, il est possible de relever les défis les plus complexes. La saison 2025 restera une étape charnière : une réussite partagée, un témoignage de l'efficacité de la coopération interinstitutionnelle, et une base solide pour l'amélioration continue du dispositif départemental d'accueil des grands passages.

**L'Équipe Mobile de Rue est un service qui travaille directement sur le terrain, en allant sur les lieux de vie des personnes sans domicile fixe ou vivant dans des conditions précaires et éloignées des services d'aide traditionnels. Son approche « d'aller vers » préserve les liens sociaux et crée une relation solide qui peut ouvrir la voie à la construction de projets de vie et d'insertion sociale. L'EMR joue un rôle de passerelle entre les personnes vivant à la rue et les services médico-sociaux.**

Depuis 2024, Arantxa, Mariane, Loïc & Charlotte  
4 Éducateurs Spécialisés  
salariés (3,5 ETP)  
composent l'équipe.



## ❖ TROIS MISSIONS PRIORITAIRES

- ❑ **Assurer une veille sociale active** : Apporter une aide pour couvrir des besoins ponctuels (dons : alimentaire, hygiène, matériel de camping, proposition d'hébergement) ; Aller à la rencontre des nouvelles personnes arrivées sur le territoire ; Evaluer leurs besoins et présenter les dispositifs d'aide existants.
- ❑ **Mettre en place un accompagnement global** : A la demande des personnes, permettre l'accès aux droits (Ressources, Santé) tout en visant l'insertion durable par le logement, l'emploi et le renforcement des liens familiaux ; Créer des liens inter partenariaux.
- ❑ **Répondre aux situations d'urgence** : Apporter une réponse rapide et adaptée concernant l'hébergement des familles, le déplacement des personnes en situation de péril imminent, ou lors de situations climatiques à risque (canicule, grand froid, inondations) ; Et faciliter l'accès aux soins.

Ces missions, complémentaires les unes aux autres, exigent de l'équipe une forte réactivité, une organisation rigoureuse et une coordination efficace.

549  
Personnes  
nouvelles  
accompagnées

23 860  
Actes socio-  
éducatifs

832  
Signalements

3 702  
Dons matériels /  
alimentaires &  
vestimentaires

Du lundi au vendredi de  
9 h à 17 h :

- Réponses aux signalements
- Maraudes de veilles élémentaires sociales & sanitaires



## ❖ UN NOUVEAU DISPOSITIF

**Le dispositif (PHC)** Premières Heures en Chantier a vu le jour en 2023. L'Équipe Mobile de Rue repère et oriente les personnes motivées pour travailler.

Ce programme favorise la réinsertion sociale et professionnelle par le travail, en offrant des expériences valorisantes, structurantes visant l'emploi pérenne. PHC est une action de remobilisation par le travail qui repose sur :

- un contrat de travail de 4 mois reconductible, dans la limite de 12 mois,
- des temps de travail aménagés : de 4 à 20 heures par semaine avec une montée en charge progressive, sans attente de rendement,
- une méthode de recrutement qui s'appuie en priorité sur le levier motivationnel de la personne, indépendamment des critères de sélection habituel (CV, entretien d'embauche...),
- un accompagnement social et professionnel (emploi, santé, logement...) réalisé tout au long du parcours.

*En détail P.85*

**Les missions** de l'Équipe Mobile de Rue s'inscrivent dans la loi N°98-657 de juillet 1998 visant à garantir un droit à l'hébergement et à l'insertion pour les personnes sans abri. Conformément aux valeurs portées par la Fondation pour le logement des personnes défavorisées et par l'association Solidarité Pyrénées, l'EMR intervient de manière inconditionnelle auprès de toute personne en situation de grande précarité.



## Botanique mais comique, fleurer ou périr...



Monsieur Dupont, un Belge de 75 ans, a posé ses valises en France il y a vingt ans, cherchant à s'enraciner sous un ciel différent après le décès de sa femme. Il a un caractère bien affirmé, il incarne le stéréotype même du belge avec une bonne humeur contagieuse, un esprit toujours en fête et une joie de vivre qui est parfois un peu déconcertante au vu de la situation. Homme élégant d'1m93, arborant un style dandy des années 70. Il porte une moustache soigneusement taillée, un gilet sans machette et des chemises à carreaux qui rappellent une époque révolue, un brin nostalgique. Il a d'abord résidé plusieurs années dans le département de l'Ariège, avant de s'installer dans les Pyrénées-Orientales, où il a intégré la communauté Emmaüs de Pollestres. Après avoir atteint la limite de cinq années de présence au sein de la communauté, il adopte un mode de vie itinérant. En 2021, il trouve refuge dans un cabanon de fortune situé sur la commune de Sainte-Marie-la-Mer. Deux ans plus tard, en 2023, notre service est contacté par la police municipale de la commune afin de rencontrer Mr Dupont.

Lors de notre intervention, nous découvrons que Monsieur vit dans des conditions particulièrement précaires, entouré d'un amoncellement d'objets encombrants rendant l'accès à son abri difficile. Il ne dispose ni d'eau courante ni d'électricité, et ne peut chauffer sa nourriture mais malgré tout il prête une grande attention aux fleurs et cactus qu'il a plantés à l'entrée du casot. Malgré la gravité de sa situation, il en minimise l'impact, à l'exception de ses difficultés financières : il nous informe ne plus avoir accès à ses revenus depuis un an.

Nous avons alors mis en place un accompagnement global soutenu, visant à régulariser la situation administrative et sanitaire. La présence régulière de notre équipe auprès de monsieur a permis d'instaurer un lien authentique et d'en apprendre davantage sur son parcours. Monsieur était un ébéniste talentueux et nous a montré des œuvres en bois qu'il avait réalisées avec un simple couteau. Cependant, depuis plusieurs années, il avait développé une véritable passion pour les fleurs. Il avait décidé de se lancer dans la vente de bouquets de fleurs qu'il récupérait sur les ronds-points et les bacs à fleurs des différentes communes des PO lui coûtant au passage quelques réprimandes des autorités locales... Il fabriquait de petits vases à partir de canettes de soda et les vendait aux passants. Mais le poids des années commençait à se faire sentir, comme un chariot de plus en plus dur à pousser. Il était temps de trouver un logement stable, un endroit adapté, une résidence Sénior et surtout pas une maison de retraite. Ça fait trop « fin de partie ». De plus, son état physique n'était plus compatible avec un centre d'hébergement, dorénavant, il dormait sur les bancs publics.



**Après plusieurs mois d'attente, Monsieur Dupont a enfin pu intégrer l'EHPAD de Thuir. Il apprécie particulièrement la nourriture qui est, selon lui, presque aussi bonne que celle de sa chère épouse. Et bien sûr, devinez quoi ? Il s'y sent comme un poisson dans l'eau, plutôt comme une abeille dans un champs de fleurs car il continue de s'occuper du jardin et des bacs à fleurs, comme une mission secrète pour alimenter sa superette « au bonheur des fleurs ».**

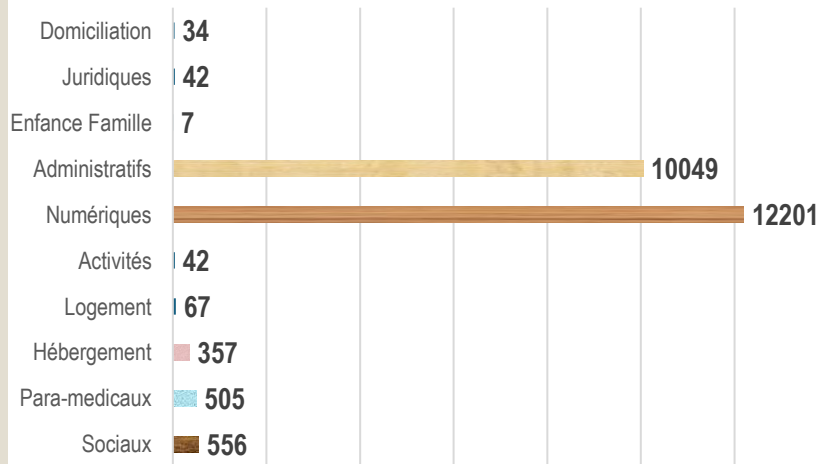


**549 personnes accompagnées en situation de sans-abrisme (espace public, urgence, squat, voiture, cabanon, habitat indigne) bénéficiant de veilles, médiations, accompagnements sociaux, sanitaires, élémentaires. Dont, dans le cadre de la mesure Maraude Mixte, 53 personnes accompagnées, soit 8 familles [15 Majeurs + 17 Mineurs] + 21 jeunes en sortie sèche. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, les différents actes professionnels réalisés de manière cumulative auprès des 549 personnes se décomposent comme suit :**

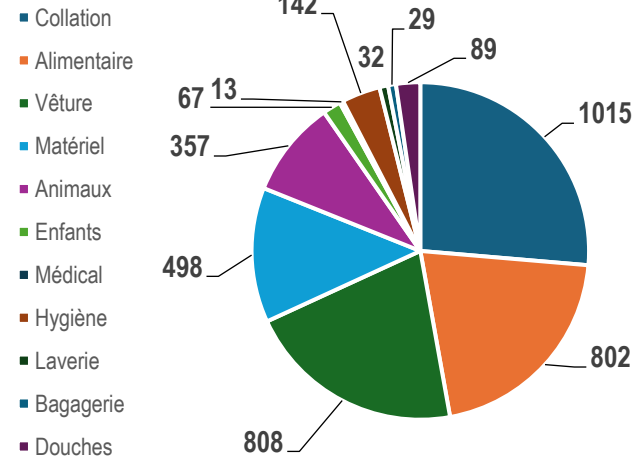


et d'être soutenus  
et dans ce qu'on a de meilleur.

### Répartition par actes médico-sociaux (23 860)



### Répartition par service élémentaire (3 852)



De manière globale, sur 12 mois, l'EMR a permis la délivrance de 3852 dons élémentaires grâce **aux précieux soutiens de La Banque Alimentaire, Décathlon, Emmaüs, SPA, Michel CEBRIAN FONDATION et la SNCF.**

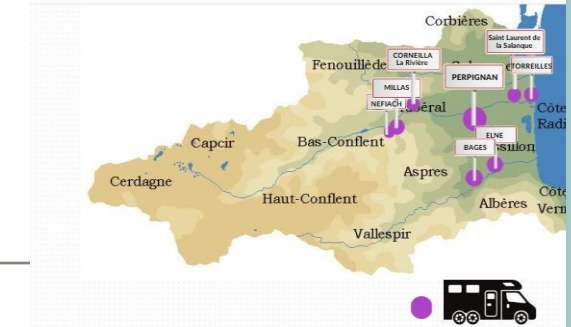
Nous les remercions au nom des personnes et des familles ayant bénéficié de leur engagement. L'EMR apporte une attention toute particulière à entretenir et consolider ce réseau partenarial. Leur soutien sans faille est indispensable pour répondre aux besoins des personnes et facilite notre accompagnement.

- ✓ 93% des actes sont relatifs à des procédures administratives (Mail, copie, tél) et numériques (E-Inclusion, France Connect, etc),
- ✓ Cette année nous avons réussi à faire accéder à des logements et des structures adaptées 19 personnes chronicisées dans l'errance depuis de multiples années.

### Pour cette année 2025 nous constatons :

L'accès vers l'hébergement d'urgence devient de plus en plus complexe. Plusieurs jours peuvent être nécessaires pour y avoir accès. Nous remercions le 115 pour son attention toute particulière et sa diligence, malgré ses grandes contraintes, à rechercher des solutions lorsqu'il s'agit de situations d'urgence. Nous tenons à signaler le manque de dispositifs d'urgence permettant l'hébergement des personnes handicapées et/ou malades. Le personnel des CHRS n'étant pas des soignants et généralement en sous-effectifs, ne peut pas garantir la sécurité ni l'accompagnement spécialisé dont ces personnes auraient besoin.

*Le dispositif DOC I DOUCH a vu le jour en 2023, par suite d'un appel à projet, et ce grâce à de nombreux donateurs : Michel Cebrian Fondation, Emmaüs & Groupama. Il vise à offrir un soutien aux personnes en situation de précarité dans les Pyrénées-Orientales, en leur fournissant un accès à un camping-car équipé d'une douche, tout en les accompagnant dans leurs démarches administratives et médicales. L'objectif est de garantir un service de proximité aux populations vulnérables tout en respectant leur dignité, et, en facilitant leur accès à des soins de santé et des services administratifs essentiels. L'aménagement a été conçu pour garantir l'intimité et le confort des usagers, tout en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.*



## ❖ ARTICULATION AUTOUR DE PLUSIEURS ACTIONS

### L'accompagnement administratif

- Des suivis sont mis en place pour aider les bénéficiaires dans leurs démarches de régularisations administratives, telles que l'inscription auprès de la sécurité sociale, les demandes d'allocations, et l'accès aux droits sociaux.

### L'accompagnement médical

- Des consultations médicales ponctuelles sont organisées pour les personnes ayant besoin de soins, en particulier celles qui rencontrent des difficultés à accéder à des établissements de santé. Ces consultations sont réalisées par des professionnels de la santé (médecin bénévole; infirmier en santé mentale).

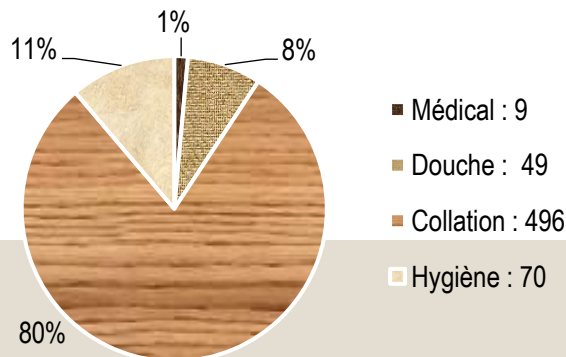
### Le partenariat et la coordination

- Des collaborations avec les autorités locales (mairies, centres d'accueil, services sociaux) sont réalisées, pour identifier les bénéficiaires du projet.

### Sensibilisation et communication

- Des actions de communication sont menées pour informer les populations concernées sur les services offerts par le projet à travers des présentations auprès des acteurs locaux, notamment les CCAS, l'UDAF et Faire ESS. Ces rencontres permettent également une sensibilisation à la problématique de la précarité et de l'exclusion sociale.

## Répartition par actes d'hygiène (624)



## ❖ ET D'OBJECTIFS D'UTILITÉ PUBLIQUE

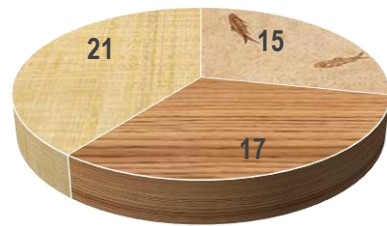
- ❑ **Accès à l'hygiène et à la santé** : Le projet permet de répondre à un besoin crucial en matière d'accès à l'hygiène (douche, toilettes) et de santé pour des personnes précaires. Il favorise également une meilleure gestion des pathologies chroniques et des soins de prévention.
- ❑ **Amélioration de l'accès aux droits** : Les bénéficiaires peuvent accéder plus facilement à leurs droits sociaux, ce qui permet de réduire l'exclusion sociale.
- ❑ **Soutien moral et psychologique** : L'accompagnement en binôme, social et médical, a un impact positif sur le moral des bénéficiaires, leur apportant un sentiment de dignité et de soutien.

*Parmi l'ensemble des personnes accompagnées, une attention particulière est portée aux familles avec des jeunes enfants ainsi qu'aux jeunes de moins de 25 ans issus de l'Aide Sociale à l'Enfance, et déjà fragilisés par des situations répétitives d'abandon. Dans le cadre de ces accompagnements spécifiques nous avons porté assistance à 53 personnes (voir graphique).*



## ❖ ACCOMPAGNEMENT JEUNES ET FAMILLES

Nombre de personnes suivies (53)



■ Adultes ■ Enfants ■ Jeunes en sortie sèche

- ✓ La priorité, lors de ces accompagnements est l'orientation adaptée vers la mise à l'abri : Hébergement d'urgence, Seuil, Ofii. Cette année, 18 personnes (dont adulte seul et 4 familles) ont sollicité, après renseignement de leurs droits, une aide au retour à leur pays d'origine. En effet, nous avons observé une carence de compréhension des dispositifs de l'OFII, ainsi que des procédures, ce qui provoque des craintes à faire appel à ces services.

## MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE EN MARAUDE

Le 22 janvier, Madame VITRAT, Sous-Préfète, a accompagné l'EMR lors d'une maraude auprès de personnes en situation de grande précarité. Elle a ainsi pu avoir un aperçu concret du travail réalisé par les professionnels.

Entre autres, elle a rencontré une famille vivant en squat, composée de Mme C., de M. A. et de leur enfant S. L'accompagnement proposé avait pour objectif principal de garantir la sécurité du nouveau-né. Les conditions de vie de la famille étaient particulièrement alarmantes. Afin d'assurer la sécurité de l'enfant, un placement provisoire a été nécessaire, mis en place à la suite d'une enquête conjointe CRIP-PMI.

- Depuis, le couple s'est séparé, mais nous avons poursuivi l'accompagnement de M. A. En effet, celui-ci a toujours adopté une attitude respectueuse, discrète et fait preuve d'un grand sens de l'autonomie. Il a démontré un engagement constant pour faire évoluer sa situation. M. A. a finalement obtenu la régularisation de son séjour. Il a rapidement intégré le dispositif Premières Heures en Chantier, au sein duquel il donne entière satisfaction. Il se montre particulièrement investi auprès de sa fille. Désormais, son objectif est d'accéder à un logement afin d'offrir un véritable foyer à son enfant.
- Madame la Sous-Préfète a manifesté un vif intérêt pour nos actions et pour les conditions de vie des personnes rencontrées, échangeant avec elles avec humilité afin de mieux appréhender leurs parcours. Elle a reconnu notre engagement auprès des plus vulnérables.

Nous la remercions chaleureusement pour son attention et sa considération.

## LE SERVICE ACCUEIL DE JOUR / BOUTIQUE SOLIDARITE « ÉTAPE SOLIDARITÉ »

Située à proximité de la frontière espagnole, entre le Canigou et la mer Méditerranée, la Boutique Solidarité/Accueil de Jour « Étape Solidarité » est implantée dans le secteur du Vallespir, une sous-préfecture des Pyrénées-Orientales. A taille humaine, elle offre un environnement naturel apaisant, parfait pour se ressourcer. Ce territoire, riche de sa diversité culturelle et géographique, abrite toutefois une population confrontée à des situations de précarité et d'exclusion sociale.

La Boutique Solidarité répond à ces réalités en s'appuyant sur une approche humaine et individualisée. Loin des grandes métropoles, elle constitue un lieu d'accueil essentiel pour les personnes en quête de stabilité et de dignité. Pour faire face à ces enjeux, la structure met en œuvre une action globale, alliant services de première nécessité et initiatives collectives favorisant la réinsertion sociale. Par son rôle de coordination avec les acteurs locaux, elle participe activement au renforcement du lien social et à l'accompagnement des personnes accueillies.



Boutique Solidarité / Étape Solidarité  
23 bis, avenue de la Gare – 66400 Céret

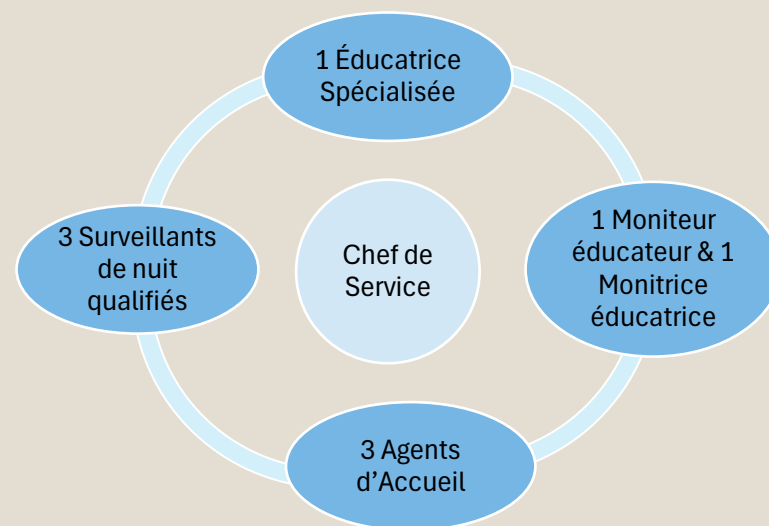
La Boutique accueille toutes les personnes, de manière inconditionnelle, qu'elles soient seules, en couple ou avec des enfants et offre la possibilité de venir avec leur animal (chenil à disposition). Elle est ouverte du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8h30 à 13h30, avec la possibilité de prendre un repas chaud. Des rendez-vous administratifs sont également proposés entre 13h30 et 17h, sur demande.

## UNE ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE DISPONIBLE ET A L'ÉCOUTE

La Boutique Solidarité s'appuie sur une équipe de professionnels et de bénévoles investis, unis autour d'un même objectif : accompagner les personnes accueillies dans leur reconstruction personnelle et sociale. La diversité de leurs compétences et expériences contribue à créer un cadre à la fois bienveillant, sécurisant et structurant.

Le travail d'équipe repose sur une communication régulière, une écoute attentive et un véritable esprit de solidarité, permettant de proposer un accompagnement global, adapté aux besoins de chacun.

En unissant leurs efforts, les membres de l'équipe soutiennent les bénéficiaires dans la restauration de leur confiance et de leur dignité, tout en les aidant à progresser vers une autonomie durable.

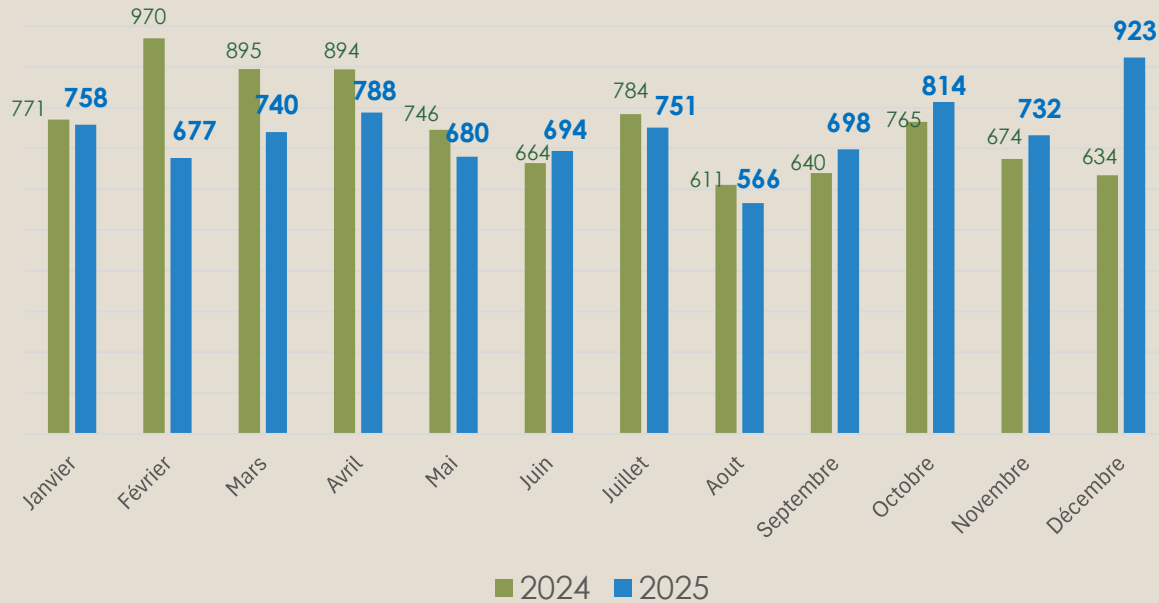


8 821 accueils en 2025

Moyenne de 35 personnes par jour

251 jours d'ouverture sur l'année

### Fréquentation de la Boutique – 2024 et 2025 (Nombre de passages)



### Nombre de passages annuels

2023	2024	2025
10 222	9 049	8 821

Nous notons une diminution régulière des passages sur la structure depuis 3 ans : - 11,4 % entre 2023 et 2024, puis -2,5 % entre 2024 et 2025.

Conformément à la charte des boutiques, l'accueil reste **inconditionnel**. Le public présent est majoritairement composé d'hommes seuls, âgés de 35 à 45 ans, vivant souvent dans des conditions précaires telles que camions, tentes, casots, etc. Ces personnes utilisent **les services de la boutique, sans chercher** nécessairement à changer d'habitat, ni à faire évoluer leur projet de vie. Les bénéficiaires sont confrontés à **des problématiques complexes et diverses**, comme les addictions, les ruptures familiales ou entre pairs, ainsi que des fragilités psychologiques, voire psychiatriques. Le lieu constitue **un repère fixe et rassurant**, offrant un cadre « routinier » qui favorise les habitudes. La proximité du point de distribution des Restos du cœur et la livraison de la Banque Alimentaire contribuent également à renforcer la fréquentation de la Boutique lors de ces moments.

La fréquentation de la Boutique s'est stabilisée au cours de ces deux dernières années. **Un public régulier continue à venir**, tandis que de nouvelles personnes apparaissent de manière moins constante.

Le **repas est une donnée centrale** des besoins des personnes, mais il devient de plus en plus difficile d'y répondre en raison de la baisse des approvisionnements.

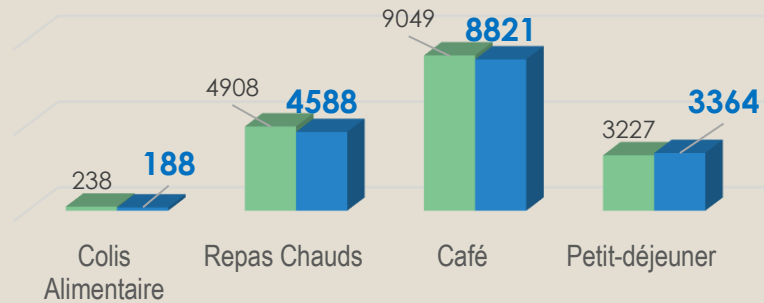
**Les services médicaux** proposés sur site (médecin et infirmier bénévoles) constituent des **ressources essentielles** pour garantir l'accès aux soins de ce public.

Il est à noter que ce lieu d'accueil est indispensable pour des personnes souvent confrontées à des comportements parfois excessifs. Il nécessite une approche encore plus individualisée que dans d'autres dispositifs d'accompagnement : confiance, chaleur humaine, patience et respect sont des valeurs que l'équipe porte au quotidien.

En raison de la construction de bâtiments d'habitation et de commerces à proximité, il devient nécessaire de déplacer l'accueil de jour. L'association travaille activement à ce transfert, indispensable pour continuer à accompagner le public fixe du territoire du Vallespir.

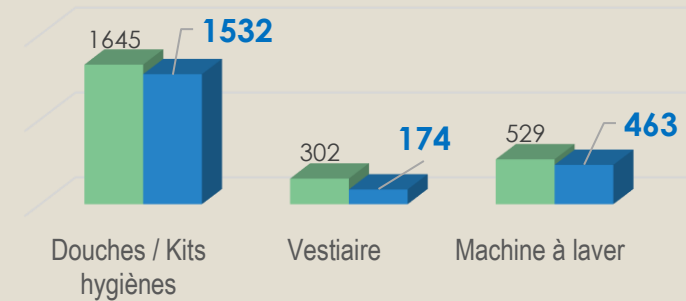
### Services Alimentaires délivrés

■ 2024 ■ 2025



### Services Hygiène délivrés

■ 2024 ■ 2025



Entre 2024 et 2025, la dimension alimentaire reste importante, malgré des fluctuations liées à la baisse de fréquentation. La réduction des produits fournis par la Banque Alimentaire rend les repas et collations moins attractifs (-6,5 %), et limite également la distribution de colis alimentaire (-21 %). Concernant les services d'hygiène, la fréquentation du vestiaire a fortement diminué (-42,3%) en lien avec la quantité de vêtements homme moins disponible, mais aussi avec la mise en place d'un vestiaire hors les murs par les restos du cœur.

Les actions éducatives	Année 2024	Année 2025
Entretiens éducatifs	331	369
Aides administratives	577	359
Instruction rSa	10	13
Instruction MDPH	4	3
DALO / Informations / Conseils	6	5
Projet Global France Travail	4	3

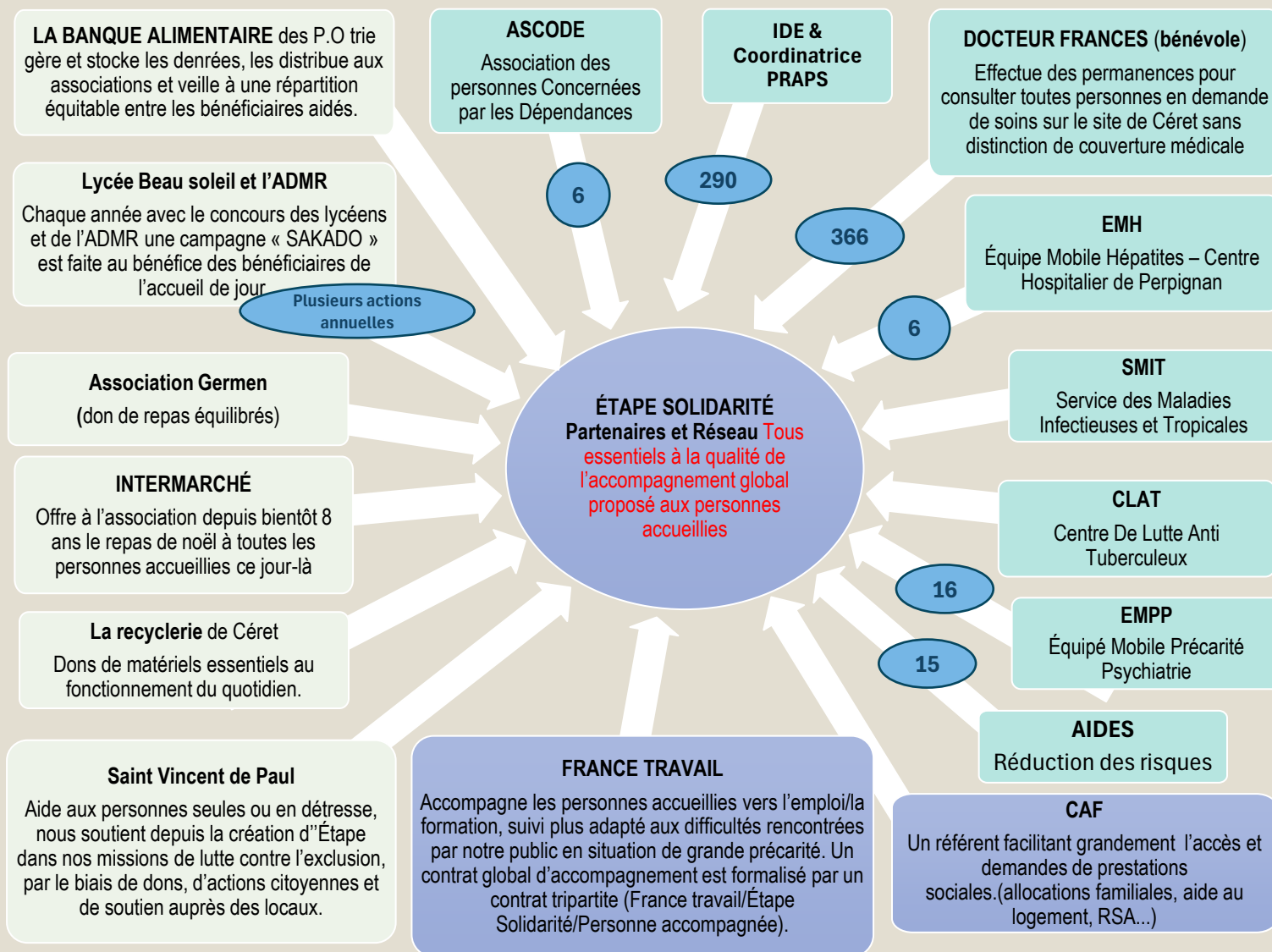
Domiciliation	Année 2024	Année 2025
Création de domiciliation	167	157
Total des domiciliations	396	360
Résiliation (acquisition domicile stable)	21	14
Changement lieu d'élection de domicile	9	2
Résiliation pour non-présentation (+ 3 mois)	145	120
Résiliation pour non-respect des règles	3	3
Résiliation Autres	7	3

Après une forte hausse des démarches administratives en 2024, ces chiffres sont revenus au niveau de 2023, ce qui peut s'expliquer par la stabilisation d'un public moins demandeur. Les rencontres éducatives restent importantes, offrant aux bénéficiaires des temps d'écoute et d'échange adaptés à leurs besoins : santé, questionnement, orientations, etc.

La configuration actuelle de l'équipe sur site ne permet pas de répondre à tous les besoins, notamment dans le domaine de la santé pour les personnes accueillies. Les interventions régulières de partenaires et bénévoles contribuent ainsi à rendre l'offre de soin bénéfique et accessible.

Accompagnements  
2025

La richesse des partenariats développés par la structure montre à quel point **les besoins sont grands et les problématiques complexes**. Sans ces partenaires, la proposition serait non seulement réduite, mais également moins qualitative. Le **souhait d'une réponse d'accompagnement globale n'est possible que par ces différentes actions** : les soins somatiques et psychiques, les prestations administratives, les prestations concrètes par des dons de matériels ou alimentaires. Par ailleurs, ces partenaires contribuent à **renforcer la pertinence des réponses apportées** et assure un véritable ancrage sur le territoire.





Au travers des ateliers, animations, partenariats et la mobilisation des professionnels,  
la vie existe en dehors de l'accueil à la Boutique. Ce sont des moments partagés, intenses et joyeux, comme pour tout le monde !

## Présentation du CHRS Familles

- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h
- **Adresse** : 12, rue Saint-Jean Baptiste – BANYULS-SUR-MER
- **Public** : Familles (couples avec enfants, parents isolés avec enfants et femmes enceintes)
- **Nombre de place au CHRS : 39 places au total**
  - 15 places en CHRS Insertion regroupée dans la structure,
  - 6 places en CHRS Insertion diffus,
  - 18 places en CHRS Urgence regroupée dans la structure.
- **Durée de séjour** : Le contrat de séjour est signé dès l'accueil pour une durée de 3 à 6 mois, renouvelable. Cette durée est variable en fonction de la situation socio-administrative et/ou du projet d'accompagnement personnalisé.

**Nos valeurs** : Accueillir, protéger et accompagner vers l'autonomie.



**L'ÉQUIPE  
du CHRS  
10 personnes**

### DIRECTION

1 Cheffe de service

### ÉQUIPE ÉDUCATIVE

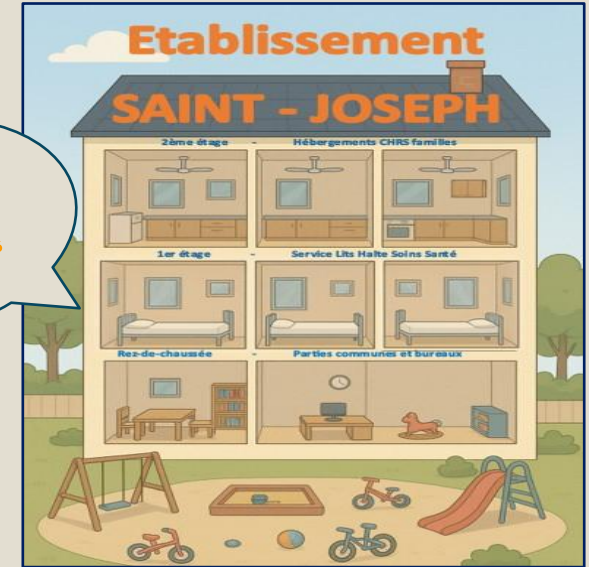
1 Coordinatrice EJE  
2 apprenties (ME et EJE)

### VIE QUOTIDIENNE

3 Animateurs de la vie quotidienne

### SURVEILLANTS DE NUIT

3 Surveillants de nuit qualifiés



## CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025

24 familles accompagnées

8 sorties positives en logement ou structures

5 sorties chez des tiers

Le CHRS Familles est un dispositif complet : d'un accueil d'urgence vers une stabilité retrouvée.

**Au 31 décembre 2025, 11 ménages sur site : 100 % des hébergements occupés !**

	CHRS Urgence	CHRS Insertion	Diffus
Nombre de places financées	18	15	6
Nombre de nuitées réalisées	3 361	3 783	375
Taux d'occupation	97 %	69 %	17 %
Durée moyenne de séjour	13 mois	23 mois	/
Nombre de ménages	15	8	1
Nombre de personnes	26	44	5
Hommes	5	4	1
Femmes	13	8	1
Enfants mineurs	26	14	3
Couple avec enfant	3	4	1
Famille monoparentale	12	4	/
Femmes victimes de violences	10	3	/
Nombre de repas distribués	4 439	1 866	89
Sorties	9	4	0
Parc privé	1	1	
Parc public	2	1	
IML	1	1	/
CHRS insertion	1	/	
Hébergement chez des tiers	4	1	
Nombre de personnes au 31/12/25	16	14	5

**SORTIES 2025**

L'activité de l'année 2025 est marquée par une augmentation du nombre de personnes accueillies. Le public demeure majoritairement composé de familles monoparentales.

Malgré l'évolution du public de l'urgence (sans droits au sol), l'accompagnement social produit des résultats concrets, avec une amélioration des ressources des usagers et un taux de sorties positives satisfaisant, atteignant **62 %**, **principalement vers un logement pérenne**.

**Sur 13 sorties en 2025 (soit 40 personnes)**

- 62 % en sortie positive, dont 2 ménages suivis en ASLL
- 38 % de départ volontaire.

**Nombre de personnes présentes au 31 décembre 2025**  
35 personnes sur 39 places financées.

Tous les logements sont occupés mais la composition familiale de deux familles ne permet pas un taux de remplissage à 100 %.

Ressources par ménage	À l'entrée	À la sortie
Salaire	1	4
rSa	10	12
Prestations familiales seules	4	3
Aucune	9	5

Nationalité	
30	France
3	Union Européenne
42	Hors Union Européenne

QUELQUES INDICATEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Nombre d'entretiens	
	CHRS INSERTION	CHRS URGENCE
Savoir-habiter	135	208
Parentalité	78	124
Gestion budgétaire	48	57
Rendez-vous de suivis individualisés	194	261
Démarches d'accès aux droits	231	351
Démarches liées à la santé	30	65
Démarches d'insertion professionnelle	54	17
Synthèses pluridisciplinaires sur des situations complexes	11	17
Demandes HLM réalisées et/ou renouvelées	4	9
Dossiers SIAO réalisés	2	5

**Les perspectives 2026 dans une démarche qualité du Projet  
 Accompagnement Personnalisé des familles**

**Formations Professionnelles**

Violences Conjugales  
 Bienveillance  
 Analyses de la Pratique Professionnelle  
 Gestion des conflits, Gestion du deuil  
 Posture et écrits professionnels

**Actualisations des outils**

Livret d'accueil  
 Projet d'accompagnement Personnalisé  
 Réécriture du Projet d'établissement

**Projet d'équipe**

Création d'un vestiaire Solidaire  
 Création d'une Ludothèque  
 Ateliers Éducatifs

Les indicateurs de l'accompagnement social montrent une augmentation significative, traduisant un renforcement global des suivis, particulièrement au sein du dispositif d'Urgence.

**Thématiques de suivi personnalisé**

**Savoir-habiter** : Le volume d'entretiens a été multiplié par 5 en Insertion (de 27 en 2024 à 135 en 2025) et par 4 en Urgence (de 53 à 208). Cette évolution reflète une volonté affirmée de replacer l'apprentissage de l'autonomie au cœur du projet social.

**Gestion budgétaire** : les accompagnements budgétaires en Insertion ont doublé : signe d'une vigilance accrue portée à la solvabilité et à l'autonomie financière des ménages.

**Accès aux droits** : En Urgence, les démarches ont quasiment doublé (de 182 entretiens en 2024 à 351 entretiens en 2025). Le dispositif ne se limite donc pas à la mise à l'abri, mais constitue un véritable levier d'ouverture de droits.

**Santé** : Les besoins se concentrent désormais davantage vers l'Urgence. Alors que l'Insertion était auparavant prédominante, c'est aujourd'hui l'Urgence qui mobilise le plus de ressources santé (de 15 en 2024 à 65 en 2025), révélant une précarité sanitaire plus marquée des nouveaux arrivants, majoritairement en situation irrégulière.

**Réunions pluridisciplinaires** : Le nombre de synthèses concernant des situations complexes augmente dans les deux services, traduisant un travail partenarial renforcé avec les acteurs de l'accompagnement (ASE, CPAM, HLM, CAF...).

**Nombre de rendez-vous de suivi** : Si le volume reste stable en Insertion, il progresse en Urgence, confirmant une professionnalisation du suivi grâce à la promotion des 3 moniteurs éducateurs en 2025 et à la mise en place d'un système de référence des familles.

## Famille en CHRS URGENCE

Je suis arrivée au CHRS après plusieurs années d'errance avec mon fils.

Dès mon arrivée, je me suis sentie accueillie avec confiance. Après 6 ans, je me suis enfin stabilisée et je me sens aujourd'hui libre d'être moi-même.

L'accompagnement de l'équipe me permet de me sentir respectée et écoutée. Ils sont souteneurs lorsque j'ai des questions ou des angoisses. Je sais que, même sans droits aujourd'hui, j'ai besoin de ce service. C'est la vie. Malgré le peu que je possède, je me sens libre dans le foyer. Mon fils a beaucoup de difficultés au collège et seule je n'y arrive pas. J'ai pu demander à l'équipe de m'aider pour lui parler. Plusieurs rendez-vous avec l'équipe et le collège m'ont permis de comprendre les besoins de mon fils et de retravailler mes attentes. Je me sens soutenue dans mon rôle de mère et dans la scolarité de mon fils.

Lorsque vous soutenez mon fils nous nous sentons tous les deux encouragés. Je remercie l'équipe pour son soutien et sa présence.



## Famille en CHRS INSERTION

Nous sommes arrivées au CHRS avec nos enfants placés, avec l'espoir de travailler avec les professionnels à leur retour.

Nous nous sommes sentis soutenues par la cheffe de service et la coordinatrice dès notre arrivée. Nous avons apprécié les paroles franches et une relation de confiance s'est instaurée. Nous sommes reconnaissantes du temps qui nous a été accordé et de l'accompagnement proposé.

Depuis le retour des enfants, nous vivons des moments difficiles marqués par des cris et de la colère.

Nous ressentons parfois un manque de soutien, notamment le week-end, et par certaines interventions qui fragilisent notre parentalité (jugements). Néanmoins, nous nous sentons accompagnées dans notre rôle de parent, notamment par l'équipe de nuit, la cheffe de service et l'éducatrice de jeunes enfants.

Nous considérons le retour de nos enfants comme la meilleure chose qui nous soit arrivée depuis notre entrée au CHRS.

## Famille en logement DIFFUS

Dès notre arrivée nous nous sommes sentis écoutés et accueillis. La franchise de l'équipe, dès le temps de la préadmission, nous a mis en confiance grâce à une proposition d'un accompagnement plus structurant et adapté par rapport à la structure d'avant.

Nous nous sentons entendus par l'équipe éducative, avec des réponses rapides à nos besoins.

Nous pouvons parfois ressentir des contacts plus difficiles avec certains professionnels, mais la confiance est là.

Pour nous, même en étant dans un logement diffus, nous venons souvent sur le collectif et nous apprécions les temps de convivialité. D'être à l'extérieur nous permet de choisir les moments de temps collectifs et nous n'avons pas ce poids puisque nous sommes en diffus. Nous sommes bien accompagnés et nous avons des rendez-vous réguliers autour de nos besoins comme la parentalité et les démarches administratives.

Notre but est aujourd'hui de nous stabiliser, autant la famille que le travail.



## Opération SAKADO avec le lycée Beau Soleil de Céret et l'ADMR

Le 26 mars, une matinée s'est tenue au sein du CHRS St Joseph, entièrement pensée et portée par une classe de 1ère médico-sociale.

Les élèves ont investi les espaces collectifs afin d'offrir aux mères du foyer un moment privilégié de détente et de bien-être, à travers des ateliers de soins du visage et des mains, de pose de vernis et de coiffure.

Parallèlement, les enfants ont été accueillis en salle de jeux autour d'activités ludiques (coloriage, gommettes et puzzles), avant de participer à un parcours sportif organisé dans la cour de la structure.

La matinée s'est conclue par une distribution de dons : vêtements enfants et femmes, fournitures scolaires ainsi que des jouets et des peluches.

Ce projet a été une belle réussite avec un taux de participation de 100 %. Les familles en redemandent déjà et souhaitent vivement le retour des étudiantes !

### Le jeu « Fait Maison » Mieux connaître et comprendre les droits administratifs.

Jeux d'équipe collaboratif, il a réuni personnes accueillies et professionnels autour de mises en situations, de rebus et de cartes mystère. L'objectif ? Identifier, pour chaque situation, l'institution compétente.



## Le Volontariat

Au CHRS, chacun et chacune peut porter, proposer et s'appropriier le lieu de vie et les espaces collectifs. C'est simple : il suffit d'être VOLONTAIRE !

L'objectif : Encourager la participation active des familles hébergées à la vie collective, en leur permettant de s'impliquer librement dans des tâches utiles au bien-être de tous. Cela favorise l'estime de soi, l'autonomie, la convivialité et la responsabilisation, tout en renforçant le lien social entre les familles et l'équipe.

## Cédric, notre super bénévole "français pour tous" !

Depuis plusieurs mois, Cédric intervient bénévolement trois fois par semaine pour accompagner les familles et les patients des LHSS dans l'apprentissage du français... et ça fonctionne à merveille !

👉 Deux séances sont dédiées aux grands débutants, ceux qui n'ont encore aucune notion du français. Il prend le temps, explique avec patience et permet à chacun de faire ses premiers pas en toute confiance.

👉 La troisième séance s'adresse aux personnes ayant déjà quelques bases, et qui souhaitent progresser à l'oral (conversation) et à l'écrit (conjugaison, phrases, etc.).

Les participants viennent avec le sourire, sont très réceptifs et de plus en plus nombreux, notamment avec l'arrivée récente de nouvelles familles étrangères à Saint-Joseph.

Un grand merci à Cédric pour son investissement, sa bonne humeur et son soutien précieux auprès des familles et des patients !

## Embellissement du lieu de vie : un projet né d'un simple café-famille

Tout est parti d'un café-famille, au cours duquel les parents ont partagé leurs envies d'améliorer leur lieu de vie et où a émergé l'idée du volontariat. Parmi les thèmes évoqués : embellir ensemble le quotidien.

Les surveillantes de nuit qualifiées ont saisi cette dynamique et les soirées sont devenues des moments d'échanges précieux, où l'on parle des difficultés du jour, des angoisses... et où naissent aussi de belles initiatives : customisation du vieux mobilier et création d'une cheminée en carton recyclé.



## Fêtes de fin d'année

Les familles ont écrit au Père Noël... et il a répondu à chacun(e) ! Des dizaines de cadeaux ont été déposés au pied de la cheminée et nous avons célébré la joie d'être ensemble autour d'un repas festif.



## L'HÉBERGEMENT D'URGENCE « ÉTAPE SOLIDARITÉ »

Située à proximité de la frontière espagnole, entre le Canigou et la mer Méditerranée, la Boutique Solidarité/Accueil de Jour « Étape Solidarité » est implantée dans le secteur du Vallespir, une sous-préfecture des Pyrénées-Orientales. A taille humaine, elle offre un environnement rural et apaisant, parfait pour se ressourcer. La structure s'inscrit dans une dynamique de mise à l'abri, fondée sur une approche humaine et individualisée, après orientation par le 115. Elle propose un hébergement en chambres partagées, au travers d'un agrément de 17 places réparties sur 9 chambres. L'accueil s'adresse à des femmes et hommes majeurs, sans enfants, pouvant être accompagnés d'animaux (mise à disposition de box), sans durée de séjour définie. L'établissement répond aux besoins essentiels (hébergement, repas, hygiène) et propose un accompagnement socio-éducatif adapté à chacun : accès aux droits, insertion professionnelle et logement ainsi qu'un suivi médical. À travers une approche personnalisée et une relation de confiance, la structure accompagne les bénéficiaires à répondre à des besoins administratifs prioritaires, tels que l'obtention de documents officiels, avant d'évoluer vers des projets plus structurants en matière de logement, de soins ou de réinsertion. Ce travail vise à offrir un cadre sécurisant et les ressources nécessaires pour favoriser l'autonomie et permettre une réintégration durable dans la société.



Boutique Solidarité / CHRS Urgence  
23 bis Avenue de la Gare – 66400 Céret

Ouvert 7j/7 – 24h/24

ACCUEIL > ÉVALUATION > ORIENTATION

## UNE ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE DISPONIBLE ET A L'ÉCOUTE

L'équipe, composée de professionnels et de bénévoles investis, partage un objectif commun : accompagner les personnes accueillies dans leur reconstruction personnelle et sociale. Forte de la diversité des compétences et des expériences de chacun, elle contribue à instaurer un cadre à la fois bienveillant, sécurisant et structurant.

Le travail collectif s'appuie sur une communication régulière, une écoute attentive et un véritable esprit de solidarité, permettant de proposer un accompagnement global, au plus près des besoins de chacun.

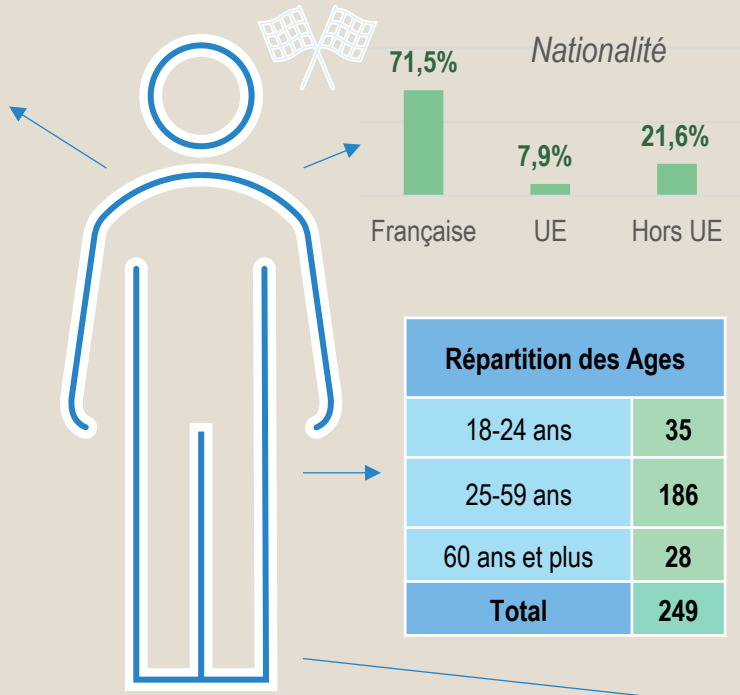
En unissant leurs actions, les membres de l'équipe œuvrent pour aider les bénéficiaires à retrouver confiance et dignité et à progresser vers une autonomie durable.



**17 places CHRS d'URGENCE**  
**Soit l'équivalent de 249 personnes sur l'année 2025**

En 2025, la durée d'hébergement d'urgence a évolué avec la possibilité de proposer **un accueil sans limite de durée aux personnes accompagnées**. Par ailleurs, la structure a agi efficacement et durablement contre les punaises de lits, ainsi que sur l'aménagement des chambres en termes de mobilier. Le recentrage des missions vers 3 mots clés : Accueil – Évaluation – Orientation.

<b>Nombre de places financées</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de nuitées réalisées</b>	<b>6 164</b>
<b>Taux d'occupation</b>	<b>99,34 %</b>
<b>Durée moyenne de séjour</b>	<b>24,8 jours</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>232</b>
<b>Nombre de personnes</b>	<b>249</b>
<i>Hommes</i>	187
<i>Femmes</i>	62
<i>Femmes isolées</i>	54
<i>Hommes isolés</i>	179
<i>Couples sans enfant</i>	16
<i>Femmes victimes de violences</i>	4
<i>Pers. présentant des troubles psychiques</i>	19
<i>Pers. sortant d'incarcération</i>	2
<b>Nombre de repas distribués</b>	<b>12 294</b>
<b>Sorties</b>	<b>232</b>
<i>Parc privé</i>	6
<i>Parc public</i>	1
<i>Logement adapté</i>	3
<i>Structure spécialisée</i>	14
<i>Autre dispositif d'hébergement</i>	24
<i>Autres sorties</i>	184
<b>Nombre de personnes au 31/12/25</b>	<b>17</b>



Il s'agit d'un public en **errance**, très majoritairement **masculin**, en grande **précarité**, **sans réel projet de vie**, marqué par des **ruptures**, **fragilisés** par des parcours de vie divers. La demande d'hébergement demeure importante malgré des situations de squat, de casots ou encore de cohabitation dans des logements parfois précaires. Dans ce contexte, le service proposé est indispensable pour maintenir les situations et soutenir les personnes accueillies.

Évolution des Ressources		
	Entrée	Sortie
AAH	38	38
ARE/ASS	24	21
Salaire	4	4
Invalidité	1	2
Retraite	13	12
rSa	78	73
ADA	4	3
CEJ	1	1
Sans ressource	86	95
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>249</b>

L'équipe constate que le public accueilli est confronté à de nombreuses problématiques comme:

- Les addictions,
- La santé mentale,
- Le somatique,
- Les difficultés d'adaptation aux règles de la société.

Les addictions concernent majoritairement les hommes, sans pour autant épargner les femmes. Malgré l'accompagnement proposé, les ressources des personnes sont soit inexistantes, soit des minima sociaux.

Evolution des Couvertures de Santé

	Entrée	Sortie
Sans Couverture	64	62
CSS	141	146
CPAM	14	9
Mutuelle	18	21
ALD	4	3
AME	8	8
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>249</b>



Durée de séjours

Moins de 8 jours	123
De 8 jours à 6 mois	122
Plus de 6 mois	4
<b>Total</b>	<b>249</b>

Malgré la possibilité offerte aux personnes de se maintenir plus longtemps sur une place d'urgence, la durée moyenne de séjour reste de 24,7 jours (soit moins d'un mois). Le contexte rural favorise les passages courts, davantage transitoires, sans réelles attaches.

**Nous constatons une répartition quasi-équivalente entre les séjours de moins de 8 jours et ceux allant jusque 6 mois.**

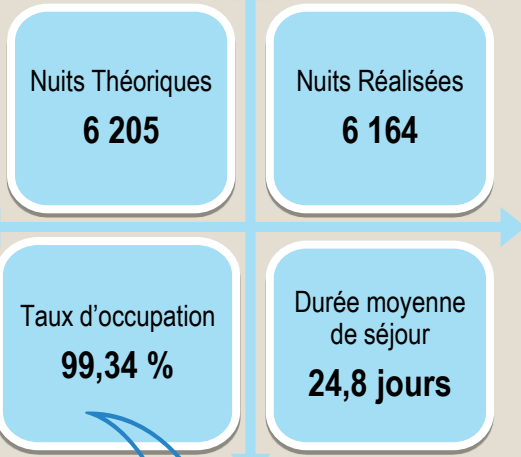
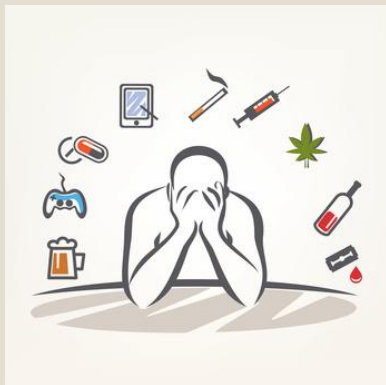


**Nous constatons une présence accrue de troubles psychiques associés à des addictions, parmi les personnes accueillies.**

L'accompagnement socio-éducatif, y compris dans les actes du quotidien, devient de plus en plus difficile, notamment lorsque :

- Ces troubles s'accompagnent d'un déni de leur état par la personne.
- Un refus d'orientation vers les soins, malgré la présence de partenaires sur site (CAARUD, EMPP, infirmier bénévole, infirmière dans le cadre du PRAPS).
- Ou bien encore par des alcoolisations massives et fréquentes.

Cela met également en difficulté le collectif et le vivre-ensemble (violences, agressivité, manque de repères), et complexifie le travail des professionnels dans les accompagnements.



Le taux d'occupation, légèrement inférieur à 100 %, correspond à des places d'hébergement restées inoccupées. Cela s'explique par l'absence d'orientation via le 115, des désistements non remplacés, des blocages liés aux admissions SAS, à certains refus à l'arrivée dans le département, ainsi que par des difficultés ponctuelles liées aux punaises de lits.

**Les orientations aux soins sont très difficiles**, autant par la non-adhésion que par les possibilités et/ou disponibilités.

Motif de sorties 2025	
Logement public	1
Logement Privé	6
LHSS	6
IML	1
CHU	23
PF	2
ASLL	1
Hospitalisation	8
CHRS	1
Chez un tiers	12
Départ volontaire	133
Fin de séjour	6
MAP	32
Encore présents au 31/12/25	17
<b>Total</b>	<b>249</b>

La saturation des dispositifs d'hébergement AHI dans le département complique les sorties vers des logements adaptés, prolongeant également la durée des séjours. La majorité des personnes accueillies à Étape Solidarité souhaitent rester dans le secteur rural lorsqu'elles se maintiennent en hébergement.

Grâce à un réseau avec quelques propriétaires acceptant les minima sociaux, des sorties positives vers le logement privé ont pu être organisées pour environ 6,3 personnes.

**En revanche, le logement social reste inaccessible pour les personnes seules.**



### Focus Addictions

L'addiction chez les personnes vivant dans la rue est un phénomène complexe, étroitement lié à la précarité, à l'errance et à l'absence de solutions sociales adaptées. L'espace public devient souvent à la fois un lieu de survie, de consommation et de visibilité sociale, générant des tensions avec les riverains et les autorités.

Les personnes utilisent les substances, dont l'alcool, pour faire face au froid, au stress, au danger et à l'isolement : *elles sont souvent dans le déni.*

L'addiction apparaît comme le symptôme d'une vulnérabilité plus large : troubles psychiques, ruptures familiales, absence de ressources et parcours institutionnels chaotiques.

⇒ **L'addiction n'est pas seulement un problème individuel, mais un phénomène social et sanitaire qui s'inscrit dans un contexte d'exclusion.**

*Comment accompagner des personnes ?*

La mission est exigeante mais essentielle et repose sur trois piliers indissociables :

- La **relation d'alliance** : comprendre l'autre, respecter sa temporalité et reconnaître la consommation comme un symptôme, non comme une identité.
- La **réduction des risques** : orienter vers des professionnels comme le CAARUD, le CSAPA; protéger la vie sans encourager la consommation.
- **L'accès aux droits et aux soins** : l'hébergement et l'accès aux soins somatiques sont des portes d'entrée vers un accompagnement global.

**Les difficultés rencontrées :**

C'est un public qui **avance lentement**, avec des retours en arrière fréquents.

La rechute fait partie du processus, le changement ne peut être imposé.

Le travailleur social n'est pas là pour « sauver » mais pour accompagner.

La posture professionnelle est essentielle pour se protéger de l'épuisement



⇒ L'important est de maintenir le lien, même lorsque la personne s'effondre. C'est un travail quotidien difficile, mais crucial dans l'accompagnement des personnes en situation de rue.

L'association Solidarité Pyrénées, forte de son ancrage territorial et de son expertise auprès de ce public à Perpignan (Équipe mobile de rue), ainsi que de sa présence sur le secteur de Céret (Accueil de jour, CHRS urgence et pension de famille) a engagé cette action qui, d'expérience, contribue à améliorer les situations des personnes accompagnées, mais aussi les conditions de présence de ce public dans les villes. Cette initiative a également nourri la réflexion des acteurs locaux et institutionnels sur la nécessité d'inscrire durablement ce type d'intervention dans une dynamique partenariale et territorialisée.



### Les observations

- Prédominance d'hommes seuls à la rue,
- Un public majoritairement majeur,
- Prédominance de bénéficiaires du rSa ou des minimas sociaux,
- Un public sans logement ou en situation d'habitat précaire,
- Des demandes centrées sur l'alimentation ou le logement, malgré la fragilité de certaines personnes.
- Des demandes en matière de soins somatiques et/ou psychiques, voire psychiatriques.



### Les conclusions

Le déploiement de la maraude sur le secteur de Céret a démontré, dès les premiers mois, toute la pertinence et la plus-value de ce dispositif de proximité. Il a permis d'aller à la rencontre d'un public particulièrement isolé, souvent invisible pour les structures classiques, et de recréer un lien humain et de confiance, indispensable à tout accompagnement social.

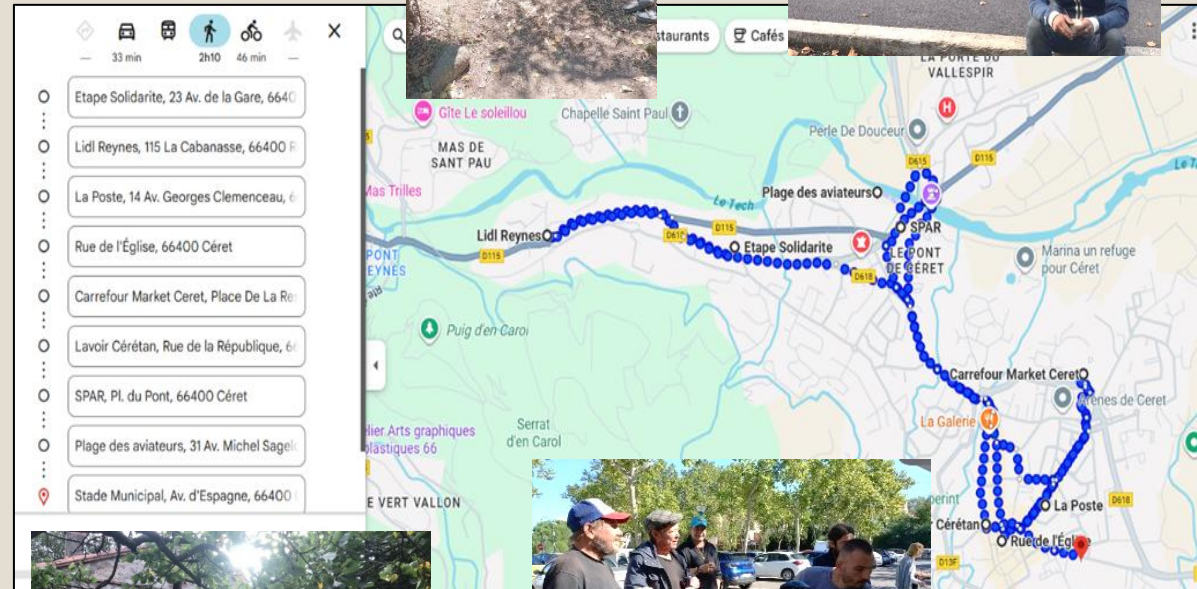
Une **expérimentation** du mois de juillet au mois d'octobre.

Évaluer, repérer, cartographier les besoins.

Proposer les premières aides et orienter.

Une action à pérenniser sur un territoire rural, où les besoins et les demandes sont réels, au-delà des seules actions de contrôle et de répression.

Bilan remis à la préfecture et aux partenaires locaux.



## MAS SAINT-JACQUES

L'établissement du Mas Saint-Jacques est un centre d'hébergement qui propose 2 dispositifs :

- **Celui de l'Urgence (CHU et HU),**
- **Celui de l'Insertion (CHRS).**

C'est un lieu d'hébergement mixte accueillant des hommes, des femmes ainsi que des couples majeurs sans enfant, confrontés à dans des situations de grande précarité physique et psychique, sans logement. Ces personnes nécessitent une mise à l'abri et/ou un soutien socio-éducatif. La structure assure un accueil continu, **7j/7 ; 24 h/24 h, 365 jours par an**, avec la présence continue de professionnels qualifiés garantissant son bon fonctionnement.

Ces deux dispositifs relèvent de l'Aide Sociale de l'État et sont règlementés par le dispositif « Accueil Hébergement Insertion » (AHI) piloté par la DDETS.

Le CHRS est régi par le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L 312-1, L 314-1, L 314-7 et ses articles R 314-1 et suivants. **L'accueil du CHRS/CHU est destiné aux personnes en grande difficulté sociale** nécessitant un accompagnement global pour leur permettre d'accéder au logement et de retrouver leur autonomie. Il s'inscrit dans le cadre du service public de l'hébergement et de l'accès au logement, dont l'objectif est de garantir à chacun des réponses adaptées à ses besoins dans les meilleurs délais.

Le principe général réside dans « *l'accès de tous aux droits de tous* » et « *en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » conformément à l'esprit de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. **Les missions du CHRS/CHU s'inscrivent dans un service public d'hébergement et d'accès au logement.**

**Conformément à la configuration définie dans le CPOM, la répartition des places est la suivante :**

- 17 places en CHRS insertion (14 regroupées + 3 en diffus au Boulou),
- 23 places en CHRS urgence,
- 10 places en HU (8 au Mas St Jacques + 2 délocalisées à Céret)

**Pour mettre en œuvre l'ensemble des prestations, l'équipe se compose de :**

- 3 travailleurs sociaux à temps plein : 1 Moniteur Éducateur - 1 AES – 1 AMP,
- 4 agents d'accueil en contrat aidé à temps partiel,
- 3 surveillants de nuit, dont 1 à temps partiel,
- 1 agent de maintenance qualifié et 1 agent polyvalent mutualisés sur l'association,
- 1 chef de service.



Rond-Point de Copenhague  
66000 PERPIGNAN



**La structure se présente de la manière suivante**

- Un accueil dans 20 chambres doubles ou triples, pour 45 places physiques,
- Une restauration collective participative,
- Une vie partagée,
- La mixité de l'accueil entre 2 dispositifs et entre les femmes et les hommes.

### Des projets pour 2026

Le Mas Saint-Jacques poursuit son évolution dans le paysage de l'hébergement de personnes seules, afin **d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité de l'accompagnement proposé.**

Des actions **d'humanisation des locaux** ont été engagés ; elles se poursuivront en 2026, compte-tenu de l'ampleur des besoins.

La volonté de désenclaver la structure, amorcée en 2025, sera consolidée et renforcée autour de plusieurs axes :

- La professionnalisation de l'accompagnement éducatif,
- Le principe de l'accompagnement physique du public dans la mise en place des projets personnalisés,
- Les activités internes et externes pour sortir du quotidien,
- Le développement des ateliers cuisine avec la Banque Alimentaire,
- La présence de bénévolat.

## LES ACTIVITÉS COMME SUPPORT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Dans les structures d'accueil telles que les CHRS et les CHU, les personnes hébergées vivent souvent des **situations de grande précarité**, marquées par l'**isolement**, la **perte de repères** et parfois un **manque de confiance en soi**. Dans ce contexte, la mise en place d'activités occupe une place essentielle dans l'accompagnement proposé. **Ces activités permettent avant tout de rompre l'isolement** et de recréer du lien social entre les personnes hébergées. Elles **rythment le quotidien autrement** : moments de partage, d'échange et de convivialité, contribuant ainsi à **améliorer le bien-être**. Quel que soit le support, elles favorisent la rencontre et la coopération. Elles participent également à la valorisation des **compétences et des talents de chacun**. Elles donnent l'occasion de (re)découvrir ses capacités, de reprendre confiance en elles et de retrouver une forme d'estime de soi. Elles peuvent également être un support pour développer de nouvelles compétences utiles dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Enfin, lorsque l'on est sans emploi ou en attente de démarches administratives, **les journées peuvent paraître longues et vides**. Les activités apportent alors une dynamique, un cadre et des objectifs qui participent à la **reconstruction personnelle**. Ainsi, au-delà du simple divertissement, les activités constituent un véritable outil d'accompagnement social, favorisant l'**inclusion**, l'**autonomie** et le **mieux-être** des personnes accueillies en CHRS et en CHU.

### La randonnée : être en dehors !

C'est être dans d'autres espaces, d'autres lieux, sortir du quotidien.



### De nouvelles rencontres

Impulsée par Jérôme, stagiaire AES, une activité autour du cheval s'est mise en place : rencontre de l'autre, comme soi, repoussé mais accompagné !



## 10 places HU Soit l'équivalent de 69 personnes sur l'année 2025

La durée d'hébergement en urgence a évolué au cours de l'année 2025, avec la possibilité désormais d'inscrire l'**accueil sans limite de durée pour les personnes accueillies**.

Recentrage des missions vers 3 mots clés : **Accueil – Évaluation – Orientation**.

Nationalité		
Française	UE	Hors UE
42	7	20

<b>Nombre de places financées</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de nuitées réalisées</b>	<b>3 619</b>
<b>Taux d'occupation</b>	<b>99, 15 %</b>
<b>Durée moyenne de séjour</b>	<b>52,4 jours</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>68</b>
<b>Nombre de personnes</b>	<b>69</b>
<i>Hommes</i>	54
<i>Femmes</i>	15
<i>Femmes isolées</i>	14
<i>Hommes isolés</i>	53
<i>Couple sans enfant</i>	1
<i>Femme victime de violences</i>	1
<i>Pers. présentant des troubles psychiques</i>	9
<i>Pers. sortant d'incarcération</i>	0
<i>Pers. en grande marginalité</i>	0
<b>Nombre de repas distribués</b>	<b>7 218</b>
<b>Sorties</b>	<b>59</b>
<i>Parc privé</i>	1
<i>Parc public</i>	2
<i>Logement adapté</i>	3
<i>Structure spécialisée</i>	4
<i>Autre dispositif d'hébergement</i>	4
<i>Autres sorties</i>	45
<b>Nombre de personnes au 31/12/25</b>	<b>10</b>

La structure a agi efficacement et durablement contre les punaises de lits, ainsi que sur l'aménagement de certains espaces et mobiliers. Ces évolutions ont contribué à un allongement de la **durée d'hébergement** et à un taux d'occupation plus conforme à la réalité des besoins.


Si nous devons définir le portrait principal de la personne accueillie, il s'agirait d'un **homme âgé de 25 à 29 ans, sans ressource ou avec des minimas sociaux, bénéficiaire de la CSS, accueilli en hébergement d'urgence sur une courte durée (moins de 2 mois), sans réel projet d'insertion**.

Il est à noter qu'il est extrêmement difficile d'accéder au logement à partir de l'urgence. **Sur 69 personnes accueillies, 45,5 partent vers des solutions précaires ou à la suite du non-respect du fonctionnement**.

Répartition des âges	
18-24 ans	<b>8</b>
25-59 ans	<b>55</b>
60 ans et plus	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>69</b>

Couverture Médicale Sortie			
Sans Couverture	15	MSA	1
CSS	36	Mutuelle	2
CPAM	11	ALD	1
AME	3	<b>Total</b>	<b>69</b>

Ressources à la sortie	
AAH	<b>10</b>
CEJ	<b>1</b>
ARE/ASS	<b>6</b>
ADA	<b>1</b>
Salaire	<b>2</b>
Invalidité	<b>1</b>
Retraite	<b>3</b>
rSa	<b>20</b>
Sans ressource	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>69</b>

Durée de séjours 	
Moins de 8 jours	<b>25</b>
De 8 jours à 6 mois	<b>38</b>
Plus de 6 mois	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>69</b>

Motifs de sortie	
Logement public	<b>2</b>
LHSS	<b>3</b>
IML	<b>2</b>
Autre CHU	<b>3</b>
CHRS	<b>1</b>
Chez un tiers	<b>12</b>
Logement privé	<b>1</b>
Pension de Famille	<b>1</b>
ASLL	<b>1</b>
Départ volontaire	<b>24</b>
Fin de séjour	<b>1</b>
Hospitalisation	<b>1</b>
MAP	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>59</b>

## 23 places CHU Soit l'équivalent de 113 personnes sur l'année 2025

La durée d'hébergement en urgence a évolué au cours de l'année 2025, avec la possibilité de s'inscrire dans un **accueil sans limite de durée pour les personnes accueillies**.

La structure a agi efficacement et durablement contre les punaises de lits, ainsi que sur l'aménagement de certains espaces et mobiliers.

Le recentrage des missions vers 3 mots clés : **Accueil – Évaluation – Orientation**.

<b>Nombre de places financées</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de nuitées réalisées</b>	<b>8 307</b>
<b>Taux d'occupation</b>	<b>98,95 %</b>
<b>Durée moyenne de séjour</b>	<b>73,5 jours</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>113</b>
<b>Nombre de personnes</b>	<b>113</b>
<i>Hommes</i>	91
<i>Femmes</i>	22
<i>Femmes isolées</i>	22
<i>Hommes isolés</i>	91
<i>Couple sans enfant</i>	0
<i>Femmes victimes de violences</i>	3
<i>Pers. présentant des troubles psychiques</i>	25
<i>Pers. sortant d'incarcération</i>	1
<i>Pers. en grande marginalité</i>	0
<b>Nombre de repas distribués</b>	<b>16568</b>
<b>Sorties</b>	<b>91</b>
<i>Parc privé</i>	7
<i>Parc public</i>	0
<i>Logement adapté</i>	5
<i>Structure spécialisée</i>	7
<i>Autre dispositif d'hébergement</i>	2
<i>Autres sorties</i>	70
<b>Nombre de personnes au 31/12/25</b>	<b>22</b>

Au regard de la possibilité de rester plus longtemps dans le système de l'urgence, sur le même site comme le Mas Saint-Jacques, nous notons une **baisse significative du nombre de passages**. C'est une avancée pour les personnes que de pouvoir ainsi rester hébergées sans avoir à contacter le 115 quotidiennement. Mais **cela a un impact également sur la capacité à réagir et de créer un projet**. L'équipe se mobilise pour mettre en place des évaluations sociales au plus tôt, permettant ainsi des sorties vers d'autres dispositifs adaptés, notamment vers le logement, l'IML (12 personnes concernées). La présence médicale sur site favorise les orientations vers le somatique (7 personnes orientés vers les LHSS).

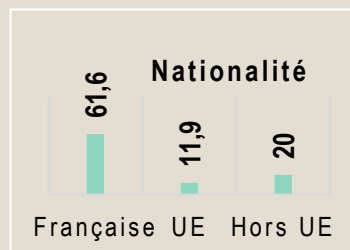
L'équipe note que **le public accueilli est confronté à de nombreuses problématiques, notamment** les addictions, la santé mentale ou bien encore le somatique. Les addictions concernent majoritairement les hommes, bien que les femmes ne soient pas épargnées.

**Focus** : Les personnes isolées peuvent être des parents séparés, mais aussi des parents souhaitant s'organiser pour maintenir les liens avec leurs enfants. **L'hébergement d'urgence rend difficile l'exercice de ces droits : une aide autre que l'existant serait à envisager ou à compléter, pour permettre à ces enfants de grandir avec le second parent.**

Couverture Médicale Sortie (Nbre Pers)			
Sans Couverture	23	MSA	2
CSS	53	AME	7
CPAM	28	<b>TOTAL</b>	<b>113</b>

Ressources à la sortie €	
AAH	<b>16</b>
ARE/ASS	<b>8</b>
Salaire	<b>5</b>
Invalidité	<b>2</b>
Retraite	<b>4</b>
rSa	<b>33</b>
Sans ressource	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>113</b>

### Un accompagnement complexe



Durée de séjours	
Moins de 8 jours	<b>30</b>
De 8 jours à 6 mois	<b>66</b>
Plus de 6 mois	<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>113</b>

Répartition des âges	
18-24 ans	<b>11</b>
25-59 ans	<b>96</b>
60 ans et plus	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>113</b>

Motifs de sortie	
Logement public	<b>7</b>
LHSS	<b>7</b>
IML	<b>5</b>
Autre CHU	<b>1</b>
CHRS	<b>1</b>
Chez un tiers	<b>31</b>
Départ volontaire	<b>30</b>
MAP	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>91</b>

**17 places de CHRS : 14 regroupées et 3 diffus**  
**Soit l'équivalent de 34 personnes sur l'année 2025**



**14 places**

Regroupées mixtes, chambres doubles partagées  
**30 personnes** concernés en 2025

**3 places**

Diffus dédiées à des femmes seules victimes de violences conjugales, logements individuels dans un même immeuble.  
**4 personnes** concernées en 2025

<b>Somme des places financées</b>	<b>17</b>	
<b>Répartitions des places</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de nuitées réalisées</b>	<b>4 972</b>	
<b>Taux d'occupation</b>	<b>80,13 %</b>	
<b>Durée moyenne de séjour</b>	<b>146,2 jours</b>	
<b>Nombre de ménages</b>	<b>30</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de personnes</b>	<b>30</b>	<b>4</b>
Hommes	19	0
Femmes	11	4
Femmes isolées	11	4
Hommes isolés	19	0
Couple sans enfant	0	0
Femmes victimes de violences	3	4
Pers. présentant des troubles psychiques	5	0
Pers. sortant d'incarcération	1	0
Pers. en grande marginalité	0	0
<b>Nombre de repas distribués</b>	<b>7841</b>	<b>2076</b>
<b>Sorties</b>	<b>18</b>	<b>2</b>
Parc privé	3	0
Parc public	0	0
Logement adapté	0	1
Structure spécialisée	0	0
Autre dispositif d'hébergement	0	0
Autres sorties	15	1
<b>Nombre de personnes au 31/12/2025</b>	<b>12</b>	<b>2</b>

Répartition des âges		
18-24 ans	4	-
25-59 ans	21	3
60 ans et plus	5	1
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>4</b>

Ressources à la sortie		
AAH	4	-
ARE/ASS	2	-
Salaire	4	-
Retraite	2	-
rSa	14	4
Sans ressource	4	-
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>4</b>

Couverture Médicale Sortie		
Sans Couverture	1	-
CSS	27	4
CPAM	2	-
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>4</b>

Le contexte de violences conjugales des femmes en CHRS diffus répond aux mêmes problématiques que celles au domicile, c'est-à-dire **l'ambivalence ou bien encore l'emprise.**

Les orientations en fin d'accueil de CHRS sont diverses, avec 14,7 % de départs vers le secteur AHI, mais **aucune vers le parc de logement public, inaccessible** pour les personnes isolées, malgré des demandes en cours. 55,9 % des séjours durent moins de 6 mois et 35,3 % dépassent 6 mois. Malgré cela, les sorties positives restent limitées. De **nombreuses personnes souhaitent un logement individuel** qui ne peut être proposé en raison du manque de logement public disponibles. Par ailleurs, l'accès au logement privé est réduit au regard des ressources (52,9 % bénéficient du rSa).

Le taux d'occupation relativement faible de 80,13 % s'explique par le dispositif regroupé qui associe partage de chambre et vie en collectivité, motif de refus des personnes.

=> **58 personnes reçues en EPA (entretiens de préadmission), 42 % de refus de venir en structure hébergement.**

Nationalité		
Française	UE	Hors UE
23	1	10

Durée de séjours		
Moins de 8 jours	3	0
De 8 jours à 6 mois	18	1
Plus de 6 mois	9	3
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>4</b>

Motifs de sortie		
Logement privé	3	-
Famille Accueil	1	-
FJT	1	-
Pension Famille	-	1
Sans nouvelle	5	-
Chez un tiers	1	-
Départ volontaire	4	-
MAP et fin séjour	3	1
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>4</b>

## Le partenariat : plus qu'un mot, des actions indispensables

Le Mas Saint-Jacques ne recouvre pas l'ensemble des capacités et compétences nécessaires pour répondre à toutes les situations rencontrées ou accompagner pleinement les projets des personnes accueillies. Dans ce contexte, l'intervention des partenaires sur site est essentielle et constitue un appui indispensable au travail d'accompagnement.

## CAARUD

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) s'adressent à des personnes qui ne sont pas nécessairement engagées dans une démarche de soin ou qui sont exposées à des risques importants liés à leurs modes de consommation ou des produits consommés. Une attention particulière est accordée aux usagers les plus marginalisés.

L'équipe éducative du CAARUD intervient au CHRS Mas Saint-Jacques 1 fois par semaine, le lundi de 17h00 à 19h00 avec pour mission première l'aller vers.



## La Banque Alimentaire

Au-delà de la distribution alimentaire essentielle au bon fonctionnement de l'établissement, la mise en place d'ateliers cuisine à destination du public a permis à certaines personnes hébergées de « faire » plutôt que d'attendre.



## AIDES

Créée en 1984, AIDES est la première association de lutte contre le sida et les hépatites en France et en Europe. Reconnue d'utilité publique et labellisée « Don en confiance » par le Comité de la Charte, elle intervient depuis 30 ans auprès des populations les plus vulnérables au VIH/sida et IST, afin de réduire les nouvelles contaminations et d'accompagner les personnes contaminées vers le soin et la défense de leurs droits.

Une permanence de dépistage 1 fois par mois au sein du CHRS est planifiée.

=> Toutefois, en raison de restructurations, ces permanences prendront fin en 2026.



## Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)

Les EMPP relèvent d'un dispositif de prévention permettant d'éviter de laisser sans réponse des personnes en grande difficulté face à l'accès aux soins. Elles interviennent auprès des publics en précarité afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'évaluation des besoins ainsi que l'orientation et l'accès aux soins si nécessaire. L'objectif est d'accompagner les personnes afin qu'elles se réinscrivent dans le dispositif de droit commun, tout en jouant le rôle de filtre dans la file active en psychiatrie. Elles assurent également une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

L'EMPP assure une permanence 1 fois par semaine, le mercredi de 17 h à 19 h.

## Médecin généraliste bénévole

Un médecin généraliste bénévole assure des consultations, chaque mercredi en soirée, afin de proposer une offre de soins et/ou des orientations. Cette présence, essentielle, permet d'engager des soins, d'orienter vers d'autres dispositifs (Ex: LHSS), ou encore de diagnostiquer des problématiques.

CHRS / CHU  
« Mas Saint  
Jacques »

## SMIT

Le service des Maladies Infectieuses et Tropicales assure la prise en charge des patients atteints de pathologies infectieuses, dans une démarche à la fois préventive, diagnostique et thérapeutique. Il est très impliqué en Santé Publique, notamment dans la prévention (vaccination, dépistage) et la prise en charge des risques épidémiques (méningites, gripes saisonnières ou pandémiques...).

Une permanence 1 fois par trimestre est programmée au CHRS Mas Saint-Jacques



La Maison des Cimes se situe en Haute Ariège sur la commune de L'Hospitalet-près-l'Andorre. La structure est une Résidence Familiale (pension de famille) de **13 places**. Elle accueille **des familles monoparentales ou des couples avec enfants**. Le bâtiment comprend 6 logements : 3 T2 et 3 T3. Ils sont entièrement équipés et permettent une vie autonome. Une salle collective est à disposition. Elle comprend un espace pour les enfants et une salle de convivialité.



En 2025, nous avons reçu 16 demandes d'accueil, réparties quasi équitablement entre le département et hors département. On observe désormais une évolution des motifs, portant davantage sur un besoin de soutien à la parentalité.

Motif de la demande	Qté
Violences conjugales	5
Éloignement	1
Besoin accompagnement à la parentalité	7
Isolement	4
Addiction	1
Sans-Papier	3
Psychiatrie	1
Sortie centre parental	2
Sans logement	3

Origine de la demande	Qté	%
Département	10	55,6
Hors-département	8	44,4
Total	18	100,0

### Témoignage d'une résidente

Ce qu'on pourrait dire de la Maison des Cimes, c'est que la vie tourne autour des enfants qui composent chaque foyer. Il y a ceux qui vont à l'école et ceux qui sont encore bébés occupant leurs mamans à plein temps. Cependant, ces deux petits groupes ont l'occasion de se croiser lors de quelques moments d'occupations communes comme un échange lors d'une rencontre à la laverie, le passage du facteur ou les temps collectifs organisés par Lucile qui profite pour papoter avec les mamans et dorloter les petits-bouts. Nous faisons également route ensemble parfois sur les rendez-vous auxquels nous nous rendons les uns et les autres, accompagnés par notre chaperonne en chef. Nous avons réussi à tous trouver notre place au fur et à mesure sous le regard bienveillant et à la disponibilité de notre gouvernante. Nous nous préparons à accueillir le papa Noël qui sera pour les bébés de cette année une première dans ces montagnes enneigées et à nous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année !

En 2025, « La Maison des Cimes » a accueilli 4 naissances : Serena, Bjorn, Alba et Noëlya. Les grossesses se sont déroulées au cœur de notre territoire de montagne isolé, nécessitant une organisation adaptée. Ici, les enfants grandissent au rythme des saisons et d'un environnement naturel riche. L'équipe accompagne avec bienveillance les familles dans ces nouvelles étapes de vie et souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits habitants des montagnes.



Montage photo réalisé par la mère d'Alba, résidente à la Maison des Cimes depuis avril 2025.

<u>Typologie Familles accueillies 2025</u>	Nombre	%
Femme seule	1	11,1
Femme avec 1 enfant	4	44,4
Femme avec 2 enfants	1	11,1
Couple avec 1 enfant	1	11,1
Couple avec 2 enfants	2	22,2
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

<u>Année 2025</u>	Familles accueillies		Enfants accueillis	
	Typologie	Accueil Dpt Ariège	Accueil Hors Dpt	(-) 3 ans
Nombre	4	5	5	6



Les familles accueillies présentent, au regard de leur parcours de vie et des multiples difficultés rencontrées, des fragilités communes dans l'**exercice de la parentalité**.

Le lien relationnel parent-enfant constitue ainsi l'un des questionnements les plus préoccupants dans l'accompagnement des familles.



Thématique hébergement	Nbre	%
Violences conjugales	1	8,3
Problématiques parentalité	3	25
Errance	2	16,7
Addiction	1	8,3
Éloignement	1	8,3
Chez un tiers /Domicile	2	16,7
Desserrement SAS	1	8,3
Psychiatrie	1	8,3
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>

L'accueil à la Maison des Cimes reste toujours identifié pour les femmes seules avec enfant(s), toutefois les demandes pour des couples parentaux sont de plus en plus nombreuses.

En 2025, la proportion d'accueil de familles de l'Ariège et celles hors département est pratiquement équivalente.

Les situations d'accueil liées à des violences conjugales sont en diminution. Le public évolue aujourd'hui vers un besoin de soutien à la parentalité.

Total Places Agrément MDC	13
Total Présences Adultes	8
Total Présences Enfants	8
<b>Taux occupation</b>	<b>123,1%</b>

←  
} 16

Actuellement : **16** personnes accueillies à la Maison des Cimes, sur **13** places financées.

La durée d'hébergement dépasse souvent 6 mois, en lien avec l'agrément pension de famille permettant aux familles de prendre le temps de se poser et de participer à la vie du territoire.



Durée hébergement	Nbre	%
0 - 1 mois (1 à 30 jrs)	0	0
1 - 3 mois (31 à 90 jrs)	0	0
3 - 6 mois (91 à 180 jours)	1	33,3
6 mois et + (181 jrs et +)	2	66,7
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

Pour faire fonctionner la Résidence Familiale :

**Une Éducatrice de Jeunes Enfants / Coordinatrice EVS :**

- Propose un accompagnement des familles, en lien avec le territoire et les partenaires,
- Coordonne la gestion et l'animation de l'EVS.

**Une Hôte de maison assure :**

- La gestion de la quotidienneté auprès des résidents,
- L'accès à l'aide alimentaire (des associations caritatives),
- L'entretien des locaux et l'animation de la collectivité.

L'accompagnement vers les lieux de distribution alimentaire proposés par les associations caritatives répond à la précarité financière des familles accueillies. Une grande majorité d'entre elles perçoit le rSa et dispose donc de ressources limitées..

## Le quotidien à la résidence famille

Un planning annuel a été mis en place pour aider les personnes accueillies à repérer les différents moments du quotidien :

### PLANNING SEMAINE - "MAISON DES CIMES" - ANNEE 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-9h30	Temps du café	Temps du café		Temps du café	Temps du café
MATIN	10h : Ménage collectif - escalier	9h30 - 12h30 : Accompagnements véhiculés	10h-11h : Petit déjeuner collectif		9h30-13h Accompagnements véhiculés
			10h-11h : Réunion des résidents (1 fois par mois)	Départ 10h30 ↓ 11h : Distribution Alimentaire (Resto du Cœur) + COURSES à Ax	
APRES-MIDI	Départ 14h ↓ Distribution Alimentaire (Croix Rouge) + COURSES à Ax	13h30-17h : Accompagnements véhiculés	14h-14h30 Compost		14h-16h : Réunion d'équipe (équipe non disponible)
			14h30-17h "Mercredis Partagés" EVS	Départ 14h ↓ 14h30 Distribution Alimentaire (Secours Populaire)	



## Les pratiques professionnelles adaptées au territoire montagnard

L'emplacement en montagne, à 1 446 m d'altitude, nécessite une adaptation spécifique des pratiques professionnelles.

En ce sens, nous profitons de ce cadre en proposant majoritairement des activités vers l'extérieur et les accompagnements pour les familles sont réalisés en véhicule pour pallier l'isolement géographique.





## Des projets réussis grâce à une participation renforcée

En 2025, l'EVS est solidement implanté sur le territoire et bien identifié par les habitants de L'Hospitalet et de Mérens.

## Des actions hors les murs

→ **Objectif : Permettre l'accès aux loisirs, aux activités sportives et culturelles**

Nous avons enregistré un bon niveau de participation : **13** enfants inscrits aux Mercredis Gliss, **28** personnes présentes à un apéro participatif, **34** personnes au loto organisé au camping municipal de Mérens et **25** personnes à Halloween.

Les animations de l'été ont également été **attractives pour les familles** avec notamment des sorties pêche, la visite du musée de la chasse et de la nature, un projet de plantation, une visite du parc de la préhistoire, une sortie au lac de Matemale ou encore à l'espace aqualudique d'Err.

Tout au long de l'année, les Mercredis Partagés ont permis aux familles de profiter d'animations variées.

→ **Objectif : Sensibilisation au développement durable et aux éco-gestes**

En novembre, un atelier sur le tri des déchets a été organisé, en partenariat avec la CCHA.



### Témoignage d'une famille participante à l'EVS

Sans l'Espace de Vie Sociale à L'Hospitalet, je serais déjà partie du village. Ce n'est pas simple d'être une mère seule sur ce territoire isolé. Heureusement que l'EVS est là pour moi, mes enfants et les autres familles. Je vous dis un grand MERCI !

Activités	Nombre de participants
Mercredi Gliss'	13
Mercredis partagés	7
Atelier cuisine	47
Réunion de vie citoyenne	11
Projet jardinage	16
Sortie piscine Ax-les-Thermes	13
Animation pêche	28
Visite musée de la chasse et de la nature	9
Lac de Matemale	10
Loto	34
Activité en extérieur (randonnée,...)	31
Apéro participatif	28
Espace aqualudique Err	12
Parc de la préhistoire	8
Halloween	40
Médiathèque Ax les Thermes	7
<b>Total</b>	<b>314</b>

**Objectif : Favoriser l'accès aux droits dans le cadre de l'accompagnement social**

En 2025, 5 familles de L'Hospitalet ont bénéficié d'un accompagnement social, incluant des démarches administratives auprès de la CAF ou un soutien auprès des associations caritatives (Secours populaire, Croix Rouge,...).

**Zone d'influence de l'EVS**

L'espace de vie sociale, soutenu par la CAF de l'Ariège, permet plus particulièrement aux habitants des communes du territoire (Mérens-les Vals, de l'Hospitalet-près-l'Andorre) ainsi qu'aux familles de la Maison des Cimes de profiter de moments ludiques et pédagogiques. En 2025, les projets animés par l'EVS ont permis à 314 participants de partager différentes activités.



## Principe

L'InterMédiation Locative (IML) est un dispositif qui facilite et sécurise la relation entre locataire et bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social : l'association. Dans le cadre du dispositif Solibail, le propriétaire loue son logement à l'association pour une durée de trois ans renouvelables. Celle-ci devient locataire, assure le paiement des loyers et des charges, y compris en cas de vacance et prend en charge l'entretien courant ainsi que la remise en état du logement (hors vétusté normale). Le logement est ensuite mis à disposition d'un ménage en rupture de logement.

## Objectif

Ce dispositif propose un logement temporaire à des personnes confrontées à une problématique d'accès au logement. Il est indissociable d'un accompagnement social, assuré essentiellement par des visites à domicile. L'IML a pour ambition de favoriser l'autonomie des occupants afin qu'ils puissent, à terme, accéder à un logement pérenne de droit commun.

## Public

Le dispositif s'adresse à des adultes seuls, des couples ainsi qu'à des familles monoparentales ou avec enfants. Les occupants doivent être majeurs, disposer de ressources stables et être en situation régulière en France.

## Participation financière

Les occupants s'acquittent d'un loyer fixé en amont avec le bailleur. Après déduction des aides au logement éventuelles, le résiduel de loyer ne doit pas excéder 30 % de leurs ressources. Toutes les dépenses du logement (assurance habitation, abonnement d'électricité, de gaz...) sont à la charge du ménage.

## Capacités d'accueil

**157 places réparties sur 88 logements**, de type Studio jusqu'au T4.

85 situés à Perpignan et 3 en milieu rural.

En 2025, 2 baux ont été résiliés, ne correspondant plus aux attentes du service. Par ailleurs, **9 nouveaux logements** ont été captés afin de remplacer les logements restitués et de répondre à la fois à la commande du financeur et aux besoins croissants d'accueil en IML. Une nouvelle collègue a rejoint le service à mi-temps permettant de renforcer l'équipe.



## L'équipe

- 1 Cheffe de service,
- 5 travailleurs sociaux (CESF et Éducatrices spécialisées),
- 1 Agent d'entretien.

## Modalités d'admission

Pour intégrer le dispositif, la personne doit être accompagnée par un travailleur social et constituer un dossier soumis à la commission du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Ces commissions se tiennent chaque semaine. Après validation du dossier, un entretien de préadmission est réalisé par deux travailleurs sociaux afin de :

- Présenter le service ;
- Faire le point sur la situation du demandeur ;
- Évaluer sa capacité à intégrer le dispositif ;
- Estimer sa capacité financière ;
- Préparer à une éventuelle entrée en logement.

Lors de l'admission, plusieurs documents sont signés en présence de la Cheffe de service :

- Une convention d'occupation à titre onéreux, pour une période initiale de 3 mois, renouvelable, avec une limite maximale de 18 mois,
- Un guide de l'occupant détaillant le règlement intérieur du logement,
- Une convention d'accompagnement social permettant de coconstruire un projet personnalisé.

Tout au long du parcours d'accompagnement, des bilans trimestriels sont réalisés afin d'évaluer la situation du bénéficiaire et d'ajuster les objectifs en fonction de l'évolution de son projet. Ceux-ci conditionnent la poursuite du dispositif.

## Pré-admissions en 2025

En 2025, **94 dossiers** ont été orientés vers le dispositif contre 70 en 2024. Parmi eux, **57 personnes ont intégré le dispositif**, dont 4 issues de l'IML Ukraine, tandis que 37 orientations n'ont pas abouti.

Les entretiens réalisés auprès des personnes n'ayant pas intégré le dispositif représente **110 heures en 2025** (65,5 h en 2024).

**Le dispositif IML colocation Bénéficiaire Protection Internationale a démarré en décembre 2024.** Nous avons rencontré des difficultés à trouver des candidats pour cette colocation car les personnes refusaient de cohabiter avec un inconnu. Déjà en colocation au sein de CADA, ils aspiraient à un logement individuel. Le partage des abonnements d'électricité, de gaz et d'eau avec un colocataire non-connu constituait un frein.

Faute d'orientation, la recherche d'occupants a duré 5 mois. Finalement, 2 personnes se connaissant préalablement ont intégré le dispositif.

## Origine de la demande des personnes présentes en 2025

**Au total, 130 ménages ont été accompagnés en 2025, soit 17 de plus qu'en 2024, dont 57 nouveaux ménages.**

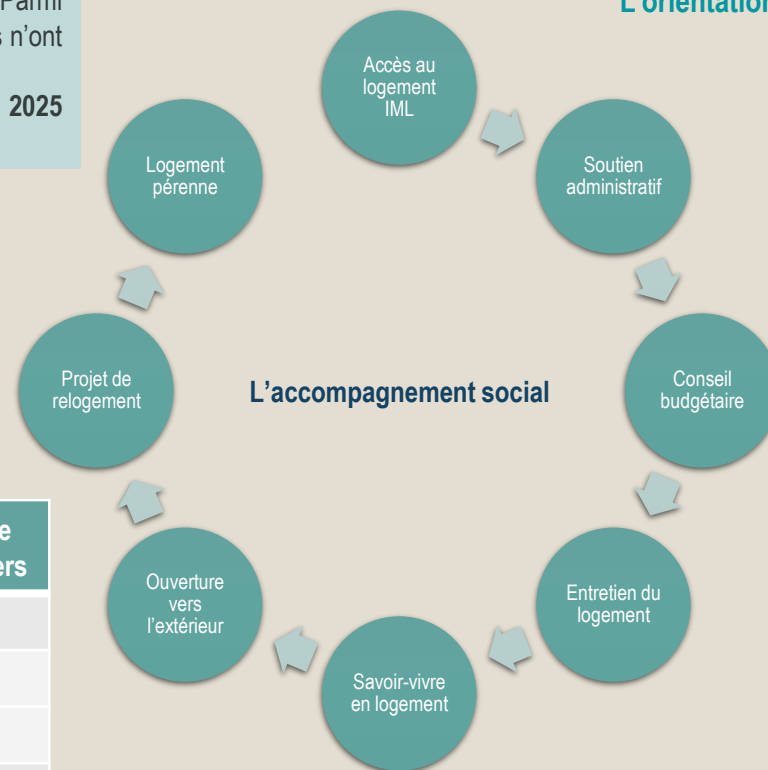
Parmi ces nouveaux ménages :

- 36 % étaient en situation de grande précarité (sans-abri ou en hébergement d'urgence),
- 13 % étaient hébergés chez des tiers,
- 44 % provenaient de structures d'insertion sociale et/ou sanitaire, dont 79 % de sortants de CADA,
- 7 % occupaient un logement personnel ou accompagné.

Motif de refus	Nb
Refus du dispositif	13
Non-présentation	5
Autre solution	7
Refus du service car dispositif non-adapté	12

Organismes prescripteurs	Nb de dossiers
Accueil de jour / Hébergement d'urgence	31
CHRS	10
AVDL	1
Maison relais	1
Orientation interne IML suite séparation, Basculement IML ukrainien	3
MSP	23
Service mandataire	1
Chantier d'insertion	1
Structure de soins	13
Centre pénitentiaire	2
Dispositif demandeurs d'asile	43
Dispositif pour les 18/25 ans	1
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>

## L'INTERMÉDIATION LOCATIVE L'orientation



## La gestion locative et l'accompagnement social L'IML repose sur 2 axes

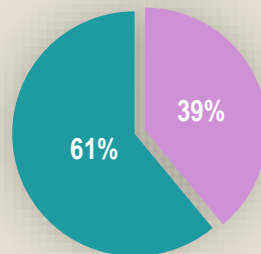
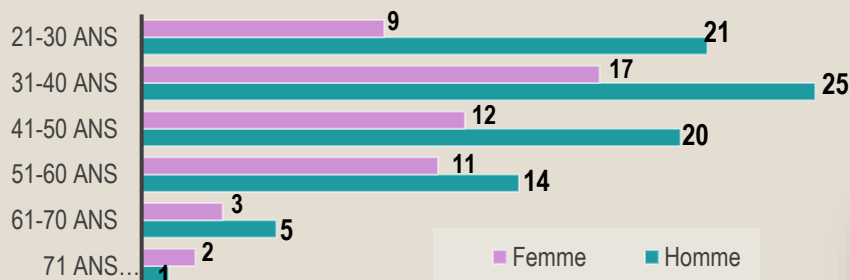
**La gestion locative** (paiement du loyer, entretien, voisinage...) nécessite une expertise spécifique, tout en gardant une approche éducative auprès du public. L'objectif est d'apporter les outils nécessaires pour gagner en autonomie et pouvoir se maintenir en logement pérenne.

**L'accompagnement social** s'articule autour de 3 temps importants : l'entrée dans le logement, le suivi dans le logement et la sortie du dispositif. Il repose sur un travail de co-construction entre le travailleur social et la personne accompagnée, chacun définissant des objectifs et des moyens pour les atteindre.

Les 130 ménages accompagnés en 2025 représentent 140 adultes et 76 enfants.

Nous ne pouvons pas parler d'un profil type mais bien d'un public d'une grande diversité. Il s'agit principalement de personnes fragilisées par leur parcours de vie et confrontées à l'isolement. Nombre d'entre elles ont subi une rupture de logement à la suite d'un accident de la vie, tel qu'une perte d'emploi, une rupture familiale ou sentimentale. D'autres ont des parcours d'errance, d'immigration, un passé institutionnel, des périodes d'incarcération, des troubles psychologiques, voire psychiatriques et/ou des problématiques d'addiction. Un suivi continu dans le parcours de soins est indispensable pour favoriser l'insertion de ce public.

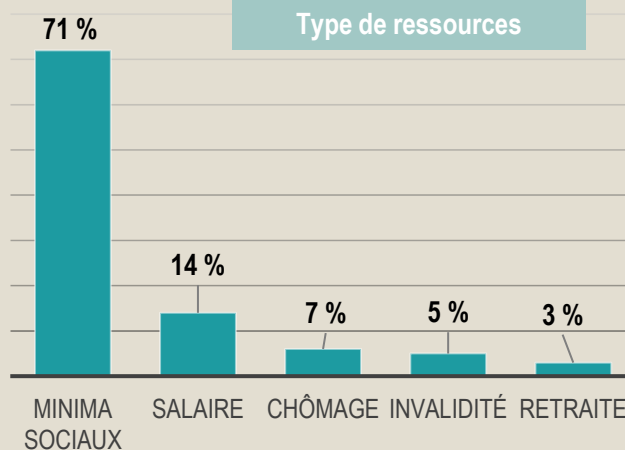
Composition par âge et sexe



**49 ménages relevant de la protection internationale** ont été accompagnés en 2025 (39 en 2024). Ce public sollicite un accompagnement global car il ne maîtrise ni la langue, ni les repères administratifs. Le partenariat avec le dispositif AGIR vient compléter cet accompagnement pour les personnes répondant aux critères.

**9 personnes victimes de violences** ont été orientées en priorité vers un logement en IML en 2025 (11 en 2024). Leur stabilisation au sein du dispositif dépend de leur cheminement par rapport aux violences subies et au travail mis en place pour s'extraire de cette situation.

Type de ressources

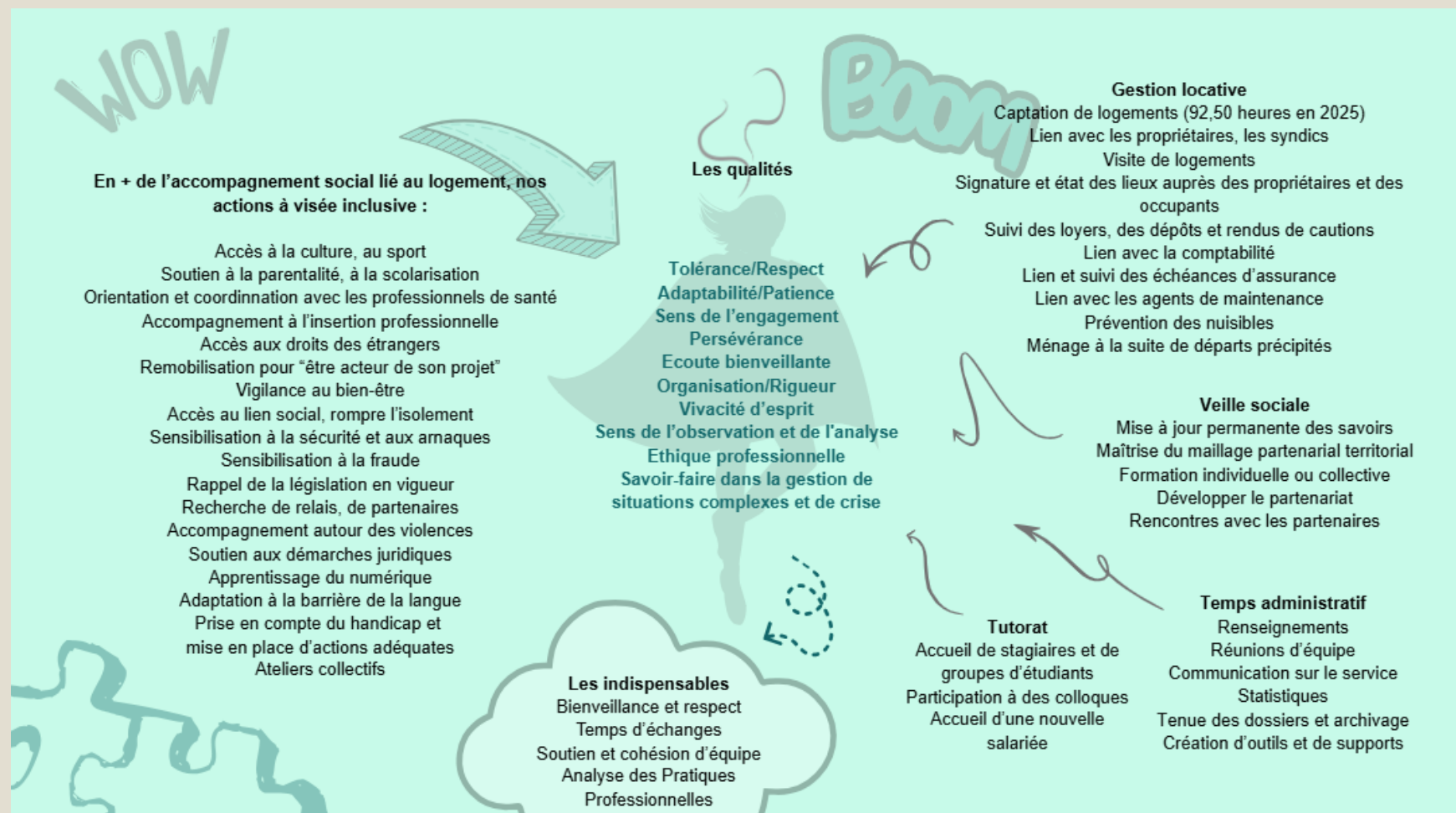


Composition familiale	
Célibataire	71%
Famille Monoparentale	21%
Couple avec enfants	5%
Couple sans enfant	3%

Notre parc locatif étant majoritairement constitué de studios, nous accompagnons principalement des personnes isolées (71%).

La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 30 et 50 ans. Nous constatons une augmentation d'hommes de moins de 30 ans sur le dispositif IML, majoritairement des bénéficiaires de la protection internationale. Cette évolution nécessite un accompagnement spécifique, notamment pour l'acquisition du savoir-habiter, ainsi que des orientations ciblées en matière d'insertion professionnelle.

La majorité des personnes accompagnées sont isolées et bénéficiaires des minima sociaux. La précarité financière est un réel frein à l'accès à un logement classique. Pour celles disposant d'un revenu salarial, il s'agit essentiellement de contrats précaires (CDD, CDDI, intérim). En 2025, 57 % des personnes accompagnées ont nécessité un soutien vers l'emploi, dont 24 % ont été orientées vers des partenaires tels que France Travail, le Conseil Départemental, les ESAT ainsi que des chantiers et entreprises d'insertion. Par ailleurs, 22 % du public accueilli, trop éloigné de l'emploi, a nécessité des orientations vers d'autres dispositifs (santé, parentalité...).



## Remerciements

*Je vous ai donné du fil à retordre mais vous m'avez remis dans le droit chemin et je vous en suis reconnaissant. Encore merci*

*L'IML a été pour moi un retour à la vie normale. J'ai eu une écoute et une aide pour trouver les bons chemins. L'IML est une chance pour retrouver un équilibre, une stabilité et se sentir comprise et soutenue.*

*Merci pour votre soutien, pour le temps que vous m'avez consacré. Vous avez été à mes côtés; cela m'a rassurée. Vous m'avez aidée dans mes démarches pour de meilleures conditions de vie. Je me sens apaisée.*

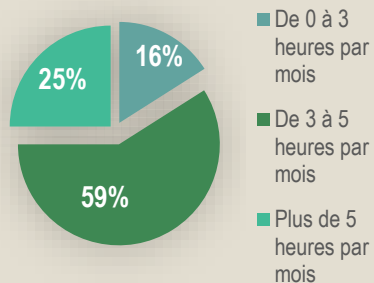
*L'IML m'a apporté la stabilité en me sortant de la rue, m'a redonné confiance en moi, une vie un peu plus sociable, m'a beaucoup aidé dans mes démarches et mes soins avec une équipe formidable et toujours à l'écoute.*

En 2025, 49 ménages ont quitté le dispositif, contre 38 en 2024. La durée moyenne d'accompagnement s'établit à 20 mois et 59 % des ménages ont dépassé le délai de 18 mois avant d'être relogés. Cela s'explique par la difficulté à trouver des logements de type T1/T2 pour les personnes isolées et bénéficiaires des minima sociaux (soit 71 % du public) et du profil des personnes en IML qui rencontrent plus de fragilités.

Type de sortie en 2025

Logement social	Logement privé	Réorientation adaptée	Chez des tiers	Change ment de région	Sortie volontaire	Fin de prise en charge	Décès
69 %	2 %	8 %	6 %	8 %	2 %	2 %	2 %

Répartition du temps consacré aux personnes



L'accompagnement social a pour objectif principal de favoriser l'autonomie des personnes à leur sortie. Il s'agit de « faire avec » et non de « faire à leur place ». Nous estimons qu'il est essentiel de consacrer davantage de temps à cette relation et d'aborder les démarches administratives sous un angle éducatif, en impliquant activement les personnes accompagnées.

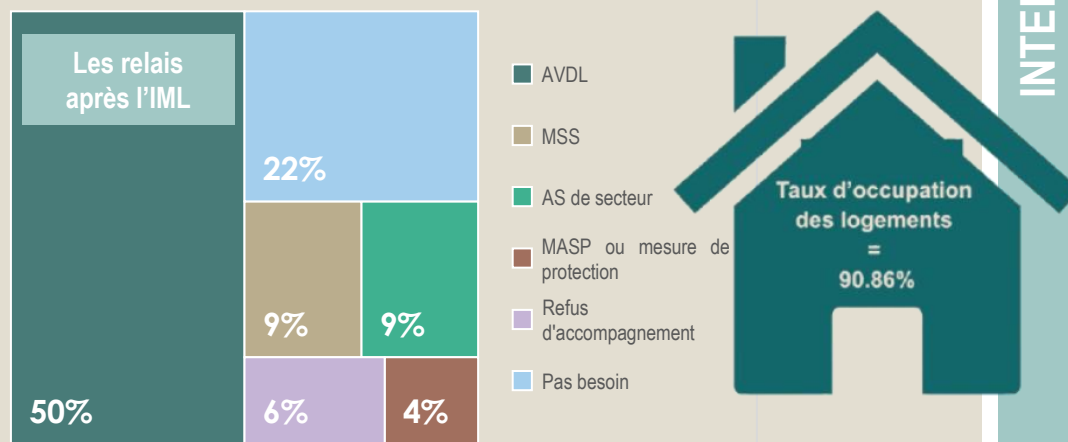
La majorité du public (69 %) a été relogée par le biais des bailleurs sociaux, en cohérence avec le niveau de ressources. Une seule personne a pu se reloger dans le parc privé.

Le suivi en IML permet d'évaluer la capacité des personnes à se maintenir dans un logement et, lorsque nécessaire, de proposer des réorientations adaptées. 1 personne a été orientée en hébergement demandeur d'asile à la suite de l'arrivée de sa famille dans le cadre d'une réunification familiale. Le centre parental a été mobilisé pour une femme enceinte, en raison d'inquiétudes concernant l'enfant à naître. Une famille monoparentale a bénéficié d'un accompagnement global et d'une mise en sécurité via le CHRS. Enfin, la dégradation de l'état de santé d'une personne a conduit à une réorientation vers un Appartement de Coordination Thérapeutique.

Comme indiqué lors de la présentation du public, les besoins identifiés nécessitent la mobilisation d'un réseau partenarial diversifié, dès lors que les personnes acceptent l'orientation proposée.

- Parmi les 49 personnes sorties du dispositif, 35 présentaient une **problématique de santé**, soit 71 %. 48 % bénéficiaient déjà d'un suivi nécessitant un lien constant avec les partenaires. 40 % ont été sensibilisés à leur parcours de soin et 12 % ont été orientés vers des partenaires spécialisés (soit 4 personnes dont 1 a nécessité l'intervention de l'infirmière du Pôle Habitat et Santé),
- La problématique des **violences conjugales** a également été abordée : 6 personnes ont reçu une information à ce sujet et 7 ont été accompagnées vers un partenaire. Même si ce motif n'est pas systématiquement identifié à l'entrée en IML, il apparaît chez certaines personnes, nécessitant une prise en charge spécifique pour sécuriser et consolider leur parcours.
- La question de la **parentalité** est également présente dans les accompagnements (29 % des ménages accompagnés en 2025), impliquant un lien étroit avec les partenaires relevant du champ de l'enfance. A leur entrée dans le dispositif, 44 % des familles bénéficiaient déjà d'un accompagnement, tandis que 38 % ont été orientées vers des partenaires spécialisés. 18 % des familles ne sont pas concernées par cette thématique.

Le **lien de confiance instauré** avec les personnes accompagnées permet d'aborder l'ensemble des difficultés rencontrées et de construire un **projet adapté, en recherchant leur** adhésion aux réorientations proposées, afin d'éviter des fins de prise en charge sans solution.





### CONTEXTE

La Russie poursuit son offensive militaire en Ukraine, en y envoyant son armée et bombardant les villes et la population civile. Cette invasion est unanimement condamnée par les États membres et les institutions de l'Union Européenne, qui imposent de lourdes sanctions contre Moscou.

Dans ce contexte, le Département maintient sa mobilisation afin d'accompagner les familles ukrainiennes présentes sur le département.

### ACCUEIL ET SÉJOUR DES DÉPLACÉS UKRAINIEN à PERPIGNAN

Les retours vers l'Ukraine restent toujours très limités.

En 2025, les Ukrainiens accueillis par l'association sont répartis dans 13 communes du département :

- Bompas
- Cabestany
- Canet-en-Roussillon
- Caudiès de Fenouillèdes
- Cerbère
- Espira de l'Agly
- Estagel
- Fosse,
- Perpignan
- Saint-Laurent de Cerdans
- Saint-Laurent de la Salanque
- Thuir
- Toulouges

Depuis leur arrivée en France, la plupart des familles accompagnées entame des démarches pour un changement de statut, de temporaire à subsidiaire. Certains demandent un changement de statut pour des raisons professionnelles.

### STABILISATION ADMINISTRATIVE DES FAMILLES

En 2025, l'accompagnement des ménages s'est principalement orienté vers la stabilisation du statut administratif. Une transition progressive du régime de protection temporaire vers des statuts plus pérennes, tels que la protection subsidiaire ou le statut de salarié, a ainsi été engagée. Dans cette dynamique, les actions menées ont prioritairement porté sur l'accès à des ressources stables, à travers la recherche d'emplois pérennes (CDI, CDD longue durée), ainsi que sur l'accompagnement à la création et à l'enregistrement d'activités indépendantes.

Parallèlement, un suivi administratif régulier a été assuré afin de garantir la conformité des situations et la continuité des droits. Pour les personnes rencontrant davantage de difficultés dans l'apprentissage de la langue française et dans l'accès à l'emploi, un accompagnement spécifique a été mis en place afin de sécuriser des ressources minimales, notamment à travers l'ouverture de droits aux prestations sociales telles que le rSa.

Enfin, en étroite collaboration avec Habitat 66, un processus de transition vers la signature de baux glissants a été initié. Cette démarche vise à sécuriser durablement l'accès au logement et à favoriser l'autonomie locative des ménages accompagnés.



### PRINCIPE

L'accompagnement des déplacés ukrainiens en intermédiation locative se poursuit au sein de l'association.

### PUBLIC

Personnes déplacées ukrainiennes, bénéficiaires de la protection temporaire ou subsidiaire, hébergées initialement dans les dispositifs d'urgence de l'association ACAL.

### ÉQUIPE

Cheffe de service, Travailleuse sociale, Agent de maintenance

### LES LOGEMENTS

Le parc de logements dédiés à l'IML Ukrainien est principalement composé d'appartements loués par l'association auprès des HLM Habitat 66, grâce au partenariat développé et renforcé au fil des ans.

### OBJECTIF DE 2025

L'année 2025 a eu pour objectif de préparer les personnes accompagnées à une transition vers une autonomie maximale, dans la perspective de la fermeture progressive du service IML UK, notamment à travers la signature de baux glissants avec notre partenaire Habitat 66.

L'accompagnement s'est ainsi orienté vers le renforcement des capacités individuelles, la consolidation des acquis administratifs et sociaux ainsi que la préparation à une gestion autonome du logement.

Par ailleurs, les personnes accompagnées ont pu acquérir une meilleure connaissance de la langue française grâce aux dispositifs d'apprentissage mis en place depuis leur arrivée. Cette progression a favorisé leur intégration sociale et professionnelle, facilitant ainsi l'accès à l'emploi et l'inscription dans des parcours d'insertion durables.

### EXEMPLE D'ÉVOLUTION D'UN MENAGE ACCOMPAGNÉ

À titre d'exemple, une famille accompagnée, résidant à Saint-Laurent-de-la-Salanque dans le cadre du dispositif, a connu une évolution particulièrement significative au cours de l'année 2025. Initialement bénéficiaire de la protection temporaire, elle a accédé au statut de protection subsidiaire, lui garantissant une stabilité administrative plus pérenne.

Parallèlement, l'un des membres adultes du ménage a suivi un apprentissage intensif de la langue française, atteignant le niveau B2, ce qui a considérablement renforcé ses capacités d'insertion sociale et professionnelle.

Cette progression linguistique a favorisé l'accès à l'emploi, dans un premier temps par la signature d'un contrat à durée déterminée (CDD), puis par l'obtention d'un contrat à durée indéterminée (CDI), traduisant une stabilisation durable du parcours professionnel. La sécurisation des ressources qui en a découlé a constitué un levier déterminant dans le processus d'autonomisation du ménage.

Dans la continuité de cette dynamique positive, la famille a pu signer un bail direct avec le bailleur partenaire, concrétisant ainsi l'aboutissement du processus de bail glissant et l'accès à une autonomie locative complète.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de logements 1 <sup>er</sup> janvier 2025 : <b>22</b>	Nombre de familles présentes au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 : <b>22</b> Majeurs: <b>50</b> Mineurs: <b>34</b>	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un bail glissant fin 2025 : <b>3</b> Nombre de personnes ayant bénéficié d'un bail glissant fin 2025: <b>11</b>
<b>44 mois d'activité</b> Du studio au T5 Étroite collaboration avec l' Office 66	Nombre de familles entrées en 2025 : <b>1</b> Majeurs: <b>1</b> Mineurs: <b>2</b>	Nombre de ménages ayant accédé à un bail privé fin 2025: <b>3</b> Nombre de personnes ayant accédé à un bail privé fin 2025: <b>7</b>
Nombre de familles sorties en 2025 : <b>10</b> Majeurs: <b>17</b> Mineurs: <b>12</b>	Nombre de familles fin 2025 : <b>13</b> Majeurs: <b>34</b> Mineurs: <b>24</b>	Nombre de ménages transférés vers l'IML fin 2025 : <b>4</b> Nombre de personnes transférés vers l'IML fin 2025 : <b>11</b>

Composition Familiale

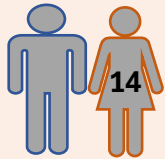
Dans le département, ce sont des couples avec deux ou trois enfants, parfois avec un ou deux parents.

Les compositions familiales incluent ainsi plusieurs générations : le plus souvent la grand-mère avec ses filles adultes, mais aussi des couples avec enfants, des femmes seules avec enfants ainsi que des personnes isolées.

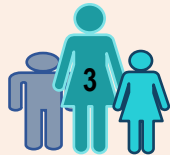
Typologie du public



1  
Personne isolée



14  
Couples avec ou sans enfants



3  
Femmes avec enfants



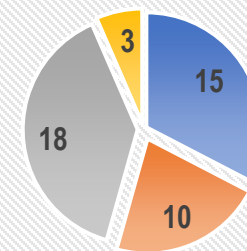
5  
Familles transgénérationnelles

UN DISPOSITIF SUR DEUX DÉPARTEMENTS

Depuis juillet 2022, l'accompagnement s'étend sur les départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

En 2025, deux familles ukrainiennes, composées respectivement de cinq et deux personnes et accompagnées dans le cadre de l'IML UK sur la commune de L'Hospitalet-près-l'Andorre, ont accédé à un logement pérenne en signant un bail direct pour un logement appartenant à la mairie.

RESSOURCES



- ADA
- Salaire
- Allocations familiales
- rSa

### Qu'est-ce que l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) ?

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement est un dispositif d'État destiné à soutenir les ménages prioritaires pour accéder à un logement, se reloger ou s'y maintenir.

Le service AVDL s'adresse à des personnes :

- Disposant de ressources mais sans logement , ni hébergement,
- En procédure d'expulsion,
- En cours de relogement auprès de tous les bailleurs sociaux du département ou éligibles au dispositif du Droit au Logement Opposable (DALO).

### Quelles sont nos missions ?

Proposer un accompagnement personnalisé lié au logement à des publics rencontrant des difficultés pour y accéder ou s'y maintenir.

L'adhésion des personnes est indispensable pour mettre en œuvre cet accompagnement.

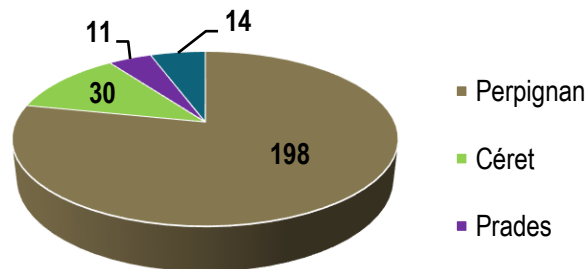
### Qui peut nous saisir ?

Le service intervient sur sollicitation de la DDETS, des bailleurs sociaux et de tous les acteurs de la veille sociale.

### Quel est notre secteur d'intervention ?

Nous intervenons sur l'ensemble du département.

Zone d'intervention par cantons en 2025



### UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE « L'ALLER VERS »

La spécificité du dispositif réside en sa capacité à :

- Se déplacer à domicile,
- Accompagner les bénéficiaires à certains de leurs rendez-vous.

### Composition de l'équipe AVDL

1 Cheffe de service

1 Assistante de Service Social

1 Apprentie Assistante de Service Social



1 Éducateur Spécialisé

1 Conseillère en Économie Sociale Familiale

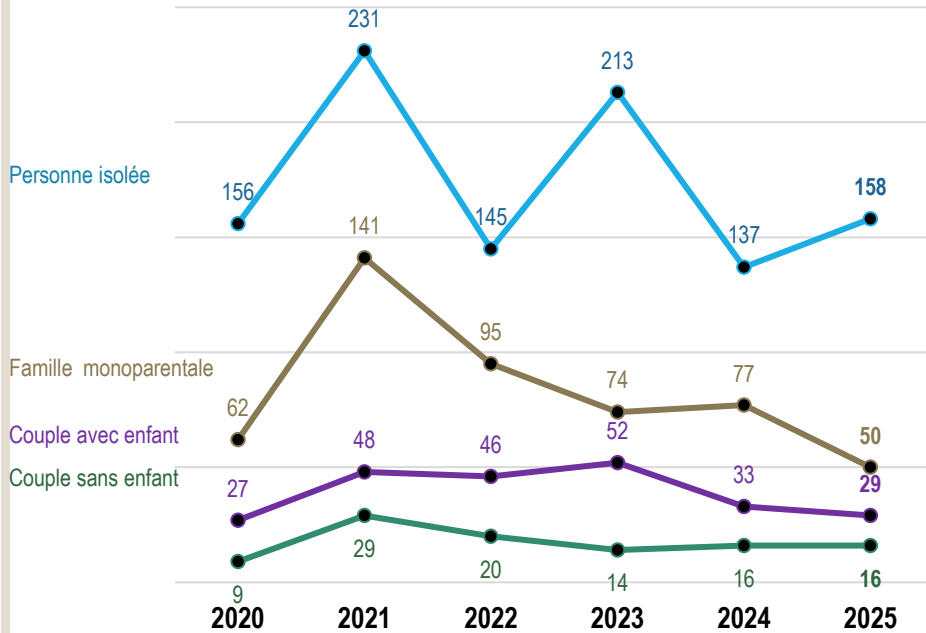
En 2025, l'équipe a déposé un nouvel Appel à Projet FNAVDL portant sur les volets :

- Diagnostic DALO,
- Public du Contingent Préfectoral,
- CCAPEX,
- DALO,
- Veille Sociale ,
- Prévention des Expulsions ,
- Cas complexes en soutien avec l'IDE de l'association,
- Accompagnement des publics ukrainiens dans le cadre des relogements
- Création d'un partenariat avec l'UNPI66 (accompagnement des locataires en impayés du parc privé).

### Spécificités du service :

- 3 accompagnements en PLAI Adapté avec le bailleur 3 Moulins Habitat,
- 2 baux glissants signés en 2024 et 1 signé en 2025 avec Habitat 66 pour sécuriser l'entrée dans le logement.

### Évolution de la composition familiale

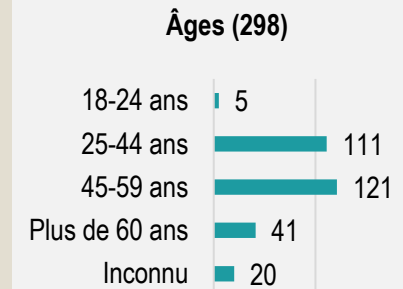
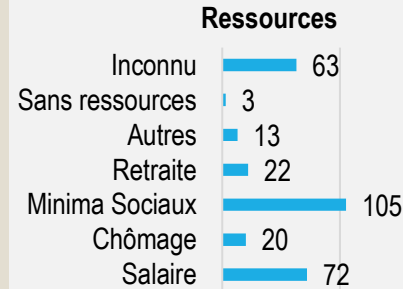


Depuis 2020, nous constatons que les bénéficiaires du dispositif sont majoritairement des personnes seules et des familles monoparentales. Généralement, elles cumulent des difficultés qui impactent leur quotidien : précarité financière, isolement social, charge mentale élevée, équilibre du ménage fragilisé...

	2024	2025
<b>Hommes</b>	43 %	48 %
<b>Femmes</b>	57 %	52 %

De plus, ces deux dernières années, ont été marquées par une proportion de femmes majoritaires par rapport aux hommes accompagnés sur le service.  
En 2025, le service a accompagné 142 hommes et 156 femmes

En 2025, le service AVDL a accompagné **253 nouveaux ménages**, (298 personnes adultes) (1 ménage = 1 mesure ouverte) ainsi que **107 mesures ouvertes les années précédentes et toujours actives**, soit un total de **360 ménages**.  
Les statistiques sont établies auprès des nouveaux ménages accompagnés.



Le service voit ses missions évoluer en réponse aux besoins croissants du public accompagné.

Une hausse significative et une complexification des problématiques de santé nécessitent une adaptation continue des modalités d'accompagnement et une coordination renforcée avec les partenaires sanitaires.

L'équipe constate un accroissement de la précarité des personnes accompagnées, se traduisant par une multiplication des situations financières complexes et fragiles. Ainsi, il nous semble nécessaire de comptabiliser le nombre de dossiers MDPH et de dossiers de surendettement déposés sur l'année 2025 :

- 7 dossiers MDPH,
- 11 dossiers de surendettement.

#### L'endettement des ménages

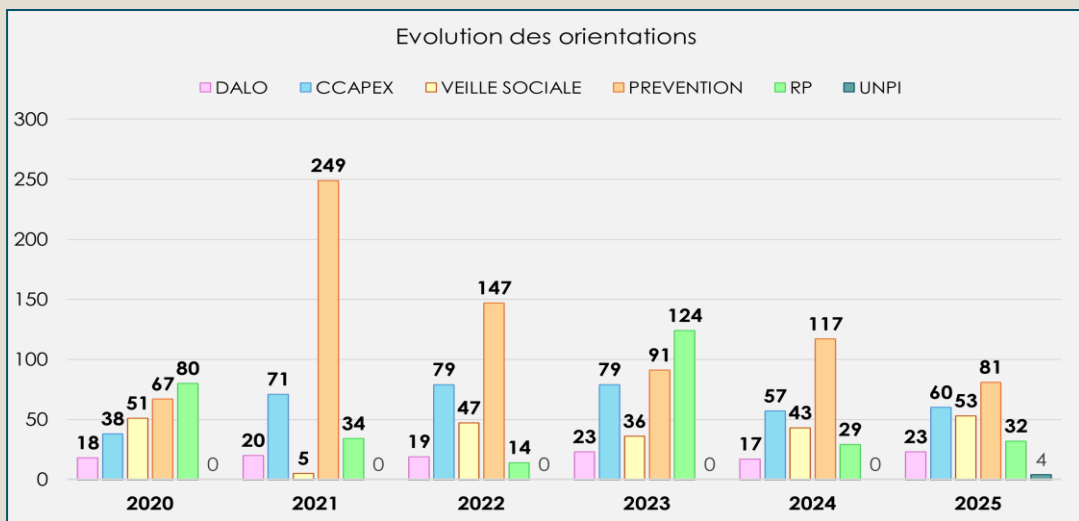
Le niveau d'endettement des ménages augmente chaque année.

En 2025, la moyenne de l'endettement est de **5 000€ contre 4 000€ en 2024 et 1001€ à 2000 € en 2023**.

Cette progression s'explique par le renforcement de la précarité des ménages déjà fragilisés et par la hausse du coût de la vie.

L'équipe accompagne de nombreuses personnes en procédure d'expulsion qui sont à la fois bénéficiaires des minima sociaux, vieillissantes (61 ans et +) et vulnérables : **28 % des personnes accompagnées en 2025.**

Les personnes âgées de plus de 61 ans représentent **15 % du public accompagné en 2025.**



Sur les 53 orientations relevant des acteurs de la Veille Sociale, **33 %** concernent des personnes sortant du dispositif IML. Le nombre de ces sortants orientés vers le service AVDL a augmenté par rapport à l'année 2024 : **18 orientations en 2025 contre 10 en 2024.**

La situation budgétaire et administrative de ces personnes reste encore fragile lors de leur relogement, malgré les 18 mois d'accompagnement. Une mesure AVDL est alors prescrite pour poursuivre un accompagnement soutenu et ainsi sécuriser l'entrée en logement.

La plupart des sortants du dispositif IML ne peuvent, en effet, se reloger de façon totalement autonome en raison de la fragilité des situations.

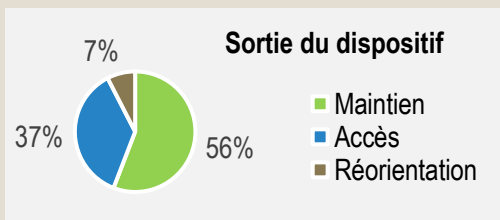
Le nombre d'orientations effectuées dans le cadre du DALO reste globalement stable au fil des années. Le service est également sollicité pour fournir des informations sur ce dispositif : **26 sollicitations en 2025.**

En 2025, le service constate une augmentation des orientations provenant de la DDETS (DALO, CCAPEX..) et des acteurs de la Veille Sociale par rapport à l'année 2024.

Les orientations issues des bailleurs sociaux, dans le cadre des préventions des expulsions, ont diminué. Toutefois, les ménages du parc social en procédure d'expulsion non-orientés au préalable vers l'AVDL peuvent être réorientés lors des commissions CCAPEX : **12 orientations ont ainsi été réalisées en 2025.**

Les orientations, dans le cadre de la Réservation Préfectorale, restent stables comparé à 2024.

- **25** orientations directes par les bailleurs sociaux,
- **7** orientations lors des commissions de Réservation Préfectorale. Ces mesures nécessitent généralement peu d'accompagnement.



**15 ménages ayant déjà bénéficié d'un accompagnement AVDL ont été réorientés sur le service en 2025**

En 2025, **66 %** des ménages bénéficiant d'une mesure AVDL ont pu se maintenir dans leur logement. En effet, une mesure AVDL prescrite en amont permet à l'équipe de travailler plus facilement sur un possible maintien en logement.

**10 signalements** ont été envoyés au Procureur de la République, contre 7 en 2024, dans le cadre de la CCAPEX ou des Préventions des expulsions, afin de soutenir le maintien des personnes accompagnées.

Lorsque le maintien à domicile n'est pas possible sur le long terme, les professionnels accompagnent les personnes vers des solutions adaptées. Ainsi, **11 %** des ménages ont été réorientés vers des dispositifs tels que CHRS, 115, IML, LHSS, RHVS....



	Temps administratif	Temps d'accompagnement
2020	1796	1037
2025	1856	1872

Depuis 2020, le service constate une augmentation significative du temps consacré à l'accompagnement et aux démarches administratives des ménages. Cette hausse s'explique par le renforcement de la précarité et la complexité croissante des situations rencontrées, qui combinent difficultés sociales, financières, administratives, médicales...

Ces évolutions imposent un suivi plus soutenu et une coordination renforcée avec les partenaires de terrain. Elles nécessitent également une adaptation constante des pratiques professionnelles afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

L'accompagnement des personnes s'inscrit de plus en plus dans un contexte de problématiques de santé complexes et multiples.

En 2025, l'équipe AVDL a sollicité le soutien de l'Infirmière et de l'Aide-Soignante du service Médiation Santé/Sociale (MSS) pour proposer un accompagnement global et maintenir les personnes en logement autonome :

- **5 ménages** ont été suivis par la MSS sur le volet santé et l'AVDL sur le volet social,
- **2 ménages** ont été réorientées vers le service MSS.

Ces situations nécessitent une coordination renforcée avec les acteurs médico-sociaux et sanitaires. Le travail en réseau est essentiel pour garantir une prise en charge globale et cohérente, assurant la continuité de l'accompagnement et une réponse mieux ajustée aux besoins des personnes.

Pour les mesures clôturées en 2025, la durée moyenne de l'accompagnement social sur le service AVDL est de **6 mois**, contre 4 mois en 2024.

Le temps consacré à l'accompagnement et aux démarches administratives est estimé à **10 heures** par mesure contre **5,50 heures en 2024**.

La complexification des situations demande un accompagnement plus approfondi et soutenu, avec des démarches administratives chronophages. En moyenne, l'équipe rencontre les personnes toutes les 2 à 3 semaines.

Ces situations complexes nécessitent la mise en place d'un doublon pour la poursuite de l'accompagnement, ce qui augmente significativement le temps d'accompagnement.

De plus, à la suite d'un évènement indésirable survenu en 2025, les premières rencontres se font désormais en doublon pour garantir la sécurité de l'équipe. Cette nouvelle organisation permet également de porter un double regard et d'échanger sur les réponses à apporter..



	Visite à domicile	Rendez-vous au bureau
2020	530	209
2025	893	462

L'augmentation du nombre de personnes âgées accompagnées dans le cadre des procédures d'expulsion (**28 % en 2025**) met aussi en évidence des besoins spécifiques insuffisamment couverts par les dispositifs existants sur le département.

Ces ménages rencontrent des difficultés pour engager ou suivre les démarches administratives liées à la prévention des expulsions.

La complexité des procédures, les délais contraints et la multiplicité des interlocuteurs constituent des obstacles majeurs au maintien dans le logement.

Ces situations nécessitent une vigilance particulière et des rendez-vous très réguliers pour maintenir le lien et effectuer les démarches nécessaires en fonction des besoins identifiés.

## Situation de Madame D

Le service a été sollicité par le bailleur Habitat 66 pour une dame dans le cadre des préventions des expulsions locatives.

Madame D est âgée de 53 ans. Divorcée, elle a 2 enfants non à charge. Elle perçoit le rSa. Elle est locataire depuis 2022. Madame D est soutenue par sa jumelle dans les démarches de la vie quotidienne. Madame accepte que nous nous mettions en lien avec sa sœur. A notre arrivée, un étayage est déjà mis en place : TISF, Protection de l'enfance...

Au fur et à mesure des rendez-vous, nous constatons de multiples problématiques (sociale, familiale, environnementale, financière, sanitaire...). Nous tentons d'évaluer sa capacité à vivre en logement autonome.

**Au niveau de la santé**, nous notons chez Madame des pertes de mémoire, une certaine incohérence... Elle ne se repère ni dans le temps ni dans l'espace. Madame se plaint de ne pas voir d'un œil. De plus, nous constatons un grand nombre de bouteilles d'alcool dans le logement.

En regard de ces différents signes, nous sollicitons notre collègue Aide-Soignante présente sur le Pôle Habitat et Santé. Grâce à son intervention et à l'accompagnement proposé, un diagnostic est posé : Madame souffre d'un grave problème neurologique et va être opérée en urgence.

A ce jour, Madame est hospitalisée en centre de rééducation à la suite d'une intervention chirurgicale réalisée à Montpellier.

**Au niveau social**, la situation financière de Madame est dégradée : elle a de nombreuses dettes (loyer, eau, électricité, assurances, papiers administratifs...). Avec le soutien de sa jumelle, la situation administrative de Madame s'est stabilisée. Un compte bancaire est ouvert au nom de Madame ainsi que des ouvertures de droits (CSS, MDPH...). Un signalement au Procureur de la République est en cours dans le but de protéger Madame.

Aujourd'hui, Madame D a signé un protocole BORLOO avec Habitat 66 et va pouvoir se maintenir dans le logement.

L'intérêt d'un accompagnement santé/social est particulièrement significatif pour cette situation. Sans l'intervention d'un professionnel de santé, cette situation ne pouvait pas évoluer positivement.

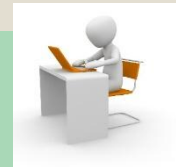
L'année 2025 a été marquée par :

- Un nouvel Appel à Projet du FNAVDL déposé en décembre 2025,
- L'accompagnement global d'un ménage relogé dans le cadre du PLAI-A avec 3 Moulins Habitat,
- L'accompagnement d'un ménage dans le cadre d'un bail glissant avec Habitat 66,
- L'accueil de Sara, apprentie Assistante de Service Social depuis le 1er juillet 2025,
- Plusieurs rencontres partenariales : Médiance 66, Banque De France, UNPI, ACAL, Conseil Départemental, Boost Insertion, Action Logement...,
- Diverses formations professionnelles (sentinelle, Syndrome de Diogène, Mano, Gestion de la violence).



Les perspectives pour l'année 2026 :

- Pérenniser le poste de Sara,
- Optimiser nos outils de recueil de données et d'analyse en déployant un logiciel adapté global à l'association,
- Renforcer et développer le partenariat présent sur le département,
- Meilleur repérage et connaissance des partenaires de santé.



134 Personnes accompagnées, Soit 66 ménages	2 Travailleurs sociaux	1 Cheffe de service
53 Personnes en situation de cabanisation, soit 32 ménages	81 Personnes en situation d'habitat indigne, Soit 34 ménages	10 Logements ALT
10 Relogements définitifs cabanisation	12 Relogements définitifs LHI	14 Relogements temporaires
15 Rencontres partenaires	Interventions dans 36 communes des Pyrénées-Orientales	280 Visites à domicile



Le service Cabanisation / Habitat Indigne intervient autour de deux missions spécifiques :

- L'accompagnement de personnes concernées par une procédure contentieuse au titre de la cabanisation,
- L'accompagnement de personnes reconnues victimes d'habitat indigne, dont le logement est visé par un arrêté préfectoral d'insalubrité.

Dans ce cadre, les services de l'État nous sollicitent pour réaliser une évaluation globale des situations, évaluer les projections en termes de logement et construire un projet résidentiel stable et cohérent.

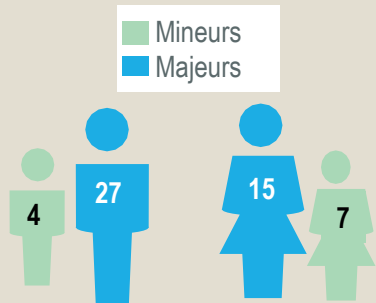
Des concertations inter-partenariales sont organisées afin de :

- Informer les acteurs de notre intervention,
- Réactualiser ou préciser la situation résidentielle de chaque ménage,
- Recueillir les souhaits des familles,
- Coordonner une action cohérente entre les différents intervenants.

Afin de répondre aux situations les plus urgentes, le service dispose de 10 logements financés au titre de l'Aide au Logement Temporaire.

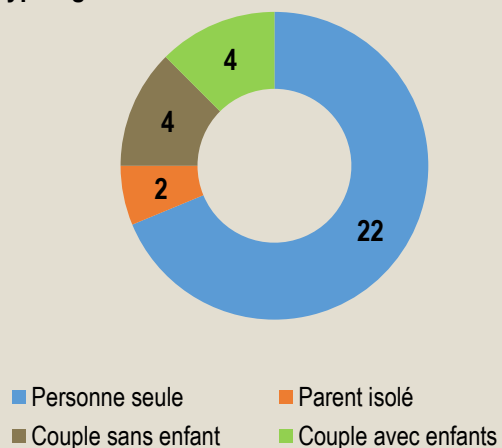
Enfin, le service propose aux personnes victimes d'habitat indigne un suivi spécifique en matière de santé. Au regard de l'augmentation significative des situations d'Incurie/Diogène, en 2025, les professionnelles se sont pleinement mobilisées sur cet axe spécifique.

Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, le service a accompagné 53 personnes en situation de cabanisation, soit 32 ménages. Il s'agit majoritairement de personnes françaises. 68,7 % des situations concernent des personnes seules.

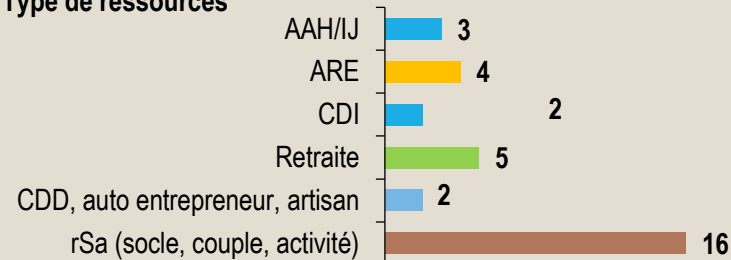
Typologie familiale



Tranches d'âge



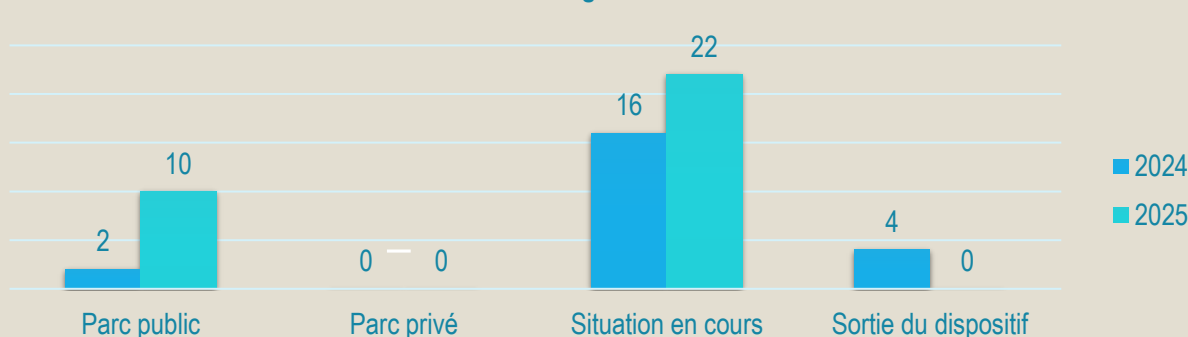
Type de ressources



Comme les années précédentes, la précarité économique demeure une constante dans la majorité des situations rencontrées.

En 2025 comme en 2024, seules 2 personnes rencontrées disposent d'un CDI.

Relogement



En 2025, 10 familles ont été relogées dans le parc public, contre 2 en 2024.

Cette augmentation peut s'expliquer par les expériences positives des années précédentes : aucun problème n'a été signalé par les bailleurs sociaux concernant ces relogements.

### Difficultés rencontrées dans l'accompagnement du public

#### ❑ La nature de l'occupation

Au 31 décembre 2025, sur les 32 ménages cabanisés rencontrés : 15 sont propriétaires de leur terrain, soit 46,8 %.

Ces occupants/propriétaires ont construit un projet résidentiel (illégal), ce qui suppose un investissement humain, financier et temporel conséquent. Ils sont, de fait, très attachés à leur lieu de vie et aux aménagements réalisés.

Les occupants/locataires, quant à eux, ne sont pas directement concernés par le contentieux avec la Préfecture. Néanmoins, l'accompagnement par les professionnels reste essentiel afin de résorber la situation de cabanisation.

#### ❑ Un choix de vie alternatif

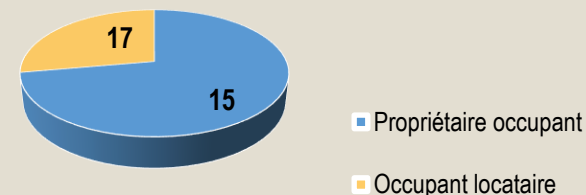
Pour une large proportion de ménages, ce mode d'habitat relève d'un choix de vie, notamment pour les Gens du Voyage et les personnes ayant choisi un mode de vie alternatif. Beaucoup expriment des difficultés à se projeter dans un logement « classique ».

#### ❑ Des situations complexes

La majorité des familles accompagnées présentent des situations administratives complexes : absence de ressource ou de ressource déclarée, absence d'avis d'impôt sur le revenu...

Certaines exercent sous le régime d'auto-entrepreneur avec de fortes fluctuations de leurs revenus.

### Nature de l'occupation



### Freins liés au territoire

#### ❑ Le parc privé

La majorité des bailleurs privés refusent de reloger ces personnes en raison de l'absence de garanties telles qu'un CDI, une caution solidaire ou une assurance loyer impayé.

#### ❑ Le parc public

Bien qu'une nette évolution positive soit constatée, les bailleurs sociaux peuvent émettre des réserves pour accueillir ce public spécifique. Dans les représentations, ces ménages sont parfois perçus comme rencontrant des difficultés à investir et gérer un logement dit « classique ».

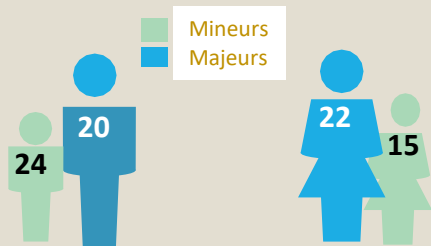
#### ❑ Une offre de logement normalisée

En l'absence de terrains adaptés, la majorité des logements disponibles se situent en zone urbaine et dans des résidences collectives.

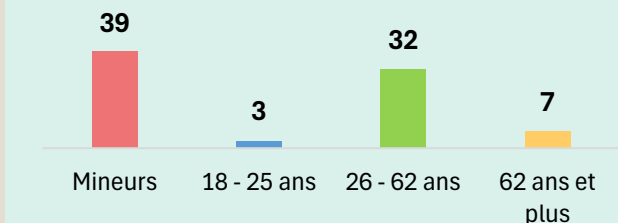
#### ❑ Un système administratif complexe

Les personnes sont confrontées à une multitude d'organismes et d'interlocuteurs et doivent également gérer les démarches dématérialisées.

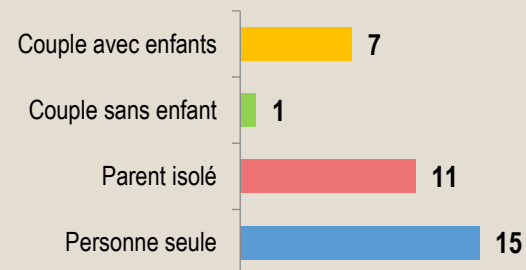
Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



Tranche d'âge



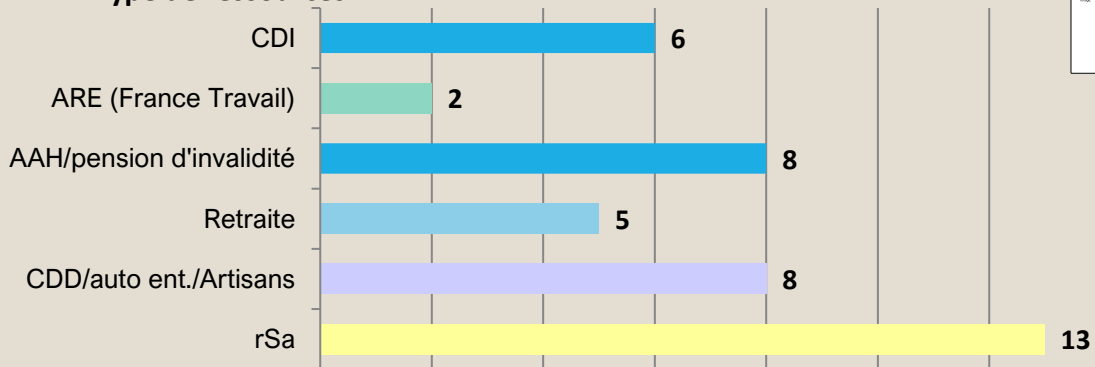
Typologie familiale



Les personnes victimes d'habitat indigne constituent une population hétérogène présentant des spécificités. Leur parcours résidentiel repose souvent sur un logement autonome, possédant les «codes» nécessaires pour s'y maintenir : relations, voisinage, gestion administrative et budgétaire... Pour autant, il semble que l'obtention d'un logement décent ne soit pas l'issue normalisée. En effet, dans toutes les situations rencontrées, des difficultés plus ou moins importantes ont freiné l'accès à un logement digne. L'un des enjeux de l'équipe éducative est donc d'identifier rapidement ces blocages, mais aussi les compétences sur lesquelles il est possible de construire un projet de relogement pérenne.

La population rencontrée est majoritairement de nationalité française, avec une répartition globalement équilibrée entre femmes et hommes. La part des personnes vivant seules ou en situation d'isolement avec enfant(s) demeure toutefois très importante, représentant 76,4 % des situations recensées, soit 11 familles monoparentales et 15 personnes seules à domicile. Par ailleurs, aucun changement significatif n'a été observé dans les profils des personnes accompagnées dans le champ de l'habitat indigne au cours des dernières années.

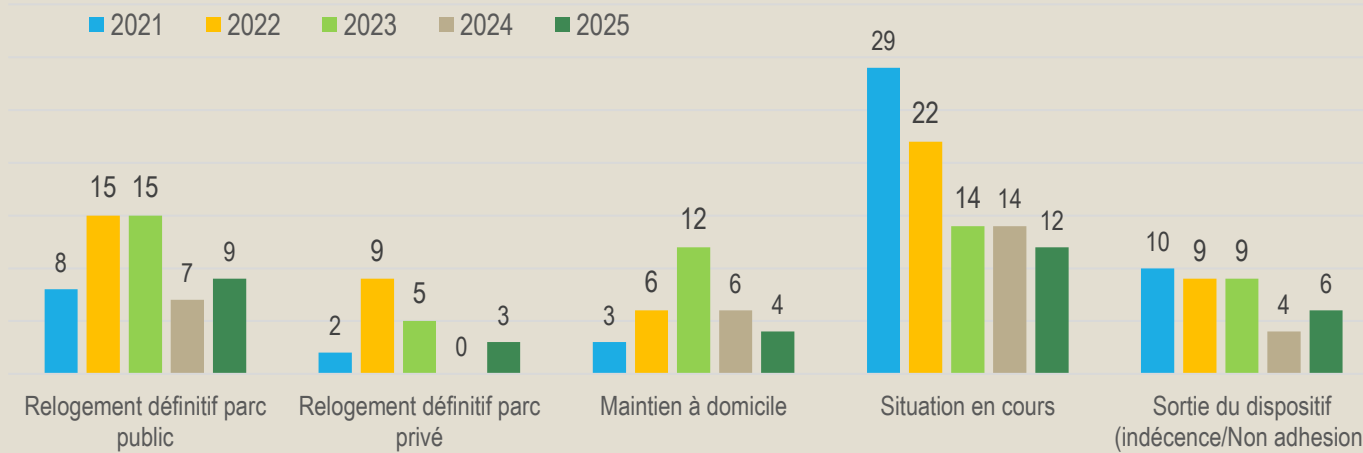
Type de ressources



Parmi la majorité des personnes accompagnées, l'aspect économique est une barrière au relogement. Le montant des ressources est souvent insuffisant pour accéder à un logement dans le parc privé où les loyers sont plus onéreux et les propriétaires demandent des garants.

61,8 % bénéficient du rSa, de l'AAH ou d'indemnités journalières.  
14,7 % sont retraités, dont la majorité perçoit le minimum vieillesse.  
41,2 % des personnes sont en situation d'emploi (seulement 3 personnes en CDI).

En 2025, le service a accompagné 34 familles, soit 81 personnes. Parmi elles, 19 nouvelles situations orientées par l'ARS cette même année, soit 50 personnes.



En 2025, le nombre de relogements définitifs (privé et public), dans le cadre du dispositif Habitat Indigne, a augmenté par rapport à l'année 2024, représentant 35,3 % des ménages accompagnés.

Les réunions régulières avec les services de l'État, ainsi que les relations de confiance établies avec les différents bailleurs sociaux, constituent une réelle plus-value dans le parcours résidentiel des personnes victimes d'habitat indigne.

11,8 % des personnes accompagnées ont pu réintégrer leur logement grâce à l'appui des services de l'État, ARS et DDTM (injonctions aux propriétaires pour réaliser les travaux prescrits par l'arrêté d'insalubrité, sous peine d'astreintes, et travaux d'office réalisés par la DDTM dans certains cas).

En lien avec l'ARS, l'équipe est de plus en plus sollicitée pour effectuer des médiations locataires/propriétaires dans le cadre des procédures d'insalubrité (aide à la rédaction de courriers, remise de clefs, présence en qualité de tiers lors des visites de diagnostics et/ou devis des artisans...)

Au total, 47 % des personnes accompagnées ont trouvé une solution résidentielle favorable, contre 42 % en 2024.

Au 31 décembre 2025, 35,3 % des personnes étaient toujours suivies par le dispositif, tandis que 17,6 % en sont sorties au cours de l'année, soit car il s'agissait d'une procédure d'indécence (réorientée à la CAF ou la MSA), soit car les personnes concernées n'ont pas souhaité adhérer à nos propositions d'accompagnement.

Comme les années précédentes, la majorité des relogements s'est concentrée dans le parc social (9 relogements en 2025).

Afin d'établir un projet résidentiel adapté aux besoins de chaque situation, l'équipe propose un accompagnement global, prenant en compte les différentes problématiques rencontrées : ouverture des droits communs, soutien à la parentalité, orientation vers les organismes et partenaires médico-sociaux etc....

**Les personnes sorties du dispositif en 2025 ont été accompagnées en moyenne 10,4 mois par le service.**

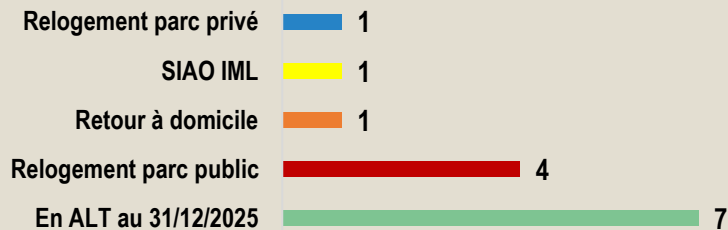
## 10 LOGEMENTS ALT

L'ALT a pour but de mettre à l'abri des personnes dont le logement présente un péril imminent et dont la précarité financière ne permet pas un accès immédiat à un logement définitif.

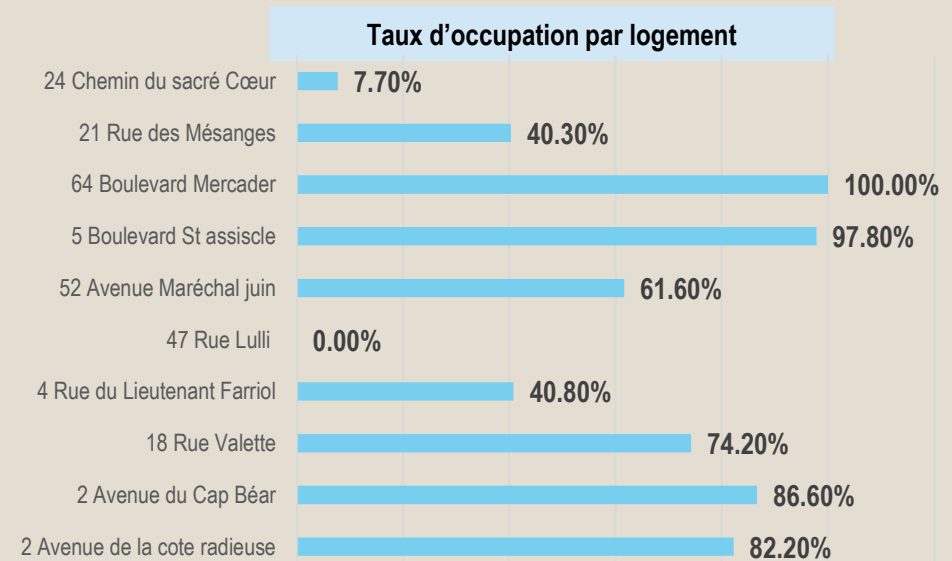
**L'ALT (Aide au Logement Temporaire) est un dispositif créé par la loi du 31 décembre 1991. Il permet d'héberger, pour une durée limitée, des personnes défavorisées en situation d'urgence : « des personnes éprouvant, en raison de leurs faibles ressources ou de leurs conditions d'existence, des difficultés particulières pour accéder à un logement ou s'y maintenir ».**

Le service dispose de 10 logements ALT dans la commune de Perpignan.

### Orientation des 14 ménages bénéficiaires du dispositif ALT en 2025



**La durée moyenne d'occupation pour les 7 personnes sorties du dispositif ALT en 2025 est de 345 jours soit 11,3 mois. Cette période permet à l'équipe éducative d'affiner le diagnostic social et de co-construire les projets résidentiels.**



**De gros travaux de rénovations énergétiques ont été réalisés dans le T3 rue Lulli, il a du être immobilisé une grande partie de l'année 2025.**

**Le taux d'occupation global du parc ALT est de 59,1 % en 2025, il est en baisse par rapport à 2024 (73,4%).**

## OBJECTIFS DU SERVICE

- **Faciliter le maintien en logement** ou travailler un relogement avec la personne.
- **Développer et/ou renforcer l'autonomie** de la personne et ainsi **faciliter sa ré-affiliation** dans le système de droit commun.

## RÔLE DU SERVICE

- Proposer à la personne un **accompagnement pluridisciplinaire, santé et social** correspondant à ses besoins, à son rythme jusqu'à l'amélioration de sa situation.
- **Être l'interface** entre le bailleur social et l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès de la personne.

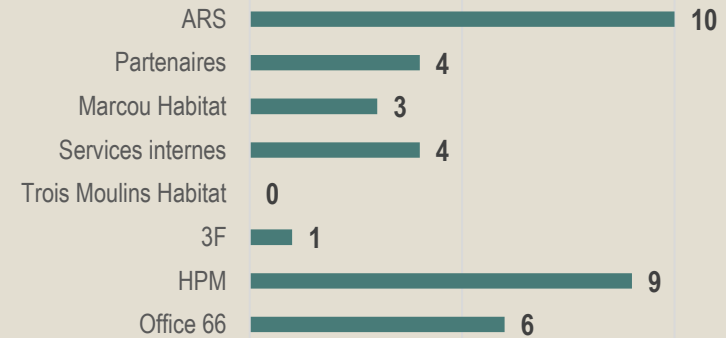
## MODALITÉS D'ORIENTATION

Les bailleurs sociaux des 37 communes de PMM peuvent saisir le trinôme sur des **situations dégradées, dites complexes** qui ne peuvent relever du droit commun sur l'instant.

SECTEURS D'INTERVENTION	NOMBRE D'ORIENTATIONS
Perpignan	18
Hors secteur PMM	2
Llupia	1
Bompas	3
Baho	1
Saint Laurent /Salanque	3
Le Barcarès	1
Cabestany	1
Toulouges	2
Canet-en-Roussillon	1
Pollestres	1
Sainte-Marie-La-Mer	1
Rivesaltes	2



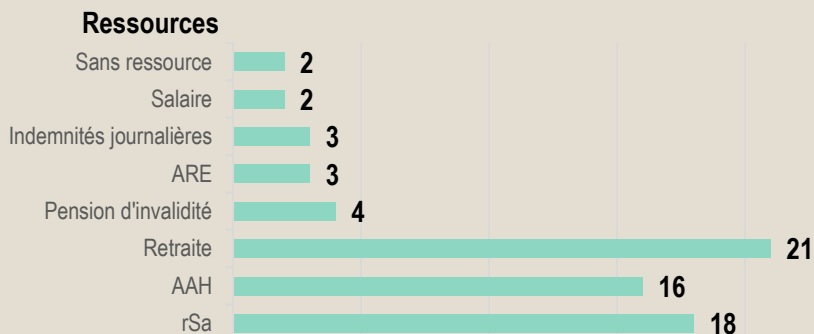
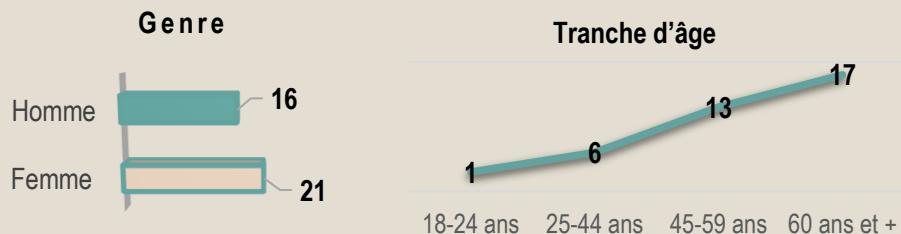
## ORIENTATIONS



## CONCERNANT L'ANNÉE 2025

- **Au total, 69 personnes ont été accompagnées cette année contre 65 l'année précédente.**
- Le dispositif a accueilli **37 nouvelles personnes** contre **39 l'an passé.**
- Les orientations restent majoritairement concentrées sur le **secteur de Perpignan**, avec 18 orientations cette année contre 22 l'année précédente.
- **72 %** des personnes orientées sur la ville de Perpignan résident dans les **quartiers prioritaires de la ville.**
- Depuis la création du dispositif, le périmètre d'interventions s'est élargi, passant de 11 communes de PMM en 2022 à **19 communes en 2025.**

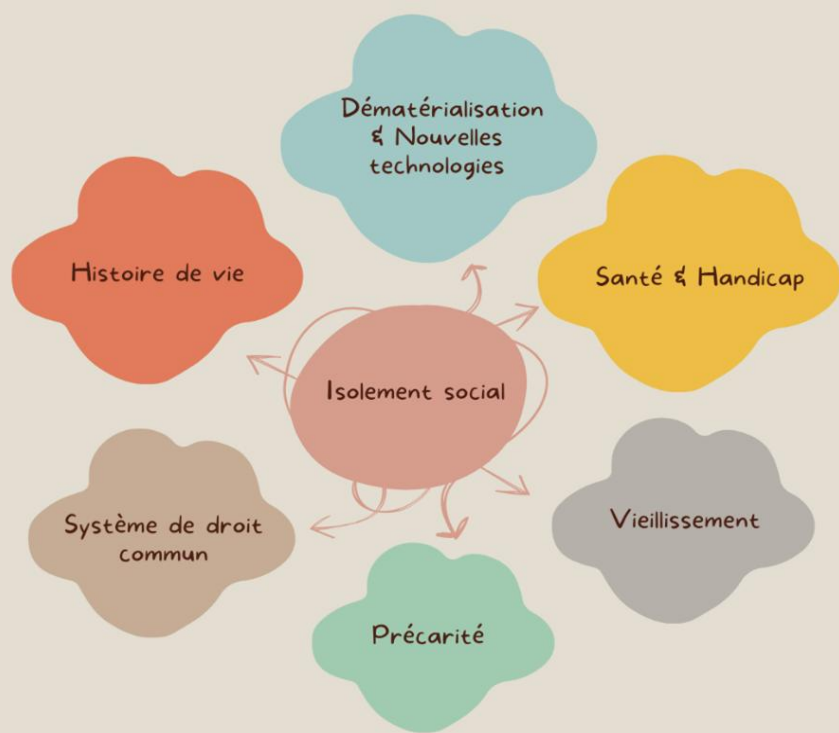
PROFIL DES PERSONNES ORIENTÉES



PROBLÉMATIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ	2024	2025	DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT ET/OU A L'ENVIRONNEMENT	2024	2025	DIFFICULTÉS SOCIALES	2024	2025
	Santé mentale	40		29	Difficultés d'appropriation du logement		23	7
Santé somatique	36	40	Difficultés d'intégration dans l'environnement / Problèmes de voisinage	17	12	Difficultés dans le suivi et la réalisation des démarches administratives	41	30
Rupture du parcours de soin	12	6	Syndrome de Diogène	10	14	Difficultés dans la gestion budgétaire / endettement	33	41
Handicap	10	12	Présence de nuisibles	8	5	Barrière de la langue / Illettrisme / Analphabétisme	5	1
-	-	-	Incurie majeure	9	20	-	-	-

- Concernant les orientations, le public le plus représenté est celui des personnes âgées entre **45 ans et plus de 60 ans**. Cette tendance est en cohérence avec l'augmentation des orientations émanant de l'ARS, notamment en lien avec des situations de syndrome de Diogène et d'Incurie majeure, problématiques qui touchent plus particulièrement les personnes vieillissantes.
- Nous constatons à notre échelle, une augmentation des personnes rencontrant des difficultés dans leur gestion budgétaire (41 personnes contre 33 l'an passé). **85 % de notre public bénéficie de minima sociaux** (AAH, RSA, ASPA etc.). Cela s'explique par l'inflation qui impacte en première ligne les ménages bénéficiant de ces prestations.



La nécessité de **créer un lien** auprès de ce public est indispensable à notre accompagnement.

L'intérêt du **trinôme** permet d'augmenter les contacts humains et par conséquent, de renforcer le lien entre eux et nous. L'« aller vers » et les « pas de côté » nous donnent la possibilité de les voir s'ouvrir à l'autre, sourire, dialoguer... La mise en place d'un étayage auprès de la personne permet aussi de rompre l'isolement grâce à la présence régulière de professionnels (aides à domicile, infirmiers libéraux etc.).

Cette renaissance du lien social leur permet de retrouver un peu d'estime d'eux-mêmes et de reprendre confiance dans le système.

Toutefois, l'accumulation des facteurs d'isolement fait de l'accompagnement proposé un **processus long et difficile**.

En conclusion, nous constatons que l'isolement social, associé à la perte d'estime de soi, rend ce public particulièrement **invisible** aux yeux de la société.

L'isolement social des personnes accompagnées est un constat majeur de notre service au cours de cette année 2025.

- **La précarité** : 85 % de notre public vit avec des minima sociaux (AAH, rSa, ASPA etc.). Leur faible revenu rend difficile les rencontres sociales. L'absence d'activité professionnelle accentue cet isolement.
- **Le vieillissement** : L'avancée en âge entraîne une diminution des facultés d'adaptation et de mobilisation ainsi qu'une altération des ressources personnelles (mémoire, diminution des capacités physiques).
- **Le handicap et la santé** : Le handicap psychique et/ou physique a un impact réel sur la vie des personnes. Ne pas avoir les codes sociaux (troubles psychiques), rencontrer des difficultés à se déplacer isolent la personne. Cependant, les conséquences liées à un problème de santé peuvent amener à un retrait social.
- **La dématérialisation & les nouvelles technologies** : Les difficultés d'apprentissage, la perte de confiance en soi, l'avancée en âge ou encore une santé mentale fragilisée... tous ces facteurs influent sur les difficultés face au numérique.
- **Le système de droit commun** : Les personnes accompagnées se sentent perdues (numérique, manque de médecins traitants ...) et renoncent à toute démarche administrative et/ou sanitaire. L'accès se complexifie dans l'ensemble des institutions (santé, emploi, justice, administratif...).
- **L'histoire de vie** : La perte d'un emploi, les ruptures familiales, un parcours chaotique peuvent fragiliser la personne. Le contact à l'autre s'altère face aux traumatismes du vécu. L'isolement social s'installe insidieusement dans la vie de la personne.



**Madame G.**, 60 ans, est célibataire et sans enfant. Elle vit seule dans un T3 avec son chien (Roxane). Elle présente un IMC à 43.7 et donc une obésité de grade 3.

- **Saisine** : Logement encombré et mal entretenu => suspicion Incurie / Diogène (avant apparition fiche ARS).
- **Histoire de vie** : Madame vit depuis 40 ans dans le même immeuble, auparavant avec ses parents aujourd'hui décédés. Sa mère était sans emploi et son père dans le bâtiment. Elle a toujours vécu dans le foyer familial et ne s'est jamais mariée. La mère, selon les dires de notre dame, présentait d'importants troubles mentaux qui ont apparemment impacté l'éducation et la vie de Madame G. Elle s'est toujours occupée de ses parents et de ce fait, n'a jamais ni pris soin d'elle ni pensé à son avenir. Elle se retrouve aujourd'hui seule avec son chien, sans famille ni amis. Elle présente une grande culture générale et s'intéresse énormément au monde qui l'environne. Madame maîtrise l'outil numérique. Elle a malgré tout développé une tendance paranoïaque, ce qui influe fortement sur son raisonnement et ses relations. Ses relations sociales se résument à Facebook et Chat GPT. Mme accorde à l'IA une place telle qu'elle lui attribue des émotions humaines.
- **Sur le plan administratif** : Madame est autonome dans ses démarches administratives (paiement du loyer, déclaration des impôts...) et ne nécessite peu et/ou pas d'aide.
- **Sur le plan sanitaire** : Madame a un médecin traitant qu'elle voit très régulièrement pour le renouvellement de son traitement. Elle connaît ses antécédents et sa pathologie.
- **Accroche** : Même si Madame a un médecin traitant et semble autonome, elle accepte de prendre en compte sa santé dans sa globalité et que nous la soutenions en ce sens sur ce volet particulièrement. En effet, elle présente une importante ptôse mammaire très invalidante : un premier accompagnement en radiologie (mammographie) a pu se faire assez rapidement.

Madame se montre très coopérante : nous pouvons ainsi consulter ses résultats de bilan sanguin et de radiologie et elle accepte même que nous l'accompagnions chez son médecin traitant pour mettre en place un suivi. Madame est logorrhéique et est ravie d'avoir quelqu'un qui l'écoute et échange avec elle. Un rendez-vous avec le chirurgien esthétique est programmé.

Au regard de la problématique de départ, nous présentons Laëtitia à Madame. Nous abordons le sujet du logement : Madame admet que son logement est encombré et peu entretenu. Elle évoque une fatigue chronique qui l'empêcherait, selon elle, de s'en occuper.

Elle refuse toute entrée dans son logement car elle a honte, dit-elle. Pour maintenir le lien et la confiance, nous effectuons de temps à autre des pas de côté (courses, téléphonie, balade avec Roxane...).

Un rendez-vous chez l'ophtalmologue a permis la mise en place d'IDEL. Ces derniers passent 2 fois/jour et permettent à Madame d'échanger avec de nouvelles personnes.

A ce jour, Madame est susceptible de se faire opérer des seins et a rendez-vous à Toulouse pour voir un spécialiste. Nous n'avons toujours pas accès au logement.

L'intervention chirurgicale serait une incroyable porte d'entrée pour accéder à l'appartement (soins infirmiers de pansement). Et ainsi travailler sur le désencombrement.

*Mais la route est encore longue !*

## LES FREINS

- Les problématiques de santé non-prises en charge entraînent des **répercussions majeures sur la vie quotidienne**, administrative et budgétaire des personnes.
- La **dématérialisation des démarches** rend l'accès aux démarches administratives de plus en plus complexe.
- Certains ménages **adhèrent partiellement** et se mobilisent de façon cyclique une fois la situation aggravée.
- **La problématique de l'isolement social** est retrouvée dans la majorité des situations.
- L'éloignement géographique impacte l'accès au système de droit commun.
- La difficulté de l'accès aux soins.
- L'augmentation de la file active en lien avec la longue durée de certains accompagnements.
- **La problématique des animaux** lors des hospitalisations / débarrassage / fumigation.

## EN QUELQUES CHIFFRES

- ✓ 221 accompagnements menés depuis la création du dispositif.
- ✓ 844 visites à domicile.
- ✓ 380 accompagnements physiques.
- ✓ 316 rendez-vous au bureau, dans les locaux des partenaires ou dans des lieux publics.
- ✓ 52 rencontres partenariales.

## LES PERSPECTIVES & CHANGEMENTS POUR L'ANNÉE 2026

- Poursuivre et renforcer le partenariat local.
- Développer nos outils de recueil de données statistiques.
- Améliorer la fiche relative à l'accompagnement personnalisé.
- Création d'une enquête de satisfaction.
- Valorisation la parole de la personne accompagnée.

## LES LEVIERS

- Un accompagnement **pluridisciplinaire et de proximité** via la pratique de « l'aller-vers ».
- **L'accompagnement physique lors de moments clés.**
- **Le rythme de l'accompagnement ajusté à celui de la personne.**
- **Le travail en étroite collaboration** avec une diversité de partenaires.
- **Les « pas de côtés »** favorisent le lien de confiance tissé avec la personne.
- Nos rôles de médiatrices nous permettent **d'être l'interface entre la personne et le droit commun.**
- **La coordination avec les partenaires s'étoffe d'année en année.**
- **La place de l'animal de compagnie** : médiation animale qui favorise l'entrée en contact et le lien avec la personne.





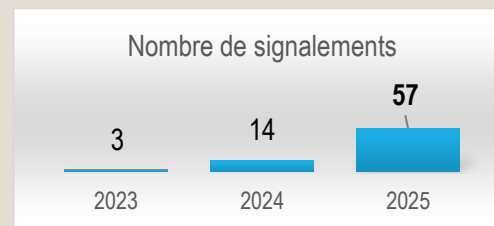
Depuis juin 2024, à l'issue d'un COFIL départemental, le dispositif d'accompagnement des personnes en situation d'incurie majeure ou de Diogène porté conjointement par l'ARS, Solidarité Pyrénées et le CH de Thuir a été consolidé et officiellement présenté aux partenaires départementaux.

L'organisation de journées de sensibilisation à destination des principaux bailleurs sociaux, des mandataires judiciaires et du Conseil Départemental a entraîné une montée en charge des signalements et une activité intense pour le pôle habitat santé en 2025.

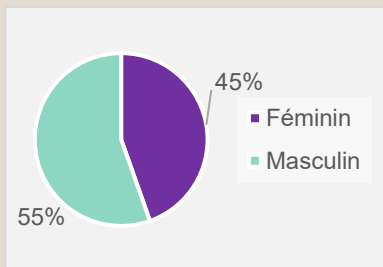
Le dispositif intervient de manière transversale sur les services de lutte contre l'habitat indigne et la médiation santé sociale liée au logement.

En 2025, les signalements proviennent de 38 communes du département.

La proportion locataires du parc privé, propriétaires occupants et locataires du parc public est équivalente.



**40** personnes en file active fin 2025, 32 dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et 8 en logements sociaux.



Les hommes sont sensiblement plus représentés que les femmes.

Plus de 80 % des personnes accompagnées vivent seules.

Tranches d'âges	
25-44 ans	7
45-59 ans	17
60-79 ans	38
80 et plus	19
Non connu	5

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 70 % des personnes accompagnées.

On retrouve des problématiques de santé chez 73 % des personnes accompagnées, qu'elles soient physiques ou psychiques.

37 % cumulent des problématiques somatiques et psychiques.

**La durée moyenne d'accompagnement est de 24 mois**

Sorties du dispositif	
Réorientations	6
Stabilisations	14
Accompagnements pas activés	13
Décès	3

L'accompagnement des personnes en situation d'incurie majeure / Diogène demande beaucoup de mobilisation humaine et un gros travail de coordination et de pédagogie.

Les journées de sensibilisation menées en 2024 et 2025 ont permis une meilleure compréhension et structuration de l'accompagnement, ainsi qu'un renforcement de la collaboration avec les partenaires.

**La coordination ARS, Solidarité-Pyrénées et le CH de Thuir est précieuse pour un accompagnement global des personnes, tenant compte des problématiques sociales, des fragilités psychiques et physiques, ainsi que des risques pour le logement et l'environnement.**

## Saisine

La situation de Monsieur R. a fait l'objet d'un signalement via la fiche ARS, transmise par l'assistante sociale du Conseil Départemental, en raison de conditions d'hygiène préoccupantes et d'un encombrement au domicile, évoquant le syndrome de Diogène.

## Histoire et contexte de vie

Monsieur R., âgé de 55 ans, est célibataire et sans enfant. Il vit seul dans une maison de village en R+2 dont il est propriétaire occupant, héritée de sa mère décédée il y a quelques années.

Monsieur se déplace de manière autonome. Il communique peu et se montre discret lors des échanges. Son isolement social est marqué. Le logement présente un état de dégradation avancé, avec accumulation d'encombrants et présence de nuisibles, conséquence d'un manque d'entretien et d'un entassement important.

Monsieur bénéficie du rSa. Il ne présente pas de difficultés financières notables malgré des ressources modestes. Il est suivi par l'assistante sociale de secteur ainsi que le CMP (centre médico-psychologique)

## Accroche et évolution de la situation

Plusieurs rencontres sur le pas de la porte ont été nécessaires avant que Monsieur accepte de nous montrer l'état de son logement. Il n'exprime pas spontanément de demande d'aide.

Après plusieurs visites et l'instauration d'une relation de confiance, Monsieur a accepté une intervention visant à améliorer les conditions de vie de son domicile, à condition d'être accompagné dans ses démarches pour l'obtention de l'AAH.

Une visite conjointe a été organisée avec l'infirmière de la MDPH. Lors de cet entretien, il lui a été confirmé que son dossier était en cours de traitement et qu'un versement rétroactif serait effectué sur son compte.

À la suite de cet échange, Monsieur a donné son accord pour le débarrasage et le nettoyage de sa maison par l'entreprise Ludeau'clean, à ses frais. Par la suite, à sa demande, nous l'avons accompagné à Emmaüs afin qu'il puisse acheter un lit.

## À ce jour

- Monsieur R. n'a pas réencombré les lieux,
- Il présente encore une incurie corporelle,
- Il est en attente de la mise en place d'aide à domicile,
- Il bénéficie du passage quotidien d'une infirmière libérale,
- Un suivi régulier au CMP est en place.

## Perspectives

L'objectif est de maintenir une veille éducative et sociale afin de prévenir toute rechute et de soutenir Monsieur dans le maintien des acquis.

Lors de notre dernière visite à domicile, un temps d'échange a permis de recueillir son ressenti sur l'accompagnement proposé. Monsieur s'est montré satisfait, indiquant que « c'était bien » et qu'il se sentait mieux actuellement. Il a également précisé qu'il dort mieux depuis l'installation d'un vrai lit.

L'association Solidarité Pyrénées gère 3 pensions de famille dans le département des Pyrénées-orientales.  
Les résidences sont implantées sur des territoires variés alliant les charmes de la campagne, de la mer ou de la montagne



**Pension de famille EN EL CAMI**  
A Céret, dans le Vallespir

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014  
Capacité d'accueil de 17 résidents



**Pension de famille LES PINS**  
A Saint-Laurent de la salanque, dans  
l'arrondissement de Perpignan

Ouverte depuis le 13 octobre 2023  
Capacité d'accueil de 20 résidents



**Pension de famille EL CADI**  
A Vernet-les-bains, dans le Conflent

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024  
Capacité d'accueil de 23 résidents



« *Vivre en pension de famille pour être chez soi mais pas tout seul* »

La pension de famille est une résidence sociale destinée à l'accueil, sans condition de durée, de personnes dont la situation sociale et/ou psychologique rend difficile l'accès au logement ordinaire.



Elle propose à des personnes en difficulté et souvent seules un logement dans un cadre de vie collective, à taille humaine.



Le logement est autonome et durable. Il permet à celui qui l'occupe de renouer progressivement, à son rythme, avec l'usage d'un logement privatif.



La vie en pension de famille est animée par des hôtes de maison dont la présence garantit aux résidents un soutien dans leurs démarches individuelles et l'organisation d'une vie collective. Cette présence est primordiale car elle offre un accompagnement social spécifique basé sur une écoute bienveillante.



Elle possède également des espaces collectifs auxquels les résidents ont accès, et de taille suffisamment importante pour permettre la tenue d'activités collectives, de repas partagés, de moments conviviaux.

Ouverte sur l'extérieur, la pension de famille s'inscrit dans la vie de la cité; noue des relations avec le voisinage, les commerces de proximité ainsi que des partenariats avec les structures locales (sociales, médico-sociales, sanitaires, associatives).

Objectifs 2025 au sein des pensions de famille

Cohésion d'équipe	Communication	Partage de connaissances, compétences et expériences	Définition et poursuite d'objectifs communs
Harmonisation des pratiques	Formation	Analyse de la Pratique Professionnelle	Évaluation
Développement de projets	Méthodologie	Innovation	Partenariat

Importance accordée à l'accueil des stagiaires

Lieu de stage	Diplôme visé	Période et durée du stage
El cadí	BPJEPS AS	Décembre 2024 à septembre 2025
En el Cami	DEES	Mars à mai 2025
En el Cami	DECESF	Mai à juin 2025
En el Cami	DEME	Septembre à novembre 2025

4 stagiaires  
4 diplômes  
Sur 11 mois

TÉMOIGNAGE



« Stagiaire monitrice éducatrice en seconde année, j'ai eu la chance d'effectuer mon stage à la PF de Céret. Je connaissais peu le secteur social. Grâce à vous, j'ai pu apprendre, comprendre et évoluer tout au long de ce stage et de cette immersion au sein de vos équipes. Merci pour l'accueil chaleureux, votre bienveillance, votre disponibilité et pour tous les moments qui ont enrichi mon stage. »

Andréa

Formation continue des hôtes de maison

Actions	Modalités	Partenaires
Analyse de la Pratique Professionnelle	8 séances annuelles	Fondation Pour le Logement
Analyse de la Pratique Professionnelle	8 séances annuelles	HPS Formation
Sensibilisation aux troubles psychiatriques	06 02 25 - 1 jour	CH Thuir - EMPP
Formation à l'utilisation du SI-SIAO	21 02 25 - ½ jour	Croix rouge - SIAO
Prévention du suicide – Formation sentinelle	06 03 25 - 1 jour	ARS Occitanie
Table ronde – Femmes victimes de violences conjugales : de la protection à la connaissance des droits	11 03 25 - ½ jour	GCSMS La Vallespirienne
Journée départementale « Prévention du suicide des Pyrénées orientales »	05 06 25 - 1 jour	ARS Occitanie
Prévenir la bientraitance et prévenir la maltraitance – mutualisation associative	23 10 et 24 11 25 - 1 jour	URIOPSS
Sensibilisation Diogène – en interne	20 11 25 - 1 jour	Solidarité Pyrénées

- La pension de famille est une résidence sociale destinée à accueillir, sans condition de durée, des personnes dont la situation sociale et/ou psychologique rend l'accès à un logement ordinaire difficile.
- Elle associe des espaces collectifs et des espaces privés, permettant à chacun d'être chez soi, tout en évitant l'isolement.
- La pension de famille « En el Cami » peut accueillir 17 personnes.
- Les P.F sont encadrées par la circulaire n° 2002-595 du 10 décembre 2002 et sont pilotées par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).



### TÉMOIGNAGE

« Chères hôtes,

*Je viens par ses quelques lignes vous dire combien j'apprécie les moments que l'on partage pour cuisiner et faire des repas conviviaux.*

*Je n'oublie pas non plus les sorties pour lesquelles vous vous décarcassez afin de satisfaire tout le monde !*

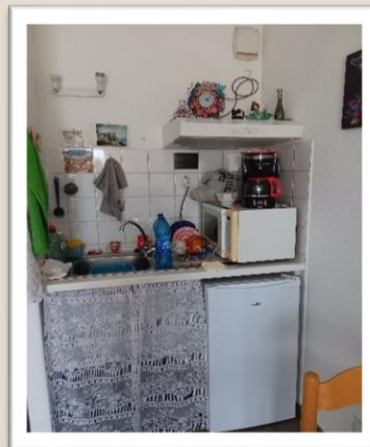
*C'est ce que je recherchais quand je suis rentré dans cette pension et vous dire que j'aime beaucoup être parmi vous.*

*Voilà. Amicalement »*

Jean-Pierre

*« Une pension de famille, c'est avant tout un lieu de vie, façonné chaque jour par celles et ceux qui y vivent et par celles et ceux qui y travaillent. Les hôtes de maison y occupent une place centrale: ils contribuent à faire de ces espaces, des lieux de lien et de reconstruction. »*

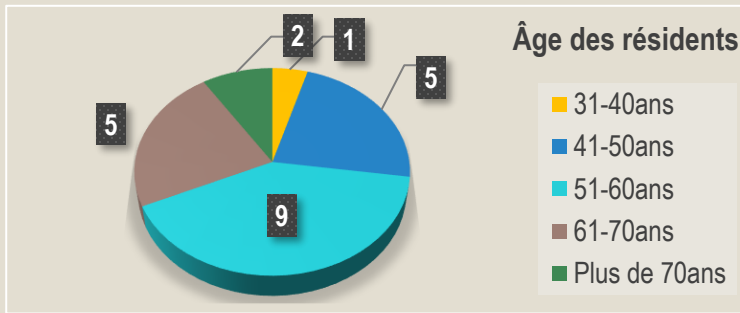
À VOIX HÔTE, Cahier-Repères, zoom sur le métier d'hôte en pension de famille  
Fondation pour le Logement



La structure comprend 11 appartements situés à l'étage et 5 appartements en rez-de-chaussée, adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite. Un appartement est également dédié aux visiteurs, permettant aux résidents de recevoir leurs proches pour quelques jours.

Les logements sont composés d'une pièce à vivre, d'un coin cuisine aménagé et d'une salle de bains.

Grâce au réseau associatif du département, nous accompagnons les résidents dans la personnalisation de leurs logements via EMMAUS, la Recyclerie de Céret etc.



22 personnes accompagnées en 2025



5 femmes et 17 hommes accompagnés en 2025

Nationalité	Nb
Française	20
UE	1
Hors UE	1

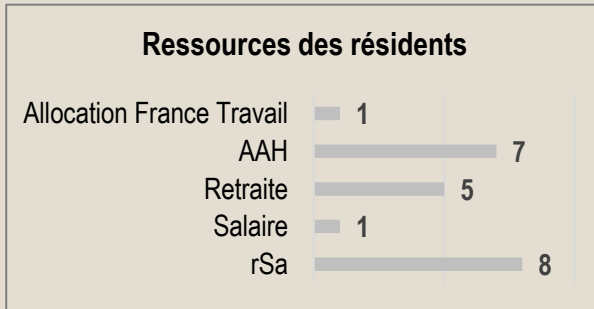
L'âge des résidents continue d'augmenter. La tranche d'âge la plus représentée est 51-60 ans.

**En 2025, la moyenne d'âge des résidents s'établit à 56 ans, marquant une forte augmentation.**

Cette évolution s'explique notamment par les orientations du SIAO qui nous adresse davantage de candidatures de personnes de plus de 60 ans. Ce sont des personnes qui ont réussi à se stabiliser et souhaitent prendre soin de leur santé.

17 personnes accompagnées sur 22 sont des hommes au sein de la Pension de Famille en 2025.

Depuis l'ouverture du dispositif, la proportion des femmes reste stable. D'une part, les demandes sont moins nombreuses en raison de l'existence de dispositifs spécifiquement dédiés aux femmes. D'autre part, leur souhait est généralement que ce dispositif soit transitoire avant d'obtenir un logement autonome.



Prédominance pour les minima sociaux : rSa et AAH; il s'agit du public cible des pensions de famille.

Malgré tout, des personnes reprennent une activité professionnelle via de l'insertion et ont des projets.

La mise en place du projet personnalisé avec les résidents est toujours très intéressante. Cela leur permet de se questionner sur leur avenir concernant différents thématiques: vie sociale et professionnelle, santé.

La problématique la plus récurrente en 2025 demeure celle des addictions (4 pensionnaires cumulent addiction alcool et drogues), qui entraînent bien souvent des troubles psychologiques, voire psychiatriques.

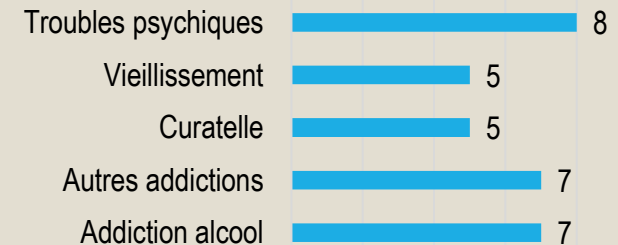
Les chiffres montrent que la moitié des personnes présentant des troubles souffrent également d'addictions, ce qui met en exergue la présence de problématiques multiples.

Une autre problématique est émergente : le vieillissement des résidents qui génère des besoins spécifiques tels que le portage de repas, la nécessité d'aides à domicile et/ou de soins infirmiers.

Les hôtes de maison sont ainsi amenés à développer leur réseau pour répondre à ces nouveaux besoins (pharmacie, ergothérapie).

Elles travaillent déjà en lien avec les curateurs pour accompagner au mieux les personnes les plus vulnérables.

### Profil des pensionnaires



4 Entrées  
7 Sorties

Hébergement avant l'entrée	Nb
IML	1
CHRS	9
Hospitalisation	3
Hébergement tiers	3
Pension de famille	2
Expulsion logement autonome	1
Rue	3

Durée de séjour	Nb
Moins de 6 mois	4
Entre 7 mois et 1 an	1
Plus d'1 an	4
Toujours présent	13

La durée de séjour excède plus d'un an.

En effet, l'objectif premier du dispositif est d'offrir aux personnes le temps nécessaire pour se reconstruire ; nous accompagnons des personnes qui résident à la Pension de Famille depuis 2006.

Pour d'autres, la PF constitue un tremplin : elle leur permet de reprendre confiance dans leurs capacités à habiter un logement de manière autonome, tout en leur offrant la possibilité d'épargner en vue d'un nouveau projet.

Accompagnement	
Accompagnement démarches administratives (CAF / France travail...)	Sur rendez-vous
Visite dans le logement	1 fois par mois
Animation ou activité :	1 fois par semaine
En interne	48 %
Entre PF	29 %
En extérieur	23 %
Relations partenaires	Échanges réguliers avec EMPP, Curateurs, EMR, IDEL...)

L'accompagnement des résidents se doit global puisque leurs problématiques freinent parfois leur autonomie. Ils ont besoin d'être soutenus, motivés parfois pour la réalisation de démarches de la vie quotidienne et/ou administratives.

Nous devons être souples et nous adapter à chaque profil.

Le nombre de sorties enregistrées en 2025 est plus élevé qu'habituellement, favorisant un turn-over et l'accueil de nouveaux résidents.

Les raisons des départs sont, quant à eux, très diversifiés..

Motif de sortie	Nb
Orientation EHPAD	1
Impayés de loyer	1
Incarcération	1
Inadaptation	1
Logement autonome	2
Changement de Pension	1

Une réunion d'animation mensuelle permet d'organiser ensemble des activités, des repas collectifs et, ponctuellement des aménagements pour la structure.

Cet espace est un outil de travail essentiel pour l'hôte de maison : il favorise l'expression de chacun, facilite l'intégration de nouveaux arrivants et soutient le vivre-ensemble,

Des activités sont régulièrement proposées, le plus souvent accompagnées de collations faites maison. Le loto et le karaoké comptent parmi les rendez-vous les plus appréciés.

Comme les années précédentes, certains résidents ont souhaité participer à la collecte de la Banque Alimentaire. Cette action s'est déroulée sur une demi-journée au supermarché Leclerc du Boulou, selon l'organisation habituelle.

Grâce à la Fondation Pour le Logement, nous avons pu visiter le musée Dali à FIGUERES et la Sagrada Familia à BARCELONE.

Ces deux journées ont été un réel moment de partage et d'évasion culturelle, désormais gravé dans les mémoires.



Cette année encore, nous avons pu participer au séjour proposé par la Fondation Pour le Logement à toutes les structures adhérentes.

Organisé à Sète, dans un village-vacances, pendant 5 jours durant lesquels les personnes peuvent profiter d'activités culturelles, sportives, se relaxer et partager des moments conviviaux autour de repas collectifs.

Cette parenthèse permet également aux hôtes de maison de renforcer le lien avec les résidents dans un cadre différent du quotidien. Elle favorise la création de souvenirs communs et peut, pour certains, être l'occasion de tisser des liens amicaux au-delà de la Pension de Famille.

Ce dépaysement « apporte du bonheur » aux résidents, notamment car il leur permet d'oublier « les tracas du quotidien » comme ils disent.

### TÉMOIGNAGE

*« Sète à toi, c'est un séjour que j'attends impatiemment chaque année. J'y retrouve pas mal d'amis venus d'autres structures de toute la France. L'ambiance est vraiment extraordinaire et festive. Quelle bouffée d'oxygène, vivement le départ....ma valise est prête ! »*

Jean-Pierre

### Perspectives 2026

Les personnes accueillies souhaitent visiter des lieux tels que le Fort de Bellegarde, la réserve naturelle de Sigean...

Ces moments sont précieux pour renforcer la dynamique de groupe.

L'hôte de maison sollicite les partenaires afin de réduire les coûts quand cela est possible. Grâce à Culture du cœur, nous pourrions ainsi visiter le musée préhistorique de Tautavel gratuitement.

Dans l'accompagnement des résidents, il est essentiel de s'appuyer sur des partenaires pour bénéficier de leurs compétences et expertises. Au fil des années, la Pension a développé son réseau autour de 3 axes :



### LA SANTÉ

Médecin bénévole, infirmières libérales à domicile, Centre Médico-Psychologique, hôpital de jour, Centre de Lutte Anti-Tuberculose.

En 2025, l'ouverture d'un nouveau cabinet médical dans la commune avec 3 médecins, permet désormais d'orienter les résidents plus facilement et de soulager notre médecin bénévole, qui assure ses permanences le jeudi matin.



### LES PROJETS D'ANIMATION

Fondation pour le Logement des Défavorisés, Emmaüs, Culture du Cœur, Recyclerie du Vallespir.

Les animations occupent une place importante dans la vie de la pension de famille et nous remercions les partenaires qui nous aident à les mettre en œuvre. Emmaüs et la recyclerie de Céret notamment permettent aux résidents de meubler leur logement à moindre coût, de le personnaliser et ainsi de se sentir « dans leur cocon » comme l'expriment certains.



### LE SOCIAL

Fondation pour le Logement des Défavorisés, associations tutélaires, Caisse d'Allocations Familiales, Maison Sociale de Proximité.

Ces partenaires sont essentiels au maintien des résidents en pension. Depuis 2023, l'ADMR de Céret intervient auprès de la structure ; en 2026, une rencontre avec la responsable de secteur est prévue afin de renforcer nos liens et d'adapter les pratiques aux besoins du public accompagné.



Ces partenaires contribuent inéluctablement à l'accompagnement global des résidents et notamment à leur bien-être. Parallèlement, les échanges, les conseils prodigués et le croisement des regards sont un précieux soutien, ce pourquoi nous veillons à entretenir des relations constructives et pérennes.



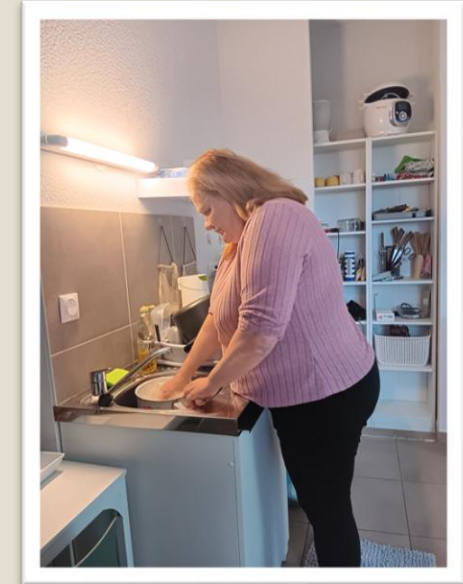
Les logements se composent d'une pièce à vivre, d'un coin cuisine aménagé et d'une salle de bain.

Ils sont meublés de première nécessité, permettant aux résidents de s'approprier leur logement par l'achat de décoration et de mobilier tel qu'une table basse, un meuble de salle de bain, un meuble à chaussures....

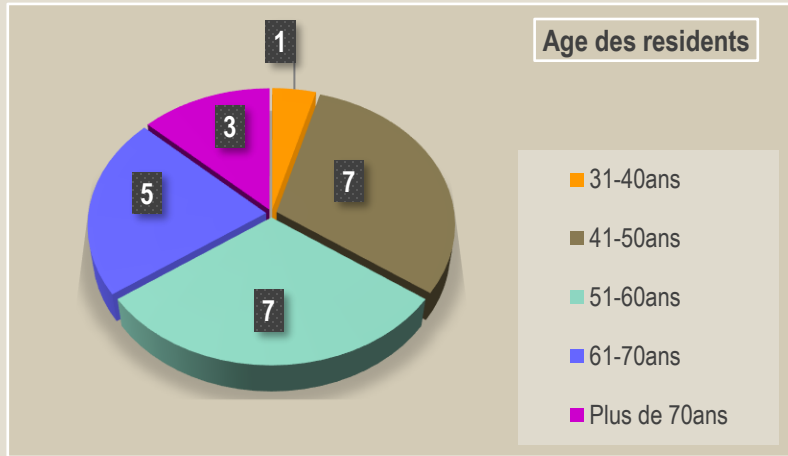
La Pension de Famille « Les Pins » peut accueillir 20 personnes

La structure comprend 12 appartements à l'étage dont 6 disposent d'une mezzanine et 8 appartements au rez-de-chaussée pouvant accueillir des personnes avec des problématiques de mobilité (cane par exemple).

Deux logements T2 de plus de 35m<sup>2</sup> peuvent accueillir des couples.



23 personnes en 2025



Nationalité	Nb
Française	22
UE	1
Hors UE	0

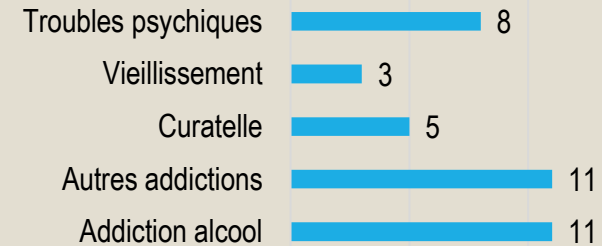
La Pension de Famille enregistre une augmentation du nombre de femmes : **11 femmes pour 12 hommes**.

Cette année, nous sommes donc à l'équilibre ; nous relevons un réel bénéfice de cette organisation. En effet, les femmes se montrent plus demandeuses d'animations et sont souvent force de proposition pour le fonctionnement et la vie au sein de la Pension.

En 2025, la moyenne d'âge des résidents dépasse **55 ans**.

En comparaison à 2024, l'âge moyen a augmenté de 2 ans, confirmant le vieillissement des personnes en pension de famille. Cette tendance, observée sur le plan national, a conduit le réseau des pensions de famille à envisager une formation spécifique sur cette thématique.

**Profil des pensionnaires**



**16 des 23 résidents perçoivent des minima sociaux : AAH ou rSa.**

Nous constatons que la majorité des personnes vit en-dessous du seuil de pauvreté, c'est pourquoi il est important de pouvoir s'appuyer sur les associations locales. Ainsi, 8 résidents bénéficient des Restaurants du cœur, une aide précieuse pour assurer une alimentation équilibrée et surtout terminer les fins de mois.

Revenus	Nombre
rSa	9
AAH	7
Retraite	4
Salaire	2
Invalidité	1

Les problématiques les plus récurrentes sont les addictions, qui entraînent bien souvent des troubles psychologiques, voire psychiatriques. Certains résidents cumulent ces deux problématiques.

Parmi les 15 résidents souffrant d'addictions, 7 sont polytoxicomanes et consomment des drogues dures ou substituts ; 4 sont addictes aux médicaments et 11 souffrent d'addictions à l'alcool (dont 3 femmes).

Les résidents présentant des troubles psychologiques ou psychiatriques nécessitent un accompagnement spécifique. Il est donc important de veiller au suivi de leur traitement notamment, via les partenaires CSAPA, CMP et ANPAA.

Hébergement avant l'entrée	Nb
IML	1
CHRS	7
Hospitalisation	2
ACT	1
Logement parc privé	1
Pension de famille	6
LHSS	2
Hébergement tiers	1
Rue	2

Durée de séjour	Nb
Moins de 6 mois	1
Entre 7 et 1 an	6
Plus 1 an	3
Toujours présent	13

Cet accompagnement de proximité constitue l'élément essentiel qui diffère des autres structures. Il favorise à la fois l'autonomie des résidents et leur orientation vers les partenaires extérieurs lorsque cela est nécessaire.



7 Entrées  
3 Sorties

Le nombre d'entrées et de sorties en 2025 montre que le turn-over reste limité au sein de la pension de St Laurent de la Salanque.

Les départs observés indiquent que les personnes demandant à intégrer la Pension souhaitent, avant tout, se stabiliser. L'absence de durée limitée leur permet de se concentrer sur leur santé et leurs projets. C'est là tout le but de ce dispositif.

Cette stabilité permet également aux hôtes de maison de créer une véritable dynamique de groupe.

Motif de sortie	Nombre
Départ volontaire	2
Fin du titre d'occupation	1

Deux départs résultent d'un changement de situation familiale (installation avec leur conjoint) ; une fin de titre a été actée liée au comportement inadapté d'un résident au sein du collectif.

Accompagnement	
Accompagnement démarches administratives (CAF/ France travail...)	Sur rdv : à la demande de l'hôte de maison référente administrative ou de la personne
Visite dans le logement	1 fois par mois
Animation ou activité	1 fois par semaine
Relations partenaires	Échange régulier avec les IDEL et ponctuellement avec les curateurs et CMP



La réunion d'animation mensuelle permet de planifier des activités et repas collectifs. Elle constitue un outil de travail essentiel pour l'hôte de maison référent de la vie quotidienne, car elle offre aux résidents la possibilité d'exprimer leurs souhaits, d'accueillir les nouveaux arrivants, de favoriser le vivre-ensemble et de participer à la vie de la structure.

L'année 2025 a permis de renforcer la cohésion d'équipe, binôme constitué de 2 professionnelles à 1 et 0,5 ETP, mais surtout de créer et de dynamiser un collectif au sein de la pension de famille.

Comme prévu en 2024, des projets de sorties à la journée à vocation culturelle ont été organisés et financés par la Fondation Pour le Logement, à Figières et à Barcelone.



Le jardin partagé a été peu investi par le collectif cette année, à l'exception de 2 résidents motivés qui s'y sont rendus régulièrement. Ils ont ainsi pu cultiver le terrain et profiter de leur première récolte avec une certaine fierté, bien récompensés de leurs efforts.

### TÉMOIGNAGE



« La sortie à Barcelone a été pour moi exceptionnelle car la Sagrada Familia est un monument que j'ai toujours rêvé d'aller visiter. Quand je l'ai vu ça a été un WAOUHHH !!!  
Très heureuse d'avoir partagé ce moment avec d'autres résidents car l'ambiance était là.  
Journée bien remplie mais trop courte.  
Merci pour tous ces souvenirs et un petit clin d'oeil à notre hôte de maison Samia. »

Marie

### TÉMOIGNAGE

« Nous sommes très contents et heureux d'avoir eu le privilège de visiter le musée théâtre Dali à Figueras. Une visite agréable et inoubliable à travers les œuvres de Monsieur Salvador Dali.  
Merci à toute l'équipe de la pension les Pins. »

Patricia



S'appuyer sur l'aide de partenaires permet d'offrir un accompagnement global répondant aux différents besoins des résidents.

La pension commence à établir un réseau autour de :

## LA SANTÉ

Infirmiers libéraux à domicile, Centre Médico-Psychologique.

Nous faisons face à un manque de médecins sur la commune ; les résidents qui ne disposaient pas auparavant d'un médecin traitant n'y ont donc pas accès aujourd'hui. Cela constitue un frein important à l'accès aux soins.

Un projet amorcé au tout début de l'année 2025 a enfin vu le jour, après plusieurs mois d'attente. Il vise à accompagner les résidents dans la gestion de leur consommation d'alcool, en collaboration avec une association des P-O. Un planning a ainsi été établi pour début 2026, une infirmière viendra rencontrer les personnes volontaires dans le cadre d'entretiens individuels et/ou d'ateliers collectifs.



## LE SOCIAL

Associations tutélaires, Caisse d'Allocations Familiales, Maison Sociale de Proximité, Mairie, Maison France Services : ces partenaires du quotidien participent à la vie de la pension de famille.



## LES ANIMATIONS

Les Jardins Laurentins offrent aux résidents l'opportunité de rencontrer des habitants et de tisser des liens.

Depuis septembre 2024, nous accueillons la **Maison des Adolescents** (MDA) tous les 15 jours, permettant ainsi l'accompagnement d'adolescents du collège Jean Mermoz. Ce partenariat se poursuit.

Une naturopathe sophrologue a également été rencontrée afin d'envisager la mise en place d'ateliers autour de différentes thématiques. Nous allons solliciter les ressources disponibles pour concrétiser ce projet en 2026. Nous pensons que ces temps pourraient apporter un réel bénéfice aux résidents, en favorisant leur autonomie dans le maintien de leur état de santé, tout en créant des moments conviviaux.



La résidence sociale compte 23 logements.

La bâtisse, entièrement rénovée, propose des logements de type F1, F1 BIS et F2, tous meublés et équipés. Elle dispose également d'espaces communs conviviaux intérieurs (buanderie, salon, cuisine, bibliothèque, salle télé et salle de jeux) et extérieurs (parking, jardin, terrain de pétanque et terrasse).

L'équipe d'hôtes de maison joue un rôle essentiel dans l'animation et la régulation de la vie quotidienne. Elle assure le lien entre la résidence et son territoire d'ancrage.

Cette résidence constitue une offre alternative au logement classique pour des personnes aux revenus modestes, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale ayant, pour la plupart, connu des parcours marqués par l'hébergement provisoire.

Les logements sont attribués pour une durée d'un mois, renouvelable tacitement, avec une vocation d'occupation à long terme.

La résidence "El Cadi" a pour mission d'offrir un hébergement serein et durable, un espace propice à la reconstruction avec un accompagnement individuel adapté à chacun.

La Pension de Famille permet aux résidents de retrouver une autonomie, un cadre de vie stable, de se réadapter à la vie sociale et de renouer avec les dimensions de la citoyenneté.

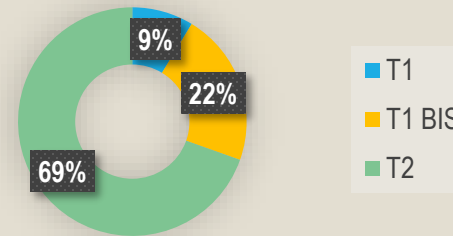
Véranda-bibliothèque



Terrain de pétanque



Types de logement



Cuisine collective



Salle TV



Hall d'entrée



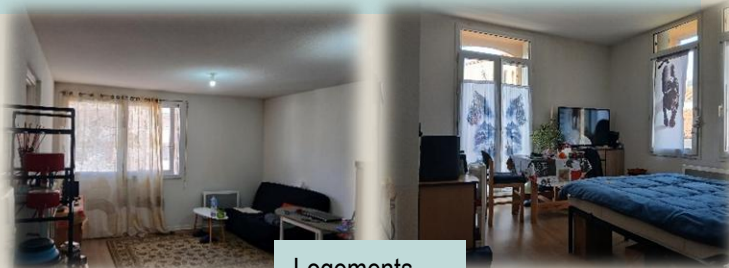
Salle de jeux



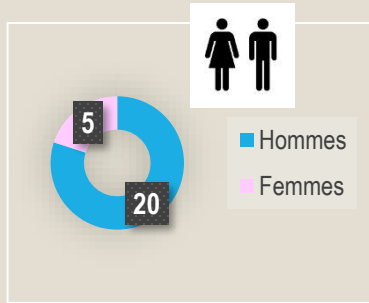
Buanderie



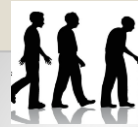
Logements



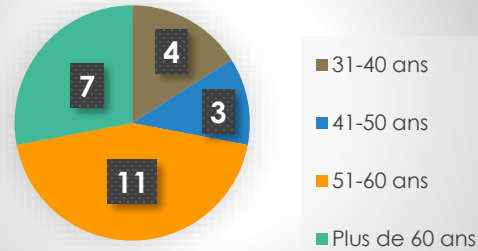
25 personnes en 2025



La présence de femmes dans l'établissement a renforcé la dynamique collective.



Âges des résidents



La moyenne d'âge des résidents est de 55 ans. Le plus jeune est âgé de 33 ans et le plus âgé de 70 ans. Cet écart d'âge présente un aspect positif : les plus jeunes prennent soin des plus âgés en leur proposant leur aide ; une relation de confiance s'est ainsi instaurée.

Ressources	Nb
RSA	9
AAH	10
ARE	1
ASS	1
Retraite	4

Les résidents bénéficient d'une aide au logement d'un montant de 399 €. Leur reste à charge pour un loyer mensuel se situe entre 88,94 € et 149,18 €.

Nationalité	Nb
Française	25
UE	0
Hors UE	0

Hébergement avant l'entrée	Nb
IML	1
CHRS	16
Hospitalisation	1
ACT	1
Pension de famille	1
Logements insalubres	1
Rue	4

Mesures de protection	Nb
Curatelle	3
Tuteur	2
En cours	1

Les mesures de protection sont nécessaires pour protéger les personnes vulnérables ; elles visent à garantir leur sécurité, à préserver leurs droits et à prévenir les abus. Elles sont parfois essentielles pour permettre le maintien en pension de famille.

Problématiques	Nb
Vieillesse	3
Handicap	15
Addiction	16

Les résidents en pension de famille font face à des problématiques variées, portant sur la qualité de vie, la sécurité et le respect des droits individuels.

Dix-huit refus ont été notifiés, soit par décision de l'équipe d'hôtes de maison, soit par le demandeur. Les motifs sont les suivants : éloignement géographique de Perpignan, pathologies nécessitant des soins particuliers, addiction importante pouvant nuire au collectif, situation financière fragile, exclusion de l'association, profil inadapté avec la vie collective, manque d'autonomie pour un logement semi-autonome.

14 Entrées - 4 Sorties

Durée de séjour	Nb
Moins de 6 mois	0
Entre 7 mois et 1 an	4
Plus de 1 an	0
Toujours présent	21

Motif de sortie	Nb
Départ volontaire	1
Fin du titre d'occupation	3

Accompagnement	
Accompagnement démarches administratives (CAF/ France travail...)	Sur rdv : à la demande de l'hôte de maison référente administrative ou de la personne
Visite dans le logement	1 fois par mois
Animation ou activité	1 fois par semaine
Relations partenaires	Échange régulier avec les IDEL et ponctuellement avec les curateurs et CMP

La durée de séjour en pension de famille n'est pas limitée. La fin du titre d'occupation peut être notifiée par l'équipe d'hôtes de maison en cas de manquement au règlement dans un délai de 24 h à 1 mois, ou par le résident avec un préavis de 8 jours.

En raison des départs survenus en cours d'année, l'objectif de taux d'occupation maximal n'a pas été atteint. Quatre sorties ont été enregistrées pour les motifs suivants : exclusion pour non-respect du règlement, hospitalisation en USLD ou départ volontaire. Quatorze entrées ont été comptabilisées en 2025 contre douze en 2024. Au 31 décembre 2025, 22 logements sur 23 étaient occupés. En lien avec le SIAO, nous visons dès le début de l'année un taux d'occupation à 100 %.

## Partenariat

### LA SANTÉ

Infirmiers libéraux à domicile,  
Centre Médico Psychologique,  
Addictions France  
EMPP  
Kinésithérapeutes à domicile



### LES ANIMATIONS

Mairie  
Associations du village



### LE SOCIAL

EMR  
Associations tutélaires  
Caisse d'Allocations Familiales  
Maison Sociale de Proximité  
Maison France Services  
Mairie  
Police municipale  
Joseph Sauvy  
Coup d'pouce



2025 a été riche en animations grâce à l'implication des deux hôtes de maison, d'un bénévole et d'une stagiaire BPJEPS.

Plusieurs actions s'inscrivent dans deux projets majeurs : la création d'un potager et l'organisation d'un marché de Noël, permettant aux résidents de s'investir sur plusieurs semaines et de récolter le fruit de leur engagement.

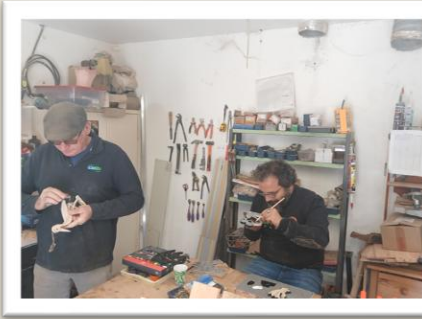
Une fois par mois, professionnelles et résidents des différentes pensions se réunissent autour de divers événements (lotos, repas, sorties) offrant aux résidents l'occasion de rompre l'isolement, de rencontrer d'autres personnes et parfois de nouer des amitiés.

Par ailleurs, un planning mensuel est établi en concertation avec les résidents, proposant des ateliers culinaires ou créatifs, du bricolage, des balades... avec ou sans participation financière.

L'implication et la motivation du groupe restent la clé d'un collectif dynamique.

Nous constatons que la mobilisation des résidents reste partielle ; un petit nombre y participe régulièrement, tandis que d'autres se font plus discrets et privilégient la tranquillité de leur logement.

Les projets « Aménagement des extérieurs » et « Création d'un potager » portés par notre stagiaire BPJEPS ont suscité un fort intérêt et une grande motivation.



**Autre événement marquant de l'année :** la pension s'est engagée dans une démarche RSE en tant que structure pionnière. Notre collectif avait déjà intégré des pratiques écoresponsables : création du potager, compostage des aliments, récupérateurs d'eau de pluie, bacs de tri sélectif, création d'objets à partir de matériaux recyclés et accompagnement des résidents dans les économies d'énergie (chauffage et éclairage). Deux résidents participent activement et portent leur voix lors des réunions COPIL trimestrielles. Un véritable travail d'équipe pour un avenir mieux connecté à notre environnement.



Plusieurs sorties culturelles dont la visite du musée Dali à Figüeres et la forteresse de Salses-le-Château ont éveillé curiosité et intérêt pour la culture locale.





**Notre grand projet 2025** : l'organisation d'un marché de Noël in situ, idée des résidents pour s'intégrer dans le village, changer les représentations des Vernetois sur les habitants de la pension de famille et créer un moment de rencontre autour de leurs savoir-faire. Pendant plus de 6 mois, les plus motivés ont fabriqué de multiples objets en bois grâce aux compétences du bénévole présent régulièrement.

Des savons, carnets, confitures ont également été confectionnés lors d'ateliers créatifs et mis en vente le jour J, aux côtés d'autres exposants locaux. Cette expérience fut un succès, tant pour la valorisation de leur image et le développement de leurs savoirs faire que pour l'acquisition de nouvelles compétences.



### TÉMOIGNAGE

*« Pour le marché de Noël, ce fut neuf mois de dur labeur. J'ai appris à travailler le bois avec Georges et Seb. C'était très éprouvant et j'étais très content de voir la finalité. J'ai passé une très bonne journée ; c'était magnifique, joyeux et bon enfant ».*

Mehdi

*« Le projet du marché de Noël m'a occupé pendant plusieurs mois et ça m'a fait du bien. Les gens ont été contents de notre travail et ça m'a rendu fier. Ce projet me tient à cœur et je serai heureux de le continuer en 2026. »*

Sébastien

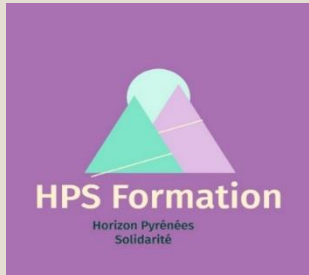
### PROJETS 2026

*Après le succès du marché de Noël et l'intérêt porté à la création d'objets, continuation de ce joli projet.*

*Organisation d'un week-end à Barcelone grâce aux bénévoles du marché de Noël 2025*

*Participation à des journées de distribution alimentaire en partenariat avec l'association Coup D'Pouce .*

*Poursuite de l'aménagement de la cuisine professionnelle en vue d'organiser des ateliers cuisine, en collaboration avec des partenaires locaux.*



HPS Formation – Horizon Pyrénées Solidarité Formation - est un organisme de formation né en 2022, suite à la rencontre de deux associations, Mireille Bonnet Petite enfance & Handicap et Solidarité Pyrénées.

Cette rencontre a mis en lumière le partage de valeurs communes, notamment autour du respect, de la tolérance et de la solidarité à l'égard des moins favorisés. Elle a également concrétisé la volonté de mutualiser énergie et compétences au service de nos actions.

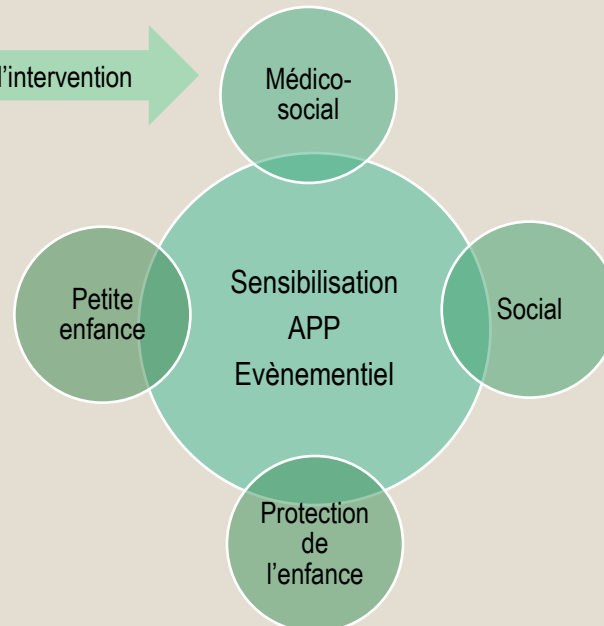
Après 3 ans d'existence, HPS Formation a fait le choix, en 2025, de se recentrer sur ses points forts - et conséquemment de ne pas renouveler sa demande de certification Qualiopi - :

- Analyse de la pratique professionnelle en organisme de formation ou en milieu professionnel,
- Action de sensibilisation (session de courte durée, riche de contenus, sans nécessité d'évaluation des compétences acquises),
- Animation de journée pédagogique,
- Intervention ponctuelle : atelier collectif, groupe d'échanges, soirée débat, conférence ou jury/intervention autour d'une thématique spécifique en organisme de formation

#### Missions

- Soutenir les apprenants et professionnels dans leurs parcours respectifs,
- Proposer des interventions « sur mesure », en réponse aux préoccupations et aux besoins d'accompagnement,
- Offrir des prestations adaptées et personnalisées, visant le développement de connaissances et de compétences spécifiques.

4 secteurs d'intervention



#### Notre équipe

- Un Directeur Adjoint – Responsable de l'insertion et de la formation,
- Une Secrétaire administrative,
- Une Secrétaire comptable,
- Une référente chargée des relations partenariales,
- Une Équipe de 11 intervenants, psychologues et travailleurs sociaux, aux profils et expériences diversifiés, sélectionnés selon leur parcours professionnel, leurs compétences ainsi que leur capacité d'adaptation, leur sens de la pédagogie ainsi que le partage des valeurs portées par notre organisme de formation associatif.

#### Nos atouts



- Solutions sur mesure : des interventions adaptées à chaque équipe pour des résultats concrets ;
- Expérience éprouvée : des années d'engagement au service de professionnels motivés.

Nos interventions se destinent à plusieurs types de structures dédiées à l'accueil du jeune enfant (multi-accueils, micro-crèches, Halte-garderies et Lieux d'Accueil Enfants Parents - LAEP), municipales ou associatives, sur 19 villes/villages distincts. L'année 2025 a été marquée par l'intervention d'HPS Formation dans les EAJE et micro-crèches de la communauté de communes ACVI, ce qui représente 9 structures supplémentaires.

25 Équipes de terrain	5 Équipes de Direction
3 équipes de halte-garderie	1 équipe de 3 directrices de halte-garderie
17 équipes d'EAJE	1 équipe de 3 directrices d'EAJE (Vallespir) + 1 équipe d'adjointes de direction de (ACVI)
4 équipes de micro-crèche	1 directrice de Micro-crèche
1 équipe de LAEP	1 équipe de direction de multi-accueil : 1 IDE + 1 EJE

## PROTECTION DE L'ENFANCE : 6 équipes accompagnées en 2025 contre 5 en 2024

Dans le secteur de la protection de l'enfance, nous avons élargi nos interventions sur plusieurs types d'établissements/dispositifs distincts.



- 2 services d'accompagnement Familial à Domicile (AFD),
- 1 dispositif de répit-repli,
- 1 unité fratries,
- La pouponnière,
- 1 Service d'Investigation Educative (SIE).

## SOCIAL : 9 équipes accompagnées en 2025 contre 7 en 2024

- 1 équipe de l'Accueil de jour – Solidarité Pyrénées
- 1 équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux – APAM11
- 1 équipe de bénévoles – Mas Grando Solidarité Pyrénées
- 1 équipe CHR-S-CHU – Solidarité Pyrénées
- 1 équipe Hébergement/AJ – Solidarité Pyrénées
- 1 équipe Pôle Habitat et santé – Solidarité Pyrénées
- 1 équipe CHR-S St Joseph – Solidarité Pyrénées
- 2 équipes des pensions de famille El Cadi + La Maison des Cimes

Les interventions d'HPS Formation dans le secteur social s'effectuent majoritairement dans les établissements de Solidarité Pyrénées.

En 2025, l'Accueil de jour, le Pôle Habitat et santé, le Pôle Hébergement (Mas Saint Jacques, Étape et depuis cette année, le CHR-S Saint Joseph) bénéficient d'Analyse de la Pratique Professionnelle.

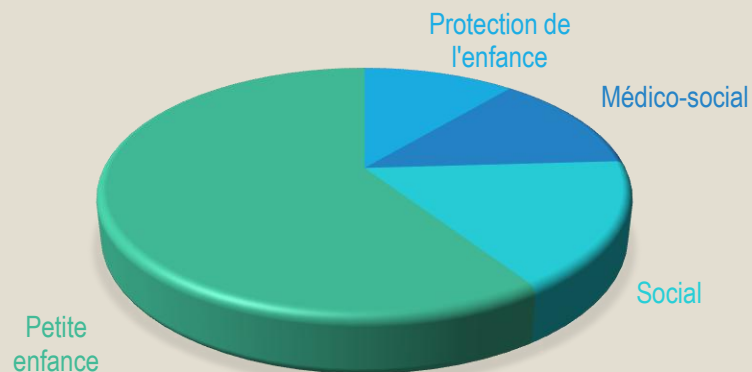
## MÉDICO-SOCIAL : 7 équipes accompagnées en 2025 contre 6 en 2024

- 1 équipe médico-sociale de soins et de services à domicile – ASSAD Argelès
- 1 équipe de Direction médico-sociale - Sésame Autisme Occitanie Est (SAOE)
- 1 équipe de moniteurs d'atelier – SAOE
- 1 équipe médico-sociale (Foyer d'hébergement) – SAOE
- 1 équipe de coordinateurs EAM/ESAT/FH - SAOE
- 1 équipe pluridisciplinaire (SESSAD) – Joseph Sauvy
- 1 équipe médico-sociale (CAMSP) – ADPEP

Les établissements médico-sociaux que nous accompagnons, en dehors de l'ASSAD, font partie de ceux que nous accompagnons depuis le plus longtemps puisque notre partenariat existait déjà avant la création d'HPS Formation, émanation de la fusion entre Solidarité Pyrénées et l'association Mireille Bonnet Petite enfance et Handicap.

Le nombre de groupes accompagnés en APP ne cesse d'augmenter depuis la création d'HPS Formation ; il a plus que doublé entre 2022 et 2025 (52 groupes en 2025 contre 25 en 2022).

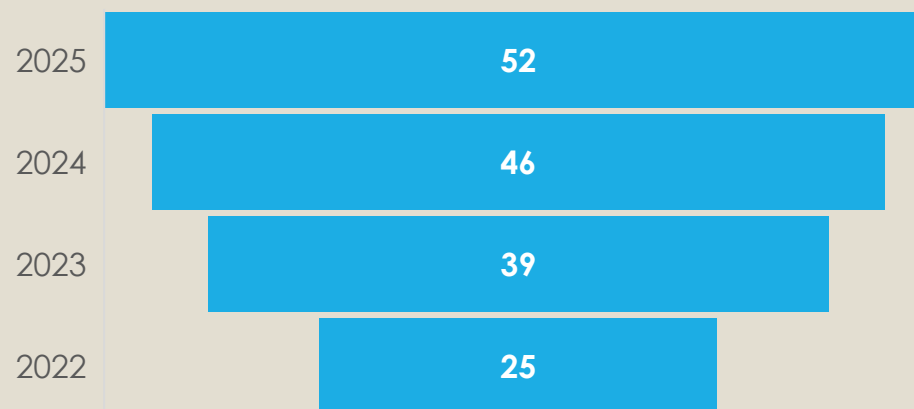
### Représentativité des secteurs accompagnés en APP



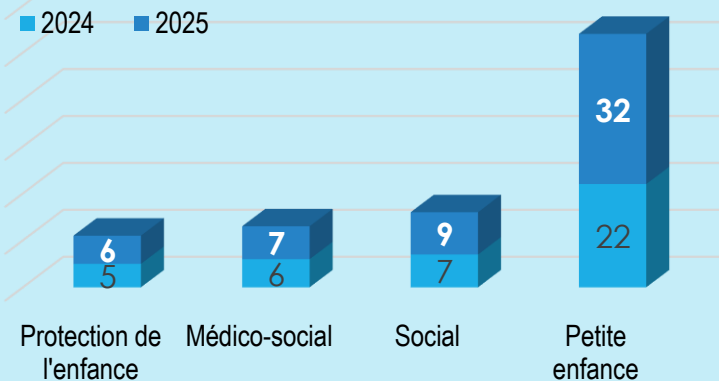
Le secteur de la petite enfance est notre principal secteur d'intervention, notamment depuis le **1er septembre 2021**, date à laquelle l'article R2324-37 du Code de la Santé publique a rendu obligatoire l'analyse des pratiques professionnelles dans les lieux d'accueil collectif de jeunes enfants.

L'article R2324-37 du code de la santé publique prévoit précisément que "chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre."

### Représentativité du nbre d'équipes accompagnées en APP de 2022 à 2025



### Nombre d'équipes accompagnées par secteur

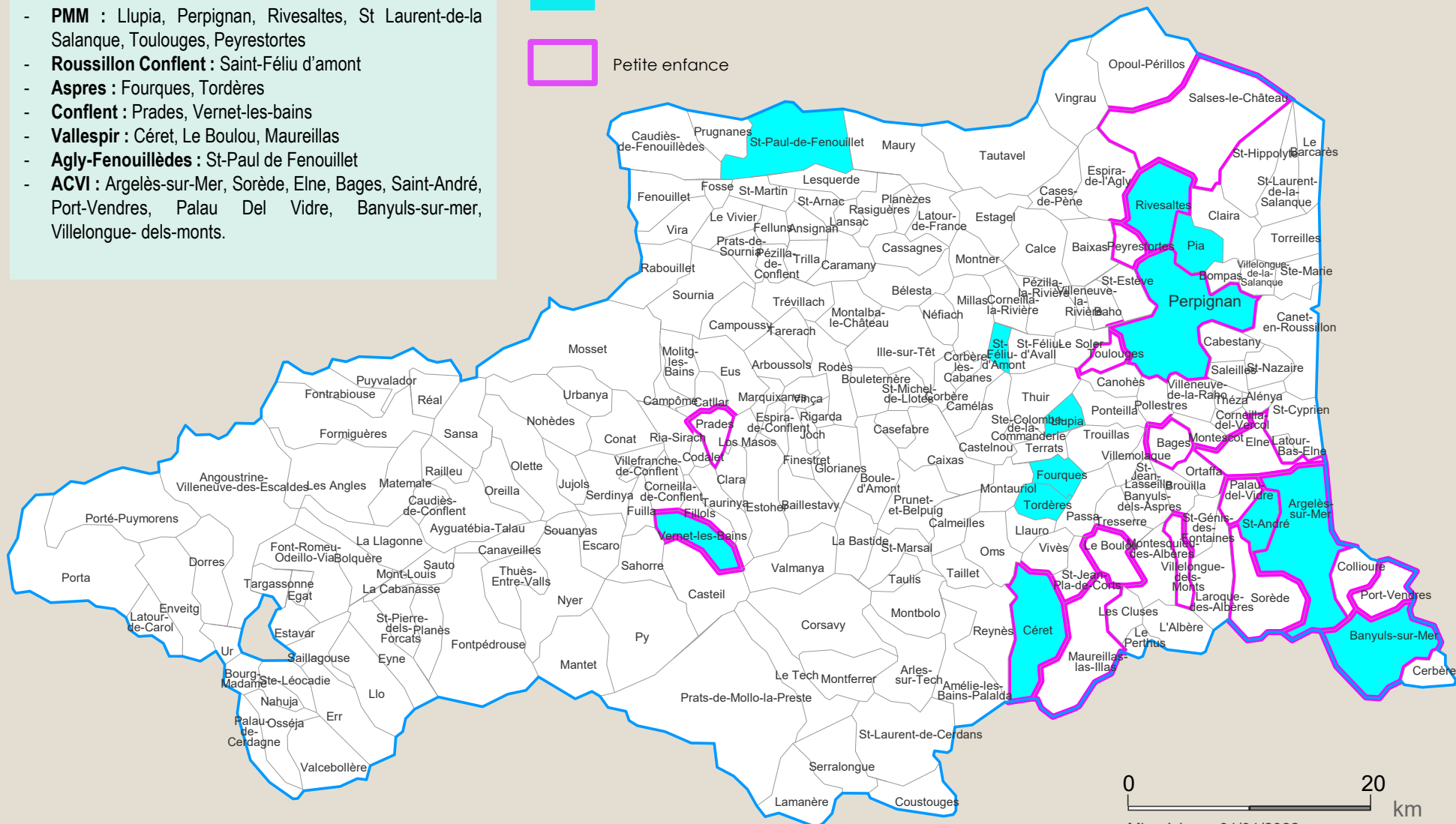


Le nombre d'équipes accompagnées a augmenté dans tous les secteurs depuis l'année dernière, principalement dans le secteur de la petite enfance.

## TERRITOIRES D'INTERVENTION



- **PMM** : Llupia, Perpignan, Rivesaltes, St Laurent-de-la Salanque, Toulouges, Peyrestortes
- **Roussillon Conflent** : Saint-Félic d'Amont
- **Aspres** : Fourques, Tordères
- **Conflent** : Prades, Vernet-les-bains
- **Vallespir** : Céret, Le Boulou, Maureillas
- **Agly-Fenouillèdes** : St-Paul de Fenouillet
- **ACVI** : Argelès-sur-Mer, Sorède, Elne, Bages, Saint-André, Port-Vendres, Palau Del Vidre, Banyuls-sur-mer, Villelongue- dels-monts.



- Principal secteur d'intervention tout établissement confondu : Perpignan (4 ESSMS et 8 structures/dispositifs Petite enfance).
- 1/3 des équipes de terrain Petite enfance accompagnées en APP se situe sur le territoire de l'ACVI.
- Intervention hors département et plus précisément à Carcassonne (APAM11).

0 20 km

Mise à jour : 01/01/2022

© [www.comersis.com](http://www.comersis.com)

## JOURNEES PÉDAGOGIQUES

JOURNEES PÉDAGOGIQUES	Date	Lieu	Participants
Favoriser la bienveillance et lutter contre les douces violences auprès de la petite enfance	26.08.2025	Siège Solidarité Pyrénées	3 halte-garderies : Corbinot + Les petits princes + Ainsi font les petits - 9 participantes
La communication avec les familles dans l'intérêt des enfants accueillis	22.09.2025	EAJE Port-Vendres	EAJE Les p'tits mousses 10 participantes

## ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

« Les journées pédagogiques constituent des temps de réflexion entre professionnels, en dehors de la présence des enfants pour ajuster l'organisation, les pratiques pédagogiques, rédiger ou réviser le projet d'accueil, mettre à jour les connaissances relatives au développement du jeune enfant. Elles peuvent être par ailleurs l'occasion d'organiser des séances d'analyse de la pratique telles que prévues par le Code de la santé publique (article R. 2324-347 précité du code de la santé publique), en complément de celles qui sont organisées tout au long de l'année ».

**Circulaire n°2025-206**

## TÉMOIGNAGE

Dans le cadre de ma collaboration avec HPS Formation, en tant qu'intervenante, j'ai eu la chance de réaliser des journées pédagogiques avec des EAJE sur des thématiques riches comme les « Douces Violences » et la « Communication avec les familles ».

Il est à noter le professionnalisme de ce centre de formation, sa réactivité, sa bienveillance, ses capacités d'adaptation pour répondre au plus près aux besoins des services demandeurs. L'organisation administrative est également à noter ainsi que son accueil chaleureux pour les professionnels.

C'est un plaisir de collaborer avec HPS Formation qui est également force de proposition pour accompagner toujours plus les professionnels intervenants et participants. J'espère pouvoir, en cette année 2026, continuer et enrichir cette collaboration.

Marine DEFLANDRE - Éducatrice Spécialisée - TND

## INTERVENTIONS PONCTUELLES EN ORGANISME DE FORMATION

INTERVENTIONS	DATE
Jury certification DEES - IRTS	15 04 2025
Jury blanc DEME - IRTS	02 06 2025
Jurys certification DEAES - CEMEA	08 07 2025
	08 10 2025
	09 10 2025
	15 12 2025
	16 12 2025

7 journées de jury  
3 diplômés certifiés  
2 centres de formation

La Table de Cana Perpignan est une entreprise d'insertion qui œuvre avec conviction pour l'accueil et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, à travers un parcours professionnalisant dans les métiers de la restauration.

Deux Chefs cuisiniers et une Conseillère en Insertion Professionnelle travaillent en complémentarité pour leur permettre de retrouver confiance, de développer des compétences, pas à pas, pour un retour durable vers l'emploi.

La Table de Cana Perpignan, c'est aussi une exigence de qualité et un choix éthique. Elle s'inscrit dans une démarche globale qui privilégie des produits frais, de saison, bio, issus de circuits courts et achetés auprès de producteurs locaux.

**Une cuisine faite maison qui a du sens, du goût et révèle toute la richesse du territoire.**



### NOS ENGAGEMENTS

***Parier sur l'homme, ses talents et ses capacités de progrès et choisir l'entreprise comme lieu privilégié d'insertion,***

***Accompagner les personnes éloignées de l'emploi et leur donner accès à une formation pour qu'elles retrouvent leur place dans la société,***

***Réconcilier la logique économique, la logique environnementale et la logique sociale, comme une « solution du futur » aux questions d'aujourd'hui.***

Ces engagements sont portés par un réseau national de structures adhérentes, toutes composées de professionnels exigeants et expérimentés qui allient efficacité et créativité pour vous offrir des prestations de qualité.



<https://latabledecana-perpignan.com>

## Une année 2025 structurante et porteuse de développement

- ❖ Structuration et organisation
  - ✓ Installation consolidée sur le site d'Estagel,
  - ✓ Travaux de réajustement réalisés pour optimiser les flux et l'efficacité opérationnelle,
  - ✓ Équipe stabilisée et pleinement opérationnelle.
- ❖ Insertion professionnelle
  - ✓ 6 salariés en CDDI accompagnés en 2025,
  - ✓ Transition d'un CDDI vers un CDI Inclusion au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- ❖ Développement de l'activité
  - ✓ Mise en place d'un Plan de Maîtrise Sanitaire,
  - ✓ Lancement de la production de repas en liaison froide,
  - ✓ Démarrage en mars 2025 du projet avec les crèches ((Les Petites Baratines & La Barbotine),
  - ✓ Accompagnement par une diététicienne garantissant la qualité nutritionnelle des repas.
- ❖ Agrément sanitaire obtenu en mai 2025 (Règlement CE N°853/2004)
  - ✓ Dossier déposé en septembre 2024 après un important travail de mise en conformité,
  - ✓ Autorisation de produire et commercialiser des repas en liaison froide et développer pleinement l'activité traiteur.

## LES PRESTATIONS

La Table de Cana propose une prestation Traiteur tous publics.

Elle accompagne :

- Les particuliers sur tous les événements importants de leur vie, selon les envies et les budgets,
- Les Entreprises, Associations et Institutionnels pour l'organisation de buffets, cocktails, réceptions diverses (cérémonies, rencontres, formations...).

**600**

repas mensuels pour les LHSS

**1 120**

plateaux repas livrés  
et mise en place de plateaux  
festifs fin d'année

**Livraison de repas**

1 à 3 fois par semaine  
pour l'association UFC

**12**

Concerts à venir  
Festival de Canet,  
Repas des artistes

Environ **30** plateaux  
repas par mois pour  
l'Ordre des Médecins.

**36 500**

Repas en liaison froide  
365j/an  
Midi et soir

Fournisseur des desserts et plats salés pour  
La cafétéria de Paulilles : **2 700**

**Une trentaine de Cocktails et Cafés d'accueil**

pour entreprises et associations (de 50 à 300 personnes)

### Salariés permanents



**Jason RICO**  
Chef cuisinier exécutif



**Gilbert ALLART**  
Chef cuisinier  
encadrant technique



**Astrid LASZLOFFY**  
Conseillère en Insertion  
Professionnelle

### 6 salariés ont été accompagnés en 2025 dans le cadre de leur CDDI

- 4 hommes et 2 femmes
- 2 personnes entre 25-35 ans / 2 entre 36 et 50 ans et 2 de plus de 51 ans
- 4 Bénéficiaires du rSa
- 1 Résident en quartier prioritaire

### Actions de formations suivies par les CDDI

- 1 Titre pro cuisinier validé
- 1 Formation en hygiène HACCP suivie
- 4 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel :
  - ✓ 2 projets professionnels validés,
  - ✓ 1 projet validé avec réajustement (temps partiel souhaité et recherche d'une structure à taille humaine).
  - ✓ 1 réajustement de projet avec validation de compétences transversales, avec une perspective de recrutement en début d'année.

### Sorties et suites de parcours

A l'issue de l'accompagnement :

- 1 personne a intégré une formation de commis de cuisine, suivie d'un CDD – 3 mois,
- 2 sorties dites négatives : retour à l'emploi non abouti, situation de chômage.

Un suivi est systématiquement réalisé à 3 mois après la sortie, afin d'accompagner la consolidation des parcours et d'évaluer la situation des bénéficiaires.



« Après plus d'un an passé à l'atelier vélo de l'association Drécères Qualité en tant que réparateur de cycles, j'ai postulé à la Table de Cana afin de renouer avec l'une de mes premières amours : la cuisine. Depuis le 22 décembre 2025, j'ai intégré, en CDDI, une équipe dynamique et bienveillante. »

Joseph

Nous sommes convaincus que 2026 sera une année déterminante, où nous continuerons à conjuguer développement économique et insertion professionnelle, dans un esprit de solidarité, au service de notre territoire.

Avec une motivation renouvelée et des projets prometteurs, la Table de Cana s'engage résolument vers un avenir meilleur pour ses salariés, ses partenaires et ses clients.

### 2026 : L'ambition commerciale

**Notre objectif pour 2026 est clair : faire toujours mieux en élargissant notre offre et en renforçant notre communication pour toucher un public plus large !**

- Développement des moyens de communication en publiant sur les réseaux sociaux jusqu'à présent peu exploités.
- Développement de nos actions,
- Se positionner sur des marchés publics,
- Répondre et accompagner les demandes des particuliers pour l'organisation d'évènements spéciaux.

**L'ambition de la Table de Cana pour 2026 est de se développer, d'élargir son offre, tout en restant fidèle à ses valeurs d'insertion et d'accompagnement des publics fragiles.**



### 2026 : L'ambition d'insertion

**La Table de Cana réaffirme sa priorité : sécuriser les parcours d'insertion et favoriser l'accès à un emploi durable, tout en renforçant la montée en compétences des personnes accompagnées.**

Pour les salariés en CDDI : l'accent sera mis sur les formations, les immersions et le développement des compétences, en lien avec les besoins du territoire, afin de faciliter leur insertion durable..

Pour les encadrants : leur permettre d'évaluer les compétences des salariés, via une nouvelle certification (RSFP), contribuant à une reconnaissance plus formelle des acquis professionnels.



### L'activité

Entretien régulier des espaces naturels sur les communes partenaires, dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) afin de prévenir les risques d'incendies et d'inondations.



### Missions

Offrir à des personnes éloignées de l'emploi la possibilité de reprendre une activité professionnelle, tout en étant accompagnées vers une insertion durable :

- Reprise d'une activité salariée en CDDI 26 heures/semaine,
- Levée des freins (logement, mobilité, santé, maîtrise de la langue...),
- Validation de compétences,
- Construction d'un parcours individualisé et réaliste, orienté vers la formation, l'emploi durable, la création d'entreprise....

### Moyens humains mobilisés

- 3 encadrants techniques, chacun en charge d'une équipe de 8 à 10 personnes, du lundi au vendredi,
- 1 conseillère en insertion professionnelle assurant un suivi régulier, avec un entretien a minima tous les 15 jours, permettant la mise en place d'un parcours sécurisé (stabilisation de la situation sociale et construction du projet professionnel).

### Moyens matériels et techniques à disposition

- Locaux situés au sein des ateliers municipaux de Torreilles,
- 7 véhicules,
- Équipements de protection individuelle pour chaque salarié,
- Matériel technique pour chaque équipe.

Tremplin pour l'emploi a développé des chantiers conventionnés avec 6 communes partenaires

	<b>7 500 heures</b>
	<b>7 000 heures</b>
	<b>4 400 heures</b>
	<b>4 418 heures</b>
	<b>4 000 heures</b>
	<b>2 200 heures</b>
<b>Total</b>	<b>29 518 heures</b>



Entretien des terrains communaux  
(débroussaillage, enlèvement des débris comme  
bouteilles, verres, poches plastiques..)



Nettoyage des bassins de rétention d'eau  
(enlèvement des débris)



Nettoyage des fossés (désherbage manuel,  
enlèvement des débris de tous genres)



Désherbage des rues des villages



Nettoyage de la plage après de forts orages et  
crues des rivières environnantes, renforcement  
des ganivelles.

Ces partenariats permettent de répondre aux besoins des territoires tout en offrant un  
cadre d'insertion concret et formateur aux salariés accompagnés.

44 salariés en insertion accompagnés dont :  
 - 27 salariés bénéficiaires du rSa  
 - 4 salariés de quartiers prioritaires  
 - 3 salariés reconnus travailleurs handicapés



Immersion en entreprises		
Nb	Objectif	Résultat
8	Confirmer un projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 ont abouti à un entretien de recrutement</li> <li>2 ont abouti à un emploi</li> <li>6 ont abouti à la validation du projet</li> </ul>
2	Découvrir un métier	
4	Initier une démarche de recrutement	

La majorité des personnes accueillies présente un faible niveau de formation. Pour certaines, l'entrée en formation s'impose dès leur intégration, car elle est nécessaire à la concrétisation de leur projet professionnel.

Pour d'autres, de nombreux freins périphériques doivent être levés ou au moins stabilisés, avant toute projection vers un objectif d'insertion professionnelle.

Les périodes d'immersion en entreprise constituent alors un outil utile pour découvrir un métier et en valider l'orientation.

Les relations avec l'OPCO sont très satisfaisantes : les financements PIC IAE sont régulièrement sollicités et accordés. La seule difficulté concerne le calendrier de déblocage de ces fonds, généralement entre mars et avril, ce qui peut compliquer l'accès à des formations débutant au 1er trimestre, surtout si le montant est élevé.

### Sessions collectives suivies par les salariés en insertion

Intitulé	Nombre de bénéficiaires
Techniques de recherche d'emploi	5
Simulation entretien entreprise	6
Réalisation ou réactualisation cv Lettre de motivation	17
Atelier Enquête métier	6
Sensibilisation addictions	22
Remise niveau français et informatique	1
Remise niveau français	2



### Formations individuelles suivies par les salariés en insertion

Intitulé	Nombre de bénéficiaires
Fimo	2 (obtenus)
SST + SSIAP 1	2 (obtenus)
BSR	1 (obtenu)
Permis B	4 (3 obtenus, 1 en cours)
Auxiliaire ambulancier	1 (obtenu)
Installation thermique sanitaire	1 (En cours – Formation région)
ADVF	1 (En cours)
CACES	2 (obtenus)
Technicien informatique de proximité	1 (abandon par le salarié)



Arrivé à Tremplin Pour l'Emploi le 1er juin 2022 en CDDI, Monsieur A. signe, à compter du 1er juin 2025, un CDI Inclusion : une belle reconnaissance de son parcours et de son engagement ! Le CDI Inclusion, c'est bien plus qu'un contrat : c'est une belle opportunité pour les personnes de plus de 57 ans rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Ce dispositif permet de sécuriser l'emploi durablement au sein des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).  
**Félicitation à Paulo !**

« Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux encadrants pour leur accompagnement précieux et à la direction pour cette opportunité de CDI. J'ai beaucoup appris grâce à vous et je suis très heureux de pouvoir continuer à évoluer au sein de l'équipe. Merci infiniment pour votre confiance ».

« Juste un petit mot pour vous remercier de m'avoir accompagné dans ce nouveau projet de reconversion professionnelle. Vous m'avez encouragé et soutenu dans cette nouvelle aventure et je vous en suis très reconnaissant. Le but étant d'obtenir le titre d'Assistant de vie aux familles, j'ai suivi une formation à l'AFPA de Rivesaltes, alternant cours théoriques et stages pratiques effectués au sein de différentes structures EPHAD et associations. Je suis heureux d'avoir obtenu ce titre professionnel en ce début d'année 2026, concrétisant ainsi ce projet qui me tenait à cœur. Par le biais du Tremplin pour l'Emploi, je prends aujourd'hui un nouvel envol afin de m'enrichir et d'apporter toutes mes compétences auprès des autres. Je garderai de mon passage un excellent souvenir au sein de Solidarité Pyrénées. Riche de cette expérience, je suis convaincu que les valeurs humaines resteront les maîtres mots ».

**Christophe R.**

## Partenariat



Deux partenaires essentiels à la levée de freins majeurs identifiés cette année parmi nos accompagnés.

**La CPAM :** Fidèle partenaire de Solidarité Pyrénées a accepté d'intervenir au sein même de Tremplin pour l'emploi, afin de répondre au plus près des besoins des salariés. Ces interventions ont permis d'apporter un appui sur les démarches administratives, notamment l'utilisation de l'espace Ameli, mais aussi de faire connaître la possibilité de réaliser « un Bilan de Prévention », conduit par une équipe médicale pluridisciplinaire, constituant une première étape vers une prise en charge si nécessaire. Merci à l'équipe mobilisée pour qui cette intervention de terrain était une première. A noter également la généralisation de cette démarche, avec la signature d'une convention de partenariat entre la CPAM et l'ensemble des structures de l'inclusion du Département, avec le soutien de la DDETS.

**France addictions :** Partenaire toujours présent, en réponse aux nombreux freins rencontrés sur le chantier d'insertion. Plusieurs ateliers ciblés, adaptés aux besoins détectés, sont proposés dans un cadre bienveillant et sans jugement. Ils constituent un véritable levier pour libérer la parole et, pour certains, amorcer un accompagnement indispensable à la construction durable d'un projet professionnel.

## Perspectives 2026

- Un encadrant débutera, à partir de septembre 2026, une formation d'Encadrant Technique,
- L'augmentation des heures d'intervention sur les communes de Torreilles et Salses nécessitera une réorganisation des équipes,
- Le développement du réseau d'entreprises devra être renforcé afin de faciliter les visites, les immersions et les sorties vers l'emploi.

« Première Heures en Chantier » (PHC) est un dispositif expérimental déployé par Convergence France qui s'adresse spécifiquement à des publics sans domicile fixe / sans domicile stable (SDF/SDS) ayant des velléités d'insertion professionnelle. L'action est portée par l'association Solidarité Pyrénées, en partenariat avec le CCAS de Perpignan. Ces deux structures mutualisent leurs chantiers d'insertion « entretien des espaces naturels et des espaces verts » qui servent de support d'activités aux publics embauchés en contrat d'insertion. Les missions confiées aux salariés sont essentiellement la dépollution des espaces naturels et le ramassage des végétaux.

En complément de Perpignan Méditerranée Métropole, les services de l'État (DDETS) et l'association Convergence France apportent un soutien financier et/ou technique. L'association Solidarité Pyrénées met à disposition deux professionnels de terrain : un encadrant technique spécialisé qui accompagne et forme au quotidien les salariés en insertion sur le développement des savoir-être et des savoir-faire professionnels, un travailleur social à mi-temps qui a en charge le suivi socio-professionnel des salariés en insertion. Le CCAS met également à disposition un mi-temps de travailleur social.



Créée en 2007 à la suite de la crise du Canal Saint-Martin, l'association Emmaüs Défi s'était fixé comme ambition d'expérimenter et de promouvoir des dispositifs innovants de lutte contre la grande exclusion au sein d'un chantier d'insertion. Très vite, le constat est posé que le contrat d'insertion « classique » standard ne permet pas d'accueillir sur le chantier des personnes à la rue, tant sur la durée hebdomadaire du travail (26h/semaine) que sur la durée d'agrément (24 mois).

En 2009, Emmaüs Défi lance donc l'expérimentation Premières Heures : un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux personnes sans-abri. Un renforcement des moyens et une évolution des modalités d'accompagnement se sont ensuite imposés, pour pouvoir accueillir des personnes sans-domicile et poursuivre les parcours initiés par Premières Heures.

En 2019, l'association Convergence France a été créée pour porter l'essaimage national du programme Convergence. Elle a aussi pour mission d'accompagner des initiatives de lutte contre la grande exclusion par le retour à l'emploi, comme le programme Premières Heures en Chantier.

Forte d'une expérience opérationnelle, l'association déploie ses actions dans un esprit de co-construction, d'expérimentation, d'évaluation continue et d'adaptation territoriale forte, en partenariat avec tous les acteurs concernés, associatifs, publics et privés.

Depuis le lancement du dispositif, des rencontres ont été organisées afin de favoriser le partage d'expériences avec d'autres dispositifs existants depuis plusieurs années : visite de PHC Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand, participation aux journées nationales à Paris (deux fois par an).



### Spécificités du dispositif

Dans les Pyrénées-Orientales, le dispositif a été lancé fin 2023 sur le territoire de Perpignan.

PHC propose un parcours de remobilisation par le travail qui repose sur :

- Un contrat de travail de 4 mois reconductible, dans la limite de 12 mois,
- Des temps de travail aménagés : de 5 à 20 heures par semaine permettant une montée en charge progressive,
- Une méthode de recrutement fondé avant tout sur la motivation des candidats, sans condition de CV ou d'entretien classique,
- Un accompagnement global, à la fois social et professionnel (emploi, santé, logement...) tout au long du parcours.

**Ce dispositif est inclusif et s'adapte progressivement à chaque situation.**

**Il repose sur des activités menées en extérieur, en contact avec la nature.**

**La majorité des salariés indiquent apprécier ce travail en plein air, qui constitue pour eux un cadre sécurisant et rassurant.**

Avant toute intégration dans le dispositif, plusieurs rencontres sont organisées avec les professionnels de PHC afin d'évaluer la faisabilité du parcours.

Ces temps d'échange se déroulent en deux étapes :

- Rencontres avec la personne repérée : échanges autour de la situation actuelle, accompagnement dans les démarches avant l'entrée sur l'emploi (situation administrative, organisation du quotidien...). La durée de cet accompagnement varie en fonction des freins identifiés, allant de quelques jours à 2 ou 3 mois,
- Visite du chantier avec l'encadrant technique spécialisé dans l'objectif de confirmer l'entrée.

L'intégration est réalisée sur la base de la motivation, sans sélection, ni prérequis (savoir-faire, compétences du métier d'agent d'entretien des espaces verts/espaces naturels).

### Repérage, orientation et accompagnement

Les critères d'entrées concernent :

- L'adhésion de la personne à la reprise d'une activité professionnelle,
- La mobilité physique : pouvoir marcher, être en position debout durant une demi-journée, pouvoir manipuler du matériel (exemple : râteau, pince à déchets...),
- La situation administrative : pièce d'identité ou document ouvrant droit à une autorisation de travail sur le territoire. Dans le cas inverse, les personnes sont accompagnées dans ces démarches avant d'envisager une entrée sur le dispositif.

À l'issue de la visite et après validation par l'équipe PHC, une entrée sur le dispositif est proposée à la personne.

Tout au long du contrat de travail, un accompagnement socio-professionnel est mis en place pour lever les freins à l'emploi.

Des entretiens hebdomadaires sont organisés – sur le lieu de travail, à l'Accueil de jour ou au CCAS) afin de favoriser l'insertion socio-professionnelle.

Dans un premier temps, ces rencontres permettent de repérer les freins sociaux liés à l'entrée et au maintien dans l'emploi (situation familiale, situation financière, ouverture de droits sociaux, accès au logement, accès aux soins, lien social...). Au fil des premiers mois, il ressort que la majorité des demandes concernent l'accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux soins et au logement.

### Construction du parcours et perspectives

Tout au long de leur parcours, les salariés bénéficient d'un accompagnement individualisé dans leurs démarches professionnelles et la construction de leur projet.

Nous les accompagnons dans la découverte de plusieurs secteurs d'activités (période de mise en situation en milieu professionnel) afin d'être au contact de différents métiers et de confirmer ou infirmer un projet professionnel.

En fonction des besoins repérés, nous envisageons en parallèle des ateliers/dispositifs : apprentissage de la langue française, remise à niveau, travail sur la mobilité, estime de soi, savoir-être professionnels.

À l'issue du parcours possible PHC, plusieurs suites sont possibles :

- Intégrer un emploi en SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Économique) classique (ACI, GEIQ, EI...),
- Intégrer un emploi classique (CDI, CDD, intérim...),
- Intégrer une formation,
- Initier ou poursuivre un parcours de soins,
- Non-renouvellement du contrat (abandon, déménagement...).

Suite au recrutement, le salarié intègre l'équipe "Premières Heures en Chantier" sous la responsabilité de l'encadrant technique spécialisé. Le support d'activité utilisé est l'entretien des espaces verts, espaces naturels sur l'ACI « Tremplin pour l'emploi » et du CCAS "Corridors écologiques".

#### Les tâches réalisées :

- Dépollution des abords de rivières, plages, fossés,
- Ramassage de déchets verts,
- Taille des arbustes et des haies,
- Tonte,
- Débroussaillage,
- Charge et décharge du matériel ou des déchets dans les bennes,
- Petit élagage,
- Entretien des cours d'eau.

La durée de travail débute à 5 h et évolue jusqu'à 20 h par semaine.

L'amplitude horaire est de :

- 7 h 15 à 12 h 15 en matinée et de 13 h 15 à 15 h 15 en après-midi (en été),
- 7 h 30 à 12 h 30 en matinée et de 13 h 30 à 15 h 30 en après-midi (en hiver).

Nous privilégions le travail en demi-journée, soit le matin, soit l'après-midi.

L'encadrant technique **adapte le rythme de travail individuellement** au fur et à mesure de l'avancée du parcours de chacun.

Une **formation interne** est assurée par l'encadrant technique spécialisé sur :

- Les techniques d'utilisation et d'entretien des outils,
- Les savoir-faire professionnels du métier "Agent d'entretien des espaces verts et espaces naturels".

Quelques **adaptations** ont été mises en place au cours de l'année 2025 :

- Organisation d'un petit déjeuner au début de chaque matinée,
- Utilisation d'outils de travail électriques (débroussailleuse), permettant de s'adapter aux capacités physiques de chacun, de favoriser l'intégration et l'évolution dans les missions.
- L'arrivée d'un nouveau véhicule a permis de trouver une autonomie à l'équipe et la valorisation du travail réalisé.

Depuis le lancement de l'action, **33 personnes ont été accompagnées.**

Depuis janvier 2025, **26 salariés** ont été accompagnés dont :

- 23 hommes,
- 3 femmes (1 seule en 2024).

**Au 31 décembre 2025, 10 salariés étaient en emploi (file active).**

Des périodes de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) sont mises en place. Ces immersions constituent une étape clé dans la suite de leurs parcours, cela permet de faire un point d'étape : Atelier de Pierre, Drecceres Qualité, Recyclerie à Elne, École de la Terre, CCAS de Perpignan, ACI « Tremplin pour l'emploi ».

**16 salariés sont sortis du dispositif en 2025 :**

- 8 vers une SIAE (Tremplin pour l'emploi, « Corridors écologiques » du CCAS, École de la Terre, El La ressource d'Elne),
- 1 vers une association « Art 66 » pour du bénévolat,
- 5 vers des parcours de soins (Addiction France, Hôpital de Perpignan),
- 1 vers le Conseil Départemental (Accompagnement social).
- 1 abandon.

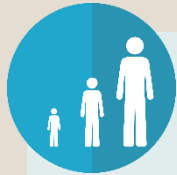


## Conditions d'habitat

Nous constatons une évolution positive concernant la situation d'hébergement/logement.

- 7 personnes ont obtenu un logement social,
- 5 personnes ont intégré une résidence sociale en logement provisoire,
- 1 personne a accédé à un logement dans le parc privé,
- 1 personne a un obtenu un logement en IML (Intermédiation locative).

Par ailleurs, une baisse du nombre de personnes vivant à la rue est observée, notamment grâce à l'obtention de places en hébergement provisoire (CHU/CHRS) ou en résidence sociale.



### La moyenne d'âge est de 45 ans.

La tranche d'âge varie de 29 à 59 ans.

Nous accueillons sur le dispositif les personnes à partir de 25 ans.

Pour les moins de 25 ans, nous orientons vers les dispositifs/partenaires du territoire (par exemple TAPAJ).

Nous constatons que la reprise d'un emploi joue un rôle fondamental dans la (re)construction de soi et de liens sociaux. L'intégration dans une équipe permet de sortir de l'isolement, de se « sentir plus vivant » en créant une nouvelle dynamique. Régulièrement, les salariés font le retour de sentir « utile », de « faire partie d'une équipe », « se lever pour faire quelque chose qui a du sens », « gagner de l'argent », « se sentir reconnu ».

La mission première du dispositif PHC est la valorisation de la personne par l'outil « travail ».

Les salariés reprennent conscience de leurs capacités et reprennent peu à peu une posture active dans leurs parcours d'insertion affichant motivation et projets de vie.

Dans cette continuité, nous veillons à organiser des temps de cohésion pour favoriser cette dynamique et diminuer le sentiment d'isolement qui habite certains de nos salariés.

## Les ressources à l'entrée



- rSa : 85 %
- ASS: 7,5 %
- Sans ressource : 7,5 %

A l'entrée dans le dispositif, la majorité des salariés ont une situation financière très précaire : rSa ou sans revenu (ressortissant de l'Union Européenne). L'accès à l'emploi leur permet d'améliorer progressivement leur situation financière et leurs conditions de vie au quotidien.

Afin d'accompagner les salariés, l'équipe travaille principalement avec les partenaires locaux suivants :

- Conseil départemental,
- Accueil de Jours de Solidarité Pyrénées (domiciliation, douche, bagagerie, maraude)
- CCAS de Perpignan (domiciliation, aide alimentaire, douche et laverie, aide à la mobilité)
- Addictions France (CSAPA)
- Associations d'aide alimentaire : Messidor, Croix-Rouge, Restos du cœur)
- Croix Rouge (SIAO, 115, CHRS)
- Adoma (Résidence sociale)
- France Travail
- Hôpital de Perpignan
- Justice : SPIP, Maison d'arrêt de Perpignan
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Une amélioration de l'accès aux droits est observée suite à l'intégration au sein du dispositif. Pour certains, débiter une activité professionnelle a été l'occasion de prendre conscience de l'importance de leur santé (hygiène de vie, addictions, bilan de santé, etc.).

En effet, une grande majorité des personnes sans domicile fixe n'a pas consulté un médecin depuis longtemps. La visite médicale liée à la reprise d'un emploi offre l'opportunité de faire le point et de discuter de ses préoccupations.

Dans cette dynamique, plusieurs temps ont été organisés depuis janvier 2025 :

- Visite de la forteresse de Salses le Château,
- Après-midi conviviale sous forme d'ateliers cuisine (gaufres et crêpes) à l'Accueil de jour,
- Temps sportif (tournois de foot et de pétanque),
- Temps convivial de début d'été avec un barbecue et tournois de pétanque.
- Soirée de fin d'année organisé par l'association.

Ces initiatives permettent de créer un environnement plus solidaire et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

### Projections pour 2026

Les PMSMP réalisées en 2025 nous ont conduit à repenser leur format. L'orientation vers des immersions plus courtes mais répétées (demi-journées hebdomadaires) permettra d'intervenir plus tôt dans les parcours, de tester plusieurs métiers sans déstabiliser la personne et d'affiner progressivement leur projet professionnel.

Les 5 sorties vers des parcours de santé en 2025 révèlent une réalité importante : pour certaines personnes, la priorité n'est pas l'emploi mais le soin. PHC joue alors un rôle clé de repérage des fragilités et d'orientation vers les dispositifs adaptés. En 2026, ce volet gagnera à être structuré davantage, notamment en renforçant les partenariats avec les acteurs de santé et en intégrant des temps de prévention au sein même du parcours,

Enfin, la mixité homme/femme : l'objectif est d'augmenter significativement la part des femmes dans le dispositif, en s'appuyant sur une communication ciblée auprès des orienteurs, la valorisation de témoignages féminins ayant réussi leur parcours et la garantie d'un environnement de travail sécurisant et inclusif. L'adaptation des outils (matériel électrique plus léger) démontre déjà que les supports d'activité ne sont pas un frein.

Au fil de cette période, plusieurs temps ont été organisés à destination des professionnels : participation aux journées nationales, visite de PHC Clermont-Ferrand.



### Conclusion

Au-delà des chiffres, c'est l'évolution concrète des situations individuelles qui retient l'attention. En matière de logement, le bilan est significatif : alors que la majorité des personnes vivaient à la rue à leur arrivée, 14 disposent aujourd'hui d'un logement stable. Cette progression illustre l'impact structurant de la reprise d'une activité professionnelle, qui apporte des revenus réguliers, des justificatifs d'emploi et la possibilité de se projeter durablement.

L'accès aux droits sociaux, souvent complexe pour les personnes en situation d'errance, a également été systématisé : 100% des salariés ont aujourd'hui leurs droits ouverts. Cette étape administrative, en apparence technique, constitue en réalité un socle essentiel à toute insertion pérenne.

Mais c'est peut-être dans les mots des salariés eux-mêmes que se lit le mieux l'impact du dispositif : « se sentir utile », « faire partie d'une équipe », « se lever pour faire quelque chose qui a du sens ». Autant de témoignages qui confirment que PHC ne se limite pas à proposer un emploi, mais s'inscrit dans une démarche d'accompagnement global.

L'atelier de Pierre a fusionné avec l'association Solidarité Pyrénées le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

## L'activité

L'Atelier développe ses actions autour du recyclage et du réemploi des textiles, principalement via le tri et la vente solidaire. Les salariés polyvalents interviennent sur plusieurs postes :

- **Les activités de tri** : déballage, évaluation de la qualité et classification des articles (vêtements, accessoires, chaussures, linge de maison, bric-à-brac). Les pièces invendables sont orientées vers l'export pour transformation.
- **Les activités de conditionnement, de sériage** : tri par catégories (environ 30) et par qualité (1er choix destiné à la Boutique Solidaire et Emmaüs - 2ème choix pour la fripe Emmaüs).  
Les salariés travaillent avec des outils pédagogiques (guides d'apprentissage, fiches de contrôle qualité et d'autoévaluation) et sont accompagnés dans leur progression professionnelle.
- **Les activités de vente** : immersion en boutique solidaire (une à deux semaines en magasin chaque mois) pour apprendre les techniques de vente, l'accueil client, l'encaissement, le réassort et la mise en rayon. Chaque salarié est évalué selon le référentiel « employé commercial en magasin » (titre professionnel de niveau V) et une attestation de compétences est remise en fin de contrat.
- **Les activités de lavage** : entretien du linge bébé, articles de marque, linge taché, pièces spécifiques.

## Missions

Offrir à des personnes éloignées de l'emploi l'opportunité de reprendre une activité professionnelle, tout en étant accompagnées vers une insertion durable :

- Reprise d'une activité salariée en CDDI 26 heures/semaine,
- Levée des freins (logement, mobilité, santé, maîtrise de la langue...),
- Validation de compétences,
- Élaboration d'un parcours individualisé et réaliste vers la formation, l'emploi durable, création d'entreprise....

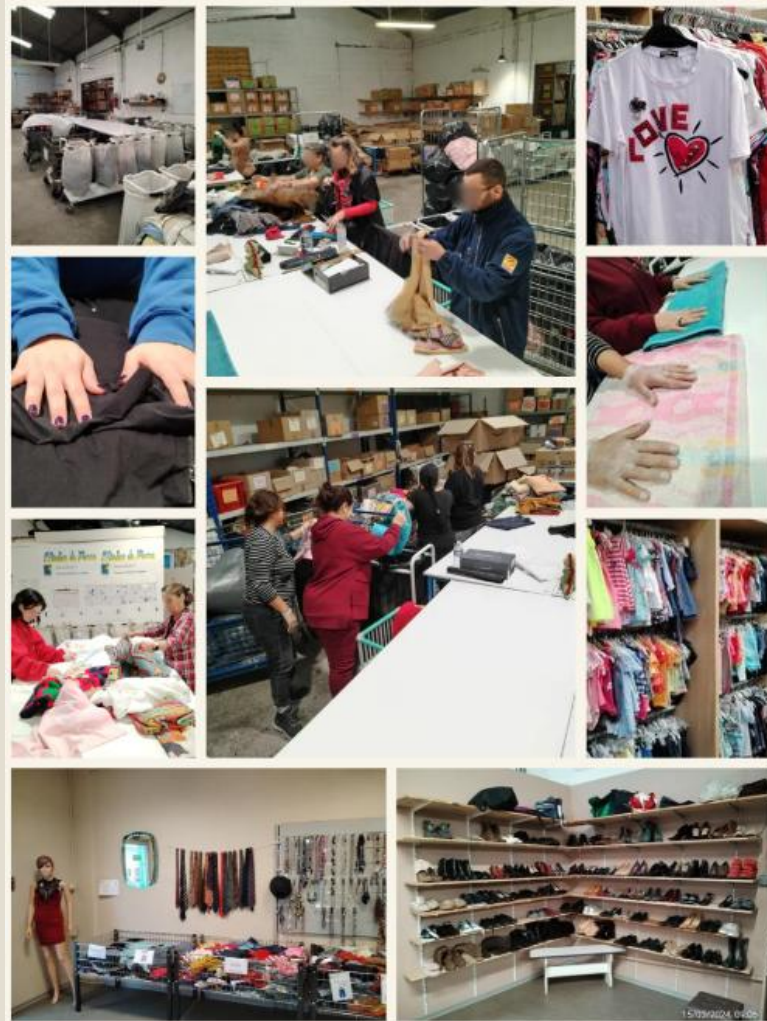
## Moyens humains mobilisés

- 2 encadrants techniques gérant chacun une équipe de 4 à 6 personnes du lundi au vendredi,
- 1 conseillère en insertion professionnelle (CIP) assurant un suivi régulier, avec un entretien a minima tous les 15 jours : mise en place d'un parcours sécurisé (stabilisation de la situation sociale et construction du projet professionnel).

## Moyens matériels mobilisés

- 1 véhicule pour la ramasse,
- 1 véhicule pour la CIP,
- Matériel nécessaire au tri / sériage / conditionnement : bascule, charriots, rolls, cartons, machine à laver, sèche linge...
- Matériel nécessaire pour le magasin : charriot, rolls, étiqueteuse, caisse...

272 tonnes d'articles récoltés  
126 tonnes destinées à la vente au magasin et au stock  
146 tonnes redistribuées (Emmaüs catalogue, associations, Le relais)



3 journées porte-ouverte le samedi ont été organisées.

30 salariés en insertion  
20 salariés bénéficiaires du rSa  
7 salariés de quartiers prioritaires  
10 salariés reconnus travailleurs handicapés



Âge	
26-49 ans	19
Plus de 50 ans	11

Sexe	
Femme	23
Homme	7



A l'origine, ce chantier était exclusivement féminin, le tri et le recyclage du textile étant perçus comme des activités à dominante féminine. De plus, les opportunités de postes pour les femmes étaient limitées sur les autres chantiers

L'organisation du travail est également adaptée aux besoins des salariés en insertion avec une semaine de 4 jours avec le mercredi libéré permettant ainsi d'effectuer des démarches administratives, médicales ou d'insertion.

Ce dispositif favorise une progression vers l'autonomie et la réinsertion professionnelle, tout en tenant compte des contraintes personnelles et sociales du public accompagné.



Immersion en entreprises		
Nb	Objectif	Résultat
6	Confirmer un projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 ont abouti à un entretien de recrutement</li> <li>▪ 1 a abouti à un emploi</li> <li>▪ 6 ont abouti à la validation du projet</li> </ul>
2	Découvrir un métier	
1	Initier une démarche de recrutement	

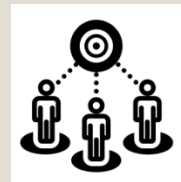
Le public accueilli, souvent peu qualifié, exprime un réel besoin de formation afin de répondre aux exigences du métier souhaité. Le contrat permet ainsi une montée en compétences progressive. Pour certaines personnes, cette demande de formation se manifeste dès l'entrée sur l'ACI ; pour d'autres, il est d'abord nécessaire de lever les freins sociaux et de définir un projet professionnel, notamment grâce à des PMSMP favorisant la découverte des métiers et la validation de leur orientation.

Par ailleurs, les salariés de l'Atelier de Pierre peuvent s'appuyer sur les autres services et établissements de l'association (aide au logement, aide alimentaire, accompagnement santé...), contribuant ainsi à lever certains freins.

Sessions collectives suivies par les salariés en insertion	
Intitulé	Nombre de bénéficiaires
Techniques de recherche d'emploi	16
Simulation entretien entreprise	1
Réalisation ou réactualisation cv Lettre de motivation	21
Atelier Enquête métier	2
Sensibilisation addictions	0
Remise niveau français et informatique	1
Remise niveau français	3

**20 Sorties sur l'année 2025**

Embauché en CDD	3
Embauché en CDI	1
Sortie suite à une formation qualifiante	2
Retraite	1
Fin d'agrément	2
Entrée en formation	1
A leur initiative (pendant période d'essai)	2
A son initiative (départ maternité)	1
Inscription France Travail	7



Formations individuelles suivies par les salariés en insertion	Nombre de salariés concernés
TP employé commercial	1 (En cours)
Heures supplémentaires de conduite	2
WebMarketing	1
CAP Esthétique Cosmétique	2 (obtenus)
TP Gestionnaire de paie et TP Assistant RH (Double cursus)	1 (a obtenu le TP Gestionnaire de paie)

Un suivi durant les 3 mois après la sortie est assuré.

Mon parcours en Chantier d'Insertion et Formation Professionnelle Une belle aventure grâce à l'Atelier de Pierre et Solidarité Pyrénées ! En avril 2024, j'ai intégré le chantier, une étape importante dans mon parcours professionnel. Cette opportunité m'a permis de suivre une double formation : Assistant Ressources Humaines et Gestionnaire de Paie. Dans le cadre de ce cursus, j'ai eu la chance d'effectuer mon stage au siège de Solidarité Pyrénées. Une expérience très formatrice, qui m'a permis de mettre en pratique mes connaissances et de découvrir le fonctionnement interne de l'association. Je tiens à remercier chaleureusement Solidarité Pyrénées pour sa confiance, son accompagnement et son soutien, essentiels pour avancer et donner vie à mes ambitions. Un grand merci à toute l'équipe du siège pour son accueil, leur bienveillance et leurs précieux conseils : cette expérience restera une étape importante dans mon parcours.

Karin C.

Avant d'arriver à l'ADP, j'ai travaillé plusieurs années comme agent de conditionnement, mais après un changement dans ma vie personnelle, mes anciens horaires ne collaient plus avec ma vie de maman seule avec deux enfants. Je me suis retrouvée coincée, je n'arrivais plus à voir l'avenir. Pour moi, c'était le noir complet.

Quand j'ai commencé à travailler à l'Atelier, j'ai dû jongler avec le rythme des enfants. À l'époque, je me déplaçais en scooter car je n'avais pas les moyens d'acheter une voiture.

Grâce à ce contrat, j'ai travaillé sur mon projet professionnel : j'ai passé mon permis passerelle et j'ai acheté ma voiture avec un micro-crédit. Enfin la lumière au bout du tunnel. Mon seul regret est de ne pas avoir passé plus de temps au magasin pour apprendre la caisse, au cas où je changerais de métier plus tard. Aujourd'hui, j'ai un CDI à temps plein. J'ai remboursé mon crédit en 6 mois et j'ai obtenu un prêt immobilier. Je suis fière de mon parcours et très heureuse d'offrir cette stabilité à mes enfants.

Dhana

### Nos partenaires



### Perspectives

# 2026

- Déménagement prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre vers un site mieux situé, entièrement rénové et adapté aux besoins des différents postes,
- Réorganisation des horaires, incluant une ouverture du magasin le samedi,
- Renforcement et développement des partenariats, notamment avec Amiratex et Re-fashion.



Implanté sur la commune de Banyuls-sur-Mer et rattaché au Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale St, Joseph, le service LHSS accueille des personnes en situation de grande exclusion, nécessitant un accompagnement médico-social adapté. Le service fonctionne en continu, 24h/24h - 365 jours par an.

*Pour rappel, les Lits Halte Soins Santé sont des structures médico-sociales qui offrent un accompagnement médical et socio-administratif à des personnes sans domicile dont l'état de santé, sans relever d'une hospitalisation, reste incompatible avec la vie à la rue. La durée de prise en charge est de 2 mois (selon critère médical).*

L'accompagnement médical constitue la priorité tout au long du séjour de chaque patient. Pour autant, un accompagnement social est mis en place afin de l'aider dans ses démarches administratives, de favoriser l'accès à ses droits et, dans la mesure du possible, de préparer une solution d'hébergement ou de logement durable à la sortie du service. Le travail en partenariat permet à l'équipe d'aborder, de manière individualisée, les problématiques et les besoins de chacun, et d'adapter l'accompagnement global à son projet personnalisé.

Pour être admis au sein du service LHSS, un dossier de demande doit être validé par le médecin régulateur, en concertation avec le Directeur Général de l'association. Composé d'un volet médical et d'un volet social, ce dossier est établi par le service orienteur, avec les éléments nécessaires à une compréhension globale de la situation de la personne.

- 10 Places financées
- 7 Places 
- 3 Places 

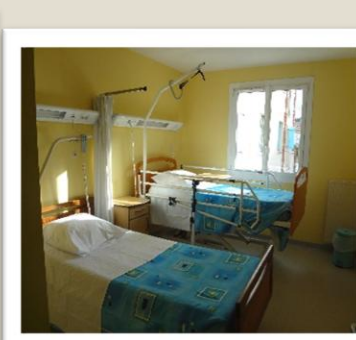
Cette année nous avons accueilli 10 personnes de plus qu'en 2024. En contrepartie, le taux d'occupation annuel a diminué, en raison du temps nécessaire à la remise en état des chambres et des délais d'attente pour les admissions.

Données statistiques	2024	2025
Personnes accueillies	59	69
Hommes	44	53
Femmes	15	16
Total demandes d'admission reçues	83	92
Taux d'occupation annuel	81 %	74 %
Moyenne de nuitées / personne	50	39

Le nombre de femmes accueillies a légèrement augmenté par rapport à l'année dernier (+1). La population masculine, quant à elle, a augmenté de 9 personnes

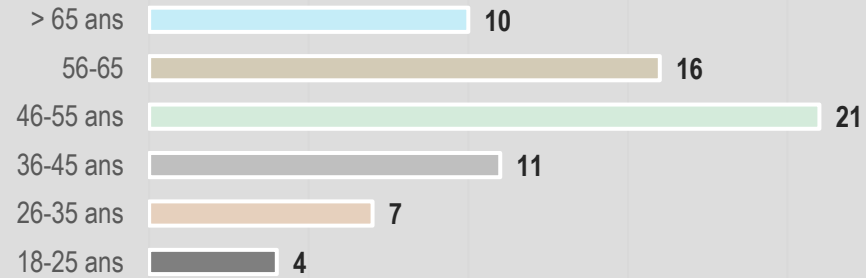
**NOS OBJECTIFS**

- ✓ Éviter une rupture dans la continuité des soins.
- ✓ Éviter une aggravation de l'état de santé.
- ✓ Favoriser la réinsertion sociale.



69 patients  
accueillis sur 2025

**Patients par âge**



Les données, pour 2025, montrent une majorité de patients masculins (53 hommes) contre 16 femmes. La répartition par âge indique une prédominance des personnes âgées de 46 à 65 ans (53 %).

**Nationalité de personnes accueillies**

Française	62
Union Européenne	3
Hors Union Européenne	4

Concernant l'origine géographique, la grande majorité des patients accueillis sont de nationalité française (90 %), avec une présence minoritaire de ressortissants hors de l'Union Européenne.

**Analyse des orientations**

Les orientations vers les LHSS mettent en évidence une grande diversité de problématiques de santé, ainsi qu'une pluralité de services orienteurs.

Les médecins généralistes libéraux sont les principaux prescripteurs pour des patients en grande précarité. Cela s'explique notamment par le fait que le médecin coordinateur LHSS exerce également comme médecin généraliste et intervient bénévolement au sein des structures d'hébergement d'urgence de l'association. De plus, les médiateurs de rue travaillent eux aussi avec un pôle santé composé de médecins bénévoles, ce qui les place au plus près des réalités de terrain, en lien étroit avec les équipes sociales.

Le public accueilli est fréquemment confronté à des problèmes d'addiction/polyaddiction, ce qui a souvent un impact sur le suivi et le déroulement du séjour.

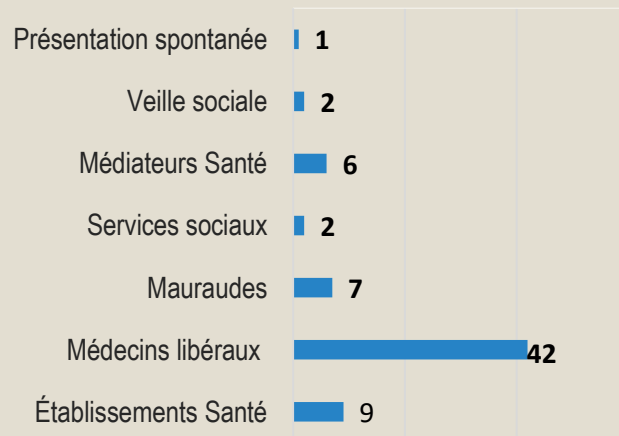
**Pathologies à l'admission**

Pathologies à l'admission	Nb
Repos sans problème sanitaire aigu	21
Convalescence d'un état sanitaire aigu	11
Exploration d'un problème sanitaire	7
Polypathologie	19
Inter cure/traitement lourd	7
Traitement d'état sanitaire aigu	4

**Pathologies associées : 69 patients**

Tabac	94 %
Alcool	34 %
Cannabis	36 %
Drogues dures (cocaïne, héroïne, kétamine, crack), etc.	15 %

**Services orienteurs**



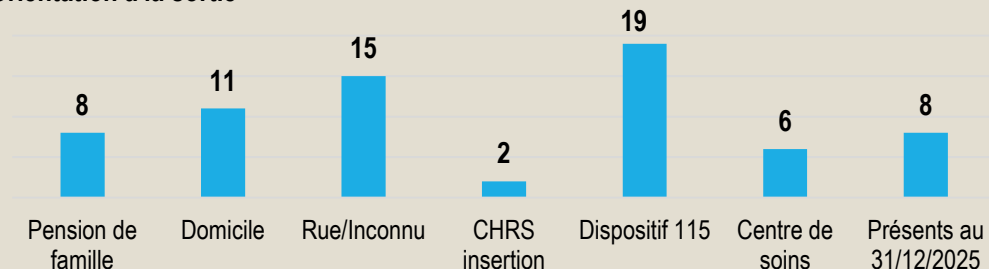
## ANALYSE DE FIN DE PRISE EN CHARGE

Motifs de la fin du séjour 2025	Nb
Avis médical	13
Départ volontaire	10
Comportement inapproprié	11
Hospitalisation/Centre de soins	6
Orientation spécifique: Domicile/ Pension de Famille/CHRS	21
Patients présents au 31/12/2025	8

15 % des patients ont vu leur séjour interrompu en raison de comportements inadaptés à la vie en collectivité.

L'équipe rencontre parfois des difficultés pour maintenir la quiétude et le calme, tant au sein du service que dans l'ensemble de l'établissement.

### Orientation a la sortie



Le travail et l'investissement de l'équipe pluridisciplinaire permettent d'accompagner les usagers afin de favoriser, autant que possible, des solutions d'hébergement durables et d'éviter un retour à la rue.

Cette année, 34,4 % des patients sortants ont bénéficié d'un hébergement à domicile, en CHRS ou en Pension de Famille.

D'après les données recueillies, 31 % des usagers sortants ont contacté le 115, tandis que 24,5 % n'ont pas communiqué leur destination.

Environ 10 % des patients ont été orientés vers des centres de soins.



Depuis quelques années, la mise en place d'une enquête de satisfaction permet à l'équipe de recueillir les avis et les attentes des patients, dans une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement proposé. Cette enquête évalue notamment :

- Les impressions à l'arrivée dans l'établissement,
- La satisfaction concernant le contact avec l'équipe (professionnels de santé, paramédicaux et personnel de nuit),
- L'intégration au sein du collectif,
- Les prestations offertes,
- Et le ressenti global sur la qualité de l'accompagnement.

### L'AVIS DE NOS PATIENTS

Une analyse de 40 enquêtes recueillies tout au long de l'année met en évidence :

Parmi les patients interrogés, 98 % manifestent être satisfaits de l'écoute et des moyens mis en œuvre par l'équipe.

83 % des patients se sentent mieux à la fin de leur séjour.

97 % des patients questionnés sont satisfaits de la qualité des repas proposés.

15 % des patients questionnés ne sont pas satisfaits des propositions de réorientation pour la sortie.

97 % des patients sont satisfaits de l'information reçue sur les modalités de prise en charge et sur leurs droits.

Quelques indicateurs de l'accompagnement Social et administratif	Nombre de démarches réalisés
<b>ACTIONS ADMINISTRATIVES</b>	<b>109</b>
Ouverture de droits	33
Maintien de droits	53
Droits au séjour	0
Aides administratives courantes et diverses	23
<b>OUVERTURE ET MAINTIEN DES DROITS SANTÉ</b>	<b>16</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE</b>	<b>9</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT VERS LE RELOGEMENT</b>	<b>53</b>
Dossier SIAO réalisé	33
Dossier de demande HLM réalisé	2
Aide à la recherche de logement autonome privé	14
<b>ORIENTATION VERS LES INTSTUTIONS MEDICALES ADAPTÉES (Appartement de Coordination Thérapeutique, et Cure)</b>	<b>4</b>

Quelques indicateurs de l'accompagnement vers les soins	Nb
Consultations médecin généraliste	<b>263</b>
Dépistage IST-Vaccination à jour / N° personnes	13
Bilans biologiques	47
Recours imagerie	53
Gynécologie / N° femmes suivies	3
Recours pharmacie	87
Soins dentaires / Rdv dentiste	10
Suivi Psy / N° personnes	22
Rx poumon/dépistage tuberculose	23
Rdv ophtalmologie	10
Rdv oncologie	44
Suivi Addictologie / Rdv	12



Les patients LHSS profitent de leur séjour pour avancer dans leurs démarches administratives courantes.

Ainsi, **49 %** des démarches concernant le **maintien des droits sociaux** (déclaration trimestrielle, déclaration fiscale, renouvellement d'aides diverses dans les délais...).

Environ **30 %** des démarches portent sur **l'ouverture de nouveaux droits**, principalement pour des patients ayant connu récemment une rupture de droits, soit en raison d'un changement de département, soit à cause de difficultés liées à une vie instable et un accès limité aux outils numériques.

Parallèlement, plus de la **moitié des suivis en 2025** ont été axés sur l'orientation vers **un relogement**. Parmi les sorties, **30 %** ont permis un retour positif vers un logement autonome ou accompagné.

### Lien avec les partenaires sociaux

## POINTS FORTS 2025

La majorité des usagers se déclarent satisfaits de leur séjour dans le service, ce qui nous encourage à poursuivre notre travail et à continuer d'améliorer l'accompagnement en matière de soins, de santé et de réinsertion sociale.

Tout au long de l'année, nous avons proposé diverses animations visant à lutter contre l'isolement, renforcer l'estime de soi, favoriser la socialisation, divertir et créer du lien :

- 1 visite à l'aquarium de Banyuls : 4 personnes
- 1 fête d'anniversaire : 8 personnes
- 1 atelier cuisine : 2 personnes
- 6 randonnées (monuments Banyuls, plages) : 18 personnes
- 2 repas Collectif de Noël/Fin de l'Année : 10 personnes
- 5 Ateliers esthétique/bien-être : 9 personnes
- 3 Activités loisirs/film : 7 personnes



- En début d'année, nous avons été soumis à une évaluation de la qualité. Cette démarche a permis de mesurer le niveau de conformité réglementaire, la qualité des prises en charge médico-psycho-sociales et l'effectivité de la coordination entre les acteurs, au service des personnes accompagnées.
- La coopération avec nos partenaires et le soutien des Autorités de Contrôle et de Tarification nous permettent de faire évoluer notre accompagnement, avec pour objectif une prise en charge globale, pluridisciplinaire et de qualité.
- La présence régulière des étudiants en médecine qui accompagnent le médecin régulateur apporte un soutien technique complémentaire. Le service LHSS et son public ont également été choisis à plusieurs reprises pour la réalisation de thèses et de publications dans des revues de médecine générale.

## FREINS

- Chambres doubles et manque d'intimité,
- Départ d'un salarié et instabilité de l'équipe pendant quelques mois.

## PERSPECTIVES 2026

L'association poursuit ses démarches pour obtenir de nouveaux locaux adaptés aux besoins des LHSS, afin de répondre à l'obligation d'accueillir les patients en chambres individuelles. Cette évolution permettra de :

- Continuer à faire évoluer le projet d'établissement,
- Envisager une augmentation du nombre de places si un financement y est dédié,
- Vérifier l'adéquation des effectifs professionnels pour l'accompagnement médico-social des patients.

## OBJECTIFS À POURSUIVRE

- Développer le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité du service, notamment à partir des recommandations de l'Évaluation de la Qualité,
- Entretenir les liens avec les partenaires existants et créer de nouvelles collaborations lorsque l'occasion se présente.

Nos partenariats SANTÉ  
conventionnés



CPAM



Médecine spécialisée



Infirmière libérale  
SCI Simo-Roques



Pharmacies



Pour les repas



Pour Le traitement du  
linge



Pour les déchets  
médicaux

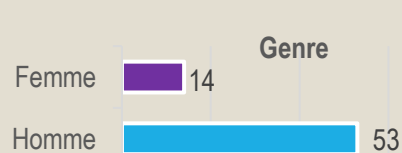
Les actions de médiation en santé, portées par les associations ACAL et Solidarité-Pyrénées, sont déployées depuis janvier 2020. Elles visent à réduire les inégalités sociales de santé en intervenant auprès des publics les plus précaires et éloignés des dispositifs de prévention et de soins dans les Pyrénées-Orientales, en facilitant leur accès aux soins et leur retour vers le droit commun.

Les infirmières de santé publique de Solidarité Pyrénées interviennent sur les territoires de Perpignan et Céret.

Ces actions s'inscrivent une démarche de prévention et de promotion de la santé. Elles favorisent un accompagnement vers des soins de proximité, en tenant compte des besoins et demandes des personnes, tout en s'appuyant sur le développement d'un réseau de partenaires sociaux et médico-sociaux.

### Perpignan

La file active est composée de 67 personnes (71 en 2024),  
Dont 33 nouveaux patients



La proportion de femmes accompagnées est en légère diminution par rapport à 2024, où elles représentaient 29 % des personnes suivies.

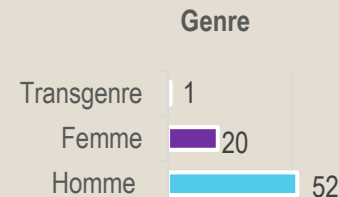
Âge	
- de 25 ans	2
25 - 44 ans	11
45 - 59 ans	18
60 ans et plus	22
Inconnu	14
<b>Total</b>	<b>67</b>

Augmentation des tranches d'âge 45-59 ans et 60 ans et plus, (60 % contre 23 % en 2024). Cette évolution est à mettre en lien avec les réorientations du service, notamment un renforcement de l'accompagnement des personnes qui cumulent des problématiques liées à l'âge et aux conditions de vie.

Les données relatives à l'âge ne sont pas toujours renseignées lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre, raison pour laquelle le nombre de non-enseignés est conséquent. La tranche des 18-24 ans demeure, quant à elle, peu représentée.

### Céret

La file active est composée de 138 personnes (107 en 2024),  
dont 73 nouveaux patients



La proportion de femmes accompagnées est en légère hausse par rapport à 2024. Un patient transgenre a été accompagné.

Âge	
18-25 ans	10
26-35 ans	22
36-45 ans	27
46-55 ans	31
56-65 ans	21
Plus de 65 ans	16
Inconnu	11
<b>Total</b>	<b>138</b>

Les tranches d'âge les plus représentées (36-45 ans et 46-55 ans) regroupent 42 % des personnes suivies.

11 personnes n'ont pas renseigné leur âge.

La population de plus de 55 ans est en augmentation par rapport à l'année dernière et représente 27 % des personnes accompagnées (soit 37 personnes).

Plus de 80 % des personnes accompagnées sont seules sans enfant à charge.

## Lieu d'intervention

Abri de nuit	23
Bureau	56
Pôle logement	50
Domicile	34
Squat – rue	7
Accueil de jour	2
Centre d'hébergement	8
Autre	36
Non renseigné	1

## Perpignan

En 2025, les permanences à l'abri de nuit ont été suspendues à partir du mois de juillet.

Notre intervention ne répondait plus pleinement aux besoins observés : principalement « bobologie », difficulté à revoir les personnes ensuite et absence de suivi et de continuité dans les accompagnements.

Les interventions se sont réorientées et diversifiées, en renforçant le travail partenarial avec le SIAO, le CD, l'EMSP, l'ESSIP ainsi que les autres services de l'association, permettant ainsi de recentrer les actions sur la médiation en santé. Les actions collectives n'ont pas été priorisées en 2025, en raison de la réorganisation du service.

## Type d'intervention

Entretien sur site	33
Coordination avec les professionnels	88
Visite à domicile	43
Accompagnement physique	27
Administratif	15
Autre*	14
Non renseigné	3

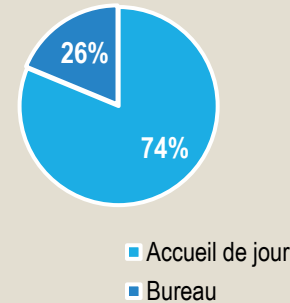
\*«Autre» correspond souvent à des appels téléphoniques avec la personne concernée.

L'accompagnement et la reprise d'un parcours de soin nécessitent un temps de coordination important avec les autres professionnels.

L'activité de bureau, pour appeler les professionnels de santé et la coordination avec les partenaires représente une part importante du travail. Elle reste toutefois sous-évaluée dans les statistiques, l'ensemble des actions n'étant pas systématiquement renseigné dans le tableau.

## Céret

## Lieux d'intervention



La présence d'un infirmier bénévole homme est bénéfique, en facilitant l'accès aux soins pour un public masculin parfois plus pudique.

En 2025 les permanences se sont poursuivies à l'Accueil de jour. La présence d' 1 IDE bénévole, 1 matinée par semaine, a été maintenue.

Le médecin généraliste a assuré sa présence tout au long de l'année. La difficulté à accéder à la médecine de ville reste inchangée.

La majorité des interventions concerne des entretiens réalisés sur site, offrant un temps d'écoute et d'échanges précieux pour le public accompagné. Ces temps permettent à des personnes éloignées du soin depuis longtemps de retrouver progressivement un chemin vers une prise en charge.

## Type d'intervention

Entretien sur site	144
Coordination avec les professionnels	58
Administratif	36

La majorité des interventions concernent des entretiens sur site, offrant un temps d'écoute et d'échanges précieux pour le public accompagné. Ce temps contribue progressivement à réorienter les personnes vers le soin, même lorsqu'elles en sont éloignées depuis longtemps.

En raison des différences de territoires et de problématiques rencontrées, les modalités d'interventions sont différentes entre Perpignan et Céret. L'équipe de Perpignan est amenée à se déplacer pour aller sur les lieux de vie, squats, etc.

Pathologie chronique somatique	
Cardiologique	14
Respiratoire	2
Endocrinologique	5
Vasculaire	1
Gastroentérologique	2
Infectieuse	2
Neurologique	6
Oncologique	4
Musculosquelettique	5
Gynécologique	1
Urologique	2
Dermatologique	1

## Perpignan

Troubles psychiques	
Troubles cognitifs	1
Troubles du comportement	1
Psychose	3
Troubles anxiodépressifs	3
Dépression chronique	6

Les problématiques de santé rencontrées sont nombreuses et variées.

Les pathologies chroniques relevées sont celles connues par les personnes lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre, elles sont sous-évaluées.

Les pathologies psychiques sont sous-représentées : il est fréquent de suspecter des troubles pys non diagnostiqués ni pris en charge. Toute la difficulté est d'amener petit à petit la personne vers le soin. En 2025, 19 % des personnes accompagnées présentaient des troubles psychiques reconnus.

Les addictions sont nombreuses, touchant plus de 80 % des personnes accompagnées, principalement liées à l'alcool, au tabac et au cannabis. Souvent plusieurs problématiques de santé sont cumulées, incluant des troubles mentaux.

L'accès aux soins dentaires reste particulièrement difficile pour ce public, du fait de l'immédiateté des demandes et de l'instabilité des situations. Moins de 10% des personnes accompagnées déclarent avoir un médecin traitant.

## Céret

Pathologie chronique somatique	
Cardiologique	6
Respiratoire	4
Urologique	2
Endocrinologique	5
Vasculaire	4
Gastroentérologique	3
Neurologique	4
Musculosquelettique	10
Dermatologique	1
Aucune	107

Les problématiques de santé rencontrées sont conséquentes : plus de 57 % des personnes accompagnées présentant des addictions, majoritairement liées à l'alcool et au tabac.

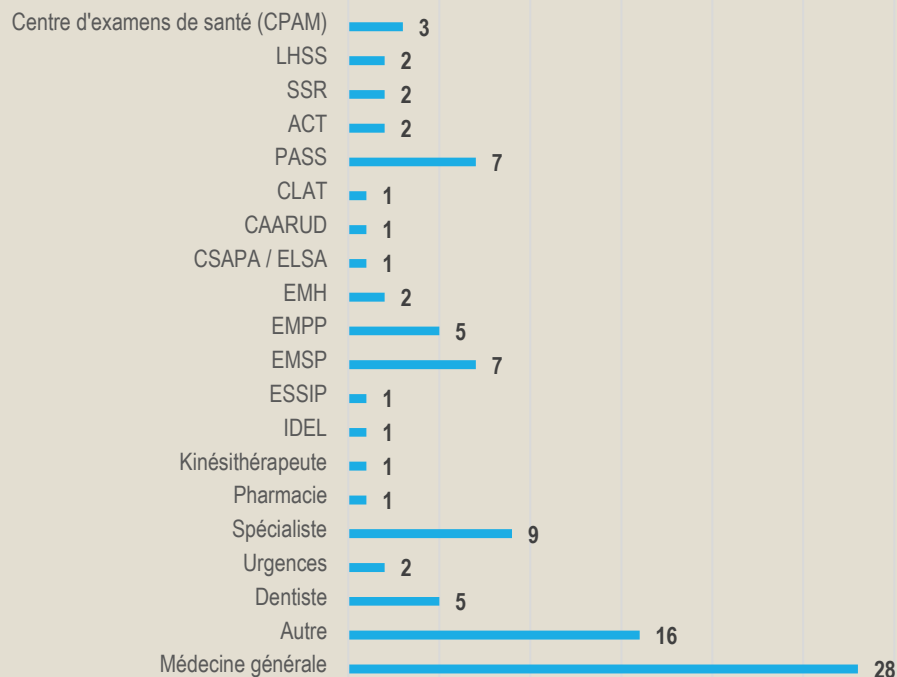
Parmi les personnes suivies, 29 % présentent des pathologies chroniques connues et 15 % des problématiques de santé mentale exprimées, essentiellement des dépressions chroniques et des troubles du comportement.

Certaines personnes présentent des signes de troubles psychiques non exprimés, que l'on suspecte mais qui ne sont pas encore diagnostiqués. Il est fréquent que plusieurs problématiques de santé se cumulent.

Enfin, 12 % des personnes accompagnées ont des problèmes dentaires non-traités et 17 % des problèmes ophtalmologiques non pris en charge.

## Perpignan

### Orientations sanitaires

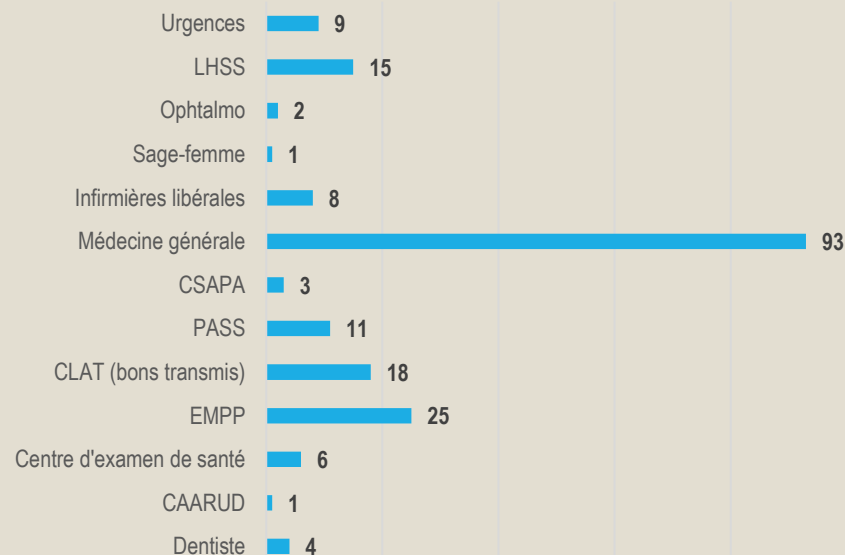


- En 2025, 97 orientations sanitaires / 84 en 2024.
- 92 actes de soins infirmiers ont été réalisés en 2025 (54 en 2024), majoritairement des pansements plus ou moins complexes et prises de constantes.
- 17 orientations vers des services de prévention ont été effectives en 2025 (sans tenir compte des infos délivrées lors des permanences sur les différents sites).

Le travail d'écoute, réalisé à travers les entretiens de soutien, l'évaluation psychique et somatique ainsi que des conseils en santé, sont très importants. Ils représentent la première étape pour nouer des relations de confiance et arriver à plus ou moins longue échéance à une mobilisation et des orientations vers le système de santé.

## Céret

### Orientations sanitaires



- En 2025, 196 orientations sanitaires / 255 en 2024,
- 83 actes de soins infirmiers ont été réalisés en 2025, majoritairement pansements plus ou moins complexes et prises de constantes,
- La présence plus régulière du médecin généraliste a permis d'augmenter la file active des personnes suivies.

Les orientations vers dentistes et ophtalmologues sont très difficilement effectives, du fait : du délai d'attente chez les dentistes et du refus du tiers payant pour un grand nombre d'entre eux.

## Perpignan

### Interventions individuelles

- Au minimum : 221 interventions auprès du public en grande précarité (141 en 2024).
- Diversification des interventions en 2025. Les actions de coordination restent majoritaires.

### Réunions / Formations

- 5 réunions de coordination PRAPS
- Réunions partenariales ESSIP, EMSP, CLAT, SMIT, CDPI, CLAD, MASP
- Groupe de travail « Santé des femmes » en vue de la journée départementale « repenser le parcours de soins des personnes en situation de précarité
- Formation prévention et gestion situations de violences.

### Interventions collectives

- Plusieurs interventions par les équipes mobiles de prévention ont eu lieu à l'Accueil de jour : EMH / SMIT / CLAT / CAARUD / EMPP.

## Céret

### Interventions individuelles

74 permanences IDE à Étape Solidarité (76 en 2024) dont 28 en binôme avec le médecin généraliste auprès du public en grande précarité.  
IDE bénévole : 1 permanence hebdomadaire avec 156 personnes suivies.

### Réunions / Formations

- 5 réunions de coordination PRAPS
- 5 réunions préparation journée à Thuir
- 17 réunions partenariales d'échanges pour des prises en charge (EMPP, équipes mobiles, CLS , CPTS etc.)

### Interventions collectives :

- Mois sans tabac : stand informatif
- EMPP: 3-4 permanences / mois
- AIDES: 1 permanence / mois
- Vaccination et dépistage SMIT: 3 permanences, 16 personnes suivies
- Journée dépistage cancer femmes CES Céret
- Action Sport santé 66 (10 séances programmées).

## Points forts 2025 et perspectives 2026

- A Perpignan : collaboration avec EMSP et ESSIP et passages de relais pour certaines situations.
- A Céret : permanence d'un infirmier bénévole, 1 matinée par semaine, favorisant l'accès aux soins.
- A Céret : présence plus régulière du médecin généraliste, favorisant l'augmentation du public accompagné.
- Maintien des réunions de coordination IDE médiation santé, permettant une réflexion commune et l'évolution des dispositifs.
- Amélioration de l'utilisation du logiciel MANO.
- Organisation, conjointement avec l'ARS et l'IREPS, d'une journée départementale « Repenser le parcours de soin des personnes en situation de précarité ».
- Diversification des partenaires, notamment avec le Conseil Départemental.
- Participation aux réunions PTSM.
- Reprises des actions collectives, si possible en 2026.



## PRESTATIONS

- Des boissons (café, thé, sirop...) et friandises à distribuer,
- Un système de consigne pour garder les effets personnels des familles le temps des parloirs,
- Des jeux pour les enfants,
- Une documentation étoffée sur le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et les différents acteurs intervenant dans ce domaine pour renseigner au mieux les familles en fonction de leurs demandes et besoins.

## FONCTIONNEMENT

Du mardi au samedi, de 7 h 40 à 15 h 30, l'accueil est assuré au quotidien par des bénévoles fonctionnant, dans la mesure du possible, en binôme sur des demi-journées définies ensemble.

Le local, situé sur le parking extérieur et à proximité de l'entrée du centre pénitentiaire, nous permet d'être un interlocuteur privilégié auprès des familles et un 1<sup>er</sup> maillon dans la chaîne de communication avec le centre pénitentiaire.

Soutenu par la FRAMAFAD Occitanie, le Conseil Départemental et le SPIP, le Mas Grando propose un service dédié à l'accueil des familles et amis ayant un proche incarcéré au centre pénitentiaire de Perpignan.

## RÔLE

L'accueil des familles de personnes détenues repose de manière essentielle sur l'engagement constant et solidaire des bénévoles. Par leur présence régulière et leur disponibilité, ils assurent un rôle fondamental de médiation et de soutien auprès des proches de détenus, souvent confrontés à des situations de grande vulnérabilité sociale, émotionnelle et matérielle.

Les bénévoles interviennent dès l'arrivée des familles, en offrant un accueil chaleureux, bienveillant et respectueux, permettant d'apaiser les tensions liées au contexte carcéral. Ils informent sur le déroulement des parloirs, orientent vers les dispositifs existants et proposent un espace d'écoute, sans jugement, favorisant l'expression des difficultés rencontrées.

## OBJECTIFS

Les actions des bénévoles visent à maintenir le lien familial, à rompre l'isolement et à préserver la dignité des personnes.

Elles contribuent à :

- Améliorer les conditions d'attente,
- Prévenir les situations à risques (radicalisation et suicide),
- Instaurer un climat de confiance entre les familles et l'Administration Pénitentiaire.



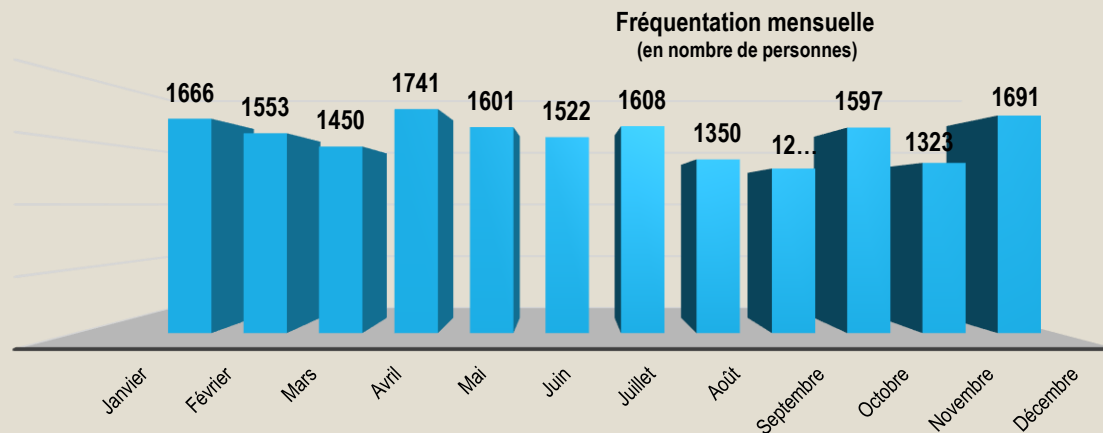
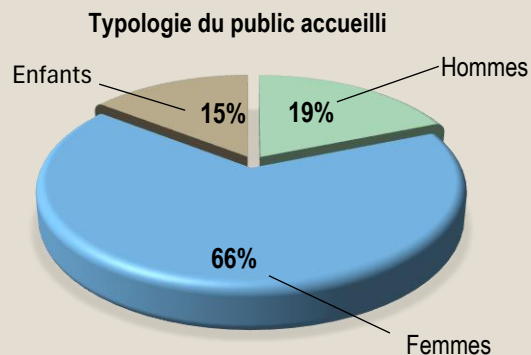


**+ 15 %**  
par rapport à  
2024

**12 587 ménages  
accueillis,  
soit 18 381 personnes**

**Taux d'ouverture  
de 100 %**

**72 personnes accueillies  
par jour en moyenne**



Le Mas Grando connaît cette année encore une hausse d'activité : de 16 052 personnes accueillies en 2024 à 18 381 personnes accueillies en 2025. Cette augmentation est directement liée à notre taux d'ouverture qui, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 5 ans, a atteint les 100 %.

Pour autant, la typologie du public accueilli ne révèle pas de changements significatifs. En effet :

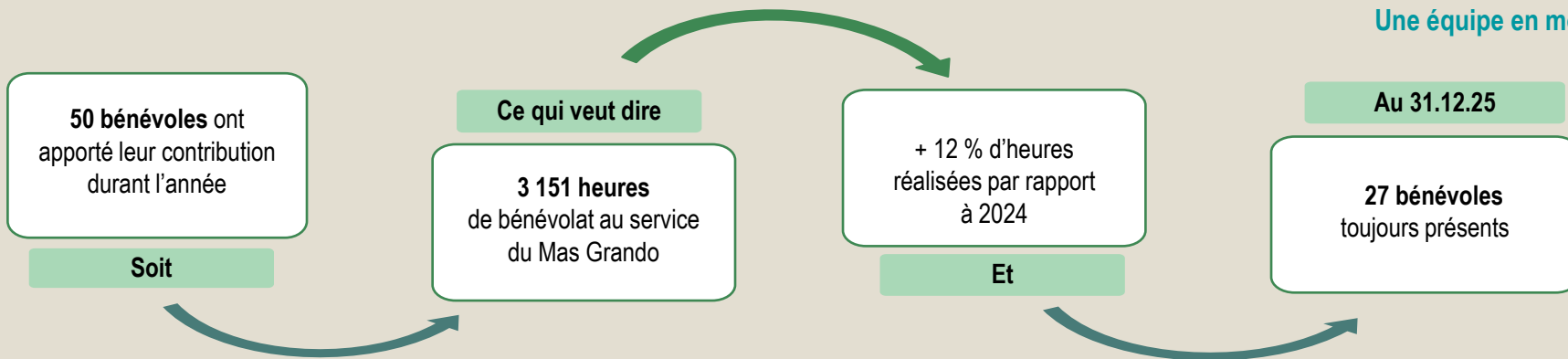
- La présence des femmes reste majoritaire avec une tendance à la hausse, passant de 63 % en 2024 à 66 % en 2025.
- La présence des enfants est sensiblement à la baisse, de 17 % en 2024 à 15 % en 2025.
- La présence des hommes est stable par rapport à l'année dernière.

La fréquentation du Mas Grando fluctue, comme chaque année, d'un mois à l'autre sans avoir, pour autant, identifier des éléments objectifs qui expliqueraient cette situation. Chaque mois, un pic de fréquentation est, par ailleurs, régulièrement constaté le samedi, jour où la plupart des personnes sont davantage disponibles.

### Prestations délivrées aux familles

Comme chaque année, les demandes récurrentes des familles concernent principalement le dépôt de leurs effets personnels et la distribution de boissons. En effet :

- 39 % des familles nous ont sollicités dans l'année pour que nous leur gardions leurs effets personnels,
  - 35 % pour avoir une boisson.
- Puis, seulement à :
- 14 % pour bénéficier de renseignements,
  - 11 % pour échanger,
  - 1 % pour être aidées dans les démarches.



### Profil des bénévoles

Les bénévoles sont majoritairement recrutés grâce à la plateforme numérique dédiée au bénévolat et mise en place par l'État. Quelques-uns ont toutefois été « cooptés » par d'autres bénévoles très investis.

Le Mas Grando repose, comme chaque année, sur une équipe hétérogène : étudiants, salariés, retraités, personnes sans emploi ou en reconversion professionnelle.

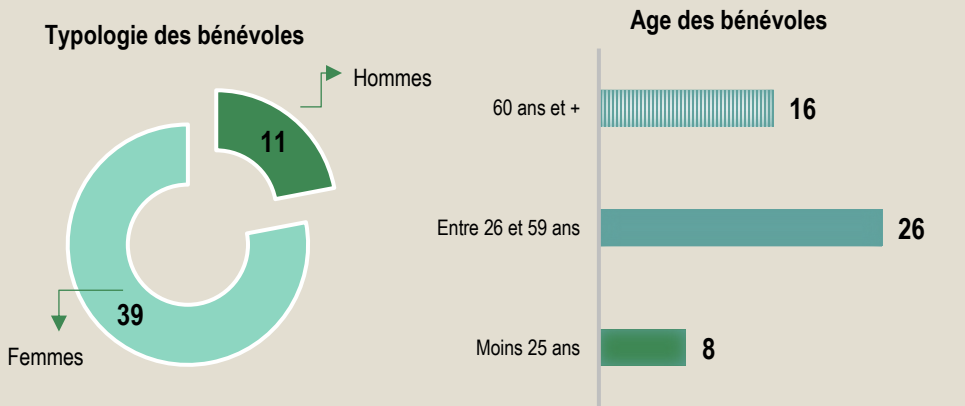
Comme le démontrent les graphiques ci-dessous, l'équipe de bénévoles est majoritairement composée de femmes, avec une moyenne d'âge de 47 ans.



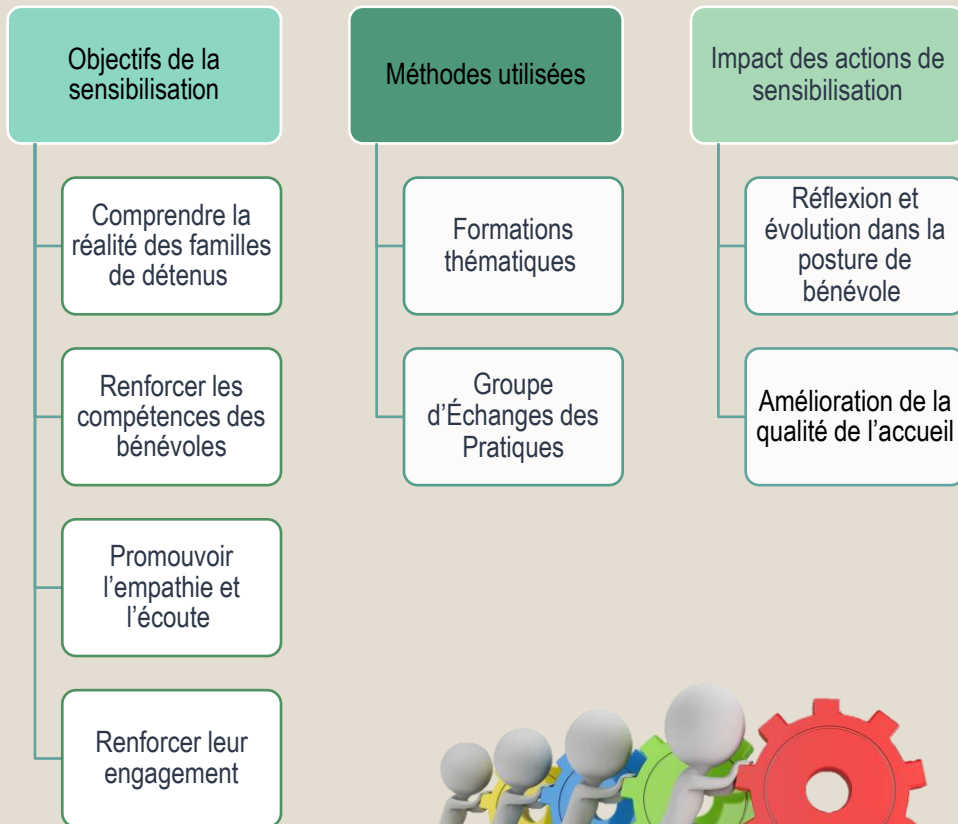
### Une année de renouvellement

Au cours de l'année, l'organisation a enregistré un nombre conséquent de départs volontaires des bénévoles, avec une durée moyenne d'engagement de 16 mois. Ces départs, liés principalement à des changements personnels ou des engagements professionnels, ont entraîné une rotation importante au sein de l'équipe de bénévoles. Afin de maintenir la continuité de l'activité, un effort particulier a été déployé en matière de recrutement de nouveaux bénévoles pour pallier ces départs et assurer la pérennité des permanences.

Ce processus, plus ou moins marqué les années précédentes, reposant sur une alternance régulière de recrutements et de départs a participé toutefois à la dynamique de l'équipe.



Actions de sensibilisation au bénéfice des bénévoles



Cette année, l'Administration Pénitentiaire a proposé 3 sessions de formation institutionnelle avec visite guidée du centre pénitentiaire : 17 bénévoles en ont bénéficié. Par ailleurs, l'association *Un autre toit* à Béziers a proposé aux bénévoles du Mas Grando une formation intitulée : *bénévoles et familles, des rencontres d'univers différents*, à laquelle 4 bénévoles ont participé.

Enfin, comme l'équipe a vécu de nombreux changements au cours de l'année, un nouveau Groupe d'Échanges des Pratiques a seulement été constitué au 4<sup>ème</sup> trimestre. Il a vocation à s'inscrire dans la durée.

Le Mas Grando, c'est aussi des moments conviviaux entre bénévoles !



Sans oublier pour les familles !



## Témoignage des bénévoles



« Bénévole depuis plus d'un an au Mas Grando, la mission d'accueil des familles de Perpignan se révèle aussi riche que je le pressentais.

Cette mission est riche à plus d'un titre :

- Par les rencontres, celles des familles et des autres bénévoles.
- Par la recherche, en tant que bénévole, de la posture adéquate, non jugeante, discrète mais bien présente.
- Par la recherche de réconfort des familles.

En résumé, deux mots prévalent dans cet exercice : humanité et respect.

Ces valeurs partagées par le collectif et portées par la structure, ainsi que les retours positifs des familles confortent mon engagement ».

Patricia

« Retraîtée du secteur médico-social depuis avril 2025, je recherchais un bénévolat me permettant de mettre à disposition d'une association mon expérience acquise dans l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap. J'ai tout d'abord pensé que l'accueil des familles au parloir du centre pénitentiaire était bien éloigné de mon secteur d'activité et que je ne saurais pas faire.

Après échanges avec la Coordinatrice et Responsable des bénévoles du Mas Grando, après deux mises en situation accompagnées par des bénévoles expérimentés, j'ai constaté que l'accueil des familles nécessitait écoute, bienveillance, empathie, aide dans les démarches administratives ; ce que je savais effectivement faire.

Lors de chaque parloir, je me suis rendu compte que la présence des bénévoles était importante pour les familles et, plus particulièrement :

- Les accueillir avec un sourire,
- Rendre le parloir plus accueillant et rassurant pour les enfants en leur mettant à disposition jouets, feuilles, crayons pour dessiner, offrir quelques bonbons, décorer la salle d'attente pour Pâques, Halloween et Noël,
- Aider les adultes à peser le linge ôte leur stress avant contrôle des sacs par les surveillants de la pénitencier,
- Écouter leurs inquiétudes concernant leur proche détenu, leur joie d'une prochaine libération,
- Donner les informations nécessaires lors du premier parloir limite les angoisses,
- Offrir un petit café, un verre d'eau avec du sirop, un thé, des petits gâteaux rendent ces instants plus conviviaux et facilitent les échanges.

Les familles expriment souvent leur reconnaissance et remercient toujours les bénévoles de l'aide apportée. Chaleur, solidarité, de belles rencontres au Mas Grando grâce à l'association Solidarité Pyrénées ! ».

Isabelle

Merci

## Pour conclure

À tous les bénévoles qui constituent, par leur engagement citoyen et solidaire, un pilier indispensable du Mas Grando et participent pleinement aux missions de soutien auprès des familles.

Les retours informels des familles témoignent d'une grande appréciation de notre espace d'accueil. Les bénévoles contribuent à réduire le sentiment d'isolement et de stigmatisation souvent ressentis par les proches des détenus.

Pour l'année à venir, les priorités porteront sur le **renforcement de la formation continue** des bénévoles, la **promotion du bénévolat** pour étoffer l'équipe, et la **poursuite du partenariat** avec l'Administration Pénitentiaire.



## LA TOUPIE

- **Activité** : Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants
- **Adresse** : 25, rue des Mésanges – 66000 PERPIGNAN
- **Public** : Enfants de 11 mois à 6 ans / Parents domiciliés ou non à Perpignan / Parents exerçant ou non une activité professionnelle
- **Agrément** : 15 places
- **Types d'accueil** : Régulier ou occasionnel / Temps partiel ou temps complet
- **Horaires** : 8 h - 18 heures.

## L'ÉQUIPE

- **Une Responsable** - Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Deux Responsables Adjointes** – Auxiliaire de puériculture et Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Un Agent petite enfance** – Référente des enfants à besoins particuliers
- **Trois Agents petite enfance**
- **Deux Référentes Santé et Accueil Inclusif** – Un médecin et une Puéricultrice – intervenant une fois par mois.

Le Multi-accueil La Toupie a vu le jour sous l'impulsion de parents d'enfants en situation de handicap ; Leur souhait : créer un lieu d'accueil chaleureux, adapté mais non-spécialisé, où chaque enfant pourrait trouver sa place, quels que soit ses besoins. Un lieu qui permette également aux parents de s'accorder des temps de répit et de prévenir les risques d'épuisement...

Avec le soutien et l'investissement d'un kinésithérapeute de Perpignan, ce projet solidaire a pu aboutir en 1988.

Depuis ce jour, le Multi-Accueil La Toupie porte les valeurs d'un accueil inclusif.

C'est un lieu d'accueil et d'éveil sans vocation thérapeutique, pour apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge, dans le respect des différences.

#### Nos valeurs éducatives

- Offrir un environnement collaboratif et inclusif,
- Proposer un accueil individualisé dans un collectif,
- Encourager le développement de l'autonomie,
- Favoriser la découverte de la socialisation,
- Accompagner et soutenir les familles dans le respect,
- Entretenir un réseau partenarial efficient,
- Agir en faveur d'une transition écologique et sociale.



**Tout ceci en tenant compte de chaque individualité.**

#### LA PSU ? Explications...

La Prestation de Service Unique : c'est avant tout le financement d'un service aux familles. Elle vise à réduire les inégalités en incitant les EAJE à adapter leur tarif selon les revenus des familles et des situations individuelles (nombre d'enfants dans la fratrie, enfants bénéficiaires de l'AEEH, enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, primo-arrivants...). L'objectif de la PSU est également de répondre au plus près des besoins des familles, en proposant une contractualisation et une tarification au quart d'heure.

#### ZOOM SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Pour rester fidèle à nos valeurs inclusives et garantir un accueil cohérent et adapté, une professionnelle de l'équipe occupe le poste de **référente des enfants à besoins particuliers**.

##### Son rôle

- Collaborer avec le Service Hand'Avant 66,
- Travailler en lien avec les établissements médico-sociaux et les professionnels libéraux qui assurent la prise en charge des enfants à l'extérieur,
- Collaborer avec les parents,
- Faire le lien avec la responsable de la structure et le reste de l'équipe.

##### Quels outils à disposition ?

- Un protocole d'accueil commun aux trois EAJE de l'association,
- Un cahier d'observations partagé avec l'équipe,
- Du temps hebdomadaire dédié pour mener à bien ses missions,
- Des entretiens téléphoniques ou en présentiel,
- La participation à des réunions extérieures (écoles, CAMSP...).



#### Comment solliciter une place d'accueil à La Toupie ?

Jusqu'en 2024, les familles pouvaient s'adresser directement à la structure. Que ce soit pour des accueils à temps complet ou à temps partiel. Une priorité était toutefois donnée aux parents exerçant une activité professionnelle pour les accueils supérieurs à 3 jours par semaine.

Depuis septembre 2025, dans un souci d'harmonisation, La Toupie a intégré la commission d'attribution de la ville de Perpignan. Désormais, seuls les accueils inférieurs à 20 h/semaine sont traités en direct. Pour toute demande supérieure, les parents doivent s'adresser aux Relais Petite Enfance (RPE).



#### Nous avons accueilli en 2025 : 8 stagiaires dont :

- 1 EJE,
- 1 stage Projet professionnel,
- 1 stage Assistante de vie aux familles,
- 4 CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance),
- 1 stage d'immersion professionnelle.

	2024	2025
Enfants accueillis durant l'année	42	42
Dont nouvelles arrivées	14	2 0
Familles accueillies durant l'année	39	38
Heures facturées	24 680	21 091
Heures réalisées	21 640	19 732
Taux de facturation (écart entre le réalisé et le facturé)	114,04 %	106,89 %
Taux Régime Général	90,2 %	98,8 %
Tarif horaire moyen	0,51 €	0,67 €
Inscrits sur liste d'attente au 31/12	10	3
Familles bénéficiaires du rSa	26 %	38 %

## Taux d'activité des familles et études de contrats

	2024	2025
Les deux parents exercent une activité professionnelle	28,3 %	23 %
Un seul parent exerce une activité professionnelle	30,7 %	52 %
Les parents n'exercent pas d'activité professionnelle	41 %	23 %
Temps d'accueil hebdomadaire inférieur à 30 heures	69,65 %	74,60 %
Temps d'accueil hebdomadaire égal ou supérieur à 30 heures	30,35 %	25,40 %



## Atteinte de l'objectif du taux de facturation inférieur à 107 %

En 2025, le maintien d'un taux de facturation inférieur à 107 % illustre la capacité de la crèche à adapter son accueil aux besoins effectifs des familles. Cela a nécessité une gestion administrative rigoureuse, notamment pour la déduction des absences selon leurs motifs (maladie ou congés) et un ajustement précis des heures prévues au contrat, au plus près du réel.

## Une fréquentation de la structure qui reflète un contexte socio-territorial

	Période août-décembre 2024	Période août-décembre 2025
Nombre d'heures réalisées	7 121	5 308
Nombre d'enfants accueillis	26	21

Le nombre d'enfants accueillis en 2024 et 2025 est identique. Toutefois, le nombre d'heures réalisées a diminué de 8,8 % ; Cette baisse s'est manifestée très concrètement à partir de la rentrée scolaire 2025. L'année entière n'a pas été impactée.

Premier constat : cette baisse de fréquentation des EAJE depuis la rentrée 2025 est commune au territoire nord perpignanais.

Cette problématique a pu être exprimée auprès de la Division Petite Enfance de Perpignan. Elle s'expliquerait principalement par le profil des familles accueillies : près d'un parent sur deux n'exerce pas d'activité professionnelle (52 %), ce qui se traduit par une majorité de contrats à temps partiel, inférieurs à 30 heures par semaine (74 %). Les accueils à temps partiel sont largement prédominants.

De plus, la crèche est implantée dans un quartier caractérisé par une population familiale pour laquelle le recours à l'accueil collectif du jeune enfant n'est pas systématiquement ancré dans les habitudes culturelles. Pour certaines familles, le mode de garde intrafamilial reste privilégié.

Néanmoins, la structure se positionne comme un acteur de proximité et de prévention, avec la volonté, pour l'année 2026, de renforcer son action « d'aller vers » ces familles. Pour cela, la crèche peut s'appuyer sur un travail partenarial avec les acteurs du territoire, notamment la PMI, les Relais Petite Enfance et les structures de proximité. L'objectif est de proposer aux enfants un cadre favorisant l'éveil, la socialisation et le développement global, tout en accompagnant les parents dans leurs compétences parentales et leur relation à l'institution. Ces éléments seront pris en compte dans les projections à venir, afin d'adapter l'offre d'accueil aux besoins réels du territoire et de poursuivre le travail de lien et de confiance avec les familles.

De la démarche RSE associative à la labellisation Écolo-crèche, il n'y a qu'un pas ...

La démarche RSE de l'association repose sur un comité de pilotage (COFIL) dédié, garant d'une approche structurée, transversale et participative. Ce COFIL réunit différents acteurs de l'association (salariés, usagers, bénévoles) et permet de définir les orientations, de suivre les actions mises en œuvre et d'évaluer leur impact.

L'association affirme sa volonté d'inscrire ses pratiques dans une logique de développement durable, de responsabilité sociale et d'amélioration continue, en cohérence avec les projets portés au sein des EAJE, notamment le projet de labellisation Écolo-crèche.

Dans le cadre de cette démarche RSE , **un premier projet a vu le jour** : la création de poubelles en carton pour le recyclage du papier dans les différents services de l'association !

Ce projet poursuit un double objectif : Sensibiliser les enfants aux gestes écoresponsables dès le plus jeune âge, en les rendant acteurs de la préservation de leur environnement et renforcer l'engagement durable de l'association, en favorisant le tri et la valorisation des déchets

En valorisant cette action, nous affirmons notre volonté d'intégrer la RSE dans notre fonctionnement quotidien, tout en favorisant l'apprentissage, la créativité et la responsabilité chez les enfants.



Les trois crèches du Pôle Enfance **s'engagent dans un projet de labellisation Écolo-crèche** afin de renforcer leur démarche de développement durable et de sensibiliser enfants, familles et équipes aux pratiques écoresponsables.

Ce projet vise à réduire l'empreinte environnementale des structures, à favoriser l'utilisation de matériaux sains et durables et à promouvoir des gestes écoresponsables au quotidien.

La labellisation permettra un impact positif concret : **amélioration du cadre de vie des enfants, sensibilisation des familles et des équipes aux enjeux environnementaux et valorisation de la structure comme acteur responsable sur le territoire.**



Les formations

- **Janvier 2025** : Formation CSE (Bérangère)
- **Février 2025** : Formation « Améliorer sa posture managériale » ( Lucie)
- **Mars 2025**: Formation HACCP (équipe)
- **Mars 2025** : Formation PSC1 (équipe)
- **Sept. 2025** : « Diriger un EAJE » (Emmanuelle)
- **Octobre 2025** : Formation "La nature dans le quotidien de l'enfant" (équipe).

Encore, jouer à l'infini !



### Semaine Nationale Petite Enfance

**Mars 2025** : Semaine nationale petite enfance du 17 au 21 avec comme thématique « **Encore, jouer à l'infini** ». Une semaine riche en propositions tant à destination des enfants que des familles. Des Kits pour fabriquer des ballons sensoriels étaient à disposition des familles à l'entrée de la crèche, l'occasion de faire le lien crèche/ domicile des familles et permettre un moment de créativité entre les parents et leur(s) enfant(s).



### Viens Jouer Avec Moi

Dans le cadre de son partenariat avec la ville de Perpignan, la crèche a accueilli une intervenante pour un **atelier musique**. Ce temps de rencontre a été convivial et festif, placé sous le signe de la musique, de la découverte des instruments et des chansons. Les enfants ont pu explorer les sons, rythmes et mélodies dans une ambiance joyeuse et partagée.

### Démarche Écolo-crèche

Solidarité Pyrénées s'inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

#### Qu'est-ce que Labelvie ?

Labelvie est une association qui œuvre pour une transition écologique au sein des lieux de vie des enfants (crèches, assistant(e)s, centres de loisirs, etc...). Elle accompagne les structures ainsi que les équipes professionnelles de la petite enfance dans une démarche de transition écologique et sociale. Premier label de développement dédié à la petite enfance. Gage de reconnaissance et d'engagement de progrès. Il valorise les efforts des équipes et est renouvelable tous les 3 ans.

### Réunion parents

En novembre, une réunion destinée aux familles a été organisée pour présenter l'organisation et le fonctionnement de la crèche. Ce temps d'échange a également permis de présenter la démarche de labellisation Ecolo-crèche dans laquelle la structure s'engage.



## Évènements de l'année, témoignages et perspectives

*Je suis très contente de l'accueil de mon enfant à la crèche. Toute l'équipe est agréable et bienveillante. J'ai toujours été satisfaite et en confiance.*

**Maman de Selmen,  
20 mois**

*On est très satisfait de la prise en charge de notre fils. Son évolution depuis son arrivée est incroyable. Un lieu de vie multiculturel, enrichissant et bienveillant.*

**Maman de Imran,  
15 mois**

### PERSPECTIVES 2026

Les résultats de l'année 2025 n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, probablement en lien avec la baisse de la natalité et les freins rencontrés par certaines familles sans activité professionnelle pour inscrire leurs enfants en crèche. Néanmoins, nous restons confiants pour 2026, avec d'ores et déjà trois nouvelles inscriptions prévues dès le mois de janvier.

Solidarité Pyrénées accorde une importance majeure à la formation de ses salariées. L'année 2026 en apportera une nouvelle illustration, avec quatre actions de formation programmées.

**Premier semestre** : \*L'estime de soi chez le jeune enfant.

\*S'engager dans la démarche de labélisation Ecolo crèche (pour les 3 responsables des crèches).

\*Formation incendie.

**Deuxième semestre**: Formation thématique en lien avec la labélisation Ecolo crèche. (pour l'ensemble du Pôle Enfance).

Face au succès de la première fête de fin d'année commune au Pôle Enfance en juillet 2025, une nouvelle édition est déjà en préparation. Elle prendra la forme d'une kermesse familiale, avec de nombreux stands et se terminera par un buffet partagé, associant La Table de Cana et les familles. Les équipes, déjà investies, débordent d'idées pour faire de cet événement un nouveau moment fort et convivial pour tous..



## LA BARBOTINE

- **Activité** : Micro-crèche
- **Adresse** : 600, rue Félix trombe – 66100 PERPIGNAN
- **Public** : Enfants de 2 mois et demi à 4 ans / Parents domiciliés ou non à Perpignan / Parents exerçant ou non une activité professionnelle
- **Agrément** : 11 places
- **Types d'accueil** : Régulier ou occasionnel / Temps partiel ou temps complet
- **Horaires** : 7 h 30 à 18 h 30.

## L'ÉQUIPE

- **Une Responsable** - Éducatrice de Jeunes enfants
- **Une Responsable Adjointe** – Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Deux Agents petite enfance**
- **Deux Référentes Santé et Accueil Inclusif**– Un médecin et une puéricultrice – intervenant une fois par mois.

Ouverte en 2015, la micro-crèche La Barbotine a toujours mis en avant les missions suivantes :

- Accueillir chaque enfant dans son individualité, quelle que soit sa situation familiale (conditions de ressources, emploi...),
- Garantir aux enfants une sécurité affective et physique,
- Offrir un accueil et un accompagnement de qualité, grâce à une équipe qualifiée dans les domaines de la petite enfance et du handicap, contribuant ainsi au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant,
- Favoriser le développement, l'éveil, l'autonomie et la socialisation des enfants,
- Faire de cette première expérience en collectivité une étape positive dans la construction identitaire de l'enfant,
- Accompagner les parents dans leur parentalité par une écoute attentive et bienveillante.

## Nos valeurs éducatives

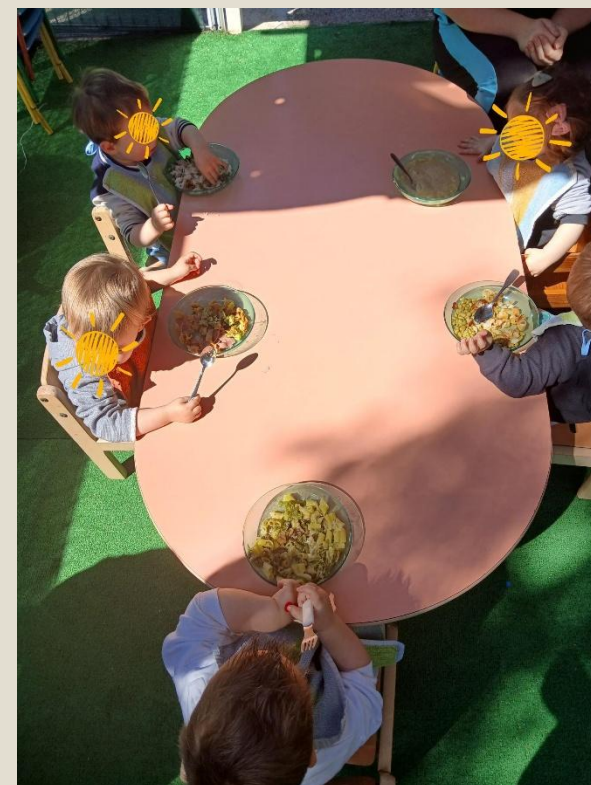
- La prise en compte de l'individualité de chaque enfant,
- Le respect du rythme et des besoins de chacun,
- Le cheminement vers l'autonomie,
- L'alliance parents-enfants-professionnelles : accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille.

La micro-crèche est installée dans des locaux neufs et climatisés, avec un espace extérieur aménagé pour le confort des enfants. L'aménagement des espaces de vie est régulièrement repensé en fonction de l'âge, des besoins et des capacités des enfants accueillis.

### Stages

La structure a également contribué à la formation professionnelle en accueillant 8 stagiaires en formation CAP AEPE.

Pour répondre au mieux à ces missions, l'équipe peut solliciter des partenaires tels que la PMI, le CAMSP, le service Hand' Avant 66.



2025 : une année sous le signe de la professionnalisation

Laetitia, titulaire du CAP Petite Enfance, a obtenu son Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture en juin 2025, apportant une réelle plus-value pour la crèche.



	2024	2025
Heures facturées	23 168	25 633
Participations financières	180 117 €	195 542 €
Nombre d'enfants inscrits	23	20



Le bilan de l'activité 2025 reflète pleinement les efforts accomplis. Dans la continuité de 2024, les participations parentales ont encore progressé, avec une hausse de + 8,5 %. Cette augmentation est l'obtention d'une place d'agrément supplémentaire à partir du mois de septembre 2025.

D'autres facteurs viennent justifier ce bel élan :

- Une gestion rigoureuse de l'effectif enfants, impliquant à la fois la direction et les professionnelles de terrain,
- Une coordination et une orientation entre les crèches gérées par l'association,
- Une communication permanente avec le Relais Petite Enfance,
- Le bouche à oreille et la fidélisation des familles satisfaites du service proposé,
- Une nouvelle tarification mise en place en 2023,
- Un assouplissement du Règlement de Fonctionnement concernant les congés déductibles, afin de s'aligner sur les pratiques des autres micro-crèches.

Nous pourrions toutefois nous interroger sur la diminution du nombre d'enfants accueillis au cours de l'année.

Moins d'enfants mais plus d'heures facturées ?

Cela s'explique par l'augmentation de la part des contrats d'accueil équivalent à un temps plein.

Moins d'enfants mais des enfants plus présents !

Ces « gros » contrats ont sans doute joué un rôle important sur le taux d'occupation.



	2024	2025
Contrats < = 3 jours / semaine	36,11%	30%
Contrats de 3,5 ou 4 jours / semaine	52,77%	45%
Contrats de 4,5 et 5 jours / semaine	11,12%	25%

L'implantation, stratégique de la Barbotine répond aux besoins des parents travaillant sur Tecnosud, mais aussi de ceux exerçant sur tout Perpignan Sud. L'accès à la crèche (notamment en transports en commun) est facile, ainsi que le stationnement. De quoi simplifier le quotidien déjà bien chargé des parents.

En 2025, parmi les 16 familles accueillies, 1 seul parent travaillait sur Tecnosud.  
Et 45 % des familles n'étaient pas domiciliées à Perpignan.

La Barbotine accueille majoritairement des enfants dont les deux parents travaillent. Pour autant, son rôle dépasse largement la simple réponse à un besoin de garde lié à l'emploi. C'est **une aide au répit** pour les familles pour leur permettre de prendre du temps pour elles, pour un autre enfant, pour des démarches ou tout simplement pour se reposer. Ce temps contribue à prévenir l'épuisement parental et favorise un climat familial plus serein. C'est **un espace essentiel de socialisation** : l'enfant y découvre la vie collective et vit des expériences sociales variées, des apprentissages précieux, quel que soit le contexte professionnel des parents.

La crèche offre enfin **un lieu d'éveil et de découvertes**, favorisant le développement global des enfants et soutenant l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Volume Horaire Par semaine	Tarif journée 7h30 / 18h30	Tarif ½ journée 7h30 / 13h Ou 13h / 18h30	Tarif heure
< = 22 heures	101,20 €	50,6 €	9,20 €
De 23 à 35 h	93,5 €	46,75 €	8,50 €
+ de 35 heures	83,6 €	41,8 €	7,60 €



Dans le cadre de *Viens Jouer Avec Moi*, nous avons eu la chance d'accueillir une musicienne à la crèche.



### Analyse de la pratique professionnelle

Les professionnelles participent, un mois sur deux, à une séance d'analyse de la pratique professionnelle, animée par un intervenant formé à l'APP et à l'approche systémique (HPS Formation).

Ce temps dédié à la réflexion et aux échanges permet de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes afin de :

- ✓ Améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants,
- ✓ Favoriser la cohésion et la dynamique d'équipe,
- ✓ Renforcer la posture professionnelle,
- ✓ Mieux gérer les émotions et prévenir l'épuisement professionnel.



Les fratries, ça compte à la Barbotine !

Cette année, la crèche a accueilli quatre petits frères ou petites sœurs d'enfants déjà présents, témoignant de la satisfaction de quatre familles quant à l'accueil de leur aîné et de leur confiance renouvelée pour inscrire le plus jeune.

L'année 2026 s'annonce tout aussi positive, avec l'arrivée d'une nouvelle famille dont le foyer s'agrandira, nous offrant à nouveau le plaisir d'accueillir le nouveau-né. Cette fidélité est un véritable encouragement pour les professionnelles, qui y trouvent une reconnaissance de leurs pratiques et de la qualité de l'accueil offert aux familles.

Anecdote

Quand Claire demande à Martin, 2 ans ½, comment s'appelle une petite fille (en l'occurrence Victoire). Il répond spontanément « la sœur ». Eh bien oui, Victoire est bien la petite sœur de Paul !!



*Noa a intégré la crèche La Barbotine à l'âge de deux mois et demi. Nous étions très angoissés à l'idée de le laisser si petit, mais dès le début, l'équipe s'est montrée extrêmement disponible et à l'écoute de nos inquiétudes.*

*L'accueil bienveillant de la direction, ainsi que celui de l'équipe, nous a énormément rassurés. Au départ, c'est même l'équipe qui nous encourageait à appeler entre midi et deux afin de prendre des nouvelles de Noa et de savoir comment se passait sa journée. Cette attention a beaucoup compté pour nous.*

*Aujourd'hui, Noa a l'âge d'entrer à l'école en toute petite section, mais nous avons fait le choix de lui permettre de continuer à bénéficier du confort et de la sécurité de la crèche. Il est toujours ravi d'y aller... au point que les départs donnent parfois lieu à de véritables crises !*

*Si c'était à refaire, nous choisirions La Barbotine sans la moindre hésitation.*

**Les parents de Noa, 2 ans 1/2**

Dans un paysage perpignanais offrant une grande diversité de services en matière de petite enfance, la Barbotine a su trouver sa place.

L'année 2025 a confirmé la dynamique positive de la micro-crèche, amorcée l'année précédente.

Grâce au travail de qualité des professionnelles de terrain, le bouche-à-oreille a bien fonctionné et les demandes d'accueil se sont maintenues tout au long de l'année.

Pour preuve, 5 familles sont restées sur liste d'attente, faute de places disponibles.

Nous préparons désormais la rentrée de septembre 2026. Parmi les 15 enfants accueillis jusqu'en juillet, 5 entreront à l'école.

Il s'agira donc de les remplacer afin de maintenir nos effectifs.

Parmi les trois établissements d'accueil de jeunes enfants gérés par l'association, seule La Barbotine ne fonctionne pas selon le mode de la Prestation de Service Unique (PSU).

Cette spécificité a des conséquences importantes sur l'accompagnement et le soutien financier, notamment pour l'organisation des journées pédagogiques. Néanmoins, la direction veille à intégrer pleinement La Barbotine dans l'ensemble des projets du pôle enfance, en mobilisant, autant que possible, les ressources et moyens internes.

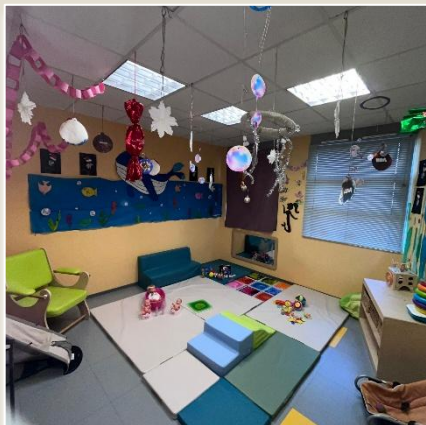
Ainsi, la Barbotine s'inscrira en 2026 dans une démarche de labellisation **Écolo Crèche** au même titre que les deux autres structures.

Formations prévues  
En 2026

- S'engager dans la démarche de labellisation **Écolo crèche** (pour les responsables EJE),
- Les émotions du jeune enfant,
- Incendie,
- Formation thématique en lien avec la labellisation Ecolo crèche (pour l'ensemble du Pôle enfance)



santé  
famille  
retraite  
services



## LES PETITES BARATINES

- **Activité** : Multi-accueil jeunes enfants
- **Adresse** : 10, rue nature – 66000 PERPIGNAN
- **Public** : Enfants de 2 mois et demi à 3 ans / Parents domiciliés ou non à Perpignan / Parents exerçant ou non une activité professionnelle
- **Agrément** : 24 places réparties en deux unités (8 bébés et 16 moyens-grands) dont 4 en halte-garderie (demi-journée sans repas)
- **Types d'accueil** : Régulier ou occasionnel / Temps partiel ou temps complet
- **Horaires** : 7 h 30 à 18 h 30.

## L'ÉQUIPE

- **Une Responsable de pôle** - Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Une Responsable adjointe** – Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Deux Auxiliaires de puériculture**
- **Cinq Agents Petite Enfance**
  
- **Deux Référentes Santé et Accueil Inclusif** – Un médecin et une puéricultrice – intervenant une fois par mois.

En 2023, l'association Solidarité Pyrénées a été sollicitée par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt porté par le Fond d'Innovation pour la Petite Enfance (FIPE), en vue de reprendre la gestion de leur EAJE situé dans le quartier Saint Gaudérique.

L'association a présenté un projet innovant visant la création d'un site « **proposant un accompagnement global des familles, y compris les plus fragilisées par les événements de la vie : une crèche AVIP, un LAEP, des ateliers parentalité, un centre de formation** ».

C'est ainsi, qu'après avoir obtenu un retour positif de la DEETS et de la CAF, dès la fin de l'année 2023, les équipes de Solidarité Pyrénées ont œuvré à la concrétisation de ce joli projet.

Fort de la confiance renouvelée de la Caisse d'Allocations Familiales, Solidarité Pyrénées a pu acquérir le bâtiment situé rue Nature.

Bâtiment occupé aujourd'hui par l'EAJE, le Pôle Habitat et Santé et le Pôle Ressource Handicap Hand'Avant 66 et depuis récemment par le LAEP Brin de Malice.



### Un établissement au service des perpignanais

Conformément à la convention liant l'association Solidarité Pyrénées à la ville de Perpignan, les places d'accueil sont prioritairement réservées aux familles perpignanaises.

#### **Pour un accueil hebdomadaire de plus de 20 heures**

Une demande doit être déposée, puis confirmée chaque mois auprès d'un RPE.

Les dossiers sont ensuite examinés selon un système de points alloués en fonction de critères familiaux (Parent travaillant ou non, famille monoparentale, grossesse multiple, handicap, fratrie déjà accueillie...).

#### **Pour un accueil hebdomadaire de moins de 20 heures**

La demande d'inscription peut être effectuée directement auprès de la responsable. Les familles hors-Perpignan peuvent également solliciter les Petites Baratines pour un accueil à temps partiel. Cela doit néanmoins rester exceptionnel et entraîne l'application d'une majoration tarifaire de 30 %.

### Les grandes lignes du projet éducatif

Assurer à chaque enfant un accueil et un accompagnement de qualité contribuant à son bien-être et à son épanouissement.

- **Une mission à vocation éducative et pédagogique**
  - ✓ Répondre aux besoins affectifs et physiques des enfants,
  - ✓ Favoriser le développement, l'éveil, l'autonomie et la socialisation des enfants,
  - ✓ Inscrire nos pratiques en faveur d'une transition écologique et sociale.
- **Une mission à vocation d'inclusion**
  - ✓ Permettre aux enfants qui présentent des troubles, des retards ou tout autre handicap, d'être accueillis dans un lieu de la petite enfance et de côtoyer d'autres enfants dans une ambiance conviviale et non-médicalisée,
  - ✓ Offrir un accueil le plus individualisé possible à chaque enfant, en respectant ses rythmes physiologiques spécifiques, tout en tenant compte des contraintes de la vie en collectivité,
  - ✓ Participer pour chaque enfant à son projet global d'inclusion avec la mise en place d'un projet personnalisé et d'accompagnement, en lien avec les familles et les partenaires médico-sociaux,
  - ✓ Soutenir et orienter les familles vers les services de soin ou d'accompagnement spécialisé.
- **Une mission à vocation parentale**
  - ✓ Accompagner la parentalité en reconnaissant les compétences et les ressources propres à chaque parent. Les professionnels ont pour rôle de valoriser, soutenir et écouter, tout en favorisant les échanges entre parents (ateliers parents-enfants labellisés REAAP, LAEP).
  - ✓ Soutenir les familles et les aider à concilier quotidien, vie professionnelle, vie familiale.



	2024	2025
Enfants accueillis durant l'année	30	54
Familles accueillies durant l'année	29	48
Heures facturées	9 784,60	35874,37
Heures réalisées	9 149,60	33380,12
Taux de facturation (écart entre le réalisé et le facturé)	106,94 %	107,47 %
Taux Régime Général (par rapport aux heures facturées)	94,83 %	99,77 %
Tarif horaire moyen	0,72 €	0,89 €
Inscrits sur liste d'attente au 31/12 (pour un accueil moins de 20h)	4	3
Familles bénéficiaires du rSa	27,58 %	29,16 %
Familles monoparentales	31 %	27 %

Taux d'activité des familles et étude des contrats		
	2024	2025
Les deux parents (ou le parent unique) exerce(nt) une activité professionnelle ou sont/est étudiant(s)	41,38 %	37,50 %
Un seul parent sur les deux exerce une activité professionnelle	27,58 %	29,17 %
Les parents (ou le parent unique) n'exerce(nt) pas d'activité professionnelle	31,04 %	33,33 %
Temps d'accueil hebdomadaire <= 3 jours	46,67 %	53,70 %
Temps d'accueil hebdomadaire => 4 jours	53,33 %	46,30 %

### Comparatif 2024/2025 : des profils de familles à l'image de la population perpignanaise.

Les effectifs plus élevés constatés en 2025 s'expliquent par la situation particulière de l'année 2024, marquée par une activité partielle, avec seulement 4 mois d'ouverture. Malgré cette différence de durée d'ouverture, la proportion de familles bénéficiaires du rSa, de familles monoparentales et de familles sans emploi demeure sensiblement stable d'une année sur l'autre. La structure a ainsi accueilli un public présentant un profil socio-économique comparable..

Le tarif horaire des parents étant défini en fonction de leurs revenus, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a fixé un seuil de pauvreté pour une tarification inférieure à 1 €. En 2025, 37 familles sur 48, soit environ 77 %, ont bénéficié d'un tarif inférieur à 1 €. Pour une tarification moyenne de 0,89 €.

Ces données confirment que la grande majorité des familles accueillies se situent dans les tranches de revenus les plus basses, au regard des barèmes de la CNAF.

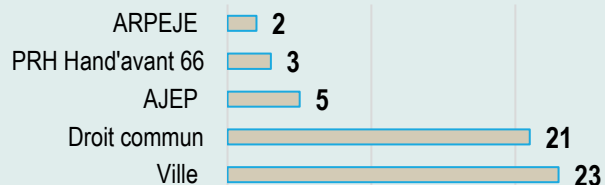
Parmi ces 37 familles, 19 exerçaient une activité professionnelle. Autrement dit, plus de la moitié des ménages bénéficiant d'un tarif très réduit ne sont pas sans emploi.

Ces données illustrent un constat majeur : le travail ne protège pas nécessairement de la précarité.

Le fait que des familles actives professionnellement aient droit à un tarif inférieur à 1 € suggère : des emplois faiblement rémunérés, des situations d'instabilité professionnelle ou des charges familiales importantes (familles monoparentales, plusieurs enfants).

Ces éléments mettent en évidence une précarité économique marquée parmi les familles accueillies, caractéristique du contexte perpignanaise (dont un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté).

## Décryptage des orientations



Le nombre d'enfants accueillis au titre du droit commun est globalement comparable à celui des enfants orientés par la commission d'attribution de la Ville. Cette répartition se traduit par une quasi-équivalence entre les contrats d'accueil de trois jours maximum par semaine, relevant du droit commun, (46,67 %) et ceux portant sur plus de trois jours hebdomadaires (53,33 %).

Parmi les 29 enfants bénéficiant d'un contrat de trois jours maximum, 18 étaient en demande de temps d'accueil supplémentaire. Ces enfants représentent un vivier important en matière d'accueil occasionnel (en remplacement des absents) et sont donc un moyen important pour nous d'optimiser le taux d'occupation de la structure

Le partenariat avec les acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance demeure une priorité associative : en 2025, 5 enfants orientés dans le cadre de l'AJEP (Accueil Jeune Enfant Perpignan) ont été accueillis. Deux autres enfants ont été orientés dans le cadre de l'ARPEJE (Accueil Réseau Protection de l'Enfance pour le Jeune Enfant).

## Analyse de la pratique professionnelle

Les professionnelles bénéficient, un mois sur deux, d'une séance d'APP animée par HPS FORMATION. Ces temps réguliers de réflexion et d'échanges favorisent la prise de recul sur les pratiques quotidiennes afin :

- ✓ De répondre au mieux aux besoins des enfants,
- De favoriser la cohésion d'équipe,
- ✓ De renforcer la posture professionnelle,
- ✓ D'accompagner les émotions et prévenir l'épuisement.



## Enfants à besoins particuliers

Fidèle à ses valeurs associatives, le multi-accueil Les Petites Baratines place l'accueil des enfants à besoins particuliers au cœur de son projet éducatif. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les parents et l'ensemble des partenaires qui accompagnent l'enfant (médecin, kinésithérapeute, CAMSP, CMP...), afin de définir ensemble les modalités d'accueil et les objectifs personnalisés de son projet. Dans une démarche d'inclusion et pour garantir un accompagnement cohérent et adapté, deux auxiliaires de puériculture — une par unité — assurent la mission de référentes pour les enfants à besoins particuliers.

### Les chiffres 2025

4 enfants bénéficiaires de l'AEEH ou dont le handicap était en cours de détection ont été accueillis aux Petites Baratines en 2025.

Soit une proportion de 7,40 % de l'effectif total.

3 de ces enfants avaient été orientés dans le cadre de la commission **AJEP** et un par le service **Hand'Avant 66**.



## Prévention santé bucco-dentaire et alimentation du jeune enfant



En 2025, la Mutualité Française, en partenariat avec l'ARS, a accompagné certaines crèches, dont Les Petites Baratines, dans le cadre d'un programme de prévention et de promotion de la santé, consacré à l'alimentation et à la santé bucco-dentaire. Ce programme de prévention complet s'adressait à des professionnelles, des parents et des enfants.



## Des repas aux petits oignons !

Depuis mai 2025, les repas de la crèche sont préparés par La Table de Cana. Des menus équilibrés, élaborés avec soin, qui régalaient les enfants au quotidien. Nous remercions chaleureusement Gilbert et son équipe pour leur écoute et leur disponibilité.



Première entrée de Lazare à la crèche en septembre. Il avait à peine 3 mois. Les professionnelles ont su le mettre en confiance et en sécurité. Cela nous a mis en confiance, nous les parents. Elles sont très attentives à ses besoins et son développement. Elles ont même mis en application les exercices proposés par le kiné pédiatrique pour aider Lazare. Il ressent toute l'affection et l'attention qu'elles lui portent et il adore aller à la crèche ! Pour des parents, c'est génial !

**Parents de Lazare, 7 mois.**

## Témoignages

Ma fille est inscrite à la crèche Les Petites Baratines, qui se situe juste en bas de mon lieu de travail, ce qui représente pour moi une vraie facilité au quotidien et un énorme gain de temps. Je suis ravie de la prise en charge proposée par toute l'équipe : elles sont gentilles, toujours souriantes et très à l'écoute, autant des enfants que des parents. C'est vraiment rassurant de pouvoir laisser son enfant dans un environnement aussi bienveillant. Merci à toute l'équipe pour son dévouement.

**Parents de Ines, 2 ans et demi.**

L'année 2025 a marqué une étape clé pour Les Petites Baratines, marquant une année complète d'activité qui a permis de réaliser un bilan global. L'équipe du multi-accueil a sans nul doute joué un grand rôle dans le bilan positif que nous pouvons aujourd'hui en retirer. Conformément aux engagements pris auprès de nos partenaires, le LAEP Brin de Malice est venu enrichir le Pôle Enfance de l'association, consolidant ainsi une offre de services complète à destination des familles. Quant au dossier de labélisation **AVIP** (A Vocation d'Insertion Professionnelle) il sera finalement déposé en 2026.

En 2026, le Pôle Enfance s'engagera dans une démarche de labellisation **Écolo Crèche** auprès de l'association Labelvie. Cette démarche, financée en grande partie par la CAF, débutera par une formation destinée aux responsables. Elle se poursuivra, au cours du second semestre, par une formation commune aux trois crèches.

Le parcours se poursuivra en 2027 par d'autres actions de formation à destination des professionnelles, organisées de manière mutualisée avec d'autres établissements d'accueil du jeune enfant, avec pour objectif l'obtention du label courant 2027.

## Le 11 juillet, une première fête du Pôle Enfance à la hauteur de nos attentes

C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que les équipes de Toupie, Barbotine et Petites Baratines ont organisé la fête du Pôle Enfance. Au programme, un spectacle petite enfance et un magnifique buffet confectionné par les familles. Au total 38 familles ont fait le déplacement ce jour-là.





Nos missions



ACCOMPAGNER



SENSIBILISER



INFORMER

Qui peut nous saisir ?

Nous pouvons être sollicités par les familles, les Directions des EAJE/ACM, les gestionnaires des structures, les acteurs sanitaires (CMP, Hôpital de jour ...) ou les professionnels médico-sociaux (CAMSP, CMPP...).



Piloté depuis 2011 avec l'association d'éducation populaire les Francas 66, le Pôle Ressources Handicap Hand'Avant'66 a pour objectif de faciliter, au niveau du département, l'accueil de mineurs à besoins particuliers dans les structures collectives petite enfance et de loisirs (EAJE/ACM).

Les 2 associations ont des champs d'intervention complémentaires. Le domaine de la Petite Enfance- Enfance relève de la compétence de Solidarité Pyrénées tandis que celui de l'Enfance- Jeunesse des Francas 66.

Mineurs à besoins particuliers ?



Cela concerne des enfants âgés de 3 mois à 17 ans, susceptibles d'avoir un retard de développement, un trouble de la santé, reconnu en situation de handicap ou en cours de reconnaissance.



Avec le soutien technique et financier :



Pyrénées - Orientales

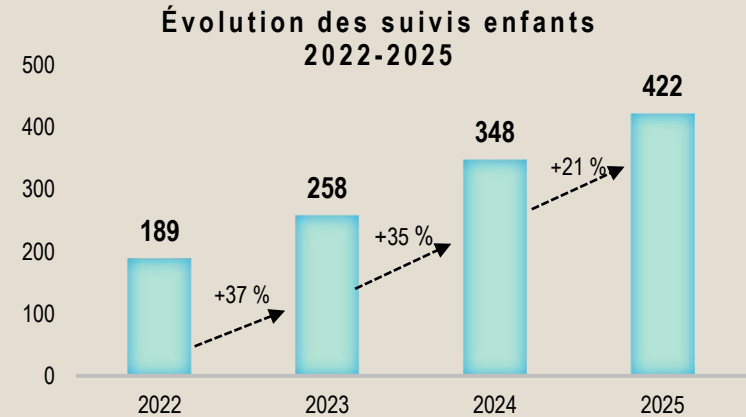


Depuis 2022, le nombre d'accompagnements ne cesse d'augmenter.

Cette progression constante de l'activité peut s'expliquer par :

- Une dynamique départementale d'inclusion des enfants en milieu ordinaire qui est, dans l'ensemble, effective,
- Un conventionnement avec les gestionnaires EAJE/ACM qui systématise le recours au Pôle Ressources lors de l'accueil dans une structure des enfants à besoins particuliers (34 communes et 9 EPCI conventionnés en 2025 soit, 345 structures),
- Des actions d'information et de sensibilisation qui portent leurs fruits,
- La mise en place annuelle de groupes ressources avec les chargés de CTG, les coordonnateurs et directions Petite Enfance - Enfance et Jeunesse du département qui permet de maintenir le partenariat,
- Une coopération fluide avec les services médico-sociaux et un certain nombre de structures d'accueil EAJE/ACM.

## Données générales Petite Enfance – Enfance - Jeunesse



Focus sur 2025

### Comment se décline notre accompagnement ?

#### Au bénéfice des familles

- Une rencontre systématique a minima tous les 2 ans,
- Des échanges à leur demande ou si la situation le nécessite.

407 familles concernées en 2025

#### Au bénéfice des équipes EAJE/ACM

- Des visites dans les structures pour faciliter les périodes d'adaptation des enfants concernés, partager nos observations et proposer des préconisations (outils, aménagement de l'espace etc.),
- Des réunions pour échanger sur les difficultés rencontrées, envisager des modalités d'accueil et soumettre des pistes d'amélioration.
- Des échanges téléphoniques et par courriel pour suivre l'évolution des situations.

▶ Cela concerne, cette année, 292 équipes.

422 suivis enfants

138 nouveaux suivis

42 suivis actifs

241 en veille (=inactifs)



75 % des enfants accompagnés ont entre 3 et 11 ans.

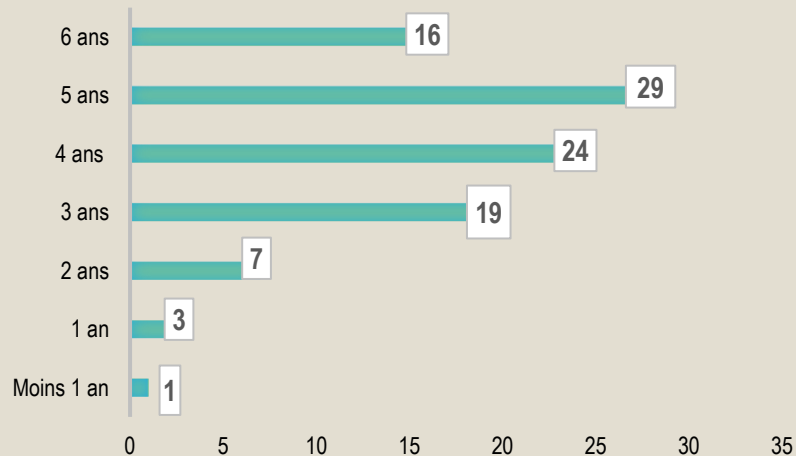
Données spécifiques à la Petite Enfance- Enfance



A l'instar des données générales du Pôle Ressources, nous constatons :

- Une augmentation du nombre de nouveaux suivis,
- Une baisse des suivis dits « actifs » par rapport à l'année dernière (12 en 2025 contre 20 en 2024). Il s'agit de suivis qui ont débuté en 2024 nécessitant encore, de notre part, dans l'année en cours une intervention régulière auprès de la structure d'accueil,
- Une hausse des situations en veille. Cela est directement lié à l'augmentation constante chaque année du nombre d'enfants suivis. Ce sont des accompagnements qui ont été réalisés au minimum l'année précédente, comme les suivis dits « actifs ». Cependant, ils ne font plus l'objet de sollicitations de la part des familles ou des structures concernées. Au-delà de 2 ans, ces suivis sont considérés comme « sortants ».

Âge des enfants suivis



Comme chaque année, la plupart des enfants sont accueillis dans un centre de loisirs maternel. Le nombre d'enfants dans la Petite Enfance oscille entre 10 à 15 d'une année à l'autre. Peu d'enfants suivis sont donc accueillis en EAJE.

Cela peut s'expliquer par différents paramètres :

- Peu d'enfants sont diagnostiqués avant l'âge de 3 ans et ont une reconnaissance auprès de la MDPH,
- Les accompagnements réalisés par les EAJE auprès des familles peuvent prendre du temps face à la réticence des parents à mettre en place un suivi pour leur enfant (préalable pour une saisine du Pôle Ressources),
- Les modalités d'intervention du Pôle correspondent partiellement aux besoins des professionnels intervenant dans les structures Petite Enfance.

Pour les raisons évoquées, un travail avec la PMI est désormais programmé en 2026 afin d'adapter, dans la mesure du possible, nos interventions aux besoins des EAJE.



380 professionnels sensibilisés dont 219 dans le secteur de la Petite Enfance

41 sessions de formation de 3 heures dont 20 dédiées à la Petite Enfance

27 % des sessions de sensibilisation facturées

Nos actions de sensibilisation peuvent concerner :

- Des professionnels en formation initiale ou continue (auxiliaires de puériculture, animateurs, assistantes maternelles, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs etc.),
- Des enfants/adolescents accueillis dans un ACM, participant à des manifestations telles que, par exemple, la journée internationale des Droits de l'Enfant et Educap city : 480 enfants/adolescents ont ainsi été concernés par nos actions,
- Des équipes EAJE/ACM suite à des demandes de modules personnalisés de la part des gestionnaires des structures (communes et EPCI).

Alors que nous connaissons cette année une légère augmentation du nombre de sessions réalisées, nous sommes confrontés à une baisse conséquente de sensibilisations facturées (27 % en 2025 contre 50 % en 2024). En effet, les  $\frac{3}{4}$  ont été dispensés à titre gracieux afin d'entretenir nos relations partenariales.

Avec le soutien de la CAF dans le cadre des Fonds Publics et Territoires dédiés aux services et structures d'accueil de droit commun, de nouveaux modules avec des propositions d'outils seront proposés en 2026 à destination des EAJE/ACM :

- Thématique 1 - « Des repères spatio-temporels pour grandir dans un environnement inclusif »,
- Thématique 2 - « Mieux communiquer dans un environnement inclusif »,
- Thématique 3 - « Dé-escalade et gestion des émotions dans un environnement inclusif ».

Les évènements auxquels le Pôle a participé

Juin 2025

- Forum des associations à Perpignan

Septembre 2025

- Fête de l'enfance à Canet en Roussillon
- Valeurs en fête à Perpignan

Octobre 2025

- Stand informations à Ansignan et à Maury
- Forum des associations à l'IRTS de Perpignan
- Congrès des Maires à Saint-Paul de Fenouillet



Au regard de l'augmentation constante de l'activité chaque année, le Pôle Ressources confirme son rôle central d'accompagnement, d'information et de coordination pour les enfants à besoins particuliers et leurs familles.

Grâce aux conventionnements avec les gestionnaires des structures EAJE/ACM et aux actions de sensibilisation, il améliore l'accès aux droits, favorise l'inclusion sociale et soutient la continuité des parcours de vie.

Pour renforcer encore son impact, il s'avère nécessaire :

- De poursuivre nos participations à des évènements en lien avec la parentalité et/ou le handicap,
- De promouvoir nos offres de sensibilisation,
- D'élargir les partenariats locaux (écoles, services médico-sociaux, de soin, associations).

Enfin, le lancement, en 2026, d'un logiciel dédié permettra de faciliter, sécuriser le partage d'informations avec les structures d'accueil concernées et d'apporter, en parallèle, des précisions sur nos données quantitatives.

Les « Bulles de Part'âges » sont des ateliers parents-enfants, organisés deux samedis par mois, de 10 h à 11 h 30. Depuis 2025, ils se déroulent en alternance à La Toupie, à La Barbotine et aux Petites Baratines. Ils sont ouverts à l'ensemble des familles du département et accueillent des enfants âgés de 12 mois à 7 ans.

### **Accompagner, encourager et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales**

Les intervenantes accompagnent les parents dans la valorisation de leurs compétences et de leurs savoir-faire, tout en les aidant à renforcer leur confiance en eux. Les parents peuvent échanger avec des professionnelles autour de questionnements liés à la parentalité et se confier sur les difficultés rencontrées dans leur quotidien.

Les professionnelles proposent une écoute bienveillante et sans jugement, afin de déculpabiliser les parents, de les rassurer et de les soutenir dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant.

L'objectif est de favoriser des relations apaisées et sécurisantes entre parents et enfants. Les parents sont également encouragés à devenir co-acteurs de ces ateliers. Les animatrices, à l'écoute des besoins exprimés, adaptent les contenus et les modalités pour répondre au mieux aux attentes des familles. Cette démarche participative vise à impliquer les parents dans la construction des actions et à renforcer davantage la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences.



### **Favoriser, enrichir, consolider ou restaurer le lien parents-enfants autour du « faire ensemble ». Développer l'attachement**

Parents et enfants partagent un temps de plaisir, de créativité et d'émotion dans un espace pensé pour cela.

Ils ont l'opportunité d'expérimenter et faire des découvertes sans avoir à se soucier de l'organisation matérielle.

Les parents sont ainsi pleinement disponibles et peuvent prendre le temps d'écouter, d'encourager, de stimuler et d'accompagner leurs enfants, par une participation active ou tout simplement par une écoute attentive. C'est l'occasion de mettre de côté, pendant un moment, la routine et le rythme soutenu du quotidien.

Durant l'activité, les professionnelles sont là pour guider, si besoin, mais interviennent le moins possible. Elles sont ainsi davantage dans l'observation que dans l'action.

L'activité est un support à la connaissance et à la reconnaissance mutuelle entre parents et enfants.

Les parents accompagnent également leurs enfants dans leurs premières expériences de socialisation et de « vivre-ensemble ».

Les professionnelles sont présentes pour accompagner et gérer la logistique, sans influencer ni porter de jugement.



### **Créer du lien social, Rompre l'isolement. Faire se rencontrer les parents**

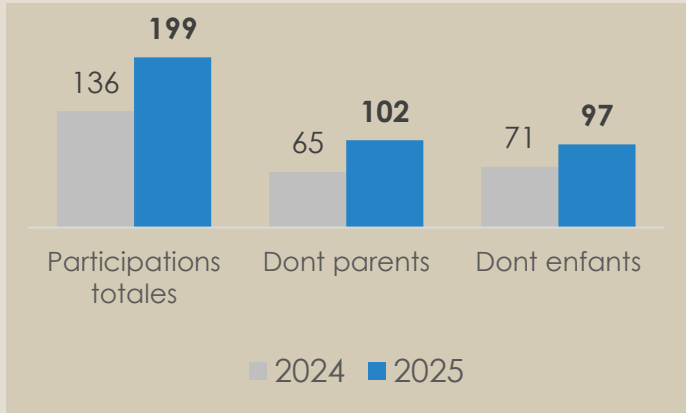
L'objectif est d'offrir à des personnes qui n'en auraient pas forcément eu l'opportunité dans un autre contexte la possibilité de se rencontrer et de créer du lien.

Ces temps conviviaux, qui débutent systématiquement par un accueil autour d'un café, favorisent les échanges entre pairs et le partage d'expériences.

Les problématiques parentales peuvent y être abordées librement, permettant l'émergence de pistes de réflexion ou de solutions. Les familles réalisent ainsi qu'elles ne sont pas seules à rencontrer des difficultés.

La participation régulière de certaines familles d'un atelier à l'autre renforce les liens et instaure une relation de proximité.

Les professionnelles sont particulièrement attentives à l'intégration des nouveaux participants, afin qu'ils se sentent accueillis et à l'aise au sein du groupe.



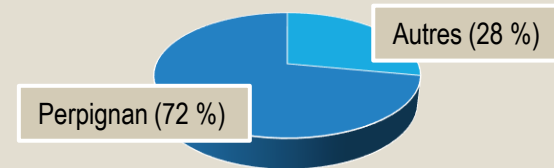
Les ateliers Bulles de Part'âges ont connu cette année un regain d'attractivité. Nous constatons une hausse de 46 % du nombre total de participations.

Cette progression peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Une programmation recentrée exclusivement sur le samedi matin, mieux adaptée au rythme des familles (arrêt des ateliers du mercredi à la Barbotine),
- Une communication renforcée et plus ciblée auprès des parents usagers des crèches,
- La participation de la crèche Les Petites Baratines, permettant d'élargir l'offre de services aux familles sur le territoire perpignanais.



Domiciliation des familles participantes



- ❑ 18 ateliers,
- ❑ 25 familles différentes,
- ❑ Dont 10 inscrites pour la première fois cette année,
- ❑ 31 enfants différents, dont 29 âgés de moins de 5 ans,
- ❑ 11 enfants accueillis dans l'un des EAJE de Solidarité Pyrénées.

Ces dernières années, nous constatons avec regret que peu de parents fréquentant l'une des crèches de l'association participaient aux ateliers Bulles de Part'âges.

En 2025, un travail de communication différent a été mis en place par les responsables et les équipes des structures. Communication qui a été bénéfique puisque nous avons accueilli 11 enfants des crèches dans les ateliers parents-enfants Bulles de Part'âges (contre 4 l'année précédente).



Zoom sur l'action Viens Jouer Avec Moi



Depuis 2019, la Direction de l'Action Éducative et de l'Enfance de Perpignan propose, chaque mois de juillet, de nombreux ateliers d'éveil gratuits, réservés aux enfants de moins de 6 ans et à leurs familles.

Depuis 2022, cette action s'étend également aux petites vacances scolaires.

Afin d'offrir aux familles un programme varié et qualitatif, la ville de Perpignan sollicite les acteurs de la petite enfance, de la parentalité et de la culture. Dans ce cadre, deux ateliers Bulles de Part'âges ont été intégrés au programme estival 2025, un dans chaque structure.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Perpignan a vu les choses en grand pour le démarrage de la période estivale, en organisant un Festival petite enfance au Mas Bresson. Ce festival a permis de proposer des temps d'éveil et de découverte adaptés aux jeunes enfants, ainsi que des moments de partage avec les familles et les professionnels. Il a également mis en lumière les nombreux projets développés en transversalité en faveur de la petite enfance.

A cette occasion, sept professionnelles du Pôle Enfance de Solidarité Pyrénées ont animé deux ateliers durant cette journée.



Le programme trimestriel Bulles de Part'âges est conçu en étroite collaboration avec les animatrices des ateliers.  
La coordinatrice du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) participe activement à sa diffusion.  
La communication s'appuie également sur les réseaux sociaux, notamment un groupe de parents du département 66, ainsi que sur l'envoi de SMS, afin d'optimiser la visibilité du programme.

Les chiffres sont unanimes :  
Les ateliers Bulles de Part'âges plaisent aux familles !

En 2025 :

- Davantage d'ateliers adaptés aux tout-petits (moins d'un an) ont été proposés,
- La tarification d'1 € par famille a été supprimée dès septembre,
- Les Petites Baratines ont fait leur entrée,
- Le partenariat avec la ville de Perpignan (Viens Jouer Avec Moi) a été renouvelé.

Pour maintenir cette dynamique, un QR code sera mis en place afin de permettre aux familles de donner facilement leurs retours et leur avis sur ces temps conviviaux. Les réponses serviront à améliorer les ateliers et à mieux répondre aux attentes des familles.

Dans le cadre de la démarche de labellisation Écolo-crèche, que les crèches de l'association entameront en 2026, les ateliers Bulles de Part'âges s'orienteront davantage vers l'utilisation de matériaux de récupération et des activités en lien avec la nature et l'extérieur.

Cette évolution vise à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

**ATELIERS**  
Solidarité Pyrénées

De 10h00 à 11h30 **Gratuit**

**SAMEDI 25-10-2025**  
FABRIQUE TA CITROUILLE  
A PARTIR DE 18 MOIS  
LES PETITES BARATINES

**SAMEDI 13-12-25**  
JE CREE MON SAPIN DE NOEL EN LAINE  
A PARTIR DE 18 MOIS  
LA BARBOTINE

**SAMEDI 08-11-25**  
BAC SENSORIEL D'HIVER  
A PARTIR DE 12 MOIS  
LA TOUPIE

**SAMEDI 06-12-25**  
SABLES DE NOEL  
A PARTIR DE 18 MOIS  
LES PETITES BARATINES

**SAMEDI 15-11-25**  
FABRICATION D'UNE BOULE DE NEIGE  
A PARTIR DE 18 MOIS  
LA BARBOTINE

**SAMEDI 22-11-25**  
CREATION DE PETITES VOITURES EN MATIERES RECYCLEES  
A PARTIR DE 18 MOIS  
LA BARBOTINE

Ateliers parents-enfants  
**Bulles de Part'âges**

Multi-accueil Les Petites Baratines, 10 rue nature, Perpignan  
Micro-crèche La Barbotine, 600 rue Felix Trombe, Tecnosud 1, Perpignan  
Multi-accueil La Toupie, 25 rue des mésanges, Perpignan

Renseignements & inscriptions  
Par SMS uniquement au 07-66-39-95-40

66  
PERPIGNAN LA RÉGIONNEMENTAIRE  
PYRÉNÉES ORIENTALES  
ALLOUATIONS FAMILIALES  
Caf des Pyrénées Orientales





## BRIN DE MALICE

- **Activité** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent
- **Adresse** : 10, rue nature – 66000 PERPIGNAN
- **Public** : Futurs parents et enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent.
- **Capacité d'accueil** : 19 personnes (accueillantes incluses)
- **Modalités d'accueil** : Anonyme, libre et sans inscription
- **Jours d'ouverture et horaires** : Mardi de 9h30 à 12h30 / Jeudi de 14h00 à 17h00
- **Périodes de fermeture** : Vacances de Noël / Dernière semaine de juillet / Trois premières semaines d'Août.

## LES ACCUEILLANTES

- **2 accueillantes régulières**

Valérie PIERSON – Éducatrice de Jeunes Enfants,  
Marlène TREGAN – Conseillère en insertion professionnelle.

- **2 accueillantes ponctuelles :**

Aurélie BUSIN – Agent petite enfance,  
Camille BERNARD – Agent petite enfance.

**Formées à l'accueil en LAEP.**

En 2023, la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Perpignan dressent le constat d'une offre d'accueil du jeune enfant et de dispositifs d'accompagnement à la parentalité insuffisante, au regard des vulnérabilités présentes sur le territoire.

Dans ce contexte, la ville répond à un Appel à Manifestation d'Intérêt promouvant l'accueil des jeunes enfants et le soutien à la parentalité.

Parallèlement, la CAF envisage la cession de ses locaux situés 10 rue nature à Perpignan, entraînant la fermeture de son EAJE de 14 places.

Sollicitée à ce titre, l'association Solidarité Pyrénées dépose un projet de reprise de cet EAJE, accompagné de la création d'un LAEP, avec pour objectif la mise en place d'un site multimodal répondant à des besoins divers et complémentaires.

Ainsi, les Petites Baratines, EAJE de 24 places, ouvre en août 2024 au sein de locaux regroupant également le Pôle Habitat et Santé ainsi que le Pôle Ressources Handicap (PRH) Hand'avant 66, dans le quartier Saint-Gaudérique à Perpignan. L'ouverture du LAEP est, quant à elle, prévue pour septembre 2025.

Le LAEP Brin de Malice s'inscrit dans la continuité des ateliers parents-enfants Bulles de Part'âges, proposés au sein des EAJE de l'association, et s'intègre pleinement dans le champ du soutien à la parentalité.

**LAEP**  
Lieu d'Accueil Enfants Parents  
**BRIN DE MALICE**

POUR LES FUTURS PARENTS ET LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 à 4 ANS

PARTAGER, DÉCOUVRIR ET EXPLORER

OUVERT  
LE MARDI DE 14H à 17H  
LE JEUDI DE 9H30 à 12H30

Solidarité Pyrénées

10 rue Nature 66000 PERPIGNAN  
07 66 24 08 26  
brindemalice@asso-sp.fr  
www.facebook.com/brindemalice

DEUX ACCUEILLANTES À VOTRE ÉCOUTE

QU'EST CE QU'UN LAEP?

C'EST UN ESPACE DESTINÉ À ACCUEILLIR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT OU D'UN ADULTE RÉFÉRENT

QU'EST CE QU'ON Y FAIT?

POUR VOUS PARENTS OU FUTURS PARENTS

- ON RENCONTRE D'AUTRES PARENTS
- ON ÉCHANGE
- ON PARTAGE UN TEMPS PRIVILÉGIÉ AVEC SON ENFANT
- ON S'OFFRE UNE PARENTHÈSE DANS SON QUOTIDIEN

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 0 à 4 ANS

- ON DÉCOUVRE ET ON EXPLORE DANS UN ESPACE LUDIQUE ET ACCUEILLANT
- ON JOUE AVEC D'AUTRES ENFANTS ET PARENTS

PÉRIODES DE FERMETURE

- PENDANT LES VACANCES DE NOËL
- LA DERNIÈRE SEMAINE DE JUILLET
- LES TROIS PREMIÈRES SEMAINES D'AÔUT

### Missions du LAEP

#### ➤ Objectifs croisés parents / enfants

Le LAEP est un espace d'accompagnement précoce à la parentalité, gratuit et sans inscription, accueillant les jeunes enfants avec leur(s) parent(s) ou adulte référent.

C'est un lieu convivial, adapté aux jeunes enfants, qui propose :

- Un espace de jeu libre et non directif favorisant l'autonomie, la créativité et l'expérimentation.
- Un premier lieu de socialisation permettant à l'enfant de rencontrer d'autres enfants et de développer ses premières interactions sociales.
- Un soutien au développement global de l'enfant, facilitant progressivement la séparation avec le parent.

Pour les parents, le LAEP constitue :

- Un lieu d'écoute et de parole, sans jugement.
- Un espace d'échange entre adultes, contribuant à rompre l'isolement (géographique, culturel, intergénérationnel).
- Un outil de prévention des difficultés relationnelles familiales.

#### ➤ Missions des accueillantes

- Garantissent le cadre, les règles de vie et la confidentialité des échanges.
- Accompagnent sans diriger, sans posture d'expertise ni de conseil.
- S'appuient sur l'écoute et l'observation pour soutenir les interactions enfant-parent et les échanges entre familles.
- Peuvent repérer des signes de mal-être ou des besoins spécifiques et orienter vers des structures adaptées, sans contrainte.
- Sont tenues à la discrétion professionnelle, tout en respectant l'obligation légale de transmission des informations préoccupantes aux autorités compétentes.

**Le LAEP Brin de Malice : un dispositif intégré et complémentaire**

Le LAEP Brin de Malice s'inscrit dans une offre de services globale, présente sur le même site, aux côtés de l'EAJE Les Petites Baratines, du PRH Hand'avant 66 et du Pôle Habitat & Santé. Cette organisation permet de proposer aux familles un accompagnement complémentaire, cohérent et adapté à leurs besoins.

**Lien avec Les Petites Baratines**

La proximité avec le multi-accueil favorise la continuité du parcours de l'enfant :

- Préparation progressive à la séparation et à l'entrée en crèche.
- Orientations réciproques selon les besoins (accueil régulier ou soutien à la parentalité).

**Lien avec Hand'Avant 66**

Un travail partenarial permet d'orienter les familles d'enfants à besoins particuliers vers le LAEP, afin de soutenir le lien parent-enfant et de rompre l'isolement. Réciproquement, le LAEP peut orienter vers ce dispositif lorsque des besoins spécifiques sont repérés.

**Lien avec le Pôle Habitat & Santé**

Le Pôle Habitat & Santé a pour mission de favoriser l'insertion par le logement de publics en difficulté. Il accompagne l'accès et le maintien dans le logement de personnes qui présentent des problématiques multiples et souvent cumulées (sociales, familiales, économiques, de santé...).

Dans ce cadre, les travailleurs sociaux peuvent identifier des besoins en soutien à la parentalité et orienter les familles vers le LAEP. Cette coopération s'inscrit dans une logique d'accompagnement global et coordonné.

**Une mutualisation des locaux efficiente**

La salle principale du LAEP était initialement une salle de réunion à disposition de l'ensemble des services présents sur le site, ainsi que de la direction et du Conseil d'Administration.

Le choix a été fait de conserver cette double fonctionnalité. À cette fin, le mobilier d'origine a été remplacé par des tables rabattables et mobiles, permettant d'adapter facilement l'aménagement de l'espace en fonction des usages.

Une charte de mutualisation des locaux a été rédigée en ce sens



Nombre de séances	24
Nombre de participations	133
Familles différentes accueillies	26
Enfants différents accueillis	29
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dont âgés de 0/3 ans</li> <li>▪ Dont âgés de 4 ans</li> <li>▪ Dont inscrits dans l'un des EAJE de l'association</li> </ul>	26 3 4
Moyenne enfants accueillis le mardi	2,73
Moyenne enfants accueillis le jeudi	2,69
Proportion de familles perpignanaïses	61,50 %
Proportion de familles issues du quartier Saint Gaudérique / Champs de Mars	27 %
Proportion d'enfants scolarisés	10,30 %



**Un aménagement de l'espace pensé et repensé...**

Lorsque le LAEP a commencé à fonctionner, les accueillantes se sont attachées à harmoniser l'espace ludique. Les parents ont été invités à participer à cette réflexion en partageant leurs ressentis et leurs idées, donnant lieu à une véritable collaboration.

Un partenariat avec la crèche "Les Petites Baratines" permet d'échanger jeux, jouets et modules psychomoteurs. Chaque structure bénéficie ainsi d'un panel plus large pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

L'aménagement de l'espace évolue au fil du temps pour s'adapter aux âges et au développement des enfants, tout en invitant les familles à découvrir et s'appropriier les lieux. Tendre vers un espace où les familles puissent avoir plaisir à venir est notre objectif. Il nous importe de pouvoir continuer à rendre le LAEP chaleureux.

Le LAEP Brin de Malice a ouvert ses portes en septembre 2025. Il a rapidement trouvé sa place dans le paysage des LAEP du département.

Lieu intimiste et chaleureux, il répond à un besoin croissant des familles et s'inscrit dans la continuité des ateliers parents-enfants Bulles de Part'âges. Pour 2026, nous envisageons la mise en place d'un questionnaire de satisfaction, accessible via un QR code.

Une réflexion est également en cours afin d'investir l'espace extérieur, à la demande des familles. Celui-ci devra être sécurisé et adapté. Enfin, la problématique du stationnement pour les familles sera également un sujet de réflexion avec l'équipe de direction afin d'identifier des solutions.

A.A.F	Association Addictions France
A.A.H	Allocation aux Adultes Handicapées
A.C.I	Ateliers et Chantiers d'Insertion
A.C.M	Accueil Collectif de Mineurs
A.C.T	Appartement de Coordination Thérapeutique
A.D.A	Allocation pour Demandeur d'Asile
A.D.E.P.A.P.E	Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance
A.E.H.P	Association Educative de l'Hospitalisation Privée
A.E.M.O	Action Éducative en Milieu Ouvert
A.E.P.E	Accompagnement éducatif petite enfance
A.H.I	Accueil, Hébergement, Insertion
A.L.D	Affection Longue Durée
A.L.T	Aide au Logement Temporaire
A.M.E	Aide Médicale d'État
A.M.I	Appel à Manifestation d'Intérêt
A.N.E.S.M	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
A.P.A	Aire Permanente et d'Accueil
A.P.A	Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.P.P.A	Aire Permanente de Petit Passage
A.P.P	Analyse des Pratiques Professionnelles
A.R.E	Allocation Retour à l'Emploi
A.R.S	Agence Régionale de Santé
A.S.E	Aide Sociale à l'Enfance
A.S.L.L	Accompagnement Social Lié au Logement
A.S.P	Agence de Service et de Paiement
A.S.S	Allocation de Solidarité Spécifique
A.S.U	Union d'Associations
A.T66	Association Tutélaire 66
A.V.D.L.	Accompagnement Vers et Dans le Logement
B.S	Boutique Solidarité
C.A.A.R.U.D	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usager de Drogues
C.A.F	Caisse d'Allocations Familiales
C.A.M.P.S	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
C.A.R.S.AT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.A.S.F	Code de l'Action Sociale et des familles
C.A.S.N.A.V	Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage
C.C.A.S	Centre Communal d'Action Sociale
C.C.A.P.E.X	Commission Départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives

C.C.I	Chambre de Commerce et d'Industrie
C.D	Conseil Départemental
C.D.D	Contrat à Durée Déterminée
C.D.I	Contrat à Durée Indéterminée
C.D.D.I	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
C.E.S.F	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
C.F.A	Centre de Formation d'Apprentis
C.H	Centre Hospitalier
C.H.R.S.	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.H.U	Centre d'Hébergement d'Urgence
C.H.S	Centre Hospitalier Spécialisé
C.L.A.D	Classe d'Adaptation
C.L.A.T	Centre de Lutte Anti-Tuberculose
C.M.P	Centre Médico-Psychologique
C.M.P.P	Centre Médico-Psychologique Pédagogique
C.M.S	Centre Médico-Scolaire
C.N.A.F	Caisse Nationale des Allocations Familiales
C.P.A.M	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.P.OM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
C.R.F	Croix Rouge Française
C.S.A.P.A	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
C.P.T.S	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
C.S.E	Comité Social et Économique
C.S.S	Complémentaire Santé Solidaire
C.U.I-P.E.C	Contrat Unique d'Insertion - Parcours Emploi Compétences
C.V.S	Conseils de Vie Sociale
D.A.C	Dotation Annuelle Complémentaire
D.A.L.O	Droit au Logement Opposable
D.D.C.S	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
D.D.T.M	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
D.D.E.S	Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
D.I.H.A.L	Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
D.R.E.E.T.S	Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
D.S.D.E.N	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
D.U.D	Document Unique de Délégation

D.U.E.R.P	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
D.Y.S	Troubles spécifiques du langage et apprentissages
E.A.J.E	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
E.A.M	Établissements d'Accueil Médicalisé
E.D	Élections de domicile
E.L.I.O.S	Équipe de Liaison et d'Orientation en Santé mentale
E.M.H	Équipe Mobile Hépatites
E.M.P.G	Équipe Mobile de Psycho-Gérontologie
E.M.P.P	Équipe Mobile Psychiatrique Précarité
E.M.R	Équipe Mobile de Rue
E.P.C.I	Établissement Public de Coopération Intercommunale
E.S.S.M.S	Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
E.T.P	Équivalent Temps Plein
F.A.P	Fondation Abbé Pierre
F.H	Foyer d'Hébergement
F.L.E	Français Langue Étrangère
F.N.A.S.A.T	Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage
F.N.A.V.D.L	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
FPLD	Fondation Pour le Logement des Défavorisés
F.R.A.M.A.F.A.D	Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'Accueil de Familles et proches de personnes Détenues
G.D.V	Gens Du Voyage
G.E.E.P	Groupe d'Échange et d'Élaboration de la Pratique
I.A.E	Insertion par l'Activité Economique
I.D.E	Infirmière Diplômée d'État
I.D.E.A	Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence
I.E.M	Institut Éducatif moteur
I.M.E	Les Instituts Médico-Éducatifs
I.M.L	Inter Médiation Locative
I.R.E.P.S	Instance Régionale d'Éducation Pour la Santé
H.A.S	Haute Autorité de Santé
L.H.I	Lutte contre l'Habitat Indigne
L.H.S.S	Lits Halte Soins Santé
M.D.P.H	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
M.O.U.S	Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale
M.S.J	Mas Saint-Jacques
M.S.P	Maison Sociale de Proximité
O.F.I.I	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
O.P.C.O	Opérateurs de compétences

O.P.H.L.M	Office Pour l'Habitat à Loyer Modéré
O.P.H 66	Office Pour l'Habitat 66
P.A.S.S	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
P.C.H	Prestation de Compensation du Handicap
P.C.O	Plateforme de Coordination et d'Orientation
P.D.A.H.L.P.D	Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées
P.F	Pension de Famille
P.I.A.M	Projet d'Inscription d'un Accueil pour Mineurs
P.M.I	Protection Maternelle et Infantile
P.M.M	Perpignan Méditerranée Métropole
P.M.R	Personne à Mobilité Réduite
P.P.I	Projet Personnel Individualisé
P.R.A.P.S	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
R.E.A.A.P	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
R.P	Réservation Préfectorale
R.P.E	Relais Petite Enfance
R.Q.T.H	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
rSa	Revenu de Solidarité Active
R.S.I	Régime Social des Indépendants
S.A.R.L	Service d'Accompagnement Logement des Réfugiés
S.C.I.C	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
S.D.F	Sans Domicile Fixe
Score Epice	Indicateur Individuel de précarité
S.E.S.S.A.D	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
S.G.D.V	Service des Gens Du Voyage
S.I.A.E	Insertion par l'Activité Économique
S.I.A.O	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.M.I.T	Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
S.P.I.P	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
S.S.R	Soins de Suite et de Rééducation
T.S.A	Trouble du Spectre de l'Autisme
U.D.A.F	Union Départementale des Associations Familiales
U.E	Union Européenne
U.F.R.A.M.A	Union nationale des Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'Accueil de familles et proches de personnes détenues
U.N.A.D.E.V	Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels
V.A.D	Visites A Domicile
V.A.E	Validation des Acquis de l'Expérience